Prévisions météorologiques
NUAGEUX AVEC PERIODES ENSOLEILLEES
Maximum: 68
Gracieuseté de :
Shearer Lumber Co. Ltd
MONTREAL

LE DEVOIR

FAIS CE QUE DOIS

Fête du jour :
B. APOLLINAIRE, cap.
Gracieuseté de J.-A. Racette
Opticien d'Ordonnance
6328 Saint-Denis — CR. 2-9572

VOL. XLVIII — No. 205 MONTREAL, SAMEDI 31 AOUT 1957 10 sous le numéro

Le monde ouvrier en ébullition

La CTCC et le CTC confirment que la "marche sur Québec" aura lieu

Le monde du travail est en ébullition et les leaders ouvriers de la province ne voient maintenant plus pour faire reconnaître les droits sacrés des ouvriers qu'une solution: celle de remplacer nos hommes politiques de Québec.

C'était hier la marche sur Murdochville et les incidents sanglants imputables à la police provinciale; c'était hier les manifestations de solidarité des ouvriers à Sorel et Drummondville. Ce sera demain la marche sur Québec qui vient d'être confirmée par l'exécutif de la CTCC et du CTC hier après-midi. Au cours de ces assemblées qui se sont tenues à Québec et Montréal, les principaux points de cette marche ont été précisés et il ressort que le monde ouvrier tient par cette manifestation de masse d'une part à réveiller l'attention du public et d'autre part à rappeler au gouvernement ses obligations.

M. Provost, président de la FTQ, a revélé aux journalistes les grandes lignes de cette marche qui se déroulera le 7 septembre. Le départ aura lieu à 7h. 30 au pont Charlemagne. Une grande assemblée aura lieu aux Trois-Rivières au cours de la matinée. A 1 heure, la caravane de voitures se dirigera vers Québec. De 4 heures à 6 heures, des manifestations se dérouleront devant le Parlement.

Rejoint par téléphone, M. Jean Marchand, secrétaire général de la CTCC, a bien voulu nous faire la déclaration suivante:

"Les dirigeants de la CTCC ont décidé que le moment était venu dans la province de Québec de recourir aux moyens exceptionnels pour attirer l'attention du public sur la gravité de la situation. S'il ne s'agissait que de conflit digne d'intérêt entre travailleurs et patrons, nous aurions mauvaise grâce d'en faire un point majeur, mais les valeurs qui sont en jeu présentement sont beaucoup plus fondamentales. Il s'agit de savoir si les syndicats ouvriers vont continuer à être brimés et menacés continuellement dans leur existence même. Car c'est le droit même des travailleurs de se grouper pour une protection. Or ce qui se passe sous l'oeil complice de l'autorité gouvernementale est illegal et moralement contesté.

"La société tout entière devra appuyer le mouvement ouvrier dans les revendications qu'il formule, car il s'agit de défendre le droit d'association qui est bafoué et foulé aux pieds par des gens qui, il n'y a pas tellement longtemps, demandaient aux citoyens canadiens de verser leur sang pour la survie de la démocratie et la protection de nos droits.

"En conséquence, la CTCC a décidé de participer à la marche sur Québec qui aura lieu le 7 septembre".

M. Roger Provost a tenu à souligner que cette marche sur Québec n'est qu'un premier pas dans la lutte que les syndicats ouvriers ont décidé de mener pour que soit reconnu le droit sacré d'association.

"La situation présente, a affirmé avec vigueur le président de la FTQ, indique clairement la coalition étroite qui existe entre la haute finance et le gouvernement".

Message de M. Claude Jodoin

M. Claude Jodoin, président du CTC a envoyé hier après-midi à Duplessis un télégramme, lui demandant d'intervenir dans le conflit qui oppose les travailleurs de la Canadian Celanese à Drummondville et les employeurs.

"Je vous prie de bien vouloir prendre en considération la requête en dissolution présentée le 9 juillet au secrétariat de la province par les membres de l'association des employés de la Canadian Celanese".

"Sans hésitation, j'exprime l'opinion qu'après ce délai une décision favorable devrait être rendue. Les membres concernés désirent la dissolution immédiate de cette supposée union dite de compagnie".

La situation des employés du textile à Drummondville menace maintenant de devenir extrêmement grave. La compagnie a en effet décidé un lock-out des 118 employés du département de la filature.

Cette décision a été prise, on s'en souvient, à la suite du refus de ces employés de travailler sur trois machines à tisser comme l'exigeait la compagnie en vertu d'un accord signé avec quatre soi-disant representants des ouvriers de l'usine.

Or un de ces individus ne travaille pas dans ce département et deux autres n'ont pas été élus par les ouvriers dans la défunte union de boutique. La compagnie prétendait obliger les employés de la filature à travailler sur trois machines alors qu'il n'y a que seulement quelques années, ils travaillaient sur une machine. Les ouvriers refusèrent de se plier à ce caprice de la compagnie qui s'arrogeait le droit de demander un travail harassant à ses employés, prétendant un contrat non fondé.

Lundi et mardi, les 118 travailleurs se rendirent à l'usine comme de coutume, mais refusèrent de travailler sur les trois machines. Mercredi, la compagnie décrétait le lock-out de ces 118 ouvriers.

Cette décision est grave. Car le département de la filature est la conclusion de tout le travail des 1,600 autres travailleurs de l'usine de Drummondville, des 500 de celle de Sorel et des 250 de l'usine de Coaticook. Dans moins de 8 jours, tous ces ouvriers seront sans travail, à la suite de l'arrêt du département de la filature.

Les 188 ouvriers sont décidés à ne pas retourner au travail tant en vertu de l'article 17 de la loi que ce grief ne sera pas réglé des Relations ouvrières de la province de Québec. Ils ne demandent que le droit de négocier par l'intermédiaire de l'association de leur choix.

(suite à la page 2)

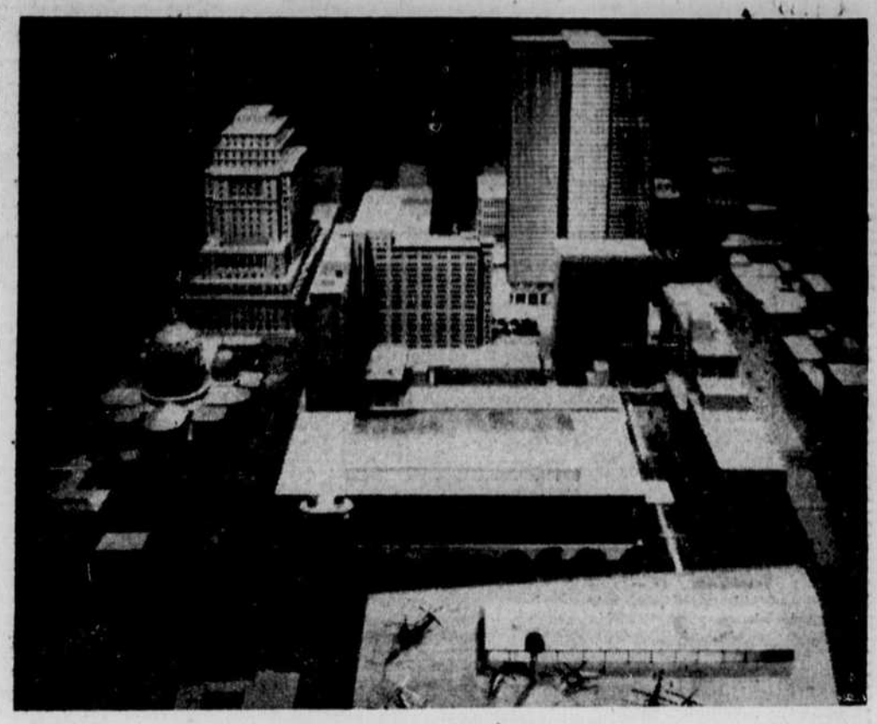

Un édifice de quarante étages au coeur de Montréal. — Un aperçu impressionnant de ce que deviendra le coeur de Montréal est révélé par cette photo de la maquette créée par la société Webb & Knapp du Canada Ltée. Il s'agit du plan directeur touchant le développement du terminus du Canadien National sur le site de la Gare Centrale trale. La vignette ci-haut montre, face au nord, la silhouette du gratte-ciel de 40 étages qui s'élèvera sur la Place Ville-Marie, au nord du boulevard Dorchester. Les constructions subséquentes prévues dans le plan directeur sont, au premier plan, le centre du transport dont le toit sera en même temps un héliport; cet édifice occupera tout le quadrilatère borné par les rues de l'Inspecteur, St-Antoine, Lagauchetière et University. L'édifice au toit bombé, au centre, logera les services administratifs du siège social du Canadien National. Entre cet édifice et le gratte-ciel figure la maquette d'un autre édifice à bureaux de 20 étages, sur le boulevard Dorchester, entre l'hôtel Château Maisonneuve du Canadien National, dont l'aménagement s'achève, et l'édifice de l'Aviation Internationale. (Photo Canadien National)

Un édifice de quarante étages au centre de la place Ville-Marie

MM. Donald Gordon, président du Canadien National et William Zeckendorff, président de la société Webb & Knapp, Ltée, ont rendu public hier l'ensemble du plan directeur visant à la transformation éventuelle de 21 acres de propriété immobilière située au coeur de Montréal, en un vaste centre d'affaires et de divertissement.

Le plan, qui englobe le terminus ferroviaire dont le centre est la Gare Centrale, a été conçu par la société Webb & Knapp du Canada Ltée et soumis à la direction du Canadien National tel que convenu entre les deux compagnies en octobre 1956. M. Gordon a dit que le plan avait été approuvé hier par le Conseil d'administration du chemin de fer.

L'exécution éventuelle de ce plan fera surgir un ensemble de construction complexes à niveaux multiples dans lesquelles on trouvera des entreprises de transport, des parcs de stationnement, des banques, des boutiques et des restaurants au-dessus des voies du Canadien National, dans l'immense quadrilatère borné par les rues Cathcart, University, St-Antoine, Mansfield et de l'Inspecteur.

Environ un tiers de cette propriété sera mis en chantier immédiatement. L'approbation du plan directeur par le Canadien National comprend un contrat de bail, avec la société Webb & Knapp du Canada Ltée, de sept acres situées au nord du boulevard Dorchester et comprises entre les rues Mansfield, Cathcart et University. Le bail sera signé dans les trois mois, après quoi les plans de construction seront arrêtés. Les travaux débuteront peu après. En vertu de l'entente, les constructions prévues devront être à peu près complétées dans les cinq ans. Ce développement portera le nom de "Place Ville-Marie", nom choisi par le Canadien National l'an dernier pour marquer la fondation de la ville de Montréal.

L'aspect le plus saisissant de cette transformation sera la construction, en forme de croix, d'un gratte-ciel de métal et de vitre qui aura 40 étages et s'élèvera à 550 pieds. Cet édifice à bureaux, qui sera le plus considerable au Canada, aura un cubage air-climatisé de 1,500,000 pieds. Il y aura un hall d'entrée distinct pour chacune des quatre ailes.

De grandes promenades seront réservées aux piétons. La place sera reliée à la rue Ste-Catherine par une avenue bordée d'arbres, prolongeant la rue McGill College une fois élargie, vers une sorte de débouché face au Mont Royal. Ainsi la Place Ville-Marie sera une oasis de toute beauté au coeur de la métropole.

Au nord de la Place Ville-Marie, le long de la rue Cathcart, il y aura une rangée de boutiques modernes et une promenade donnant sur un petit square avec un théâtre de 700 places.

Un édifice de 15 étages, complètement climatisé, sera construit en bordure de la place Ville-Marie, du côté de la rue Mansfield. Entre cet édifice et le gratte-ciel en forme de croix, il y aura, au centre de la place, un restaurant en plein air et une patinoire.

Au premier palier au-dessous du quadrilatère, il y aura une salle des pas perdus bordée de petites boutiques, d'arcades et de restaurants. Au second et au troisième palier il y aura des parcs de stationnement pour 900 voitures. On accédera à ces parcs de stationnement, de même qu'à l'hôtel Reine Elizabeth et à la Gare Centre, par la rue McGill College.

Le plan directeur s'inspire des prévisions de longue date de la Ville de Montréal touchant l'élargissement des rues McGill College, Cathcart, Mansfield et University. Il tient compte également de certaine consolidations immobilières le long de ces rues.

Les propriétés sises au sud du boulevard Dorchester seront éven-

(suite à la page 2)

Aux... QUATRE COINS du monde...

Hongrie: le vice-président du Conseil demande que Nagy subisse un procès

BUDAPEST. — Le vice-président du Conseil, Antal Apro, a demandé jeudi dernier au cours d'un meeting politique, que l'ancien premier ministre Imre Nagy, qui a dirigé le gouvernement dans les jours précédant le soulèvement populaire hongrois de l'automne dernier, subisse un procès devant un tribunal populaire. "Tous doivent apprendre de façon éloquente que quiconque lève la main contre la loi du peuple subira un châtiment exemplaire... Nos tribunaux doivent demander des comptes aux criminels et personne, qu'il soit écrivain ou premier ministre, ne doit échapper à la vengeance du peuple. Il ne faut pas punir seulement les exécutants mais surtout ceux qui ont conduit certaines gens dans la voie du crime... Nagy savait ce qu'il faisait : il fut ministre pendant plus de dix ans." On sait que Imre Nagy est actuellement dans une prison soviétique en Roumanie. C'est la première fois qu'un membre du gouvernement Kadar demande publiquement que l'on fasse subir un procès à Nagy.

Moyen-Orient: Franco propose sa médiation entre les pays arabes et occidentaux

LONDRES. — Selon le correspondant à Madrid du quotidien londonien "Daily Mail", le général Franco aurait récemment offert à plusieurs Etats arabes de jouer le rôle de médiateur entre eux et les gouvernements des grandes puissances occidentales à propos de la crise du Moyen-Orient et dans le but d'aider les uns et les autres à édifier une défense commune contre le danger communiste. Le journaliste écrit que Franco aurait d'abord communiqué cette proposition à la Jordanie par l'intermédiaire de l'ambassadeur de ce pays près Madrid. Le chef de l'Etat espagnol considérerait que de tous les hommes politiques occidentaux, il est celui qui a le plus de chances d'être accueilli avec bienveillance par les leaders arabes et de gagner leur confiance car on ne l'accusera pas de "visées colonialistes". On sait que le souci d'apparaître comme le grand allié des causes arabes en Occident a toujours été dominant chez Franco. Les observateurs doutent cependant des chances de réussite de la tentative du caudillo, d'autant plus qu'entre l'Espagne et le Maroc les relations sont présentement assez tendues, ce qui risque d'affaiblir la thèse franquiste.

Chine: une vaste épuration serait sur le point de se produire

HONG-KONG. — Les observateurs des affaires chinoises émettaient l'opinion, hier, qu'une vaste campagne d'épuration est sur le point d'intervenir en Chine continentale, campagne qui serait dirigée essentiellement contre les éléments modérés, qui avaient profité avec trop d'enthousiasme de l'invitation lancée par Mao-Tsé-Toung à tous les éléments mécontents de faire part de leurs critiques contre le régime. Dans un long éditorial, jeudi dernier, le "Quetidien Populaire", organe officiel du P.C. chinois, a écrit que le conflit entre "les bourgeois de droite" et la saine population chinoise est irréductible et qu'il s'agit là d'une lutte à finir entre éléments absolument irréconciliables. Qualifiant ces éléments

(suite à la page 2)

Excédent de $258,000,000 à Ottawa

OTTAWA (PC) — Le gouvernement fédéral financière, le 31 mars dernier, un excédent budgétaire de $258,000,000, a annoncé vendredi le nouveau ministre des Finances, M. Donald Fleming.

L'ancien ministre des Finances, M. Walter Harris, avait déclaré en mars dernier qu'il prévoyait que ce surplus serait de $282,000,000.

M. Fleming a précisé que les dépenses durant l'année financière 1956-1957 s'étaient élevées à $4,849,000,000 et les recettes, à $5,107,000,000. M. Harris avait prévu que les dépenses seraient de $4,867,000,000 et les recettes, de $5,149,000,000.

DESARMEMENT: ULTIME TENTATIVE POUR EVITER L'ECHEC

Macmillan lance un appel pressant à Boulganine

Le premier ministre britannique demande à son collègue soviétique d'accepter au moins que le plan occidental serve de base de discussion

LONDRES — Le premier ministre Harold Macmillan a envoyé, hier, une lettre au premier ministre soviétique, Nicolas Boulganine. La lettre de M. Macmillan a été remise au ministre soviétique à la Russie lui demandant d'accepter le plan occidental de désarmement partiel, au moins comme base de négociations.

La lettre de M. Macmillan a été remise au ministre soviétique des Afaires étrangères, M. André Gromyko par l'ambassadeur britannique pour être transmise à Boulganine, qui serait en vacances dans le Caucase. L'ambassade a annoncé que le texte en serait publié lundi.

C'est une réponse à la lettre de Boulganine, datée du 20 juillet, dans laquelle le leader soviétique déclarait qu'il n'existait guère d'indices que la Grande-Bretagne soit prête à tenter d'obtenir un règlement pour mettre fin aux expériences nucléaires.

Les Etats-Unis, la Grande-Bretagne, la France et le Canada ont soumis leur plan de désarmement partiel, en 11 points, au sous-comité de désarmement de l'ONU, jeudi.

On entretient un ultime espoir

Le délégué soviétique, Valerian Zorin, a immédiatement répliqué que les propositions occidentales "n'avaient aucune valeur pratique". Cette réplique semble constituer le rejet du plan.

Mais malgré cela, des milieux informés disent que M. MacMillan a décidé de lancer un appel aux dirigeants russes, soulignant que les propositions occidentales offrent une perspective d'entente sur le désarmement.

Les membres des délégations occidentales aux pourparlers de Londres ne semblaient pas certains, vendredi, si la fin de non-recevoir opposée par Zorine au plan de désarmement occidental constituait le dernier mot de la Russie à ce sujet.

Zorine n'a pas répondu jeudi à la question du délégue britannique, Allan Noble, qui a demandé si l'Occident devait s'attendre à une autre réponse soviétique.

A Londres, l'agence "Presse Associée" a annoncé que la lettre de M. Macmillan "cherche délicatement à mettre un terme à cette correspondance, longue d'un mois, dont l'initiative revient au premier ministre soviétique" et "fait remarquer en général que le gouvernement soviétique n'a tout simplement pas mis en pratique les sentiments pacifistes que M. Boulganine affiche si volontiers".

Stassen reste confiant

WASHINGTON — M. Harold Stassen est arrivé hier de Londres et il a déclaré qu'il allait exposer au président Eisenhower, sa con-

(suite à la page 2)

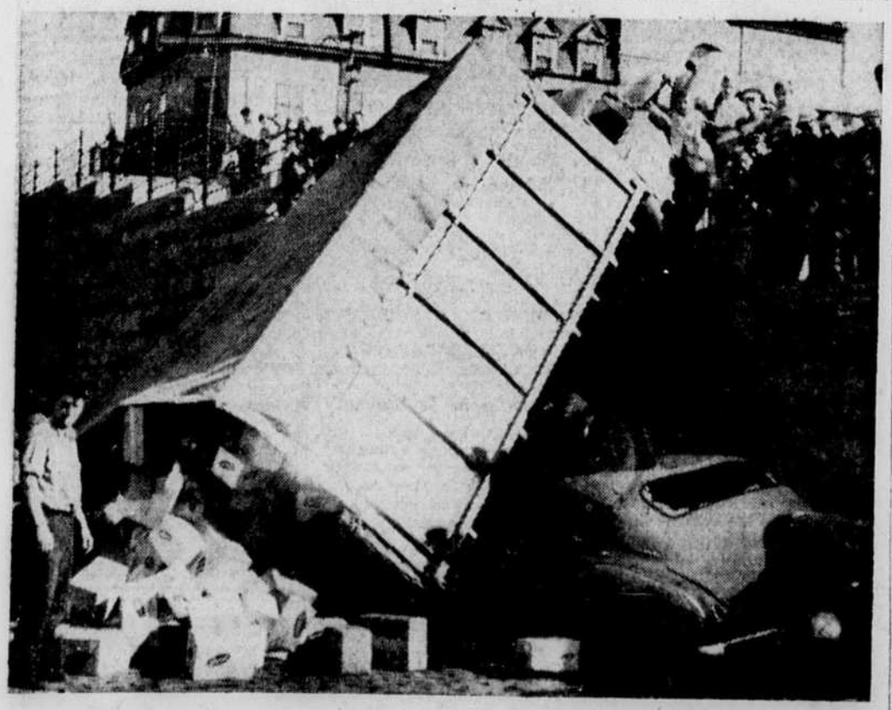

Malencontreux plongeon. — Hier après-midi, ce camion chargé de 475 caisses de biscuits a dégringolé du parapet de la côte de la rue Berri. Ses roues arrière ainsi, qu'on peut le voir, ont écrasé une auto en stationnement. Heureusement pour lui, le propriétaire n'y était pas. Le conducteur de ce camion, M. Albert Goyette, était arrivé à peu près au milieu de la côte quand il se rendit compte qu'un autre camion qui venait en sens inverse était trop large pour que la rencontre se fasse sans heurts. Il arrêta son moteur, embraya et descendit voir comment s'en tirer. Soit que le camion avait été mal embrayé, soit que l'inclination de la chaussée et le poids du véhicule aient suffi à le mettre en mouvement, toujours est-il qu'il se mit soudainement à reculer. M. Goyette sauta sur le marchepied pour aller essayer d'appliquer les freins, mais il était trop tard, l'élan était pris. Il eut tout juste le temps de sauter avant que le camion ne fasse le plongeon.

La fusée intercontinentale

L'URSS aurait utilisé des plans allemands

HAMBOURG — Des savants allemands, forcés de travailler aux recherches soviétiques sur les fusées, après la guerre, disent qu'il n'y a pas de doute que les Russes ont essayé avec succès le lancement et l'atterrissage d'une fusée intercontinentale.

Le journal Die Welt, qui rapporte ces propos, estime qu'il s'agirait plutôt dans ce cas d'une "bombe fusée" que d'une fusée balistique pure. Elle a été construite à partir d'un plan secret allemand, "le pla nA-9", d'une fusée intercontinentale qui aurait dû atteindre les Etats-Unis dans les derniers jours de la guerre contre Hitler.

Les Russes ont pris les plans, dit le journal, et les ont suivis "comme la Bible".

Comme carburant, les Russes ont utilisé dans les réacteurs un dérivé du kérosène ordinaire, dit le journal, alors que pour le carburant dans la fusée on croit qu'il se sont servi d'un composé de boron.

Washington —La Russie aurait lancé au moins quatre projectiles balistique à longue portée, depuis juin, et en aurait essayé plusieurs autres de plus courte portée, au cours de la même période.

Moscou a attendu à la semaine dernière pour annoncer ce qu'elle prétend être l'essai fructueux d'un projectile intercontinental. Mais des renseignements sont parvenus petit à petit à Washington, peu après le début des opérations experimentlaes.

Apparemment, le Kremlin a choisi d'annoncer la chose lundi dernier, comme aliment à sa nouvelle offensive diplomatique contre l'Ouest. Mais le moment choisi fut la seule surprise réelle à Washington et probablement dans les autres capitales alliées.

Lundi, fête du travail, LE DEVOIR ne sera pas publié

LA VIE UNIVERSITAIRE

III

Dans la province de Québec, les frais de scolarité sont déjà beaucoup trop élevés

par Paul DOYON

A moins que l'action que les étudiants de l'Université de Montréal ont décidé d'entreprendre ne porte fruit, il semble bien que le sort en est jeté et que les étudiants devront payer environ $75 de plus que l'an dernier pour avoir le droit de poursuivre des études universitaires.

Comment cette récente décision place-t-elle l'Université de Montréal dans l'ensemble des universités canadiennes?

Si on compare les droits de scolarité de l'Université McGill, beaucoup plus riche, avec ceux de l'Université de Montréal, on se rend compte que ceux de McGill sont notablement plus élevés. Les différences varient de $25 en Sciences, à $125 en médecine où on exige respectivement $400 et $650. Dans la plupart des facultés, la différence est de $75.

Si on passe maintenant à Laval qui, malgré certaines rumeurs, n'a pas encore haussé ses taux pour l'an prochain, on voit que ceux de Montréal sont légèrement supérieurs. Les frais de Montréal sont de $25 plus élevés que ceux de Québec sauf en médecine où Laval n'exige que $400.

Comparés à ceux de l'Université de Toronto, les droits de scolarité de l'Université de Montréal sont à peu près semblables, étant légèrement inférieurs ou supérieurs selon les différentes facultés.

Des autres universités canadiennes, seule l'Université Western demande plus que Montréal pour sa faculté de médecine où l'on exige $575. Toutes les autres ont des taux de scolarité qui, à quelques rares exceptions, sont inférieurs à ceux de Montréal Voici un tableau qui permettra une comparaison entre les taux exigés dans diverses facultés de la plupart des universités du Canada. (L'année est indiquée quand les chiffres qu'on avait en main ne sont pas ceux de la prochaine année académique).

Universités	Médecine	Droit	Sciences	Lettres (arts)	Scienc. sociales
MONTREAL :	525.	375.	425.	375.	375.
MCGILL :	650.	450.	450.	450.	400.
LAVAL :	400.	350.	400.	350.	350.
ALBERTA : (55-56)	510.	235.	200.	...	...
COLOMBIE :	445.	290.	240.	...	290.
DALHOUSIE :	500.	330.	320.	230.	
MANITOBA :	465.	200.	250.	225.	250.
OSGOOD HALL :		320.			
OTTAWA :	375.	275.	350.	...	210.
QUEEN'S : (55-56)	469.80		445.30	324.80	...
SASKATCHEWAN :	475.	215			
TORONTO : (55-56)	550.	365.	500.	325.	365.
WESTERN : (55-56)	575.		375.	375.	

Universités	Pharmacie	Chirurgie dentaire	Philo. psycho.	Réhabilitation	Musique
MONTREAL :	425.	475.	375.	375.	360.
MCGILL :	...	551.50		450.	365. à 550.
LAVAL :	...	...	350.	...	75.
ALBERTA : (55-56)	225.	360.	...	...	...
COLOMBIE :	290.	...	...	...	...
DALHOUSIE :	...	420.	...	...	...
MANITOBA :	275.	...	...	...	...
OSGOOD HALL :	...	...	...	...	...
OTTAWA :	...	...	...	...	...
QUEEN'S : (55-56)	...	...	...	...	...
SASKATCHEWAN :	225.	...	...	...	...
TORONTO : (55-56)	...	500.	...	...	...
WESTERN : (55-56)	...	...	...	...	...

(suite à la page 2)

Macmillan . . .

(suite de la première page)

viction que la Russie est encore prête à négocier un accord entre l'Est et l'Ouest, sur le désarmement.

M. Stassen, conseiller du président en matière de désarmement, a déclaré aux journalistes à l'aéroport national qu'il "ne fallait pas croire qu'il y aura un accord prochain".

Mais il a ajouté "que des deux côtés on sait qu'une guerre moderne serait une catastrophe pour tout le monde, et qu'il est essentiel d'en arriver à une entente".

M. Stassen a quitté Londres jeudi après avoir présenté un plan global sur une première étape de désarmement. Il croit que les entretiens de Londres ont permis des progrès, en provoquant une sorte de réaction soviétique "positive" à cette initiative occidentale.

Dernière séance, mardi ?

Les cinq membres du sous-comité se réuniront de nouveau mardi. On craint que cette 154e séance n'entraine la rupture des pourparlers.

Plusieurs milieux ont été étonnés, jeudi, du refus opposé par l'URSS au projet d'ensemble de l'Ouest.

Il semble que le délégué soviétique, M. Valerian Zorine, avait pris une décision avant même d'arriver à la réunion. Il n'a pas recouru à sa tactique habituelle de demander un délai pour consulter Moscou.

Moscou veut élargir la participation

La Pravda, journal du parti communiste soviétique, commentant la tournure des événements à la conférence, affirme que les efforts déployés depuis plusieurs années pa rle comité et le sous-comité de désarmement ont été infructueux jusqu'à date. Le travail du sous-comité équivaut actuellement à une perte de temps, ajoute le journal.

L'article éditorial de la Pravda, diffusé par Radio-Moscou, laisse entendre que l'URSS demandera la participation d'autres pays aux pourparlers de désarmement. "Exception faite de l'URSS", dit le journal, "le sous-comité est composé de pays dont les dirigeants ne sont pas intéressés au désarmement".

Ces quatre pays — les Etats-Unis, la Grande - Bretagne, la France et le Canada — jouent un rôle de premier plan dans le pacte agressif de l'Atlantique-nord. En même temps des continents entiers — l'Asie, l'Afrique et l'Amérique latine — ne sont pas représentés . . ."

Russes et Chinois n'ont pas perdu de temps pour attribuer l'échec des négociations aux Etats-Unis.

Un commentateur de Radio-Pékin a affirmé que la conférence de Londres a démontré que l'Ouest ne désire prendre aucun moyen pratique d'en arriver à une entente.

Votre foyer peut devenir un grand magasin

Eh oui ! Nous allons vous mettre en affaires — GRATIS ! Il vous suffira de montrer à vos voisins et amis nos magnifiques échantillons GRATUITS — Vendez habits, pantalons, chemises, souliers et habits de travail, etc. Ecrivez immédiatement si vous voulez réaliser de gros profits — à temps complet ou partiel. Vite ! Envoyez votre nom au département 104.

THE COOPER-JOHNSON CO.
Casier Postal 1100, Beauharnois (Québec)

Un édifice de quarante . . .

(suite de la première page)

(uellement mises en valeur en harmonie avec la Place Ville-Marie. La société Webb & Knapp du Canada Ltée n'aura pas d'option préférentielle touchant cette propriété, mais elle sera sur un pied d'égalité avec toutes les sociétés intéressées à soumettre des plans visant à son aménagement. M. Gordon a précisé que le Canadien National ne s'est pas engagé à s'en tenir strictement au plan suggéré pour l'ensemble de cette partie du terminus.

Neanmoins, le plan directeur contient des indications fort utiles pour ce qui regarde le développement de la propriété sise au sud du boulevard Dorchester. Il suggère l'aménagement suivant:

1) Un édifice à bureaux, à air climatisé, de 20 étages sur le boulevard Dorchester, entre le Château Maisonneuve et l'édifice de l'Aviation Internationale.

2) Un spacieux édifice de cinq étages pour loger les services administratifs du siège social du Canadien National, sur la rue Lagauchetière, au sud de la Gare Centrale. Au-dessous de cet édifice, mais au-dessus des rails, le plan directeur prévoit l'aménagement d'un parc de stationnement à trois paliers pour 900 voitures.

3) Un imposant édifice de trois étages au sud de la rue Lagauchetière qui réunirait sous un seul toit l'ensemble des services de transport dans le secteur du terminus: rail, avion, autobus et automobiles. La toiture pourra se prêter à l'aménagement d'un héliport avec salle d'attente et restaurant. L'étage supérieur de l'édifice comprendrait un hall de 52,000 pieds carrés bordé de boutiques et de parcs de stationnement. Au niveau inférieur, le plan prévoit une salle d'attente de 91,000 pieds carrés pour les usagers des autobus et 143,000 pieds carrés consacrés au stationnement.

L'étage inférieur suivant, d'une superficie de 234,000 pieds carrés, deviendrait un terminus d'autobus. Des rampes mobiles achemineraient automobiles et autobus hors des rues et en direction de ce centre du transport.

(4) Un trottoir mobile dans les deux sens, pouvant transporter 7,200 personnes à l'heure dans chaque direction, fonctionnerait au centre du terminus reliant toutes ses parties composantes. Cette installation viserait à faciliter le déplacement rapide et sûr des personnes qui seraient ainsi soustraites aux embarras de la circulation.

En annonçant l'approbation du plan directeur par le chemin de fer M. Gordon a déclaré: "Nous avons atteint la deuxième phase de notre entente avec la société Webb & Knapp du Canada Ltée. Ainsi nous nous rapprochons sensiblement de la réalisation d'un objectif que le Canadien National tente d'atteindre depuis trente ans.

Depuis que les premiers plans visant à l'aménagement du terminus ud Canadien National furent conçus il y a plus d'un quart de siècle, l'utilisation éventuelle des droits aériens sur toute cette superficie a fait l'objet de notre préoccupation constante" a dit M. Gordon. "Les plans de construction de la Gare Centrale en 1943 en font loi. Depuis lors, il y a eu plusieurs additions dont la plus récente est l'hôtel Reine Elizabeth qui sera inauguré le printemps prochain.

"Un autre important jalon sera l'aménagement de la Place Ville-Marie. Le plan directeur prévoit la création d'un grand centre commercial et culturel qui contribuera au développement matériel et artistique de la métropole. La réalisation de ce plan s'inspire de l'avenir et comblera les besoins du chemin de fer et d'une cité en pleine croissance".

M. Zeckendorf de son côté croit que cet aménagement constituera u nactif national en perpétuelle croissance, le point de mire du Canada et de toute l'Amérique du Nord.

"En tenant compte de l'importance de cette propriété" a ajouté M. Zeckendorf, "nous avons mis à contribution les meilleurs économistes en immeuble, planificateurs, architectes et ingénieurs qui se sont employés à étudier une ville entière — son aspect physique, sa croissance, ses problèmes de circulation, de transport, ses centres d'achats, son stationnement, ses besoins en édifices à bureaux, en transport des banlieues, gardant toujours à l'esprit son histoire et ses traditions architecturales.

"Nos efforts ont visé non seulement à procurer des établissements modernes et confortables où les gens puissent travailler avec efficacité, où ils puissent magasiner à leur goût, manger et se récréer, mais à traduire les caractéristiques de Montréal dans un ensemble dédifices qui ajouterait à son passé artistique.

"C'est pourquoi nous nous sommes employés à doter Montréal dun aménagement qui relierait ses principales artères, tout en tirant partie de ses payasages, et construire à sa périphérie des édifices qui se compareraient favorablement à ce qui y a de mieux dans les capitales du monde.

La société Webb & Knapp du Canada Ltée a consacré $360,000 à lélaboration du plan directeur. Ce plan a été conçu par I. M. Pei and Associates qui ont travaillé de concert avec les architectes du Canadien National et les services intéressés de la Ville de Montréal. MM. Henry N. Cobb et Pershing Wong en sont les architectes, tandis que M. V. de Pascinto-Ponte en a été lurbaniste.

Le Code du travail . . .

(suite de la page 3)

que la grève est interdite aux policiers, aux pompiers, aux infirmiers et infirmières des hôpitaux, aux gardiens des prisons communes et des asiles d'aliénés. Mais des recours efficaces sont prévus pour ces catégories de travailleurs pour compenser la perte du droit de grève.

Le Code du Travail ne traite pas de la grève pour indiquer que cette matière relève des provinces. Le droit de grève relève du droit criminel canadien. Mais le Code traite de ce sujet strictement en vue de poser les limites acceptables à l'exercice de ce droit.

Le Code établit également que la rétroactivité des augmentations de salaires sera fixée de la date où un syndicat a formulé ses demandes, s'il s'agit de la négociation d'une première convention collective, et de la date d'expiration de la convention précédente, s'il s'agit de remplacer cette convention par une autre.

Maximum de trois ans

La convention peut être conclue pour toute période ne dépassant pas trois ans. Mais quelle que soit la période pour laquelle la convention a été conclue les parties peuvent convenir qu'elle sera continuée à la condition qu'une partie puisse y mettre fin en aucun temps en donnant à l'autre partie un avis écrit de trente jours.

Au cas de grève, il est interdit à l'employeur de recourir à des briseurs de grève.

A la fin d'une grève, tous les grévistes doivent être repris au travail à leurs occupations respectives.

La Commission des relations de travail n'a aucune autorité pour décider de la légalité ou de l'illégalité d'une grève et elle n'a aucune juridiction pour enlever à un syndicat, par suite d'une grève, son droit de représentation et de négociations.

8.—Le Code du Travail maintient les décrets et comités paritaires, mais apporte des précisions de nature à ne plus confondre les conventions collectives et les décrets.

9.—Le Code du Travail prévoit que le gouvernement de la Province de Québec et ses ministères, de même que les commissions qui en relèvent, ne peuvent accorder de contrats de construction, de fabrication ou de fournitures qu'à des employeurs signataires de conventions collectives de travail avec des syndicats reconnus ou accrédités.

Magistrature du Travail

10.—Parmi les innovations du Code du Travail, il faut noter l'établissement des tribunaux du travail et la nomination d'une Magistrature du Travail. Ces tribunaux du travail auront juridiction sur toutes les questions de travail qui, actuellement, sont réglées par la Cour Supérieure, la Cour des Sessions de la Paix ou la Cour du Magistrat. La procédure, devant les tribunaux du travail, sera simple, rapide et peu dispendieuse. Les tribunaux du travail seront présidés par des juges, mais ces derniers auront à leurs côtés, pour les aviser, des assesseurs désignés par les associations patronales et les organisations syndicales de travailleurs.

11.—Le Code innove également en matière de formation professionnelle, d'orientation professionnelle et d'apprentissage.

Régie des prix

12.—Enfin, le Code du Travail établit une Régie des prix dont la juridiction s'étend aux producteurs primaires (à l'exception des cultivateurs), aux fabricants et aux grossistes. Il ne s'agit pas d'un organisme de contrôle des prix, ni d'un système d'arbitrage obligatoire des prix, mais d'un organisme permanent d'enquête dont le but est d'éclairer l'opinion publique en matière de prix.

N.B.—Le Code du Travail est en vente au Bureau du Président général de la C.T.C.C. à 8227 boul. St-Laurent, Montréal, où l'on obtiendra tous renseignements au sujet des prix par exemplaire ou par quantités.

Aux... QUATRE COINS du monde...

(suite de la première page)

modérés (parmi lesquels deux membres du cabinet qui, il est vrai, ont fait leur autocritique), d'ennemis avérés du peuple, l'éditorialiste écrit qu'ils ont "essayé de faire marcher l'Histoire à reculons" et que leur imposture doit éclater aux yeux de tous.

Adenauer: l'URSS détient la clé de la paix mondiale

LA HAYE. — L'hebdomadaire hollandais "Elseviers" publiait hier un article exclusif du chancelier Adenauer, dans lequel le chef du gouvernement de la République fédérale d'Allemagne occidentale examinait les chances de la paix. "Seule, écrit notamment le chancelier, l'URSS est en mesure aujourd'hui d'assurer la paix mondiale. Pour cela, il suffirait qu'elle accepte les formules de désarmement atomique proposées par les pays occidentaux et alors l'humanité pourrait se vouer à des oeuvres de paix". M. Adenauer rappelle quatre facteurs qui, selon lui, entretiennent la tension dans le monde, à cause de Moscou : 1) l'URSS maintient une armée de cinq millions d'hommes ; 2) elle croit toujours à sa mission de diffuser le système communiste dans le monde entier ; 3) elle s'efforce d'élargir sa sphère d'influence ; 4) depuis 1940, elle occupe le territoire de plusieurs Etats de l'Europe centrale et orientale. Affirmant que l'Allemagne de l'Ouest, tout en voulant protéger sa sécurité, est désireuse de coopérer à tout effort pour réduire la tension internationale, le chancelier presse les Soviets de renoncer à l'usage et à la fabrication des armes atomiques, nucléaires, des fusées et engins téléguidés.

OTAN: malgré la fusée soviétique, les pays occidentaux "garderaient l'avantage"

PARIS. — Tout en reconnaissant que l'expérimentation faite avec succès par l'URSS d'une fusée balistique intercontinentale est un événement d'importance — de la véracité duquel il n'y a pas lieu de douter — le général Lauris Norstad, commandant suprême des forces alliées en Europe, a affirmé hier que "pour le moment, l'avantage appartient et continuera d'appartenir aux membres de l'OTAN, à cause de leur supériorité dans le domaine aérien". De plus, le général américain a déclaré que les puissances occidentales progressent rapidement dans la mise au point des engins balistiques à très longue portée. Norstad considère également que "l'imprécision voulue" du communiqué soviétique sur la récente expérience autorise à conclure qu'il reste aux Soviets fort à faire avant de rendre leur fusée efficace sur le plan militaire : il faut une somme de travail énorme pour convertir un prototype en un engin sûr et efficace du point de vue militaire.

Algérie: échec au terrorisme; le FLN de la région algéroise, décapité

ALGER. — Les autorités militaires françaises ont annoncé hier matin qu'elles avaient fait échouer une campagne d'attentats à la bombe et d'incendies et qu'elles avaient réussi à décapiter les éléments FLN de la région algéroise. Au cours d'une conférence de presse, un officier supérieur a précisé que deux des trois responsables militaires et deux des trois commissaires politiques du Front de Libération Nationale pour l'Algérois sont maintenant prisonniers cependant qu'un autre commissaire politique a été abattu au cours d'un raid-éclair dans la Casbah. D'autre part, la capture d'un agent des rebelles, qui jouait le rôle de "boite postale" a permis la saisie de documents exposant tout un plan d'attentats qui devaient se produire au début de septembre, dans des endroits judicieusement choisis de la capitale et de ses environs. On a procédé à plusieurs dizaines d'arrestations et fait avorter par là le projet des rebelles qui entendaient apparemment impressionner l'ONU, dont l'Assemblée générale entrera en session, le 10 septembre.

Italie: le gouvernement rend la dépouille de Mussolini à sa veuve

ROME. — Le gouvernement de la République italienne a rendu hier la dépouille de l'ancien dictateur Benito Mussolini à sa veuve, au cimetière St.-Cassiano, à Predappio. Amené dans un camion depuis le lieu d'inhumation premier, longtemps tenu secret, le corps a été enterré, après une brève cérémonie, dans le terrain de la famille Mussolini, à Predappio, qui est le lieu de naissance de l'ancien chef d'Etat. Bien que le gouvernement n'ait pas annoncé cette décision à l'avance, une centaine de personnes étaient réunies au cimetière où Mme Mussolini a reçu la dépouille. La veuve mène une vie retirée sur l'île d'Ischia, depuis la fin de la dernière guerre. Predappio est un petit village des Apennins à 75 milles au sud-est de Bologne. Le père, la mère et le fils de Mussolini (Bruno, tué dans un accident d'avion) y sont inhumés. On se rappelle que vers la fin de la dernière guerre, Mussolini avait tenté de s'enfuir en Allemagne mais des partisans le capturèrent, ainsi que sa maitresse Clara Petacci, et les tuèrent, le 28 avril 1945, dans des conditions ignominieuses.

ONU: un nouveau mandat de cinq ans à M. "H", comme secrétaire général

NATIONS-UNIES, N.-Y. — Le Conseil de Sécurité, à sa réunion de la semaine prochaine, devra faire le choix d'un candidat à recommander à l'Assemblée Générale comme secrétaire général. On croit que par un vote unanime, les onze pays membres du Conseil recommanderont que M. Dag Hammarskjold, actuel secrétaire général, soit confirmé dans ses fonctions pour un autre terme de cinq ans. Cette recommandation, pense-t-on, recevra l'accord unanime des délégations des 81 pays, d'autant que Moscou et Washington souhaitent que M. H. reste à son poste. Suédois, M. Hammarskjold est un ancien membre du gouvernement de son pays; il a succédé à M. Trygve Lie en 1953. Le poste difficile de secrétaire général de l'ONU (et depuis l'été 1956, M. Hammarskjold en sait quelque chose) commande un traitement de $40,000 par année plus des allocations de $15,000., le tout exempt d'impôts. M. Hammarskjold est âgé de 52 ans.

La vie universitaire...

(suite de la première page)

Seulement à titre d'indications, voici les taux de certaines université des Etats-Unis.

Universités libres:

Médecine: New-York: (56-57); $1017. Harvard: (54-55); $1,000. Columbia; $900. John Hopkins; $900.

Dans toutes les facultés les frais sont d'environ $900. à Columbia.

Université d'Etat:

Washington: $165. par cours pour les résidants de l'Etat; $315 pour les étrangers.

South Dakota: $108. pour les résidants; $324 pour les étrangers. Ce pour tous les cours sauf pour la Médecine et le Droit où on demande respectivement:

pour les résidants: $320 et 160.
pour les étrangers: $960. et 480.

On peut conclure de ce tableau que les droits de scolarité de l'Université de Montréal se situent dans la moyenne de ce qui est demandé dans la province de Québec ainsi que dans la province de l'Ontario, si on fait exception de l'Université d'Ottawa, où les taux sont de beaucoup inférieurs. Ils sont, par contre, supérieurs, et parfois largement, à ceux des autres universités canadiennes.

On objectera évidemment que la plupart des autres universités, sinon toutes, sont des universités d'Etat, alors que l'Université de Montréal est une institution privée.

Il est évidemment normal qu'une université dont l'Etat assume entièrement la charge puisse offrir l'instruction à un prix nominal.

Cependant, quand on considère que dans la province de Québec, les seules universités qui existent et qui peuvent répondre à ce droit qu'a le citoyen d'un Etat moderne d'accéder à la formation intellectuelle que lui permettent ses aptitudes, ses goûts, et aussi ses efforts, sont des universités privées, on peut se demander si, les taux de scolarité ne sont pas déjà beaucoup trop élevés. Si à côté d'elles il y avait des universités d'Etat, où, quelle que soit sa condition de fortune, chacun aurait accès, le problème ne serait pas le même, et on ne pourrait faire autrement que de dire que les frais de scolarité de l'Université de Montréal sont raisonnables. Mais la situation est différente.

Un problème reste maintenant à étudier et ce n'est pas le moindre. Les taux de scolarité de l'Université de Montréal sont relativement élevés; quelles sont leur répercussion sociale et la situation financière de ceux qui ont à les supporter? C'est la dernière question qu'il reste à examiner.

(A SUIVRE)

Districts Outremont et Côte-des-Neiges

Garçons demandés pour livraison à domicile

Téléphonez à BElair 3361

et demandez le service du tirage du journal "Le Devoir"

Le monde . . .

(suite de la première page)

Tous les employés de la Canadian Celanese appuient cette décision et ils ont affirmé que si la moindre menace pesait sur la tête d'un quelconque des 118 employés de la filature, ils se mettraient en grève, et ils tiendront jusqu'au bout. Si la compagnie refuse d'appliquer la loi et si le gouvernement refuse de la faire respecter, ce sont ces deux complices, et eux seuls, qui seront responsables d'une situation qui pourrait devenir un nouveau Murdochville.

Voici d'ailleurs le communiqué de la Fédération des Travailleurs du Québec en marge de cette affaire:

"L'attitude scandaleuse du gouvernement va une fois de plus être la cause d'une situation particulièrement grave.

Cent dix-huit employés du département de la filature de la Canadian Celanese à Drummondville sont actuellement victimes d'une contre-grève et près de 2,000 employés sont prêts à sortir pour les supporter.

"Cette situation risque de devenir très grave et une fois de plus c'est l'injustifiable attitude du Ministère du Travail et du Gouvernement provincial qui en sera la cause. En effet la dispute est survenue parce que les ouvriers refusent de respecter un accord signé entre l'union de compagnie et la Canadian Celanese au sujet ed la répartition des tâches. Les ouvriers qui ont voté la dissolution du syndicat de boutique au début du mois de juillet refusent de continuer à le reconnaitre. Or la requête en dissolution est à Québec depuis le 9 juillet et depuis le gouvernement qui est censé par l'intermédiaire du Secrétaire de la province prononcer la dissolution n'a absolument rien fait. Aucune enquête n'a été tenue ni même commencée. Le gouvernement de la province continue selon la tradition: il se moque des travailleurs. C'est pourquoi la Fédération des Travailleurs du Québec vient d'envoyer à Québec un télégramme demandant expressément qu'en vertu du sérieux de la situation, le gouvernement prenne une décision le plus rapidement possible sur la requête en dissolution présentée par les memrbes du syndicat de boutique de la Canadian Celanese. Ceci rentre d'ailleurs dans le cadre de la campagne entreprise par la Fédération pour défendre la liberté syndicale dans la province de Québec. Il s'agit à Drummondville d'ouvriers qui ont nettement indiqué leur choix d'appartenir à l'union des Ouvriers du Textile et à qui le gouvernement et la compagnie veulent imposer un syndicat de boutique, syndicat dont la compagnie se sert pour imposer des tâches inhumaines à ses ouvriers.

"Comme nous l'avons indiqué dimanche dernier au cours des manifestations tenues à Sorel et à Drummondville, la bataille de la Canadian Celanese n'est pas seulement la bataille des ouvriers de Drummondville ou la lutte de l'Union des Ouvriers du Textile. C'est le mouvement ouvrier tout entier qui à Drummondville comme n'importe où ailleurs ou le droit d'association est menacé va lancer toutes ses forces dans la bataille afin de faire triompher la justice, malgré la honteuse coalition qui existe entre employeurs et gouvernement".

Les personnes qui prennent leurs repas dans les restaurants ne devraient fréquenter que des endroits très propres. Il faut signaler tout signe de vermine, toute malpropreté des ustensiles de table ou de porcelaine, tous signes de négligence dans les salles de toilette, au Service de santé local, qui fera nettoyer les lieux.

Des délégués . . .

(Suite de la page 21)

de ces 15 pays était représenté par des délégués dûment inscrits au nombre de 181, soit 125 hommes et 56 dames.

Il n'est donc pas étonnant que, dans ces conditions, la revue des Jésuites américains, AMERICA, ait écrit en éditorial, dans sa livraison du 3 août, page 455: "Lorsque pour la première fois, dans l'hémisphère occidental, l'Union internationale des Associations Patronales Catholiques tiendra son congrès annuel, à Montréal, en septembre prochain, elle écrira une nouvelle page d'histoire." Et la revue conclut en formulant l'espoir qu'une délégation américaine se formera pour participer à ce congrès. Elle est déjà formée et les inscriptions sont d'ores et déjà reçues au secrétariat de l'A.P.I., qui sert de secrétariat général pour l'organisation du congrès.

Documents . . .

(Suite de la page 5)

lers ont compris que la misère ne sied pas aux monarchies et que les jeunes nations n'ont pas besoin de jeûner pour se sentir libres. Ils ont aussi compris que le reniement de l'oeuvre française au Maroc ce serait entre autres l'oubli de son apport le plus positif: l'unification du pays, cette unification dont le souverain se sait aujourd'hui le symbole et l'irremplaçable garant.

Ne disons pas, trop simplement, que le sultan du Maroc est francophile, si nombreuses et si fidèles que soient ses amitiés françaises, si constant que soit son souci de s'entourer de Français. Disons avec plus de raison qu'en tant que chef de la famille alaouite, que souverain, que patriote marocain et qu'homme politique réaliste, il s'efforce de maintenir au Maroc une active présence française et de préserver entre Rabat et Paris des liens plus permanents peut-être que ceux de l'amitié. Il est probablement l'un des rares hommes aux yeux desquels le mot "interdépendance" n'est pas tout à fait vide de sens. Qu'il s'agisse de la vie quotidienne ou de solutions possibles du problème algérien, il semble souhaiter que ce mot prenne vie.

Poursuivre l'oeuvre de Lyautey

Des perches de toute évidence, nous sont tendues. Une méthode, une formule ont disparu, qui n'étaient certes pas sans grandeur et qui ont apporté une plus-value immense au vieil empire du Couchant. Une formule, un régime nouveaux sont en formation. Il apparait déja et il se confirmera qu'il est beaucoup plus difficile de conseiller que de travailler de ses propres mains. Mais il n'est peut-être pas interdit de penser que la réussite de l'entreprise, ou son échec, dépendent encore de nous. Nous ne nageons plus nous-mêmes, nous tenons le menton du nageur. Et l'on sait que celui qui se noie a tendance à entraîner vers le fond le sauveteur impuissant.

Il nous est possible de saborder l'oeuvre de Lyautey ou d'en préserver partiellement l'heritage aux mains désormais de successeurs qu'il avait prévus. En définitive, il dépend de nous que Lyautey ait poursuivi au Maroc une intreprise vaine ou durable.

(France Outre-mer)

(1) Esprit, juin 1957.

Absence de Mlle Bernier

La rédactrice de la page féminine du Devoir, Mlle Germaine Bernier, ayant été obligée de faire un séjour à l'hôpital de façon imprévue au cours de ses vacances se voit dans l'obligation de retarder son retour au travail.

Prière d'adresser les communiqués au chef des nouvelles.

Hommage au BICE

Doctorats à M. Delgrange et à l'abbé Courtois

A l'occasion du sixième congrès du Bureau International Catholique de l'Enfance, qui débutera lundi le 2 septembre à Montréal, pour se terminer à Trois-Rivières le 8 septembre, les Universités de Montréal et de Québec rendront hommage à deux membres fondateurs du B.I.C.E.

A la séance solennelle d'ouverture, lundi soir, sous la présidence de Son Eminence le cardinal Paul-Emile Léger, l'Université de Montréal décernera à M. l'abbé Gaston Courtois, aumônier général du B.I.C.E., un doctorat d'honneur. M. l'abbé Courtois s'est toujours occupé d'oeuvres, d'organisations et de publications catholiques. Dès l'âge de 15 ans, il fonda le premier groupe international de lycéens catholiques. Après s'être brillamment illustré sur les champs de batailles, et ses études théologiques terminées, il participe et anime toute une série d'oeuvres. Son action dépasse bientôt les frontières de son pays. En 1929, il lance le journal "Coeurs Vaillants", illustré pour enfants qui est aujourd'hui traduit en plusieurs langues et atteint des millions d'exemplaires. En 1947, il réunit une équipe internationale, à Paris et fonde le B.I.C.E., organisme technique groupant des organisations de type très divers, mais, qui, toutes s'intéressent au problème de l'Enfance. Les autres fondations de l'abbé Courtois ne se comptent plus et la liste de ses écrits occuperait plusieurs pages.

De son côté, l'Université Laval, de Québec, décernera elle aussi, un doctorat à M. Raoul Delgrange, premier et actuel président du B.I.C.E., professeur à l'Ecole Normale Commerciale Supérieure pour la préparation des professeurs de sciences commerciales. M. Delgrange est, depuis trente ans président de la Fédération Nationale des patronages de Belgique. En 1955, il a été élu à l'unanimité à la présidence générale des assemblées des organisations internationales catholiques (Conférence des O.I.C., à la session de Rio de Janeiro). Il a écrit plusieurs ouvrages et articles, et prononcé d'innombrables conférences et discours, en Belgique et à l'étranger. La cérémonie à l'Université Laval aura lieu, le samedi 7 septembre, alors que les congressistes seront les hôtes de la vieille capitale.

Petites annonces du "Devoir"

A VENDRE OU ECHANGER

Suis ouvert à toutes sortes d'échanges, propriétés ou commerces, achats ou prêts. Case Postale 114, Station T., Montréal. 3-9-57

BUREAUX A LOUER

A côté des Palais de Justice : 2 suites et bureau simple, 44 est Notre-Dame, Ch. 7, UN. 1-5195. 3-9-57

CHAMBRE A LOUER

Salon double pour étudiants

Confortable salon double situé près du parc Lafontaine. Conviendrait bien à deux étudiants. 4248 Boyer. — Tél.: LA. 3-4132. J.N.O.

CELIBATAIRES

HONNETES célibataires, veufs, veuves désirant rencontrer bon parti peuvent se joindre à l'Agence Marie-Joseph. Beaucoup de succès. Plusieurs mariages heureux grâce à l'Agence. Pour informations, tél.: LA. 4-4752 4-9-57

COMPTABLE

Pour compagnie d'assurance-vie Service de réassurance Jeune homme de 20 à 30 ans ayant diplôme universitaire ou académique. Position d'avenir pour jeune homme qualifié. Avantages : fonds de pension assurance groupe et hospitalisation. Ecrire Casier postal No 1504 Place d'Armes.

EDUCATION

APPRENEZ L'ANGLAIS

ou n'importe quelle autre langue, facilement, rapidement, par la méthode de cours sur disques Linguaphone. Seulement 20 minutes par jour dans l'intimité de votre foyer. Les résultats vous étonneront. Méthode de renommée mondiale utilisée par les collèges, les gouvernements et par plus d'un million d'étudiants. Ecrivez ou téléphonez pour prospectus et détails d'essai gratuit. Institut Linguaphone, Dépt. D, 901 Bleury, Montréal. Tél.: UN. 1-2856. 4-9-57

EMPLOI DEMANDE

Dactylo bilingue vive et précise désire travail à domicile. CR. 9-0366. 3-9-57

MAISON A VENDRE

A N.-D.-G. duplex coin Girouard et Sherbrooke. Magnifique pour professionnel. Sous-sol fini. Détails par le propriétaire seulement. HU. 1-3691. 3-9-57

POELE A VENDRE

Poêle électrique 220, marque Frigidaire, 40 pouces, 4 ronds, fourneau, réchaud, très propre, parfaite condition. $125.00. Tél. soir: RA. 8-6017. J.N.O.

PEINTURE - DECORATION INTERIEURE

A votre bonne attention, peinturage général soigné. Réparations, rénovations. LA. 1-8851. 3-9-57

TRANSPORT-CAMIONNAGE

ROUSSILLE Transport. Déménagement ville, campagne et longue distance. Spécialité: pianos, poeles, réfrigérateurs. DU. 7-3766 J.N.O. 7-3569. Montréal.

VENDEUSES DEMANDEES

$100 par mois pour porter de jolies robes qui vous seront données en primes. Vous n'avez qu'à montrer à vos amies les robes de North American Fashion Frocks. Pas de sollicitation, de dépôt ou d'expérience nécessaire. North American Fashion Frocks, Ltée, 3475 boulevard Industriel, dept. [illegible] Montréal. 3-9-57

TARIF

Annonces classées
"Le Devoir" - BElair 3361
434 Notre-Dame est

(Commandes prises jusqu'à 4h. la veille de la publication).

ANNONCES ORDINAIRES — Tarif minimum de 60c pour 4 lignes (20 mots).

Compter 5 mots à la ligne. Une partie de ligne compte pour une ligne entière. Les abréviations, initiales comptent pour un mot; les mots composés pour autant de mots. Chaque nombre pour un mot. Pour les réponses devant être expédiées par la poste, ajouter 10c.

GROS CARACTERES — Une ligne en caractère gothique 12 points (20 lettres ou espaces) équivaut à 2 lignes.

Naissances, services, services anniversaires, grand-messes, remerciements pour condoléances, etc., 3 cents le mot; minimum $1.00.

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

Horace Labrecque et Fils Ltée
Courtiers d'assurances
Nous invitons les communautés religieuses à se prévaloir de nos services particuliers.
1411, rue Crescent
Victor 9-2371

BREVETS D'INVENTION

Le Manuel de l'Inventeur et formule de preuve d'invention 25c écrivez à ALBERT FOURNIER PROCUREUR de BREVETS d'INVENTION 934 Ste CATHERINE Est MONTREAL

Brevets d'Invention . Marion & Marion
MARQUES DE COMMERCE
DESSINS DE FABRIQUE
en tous pays
Raymond-A. Robic et Alfred Bastien
1510, rue Drummond, MONTREAL

DACTYLOGRAPHES

"Tout pour le bureau"
Dactylographes, machines à additionner, à écrire les chèques, filières, pupitres, armoires, chaises, etc.
Canada Dactylographe Inc.
44 o., rue St-Jacques, Montréal
Tél.: BE. 3491 R.-T. Armand

ESTIMATEUR

WILFRID FLEURY
ESTIMATEUR - APPRAISEUR
Propriétés urbaines et rurales
Expropriations et commerces
57 rue St-Jacques
PL. 8456 Rés.: OR. 4-6484

MEDECINS

Dr Maxime Brisebois
Electricité médicale - Rayons X
L.G.M.C. F.R.C.Sc.
De la Faculté de Médecine de Paris. Maladies génito-urinaires, endocriniennes, urinaires, digestives, circulatoires.
Bureau tous les jours de 10 h. à midi, 2 à 6, 7 à 8 h., excepté samedi de 10 h. à midi et de 2 à 4 h.
LA. 3-5252 816 Sherbrooke est

Dr. C. Melillo
gradué d'Europe
Maladies genito-urinaires, peau, sang, glandes. Désordres sexuels, nerveux, impotence, complexe d'infériorité, anxiété, dépression, bégaiement, alcoolisme, ulcères, spasmes, circoncision, rhumatisme, obésité
151 ouest Sherbrooke - VI 5-0356

Allez-vous aux
ILES BRITANNIQUES ?
Pourquoi risquer de perdre votre argent? : : :
Procurez-vous des
CHÈQUES de VOYAGEURS de l'AMERICAN EXPRESS
En vente dans toutes les banques et aux guichets des gares CNR

CITE DE LACHINE
SOUMISSIONS
AUTOMOBILES - CAMIONS TRACTEURS

On recevra à l'Hôtel de Ville des soumissions pour la fourniture d'automobiles, de camions et de tracteurs.

Les soumissions cachetées, adressées au Directeur des Finances et endossées : "Soumissions automobiles, camions et tracteurs" seront reçues au bureau du soussigné, à l'Hôtel de Ville, 1800 Boulevard St-Joseph, Lachine, jusqu'à lundi le 9 septembre 1957, à cinq heures de l'après-midi.

Les soumissions reçues seront considérées par le Conseil, lors d'une assemblée qui aura lieu le 9 septembre 1957, à huit heures du soir.

Les formules de soumissions et tous les renseignements dont on pourra avoir besoin seront fournis par Monsieur René Laberge, Directeur des Finances de la Cité, 1800 boulevard St-Joseph, Lachine.

La Cité de Lachine ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

RENE LABERGE,
Directeur des Finances de la Cité de Lachine.

Hôtel de Ville,
Lachine, le 28 août 1957.

ASSURANCES

Compagnie d'Assurance sur la Vie
La Sauvegarde
MONTREAL

Le meilleur dictionnaire au monde...
LE NOUVEAU
Petit LAROUSSE Illustré $6.95
chez tous les libraires

LE DEVOIR
LE DEVOIR, MONTREAL, SAMEDI 31 AOUT 1957

Pour les plus jeunes...
LE LAROUSSE DES DEBUTANTS $2.00
chez tous les libraires

EDITE AUX PRESSES DES SYNDICATS CATHOLIQUES

Le Code du travail de M. Picard suggère plusieurs innovation

M. Gérard Picard vient de publier son Code du travail, attendu depuis plusieurs semaines dans les milieux syndicaux. Le président de la Confédération des travailleurs catholiques du Canada réalise par là un rêve qu'il caressait depuis longtemps.

Le volume compte 649 articles dont les textes anglais et français tiennent dans 250 pages. Le code abroge purement et simplement toutes les lois et tous les règlements existants, ainsi que des organismes gouvernementaux, et, après un tabula rasa complet, refait avec unité un système juridique devant régir le travail organisé dans la province de Québec.

L'introduction de dix pages est consacrée à l'histoire de la législation ouvrière à l'étranger, au Canada et dans la province de Québec.

M. Picard a rédigé lui-même un texte soulignant les innovations résultant de son projet de code.

1.—Le Code du Travail érige la législation du travail en un système juridique particulier et remplace les lois éparses et fragmentaires édictées depuis environ un demi-siècle.

2.—Le Code du Travail permet de résoudre plus rapidement et plus efficacement, grâce à des techniques plus appropriées, les problèmes qui découlent des relations entre employeurs et travailleurs.

3.—Le Code du Travail prévoit qu'il doit y avoir consultation officielle des associations patronales et des organisations syndicales de travailleurs avant la formation de tout organisme consultatif, administratif ou semi-judiciaire relevant de la juridiction du Ministre du Travail. Voici quelques cas concrets d'application. Actuellement tous les membres de la Commission de relations ouvrières, de la Commission du salaire minimum et de la Commission des Accidents du Travail sont nommés par le gouvernement et deviennent, à compter de leur nomination, des fonctionnaires du service civil. Avec l'application du Code du Travail, les présidents des commissions seraient nommés par le gouvernement, mais les membres ne seraient nommés qu'après consultation officielle des associations patronales et des organisations syndicales de travailleurs. De plus, les membres seraient, en nombre égal, des représentants patronaux et des représentants syndicaux et ils ne deviendraient pas des fonctionnaires du service civil. Ainsi, il y aurait consultation officielle, représentation officielle et participation à l'élaboration ou à l'application, selon le cas, de la législation du travail. Les divers organismes seraient donc des organismes tripartites avec représentation du gouvernement, des associations patronales et des organisations syndicales de travailleurs comme la méthode en a été suggérée depuis 1919 par le Traité de Versailles.

Le droit d'association

4.—Le Code du Travail vise à protéger efficacement l'exercice du droit d'association des travailleurs et interdit, par des mesures efficaces, les "unions de compagnies", les "syndicats de boutiques". Le Code protège les travailleurs contre les congédiements et les suspensions pour activités syndicales. Des mesures sévères et rapides d'application seraient appliquées contre les employeurs qui se rendraient coupables de représailles contre des travailleurs syndiqués en plus d'être obligés de les réinstaller dans leurs fonctions.

5.—Le Code du Travail, entre autres innovations, accorde aux fonctionnaires provinciaux, aux instituteurs et institutrices, aux contremaîtres, aux professionnels salariés, les mêmes droits d'association et de négociations collectives qu'aux autres travailleurs.

6.—Le Code reconnaît et légalise toutes les mesures de sécurité syndicale et fournit des notes explicatives sur les diverses formes connues de sécurité syndicale.

Négociations collectives

7.—Le Code du Travail, après avoir protégé efficacement les activités syndicales, établit un nouveau régime de négociations collectives.

Dans ce nouveau régime, le Code fixe d'abord la définition de la convention collective. Voici les deux articles qui contiennent cette définition:

"La convention collective de travail est une entente écrite relative aux salaires, aux conditions de travail et d'emploi, intervenue entre, d'une part, un employeur, et d'autre part, une organisation syndicale de travailleurs. La convention collective peut également être conclue entre, d'une part, plusieurs employeurs, une ou plusieurs organisations d'employeurs, et d'autre part, une ou plusieurs organisations syndicales de travailleurs.

"La convention peut régir les systèmes de rendement, les pensions de retraite, les plans d'assurances, les prestations supplémentaires aux prestations d'assurance-chômage, et régir toutes autres mesures de sécurité sociale et de bien-être sur lesquelles les parties tombent d'accord."

Que se passera-t-il lorsque, dans une entreprise, un syndicat a obtenu l'adhésion de la majorité absolue des travailleurs? Le syndicat n'a qu'à se présenter au bureau de l'employeur, lui donner la preuve qu'il est majoritaire, et l'employeur est tenu de le reconnaître. Il n'est plus question, comme règle générale, du certificat de reconnaissance syndicale. Le syndicat peut également exiger, dès ce moment, la retenue des cotisations syndicales en produisant les autorisations individuelles de ses membres, et l'employeur doit faire cette retenue sur la paye gratuitement. Les parties peuvent s'entendre à l'amiable sur les fonctions à inclure et à exclure de l'unité de négociations et cette entente est valide. Les parties n'iront devant la Commission des relations de travail que s'il y a doute sur la majorité ou si elles ne peuvent s'entendre sur les fonctions à inclure ou à exclure de l'unité de négociations.

Qu'un syndicat soit directement reconnu par l'employeur ou qu'il soit accrédité par la Commission des Relations de Travail, l'un et l'autre cas sont sur un pied d'égalité.

Sécurité syndicale

Il découle de ce qui précède qu'un syndicat majoritaire peut exiger la retenue des cotisations syndicales avant de commencer les négociations et il peut, lors des négociations, préciser quelle est la formule de sécurité syndicale qu'il a l'intention de discuter. Aucune mesure de sécurité syndicale n'est interdite.

Le Code fixe une période de deux mois pour les négociations directes, après quoi le syndicat peut recourir à la grève. Il peut aussi, s'il le désire, recourir à la conciliation ou à l'arbitrage, mais ces deux procédures deviennent des procédures volontaires.

Dans les quinze jours de la date où il a été reconnu directement ou accrédité par la Commission des relations de travail, le syndicat doit soumettre par écrit à l'employeur son projet de convention collective ou ses demandes. Dans les quinze jours suivants l'employeur doit soumettre ses contre-propositions par écrit. Les parties se rencontrent à leur convenance, mais si après deux mois de négociations, à compter de la date où le syndicat a soumis ses demandes, il n'y a pas entente, les travailleurs peuvent recourir à la grève.

L'employeur doit fournir au syndicat majoritaire les noms, occupations et salaires de tous les travailleurs de l'unité de négociations.

Cas d'interdiction de grève

Le Code du Travail n'interdit la grève que dans les quelques rares cas où des vies humaines pourraient être en danger, c'est-à-dire

(suite à la page 2)

NECESSITE D'UNE DOCTRINE DE L'ENFANCE

"La famille contemporaine éclate . . . le monde entier déferle sur elle . . ."

Environ 250 délégués étrangers étaient déjà arrivés à Montréal hier soir afin de participer au 6e congrès du Bureau International Catholique de l'Enfance, qui s'ouvrira lundi soir, à l'Université de Montréal. On en attend près de deux cents autres qui se joindront à environ six cents participants canadiens. Les congressistes viennent de quelque trente-cinq pays et notamment de France, d'Italie, d'Espagne, du Portugal, de Belgique, de Suisse, d'Allemagne, d'Irlande, des Etats-Unis. On remarque parmi eux une foule de personnalités de premier plan: juristes, éducateurs de tous milieux, journalistes, universitaires, dirigeants de mouvements de jeunesse, de groupes d'Action Catholique, etc....

Hier, au cours d'une conférence de presse, M. René Finkelstein, directeur de l'Union des Oeuvres Catholiques de France et secrétaire général du B.I.C.E., a rappelé que celui-ci entend considérer l'enfant sous tous ses aspects.

"Le problème de l'enfance est un tout: on ne saurait le fragmenter sans nuire à l'enfant, du moins dans une perspective spiritualiste, chrétienne de la vie. Ceux-là qui tiennent que la santé de l'enfant, ou la législation relative à l'enfance, ou les loisirs, etc... sont affaire de spécialistes et n'ont rien à voir avec la foi, ont peut-être raison dans leur conception à eux, conception matérialiste. Pour nous catholiques, nous savons qu'on ne "compartimentalise" pas plus l'enfant que l'homme en général. L'Eglise assume le destin de l'homme tout entier. Et un organisme comme le nôtre doit, dans une perspective catholique, se préoccuper de tout le problème de l'enfant".

Dans une autre partie de ses remarques, M. Finkelstein rappelle que le problème "enfance" a acquis aujourd'hui une dimension toute nouvelle, parce que la famille a "éclaté". Jadis, l'enfant recevait tout de sa famille, y compris, jusqu'à récemment, l'instruction. Aujourd'hui, la famille ne vit plus en circuit fermé: les enfants prennent de plus en plus de choses à l'extérieur, la mère, souvent, travaille et lors même qu'on entendrait maintenir un certain isolement, c'est le monde extérieur qui vient vers la famille, qui l'envahit: téléphone, journaux, TSF, télévision, etc.... "La famille éclate et est envahie, le monde déferle sur la famille".

Cela d'une part et la transformation à un rythme trépidant des conditions d'existence, les possibilités inédites mais aussi les dangers nouveaux exigent qu'à l'empirisme traditionnel succède une véritable doctrine de l'enfant. Peu à peu, les travaux et les recherches des grandes commissions du B.I.C.E. élaborent cette doctrine. Et M. Finkelstein signale que plusieurs gouvernements (France, Espagne, Belgique, Italie, etc....) se sont déjà inspirés des travaux du B.I.C.E. dans la promulgation de législations relatives soit à la presse pour enfants, soit à la protection juridique de l'enfance, etc.... C'est d'ailleurs au B.I.C.E. que l'UNESCO confiait, voici 3 ans, la conduite d'une vaste enquête sur la formation des éducateurs, enquête dont plusieurs gouvernements devaient retenir les conclusions.

C'est assez dire l'influence croissante de cet important organisme catholique sur le plan international. Et le congrès qui s'ouvre lundi dans notre ville devrait marquer une nouvelle étape fructueuse dans la vie du B.I.C.E.

J. M. L.

LE VIN
qui chante
et qui enchante
Nouvelle référence No 542G

LE VIN DES MARIAGES HEUREUX ET DES CELEBRATIONS JOYEUSES

CROISIERES D'HIVER AUX ANTILLES

17 janvier —	SS. OSLOFJORD	— 17 jours	$425.
22 janvier —	SS. HOMERIC	— 15 jours	450.
31 janvier —	SS. EMP. OF ENGLAND	— 19 jours	475.
8 février —	SS. HOMERIC	— 19 jours	560.
11 février —	SS. MAURETANIA	— 18 jours	525.
21 février —	SS. EMP. OF ENGLAND	— 18 jours	525.

Réservez maintenant et obtenez les places de votre choix

VOYAGES HONE
1460, AVENUE UNION, MONTREAL 2 VI. 5-8221

Faits divers

Des automobilistes irresponsables !

"J'ai un devoir à remplir et si certains automobilistes continuent à violer ainsi la loi, je les enverrai en prison".

C'est ce que déclarait le juge en chef Roland Paquette, de la Cour municipale, dans un sévère avertissement aux automobilistes qu'il qualifie d'irresponsables.

"C'est la première fois depuis que je suis sur le banc, a dit le juge, que nous avons tant de cas d'automobilistes irresponsables. Dans la plupart des cas, il s'agit d'automobilistes ivres et j'hésite à avoir recours à la prison parce qu'il s'agit de jeunes gens qui n'ont pas de dossier criminel, mais si la chose se continue, je n'aurai plus aucun choix".

Le juge Paquette faisait cette déclaration en marge de quatre condamnations qu'il a portées contre des automobilistes, Roger Bélanger, 19 ans, 3803, rue Ste-Catherine est, Albert Savard, 29 ans, de St-Léonard-de-Port-Maurice, Osias Cloutier, 20 ans, 5744 rue Delorimier, et J.-Paul Champagne, 25 ans, de Terrebonne.

Les amendes variaient de $100 à $200, avec suspension temporaire du permis de conduire.

La tragédie d'Issoudun: toujours obscure

Québec. — L'examen sommaire de la majorité des débris du DC-4 qui s'est abattu non loin d'Issoudun, à 30 milles au sud-ouest de Québec, le 11 août, n'aurait amené la découverte d'aucun indice permettant de fixer la cause de l'accident, a-t-on appris de source bien informée.

Tout porte cependant à exonérer du blâme la structure même de l'appareil.

L'enquête, au deuxième stade, portera sur la reconstitution de l'avion à l'aide des débris recueillis. Ce travail doit commencer la semaine prochaine: M. Fournier s'est déclaré incapable de prévoir le temps qu'on lui consacrera, mais les conclusions auxquelles les investigateurs en seront arrivés seront exposées lors d'une enquête publique que le ministère instituera ultérieurement, à Québec.

Dans l'intervalle, l'enquête du coroner s'ouvrira le 5 septembre au quartier général de la Sûreté provinciale à Québec.

Ventes de drogues sans prescription

LONDON, Ont. — Le Docteur C. A. Morrell, du ministère fédéral de la Santé, a dit que 127 pharmacies seront accusées de violation de la loi sur les aliments et les drogues pour avoir vendu des barbituriques et des sédatifs sans ordonnances du médecin.

Le Dr Morrell a toutefois ajouté devant l'Association canadienne des chefs de police qu'il n'y a pas de preuve que les magasins en question ont fait le trafic des drogues.

Le Dr Morrell dit avoir entendu des rumeurs au sujet du problème des barbituriques au Canada, mais il est très difficile de connaître la situation véritable. Le ministère s'efforce d'obtenir des informations afin de déterminer s'il y a un problème ou non. La police peut aider en fournissant des preuves, dit-il.

"Les rumeurs n'aident pas le ministère", a ajouté le Dr Morrell.

Québec n'est pas justifié de garder les trésors polonais

MONTREAL. — Un journaliste polonais, M. Jacek Wozniakowski, a exprimé l'opinion, jeudi, que le gouvernement de la province de Québec n'est nullement justifié de refuser de remettre à la Pologne ses trésors nationaux.

M. Wozniakowski, rédacteur en chef adjoint du journal Tygodnik Powszechny, a affirmé que les peintures, les tapisseries et les autres objets entreposés à Québec appartiennent au peuple polonais et qu'il est malheureux que les Polonais ne puissent les voir.

Des faux billets en circulation à Montréal

MONTREAL (PC) — La Gendarmerie royale a averti les Montréalais qu'une bande de six hommes qui a passé du faux argent américain dans l'Etat de New-York pourrait bien venir à Montréal durant le congé de la Fête du Travail.

Le surintendant Edward Brakefield-Moore, de la division des enquêtes criminelles de la sûreté fédérale, a dit:

"Nous avons été avisés par les autorités policières de l'Etat de New-York qu'une bande de six passeurs de fausse monnaie a opéré à Syracuse et Albany et se dirigeait probablement vers Montréal."

La bande s'est peut-être déjà installée ici. Un billet américain contrefait de $20 a été accepté jeudi dans un cinéma.

Toujours rien de plus que les faits...

Les frais.... Voilà le montant que durent payer une douzaine de restaurateurs de Montréal trouvés coupables d'avoir tenu des maisons de jeu.

Les frais... C'est tout ce qu'a pu imposer le juge T.-A. Fontaine, puisque la loi ne prévoit pas d'amende dans ces cas.

$25.00.... Voilà l'amende que durent débourser deux autres propriétaires de restaurants qui tenaient en opération des machines à boules et des gobe-sous.

$25.00... Toutefois, on rapporte officiellement que ces appareils ont été transportés aux quartiers généraux de la Sûreté provinciale et ils seront *incessamment* détruits.

Deux "farces": amendes de $7. et $200.

Le juge René-T. Hébert a imposé une amende de $7. et les frais, ou trois jours de prison à Raoul Normand, 280 boul. Dubuc, à ville Jacques-Cartier pour avoir tenté de corrompre deux policiers qui le mettaient en état d'arrestation.

L'amende imposée à Normand représente la même somme que celui-ci avait offert aux deux agents.

Devant le même juge, Sam Kerr, domicilié au no 30 de la rue Duluth ouest, dut déposer un cautionnement de $200 avec promesse de garder la paix pendant un an, ou s'il le préfère, devra passer six mois à l'ombre pour avoir poussé un peu trop loin la farce.

Le 15 août dernier, Kerr était à prendre une bière dans un café du bas de la ville lorsque trois individus l'ont mis au défi d'appeler un M. Sam Bland et de lui annoncer qu'il "sera battu le soir même". M. Bland, inquiet, téléphona à la police qui arriva sur les lieux à temps pour voir Kerr en "conversation animée" avec M. Bland.

Kerr cria à la farce, mais le juge la trouva poussée trop loin.

Un curé de Drummondville s'en prend aux "grèves tapageuses

DRUMMONDVILLE, Qué. (PC) — Si le prêtre doit s'abstenir de faire de la politique, il peut accueillir avec une attention égale toutes les opinions honnêtes qui ne contiennent aucun élément subversif, a déclaré jeudi soir l'abbé Frédéric Tétreault, curé de la paroisse de l'Immaculée-Conception, à Drummondville.

S'adressant aux membres du Club Richelieu de l'endroit, l'abbé Tétreault, en soulignant les divers aspects de l'apostolat du prêtre, s'est arrêté au rôle social qu'il lui convient de jouer.

"Ce ne sont pas les contrats collectifs, a-t-il déclaré, ni les salaires annuels garantis ni la hausse exagérée des salaires... encore moins les grèves tapageuses qui amèneront l'entente nécessaire entre patrons et ouvriers, mais bien la pratique de la charité chrétienne. Voilà ce qu'enseigne le prêtre qui comprend son rôle social.

Un rôle spirituel

"... Nous n'habitons pas des tours d'ivoire et il y a beau temps que nous y sommes, dans la rue, mais pas pour des fins de propagande," a-t-il ajouté, faisant allusion aux discours prononcés dimanche, à l'occasion des ralliements syndicaux de Drummondville et de Sorel, où les succursales du Syndicat des ouvriers du textile d'Amérique réclament d'être reconnues comme les agents négociateurs des quelque 2,000 employés des filatures de la Canadian Celanese Company.

M. Roger Provost, président de la Fédération des Travailleurs du Québec, ainsi que d'autres représentants ouvriers, avaient pris la parole, invitant les membres du clergé ainsi que les éducateurs à "sortir de leur tour d'ivoire" et à "descendre dans la rue".

Le prêtre est dans la rue, a précisé l'abbé Tétreault, "pour apporter aux souffrances humaines les consolations de la foi..."

Même paroisse

La filature de la Canadian Celanese, à Drummondville, compte environ 1,400 employés qui presque tous sont domiciliés dans la paroisse de l'Immaculée-Conception.

A la succursale syndicale de Drummondville qui, comme celle de Sorel, demande la reconnaissance, la Commission des relations ouvrières du Québec a exposé qu'elle est dans l'incapacité de la lui accorder, les ouvriers étant représentés jusqu'en 1959 par une association indépendante d'employés.

Le Syndicat des ouvriers du textile d'Amérique soutient, de son côté, que la convention de travail conclue avec cette association expirait en mai dernier et que la Canadian Celanese s'est empressée d'en conclure hâtivement une nouvelle avant que la Commission ne se soit prononcée.

Edward Callahan, identifié par un témoin

L'un des témoins entendus en raison des procédures d'extradition prises contre Edward Callahan a affirmé hier, dans sa déposition, qu'il avait vu ce dernier frapper le Dr Ruben Lévesque, conseiller municipal de Montréal, à l'aide d'une lourde barre de fer.

La déposition n'était d'ailleurs que l'une des six que le juge Irenée Lagarde a recueillies dans la journée, dans le cours des procédures visant à extrader Callahan des Etats-Unis pour qu'il réponde en territoire canadien à une accusation de tentative de meurtre.

Un autre témoin, le sergent Marc Brodeur, de la Sûreté municipale, a révélé qu'une autre personne avait noté le numéro d'enregistrement de l'une des voitures dans lesquelles les trois assaillants du Dr Lévesque avaient fui, et que le propriétaire de l'auto n'est nul autre que Callahan.

On sait que le Dr Lévesque, qui avait rempli le rôle d'officier rapporteur dans la circonscription de Montréal-Laurier à l'occasion de la consultation nationale du 11 juin, avait été férocement battu, par trois individus, le 28 du même mois, comme il sortait du domicile d'un patient.

Le Dr Lévesque attribue l'assaut dont il a été victime au fait qu'il avait rapporté des irrégularités commises dans sa circonscription, le jour du scrutin.

De son côté, Callahan, appréhendé à Albany, N.-Y., le 11 juillet, avait annoncé qu'il s'opposerait à l'extradition sous l'accusation de voies de fait graves portée en premier lieu sur lui à Montréal.

C'est par la suite que l'on a logé une accusation de tentative de meurtre contre lui, l'autre n'étant pas motif à extradition.

POUR REMEDIER AU MARASME FINANCIER

Un appel des municipalités aux gouvernements supérieurs

Manoir Richelieu, Pointe-au-Pic, 31 — (de notre envoyé spécial) — Le maire de Chicoutimi, M. Rosaire Gauthier a suggéré hier, devant les délégués au 36ème congrès annuel de l'Union des Municipalités de la province, réunis ici, qu'il y aurait lieu pour les municipalités de se diriger vers les gouvernements supérieurs pour obtenir une part des impôts payés par les contribuables.

Parlant au cours de la cérémonie d'ouverture du congrès, M. Gauthier a noté que la rareté de l'argent et les restrictions du crédit sont actuellement les deux problèmes les plus angoissants pour les municipalités.

Il est présentement difficile et coûteux, dit-il, de vendre des obligations, et, en certains cas, impossible de trouver preneurs pour les obligations offertes, même si les projets à financer sont absolument nécessaires aux besoins des municipalités et même si on offre toutes les garanties nécessaires.

Dans les cas où des financements ont été faits, dit M. Gauthier, le coût du loyer de l'argent a augmenté sensiblement. Au coût plus élevé des emprunts municipaux s'ajoute également l'augmentation du coût de la main-d'oeuvre et des matériaux. Le contribuable, de plus, a des exigences accrues qui augmentent encore le coût des services. D'où, dit-il, la nécessité pour les municipalités de trouver de nouveaux revenus pour faire face à la situation.

Et, M. Gauthier croit que c'est en faisant appel aux gouvernements supérieurs que les municipalités pourront trouver cette source de revenu nécessaire.

Le problème de la circulation

M. Gauthier a souligné ensuite que le problème de la circulation est devenu un fardeau insupportable pour les municipalités. Le gouvernement de la province, dit-il, a tout un réseau de routes qu'il entretient dans les municipalités rurales. N'y aurait-il pas lieu que toutes les routes provinciales qui ont accès dans les villes soient construites et entretenues également par la province.

N'est-il pas anormal, demande-t-il, qu'une belle route se rende jusqu'aux limites d'une ville et que là on oblige la municipalité à poursuivre la construction de cette route et à l'entretenir?

Cette route, selon M. Gauthier, n'a plus le caractère local. Nos cités et villes, dit-il, n'ont aucun revenu des automobilistes; la taxe sur la gazoline aussi bien que les licences d'automobiles appartiennent au Trésor provincial.

Il y a dans ce domaine, poursuit-il, un travail d'envergure pour notre association si nous voulons corriger la situation qui s'est créée à la suite d'une augmentation fantastique dans le nombre des véhicules automobiles

Faussi illusion

M. Gauthier a affirmé que les municipalités se sont fait une fausse illusion lorsque le gouvernement provincial a pris à sa charge une plus grande part de l'assistance publique. Nous étions très heureux de la nouvelle, dit-il, à l'effet que le gouvernement diminuait la part des municipalités de 33 et un tiers à 24 pour cent dans le domaine de l'assistance publique. Une grande réclame fut faite et nous avons remercié le gouvernement.

Malheureusement, dit-il, notre illusion fut de courte durée. Nous avons appris par la suite que le gouvernement, voulant aider les hôpitaux, avait décidé de porter de $7.50 à $10.50 par jour le prix à être payé conjointement par le gouvernement et les municipalités.

Cette décision, dit-il, s'applique dans les cas d'hospitalisation sous l'assistance publique dans les hôpitaux classés A-1, ce qui représente environ 25 hôpitaux dans la province. Ce geste fut apprécié par les hôpitaux mais au grand désespoir des municipalités qui demeurent avec leur problème financier puisqu'elles s'étaient faites de fausses illusions.

Et le président de l'Union des Municipalités conclut: "Le budget des municipalités sera donc le même pour l'an prochain puisque malgré la baisse de la production de 33 et un tiers à 24 pour cent, il faudra payer plus cher pour les chambres d'hôpital. Il est certain que le gouvernement contribue beaucoup pour l'assistance publique, mais par ailleurs les municipalités sont prises à la gorge par cette dépense qui prend une trop grande proportion de leur budget. L'assistance publique demeure notre grand cauchemar et il faut trouver une solution plus adéquate au problème."

M. Gauthier a réclamé du fédéral qu'il exempte de l'impôt les revenus en provenance des obligations municipales et scolaires.

Le congrès a été ouvert officiellement par le Ministre des affaires municipales, l'hon. Paul Dozois qui sera le conférencier invité au grand banquet de dimanche midi. Le curé de Pointe-au-Pic, M. l'abbé Adélard Larouche, a béni ces assises tandis que le maire, M. Philippe Villeneuve a souhaité la bienvenue aux congressistes.

Ce que sera le congrès du B.I.C.E.

Le Comité d'organisation du six-ième Congrès du Bureau International Catholique de l'Enfance, dont le président est Mgr C.-E. Bourgeois, P.A., directeur du Centre social et du Conseil des Oeuvres de Trois-Rivières, vice-président du B.I.C.E., et le secrétaire général, M. l'abbé Marcel Lafortune, directeur de l'Office de l'enseignement de l'archidiocèse de Montréal et représentant de Son Em. le Cardinal Léger, a commencé à accueillir quelques-uns des 400 délégués étrangers qui participeront à ces assises.

Mgr C.-E. BOURGEOIS

Le Congrès débutera, lundi soir 2 septembre, à 8 heures, par une séance solennelle publique, présidée par Son Em. le cardinal Paul-Emile Léger, qui, dans une conférence intitulée "L'Enfant dans l'Eglise", mettra en lumière un des grands aspects du sujet abordé par les congressistes. Les autres orateurs seront Son Honneur le maire de Montréal, Me Jean Drapeau; M. Raoul Delgrange, président du B.I.C.E. de l'Université de Montréal, profitera de la présence chez elle du B.I.C.E. pour honorer l'un de ses fondateurs, M. l'abbé Gaston Courtois, en lui décernant un doctorat honorifique.

Le lendemain, 3 septembre, commenceront les travaux du Congrès, qui se feront essentiellement dans le cadre de diverses commissions: Commission juridique; Commission de formation religieuse et de catéchèse; Commission médico-sociale et psycho-pédagogique; Commission de presse enfantine; Commission des mouvements d'enfants; Commission des moyens audio-visuels; Commission du plein air; Commission d'éducation familiale; Commission de pédagogie scolaire; Commission d'éducation pré-scolaire.

En plus des séances de commissions, deux exposés généraux seront présentés afin d'aider à l'orientation précise des discussions. Le premier par M. l'abbé François Coudreau, prêtre de Saint-Sulpice, directeur de l'Institut supérieur catéchétique de l'Université catholique de Paris: "L'Enfant devant le problème de la foi"; le second, par le Dr Luigi Gedda, président général de l'Action Catholique Italienne: "Insertion de l'enfant croyant dans le monde d'aujourd'hui".

Une autre séance publique, sous la présidence de l'archevêque de Toronto, Son Em. le cardinal J. C. McGuigan, aura lieu le jeudi soir, 4 septembre. Le conférencier d'honneur sera alors Son Exc. Mgr J. J. Wright, évêque de Worcester, Mass., qui traitera du sujet suivant: "L'Enfant dans l'Eglise".

A la séance plénière de vendredi, 6 septembre, sous la présidence de Son Exc. Mgr Piérard, évêque de Châlons-sur-Marne, seront adoptés les voeux et conclusions. Son Exc. Mgr Giovanni Panico, délégué apostolique au Canada, présidera, dans l'après-midi, la séance de clôture des travaux.

Le soir du même jour, les congressistes monteront à bord du *S.S. Tadoussac* pour se rendre à Québec. Samedi après-midi, l'Université Laval décernera un doctorat honorifique à M. Raoul Delgrange, président du B.I.C.E. Le soir, un dîner d'Etat, au Château Frontenac, sera offert aux congressistes. Les principaux orateurs à ce dîner seront l'honorable premier ministre de la province, M. Maurice Duplessis; Son Exc. Mgr Maurice Roy, archevêque de Québec et primat de l'Eglise canadienne; M. Raoul Delgrange, président du B.I.C.E.

Les congressistes passeront la plus grande partie de dimanche, 8 septembre, à Trois-Rivières, où des fêtes grandioses marqueront la fin du sixième congrès du B.I.C.E.

M. l'abbé Marcel LAFORTUNE

A l'occasion de la FETE DU TRAVAIL
Meilleurs voeux de prospérité
à tous les patrons et travailleurs
à tous les salariés et locataires

PLACEMENTS METROPOLE LTEE
Pavillon St-Roch
Société des Salariés-Propriétaires
H.-GEORGES GRENIER
PRESIDENT
7795, Querbes, appt 1, Montréal

DEPUIS 40 ANS
LA PLUS IMPORTANTE FONDERIE DU QUEBEC
PRODUITS L'ISLET
- POELES ELECTRIQUES ET POELES COMBINES
- FOURNAISES DE TOUS GENRES
- UNITES DE CHAUFFAGE A AIR CLIMATISE
- LESSIVEUSES, SECHEUSES, REFRIGERATEURS

EN VENTE CHEZ LES MEILLEURS MARCHANDS
Une industrie canadienne-française qui progresse depuis 1916.

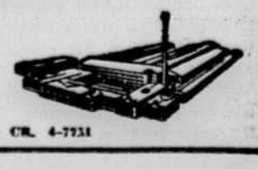

La Fonderie de L'Islet Ltée.
L'ISLETVILLE, P. Q.
MONTREAL: 7195 ST-HUBERT — CR. 4-7231

FONDE LE 10 JANVIER 1910 **LE DEVOIR** FAIS CE QUE DOIS

"Le Devoir" est imprimé au No. 434 est, rue Notre-Dame, à Montréal, par l'Imprimerie Populaire, compagnie à responsabilité limitée, qui en est l'éditrice. Directeur-gérant : Gérard Filion.
"Le Devoir" est membre de la Canadian Press, de l'Audit Bureau of Circulation et de la Canadian Daily Newspaper Association. La Canadian Press est seule autorisée à faire l'emploi pour reimpression de toutes les dépêches attribuées à la Canadian Press, à l'Associated Press et aux agences Reuters, ainsi que de toutes les informations locales que "Le Devoir" publie. Tous droits de reproduction des dépêches particulières au "Devoir" sont également réservés.

Abonnement par la poste : EDITION QUOTIDIENNE (un an) : MONTREAL et banlieues, $20.00 ; CANADA hors Montreal et banlieues, $16.00 ; Etats-Unis et Empire Britannique, $20.00 ; Union Postale, $20.00. — EDITION DU SAMEDI (un an) : $5.00. — Les abonnements sont payables d'avance par mandat-poste ou par cheque encaissable au pair à Montreal.
Autorisé comme matiere postale de deuxième classe par le ministère des Postes, Ottawa.

Téléphone: BElair 3361★

LE DEVOIR, MONTREAL, SAMEDI 31 AOUT 1957

"L'érosion de la monnaie"

Le bulletin d'août de la *Banque Canadienne Nationale* traite d'un sujet de brûlante actualité, l'inflation. On sait que le bulletin mensuel de la grande banque d'affaires canadienne-française est toujours rédigé avec soin. Chaque livraison contient une étude remarquable sur un problème de l'actualité économique ou politique.

Donc, le dernier numéro du bulletin analyse le phénomène de "l'érosion de la monnaie". Il constate que toutes les monnaies se sont dépréciées depuis 1946. Leur pouvoir d'achat est tombé en dix ans à 86 pour cent de ce qu'il était dans le cas du franc suisse et à 5 pour cent seulement dans le cas du peso chilien. Le dollar américain ne vaut plus que 71 pour cent et le dollar canadien 65 pour cent de leur pouvoir d'achat de 1946. Les rois du moyen-âge écornaient, après chaque guerre, leurs louis d'or; les démocraties contemporaines rognent le pouvoir d'achat de leur circulation fiduciaire.

Si le phénomène de l'inflation est bien connu dans ses effets, il semble plus difficile de se mettre d'accord sur les causes qui le provoquent. Il fut un temps où l'on prétendait tout expliquer par le volume de la circulation monétaire. Cette théorie est largement dépassée.

Le bulletin de la *Banque Canadienne Nationale* donne une explication valable, mais qui nous paraît incomplète.

"Que se passe-t-il depuis une douzaine d'années, se demande le rédacteur? *La Défense nationale absorbe encore plus du tiers des recettes du budget. Les prestations au titre de la sécurité sociale ne cessent d'augmenter. Le rapide accroissement de la population et les progrès de l'économie imposent au pouvoir fédéral, aux provinces et aux municipalités l'exécution de grands travaux publics. Aussi les dépenses de tous les gouvernements sont-elles plus élevées que jamais. Les investissements de capitaux canadiens et étrangers ont en grande partie pour objet l'exploration du sous-sol et l'exploitation de gisements de minéraux ou l'extension de l'équipement industriel du pays, — entreprises dont la plupart ne parviennent qu'avec le temps au stade de la production. D'ailleurs, les richesses naturelles dont on entreprend la mise en valeur se trouvent le plus souvent dans des régions difficiles d'accès, on est obligé de construire des voies ferrées ou des routes, d'aménager des forces hydrauliques et même d'établir de petits centres industriels, ce qui comporte des dépenses considérables sans contribuer directement à l'augmentation de la production. Les salaires de l'industrie atteignent un sommet et les millions que fournit par centaines le crédit à la consommation permettent à chacun d'anticiper sur ses revenus. Ainsi, la circulation monétaire s'est gonflée de milliards dont une grande partie n'est pas affectée à des fins productives, de sorte que l'accroissement de la production est loin de correspondre à celui du pouvoir d'achat de la population. Les disponibilités du public ont passé de $5,919 millions le 31 décembre 1945 à $11,219 millions à la même date l'an dernier.*

"Les investissements de capitaux et l'exécution de grands travaux publics accélèrent de deux façons la poussée d'inflation. Alors que, d'une part, ils créent une énorme masse de pouvoir d'achat, d'autre part ils fournissent de l'emploi à une multitude d'ouvriers et nécessitent de gros achats de matériaux et d'outillage. Ils provoquent ainsi une rareté relative d'où résulte une hausse des salaires et des prix. L'inflation n'a-t-elle pas pour origine ce déséquilibre entre la demande, qui a pris une extension considérable, et l'offre, qui ne s'est pas développée dans la même proportion?"

Trop de disponibilités dans les mains du public et pas assez de biens pour satisfaire à la demande, voilà une explication valable, mais qui paraît incomplète. On a constaté en effet que dans certains secteurs où il y a abondance de marchandises les prix continuent de monter ou évitent de descendre. L'exemple le plus frappant est bien celui du blé. Quand la récolte en cours sera terminée, les stocks canadiens dépasseront le milliard de boisseaux et les stocks américains seront encore plus élevés. Néanmoins, au moyen d'accord international, on a réussi à éviter la chute des prix du froment sur le marché international. De plus les prix de la farine, du pain, des pâtisseries n'ont cessé d'augmenter en dépit d'une pléthore de blé. Par contre, d'autres secteurs sont affligés d'une rareté de biens, sans que, pour autant, les prix montent en flèche.

Les explications classiques d'ordre purement économique, semblent donc insuffisantes à faire comprendre tout le phénomène de l'inflation. Des forces sociales paraissent jouer aujourd'hui un rôle prépondérant. Prenons le cas de la main-d'oeuvre. Son prix n'est plus régi par la loi de l'offre et de la demande. Nous avons connu, il y a trois ans, un hiver de chômage pénible avec presque un demi-million de sans-travail au Canada. Les salaires ont-ils baissé? Nullement. Ils ont continué à monter.

La concentration économique, tant sur le plan du travail que sur celui du capital, paraît être le facteur déterminant dans la fixation des prix. La situation de monopole ou de quasi-monopole de part et d'autre empêche le libre jeu de la loi de l'offre et de la demande.

Il y a dix ans, la *Compagnie Ford*, dans un geste spectaculaire, réduisait le prix moyen de ses voitures de $50 en demandant aux autres fabricants d'en faire autant, et aux syndicats de travailleurs d'appuyer sa lutte anti-inflationnaire. Son appel resta sans réponse.

Il y a quelques jours, M. Walter Reuther, président des *Travailleurs Unis de l'Automobile*, lançait un appel aux fabricants: Cessez d'augmenter le prix de vos voitures et nous nous montrerons raisonnables. Les trois Grands de l'automobile l'ont envoyé promener. Que se passera-t-il? Il est probable que *Ford*, *Chrysler* et *General Motors* augmenteront encore le prix de leurs voitures, tandis que le syndicat réclamera des hausses de salaires. Et tout le phénomène se déroulera en marge et même à contre-courant des moyens classiques de combattre l'inflation: compression de la circulation monétaire, restrictions sur le crédit, etc.

Que fit-on durant la guerre pour mater l'inflation? On contrôla les salaires et les prix. Seulement les mesures de guerre ne sont pas facilement acceptables en temps de paix. Chacun tient à sa liberté, dût-il pour cela assister impuissant à la fonte lente mais sûre de ses épargnes.

Il est pourtant un moyen qui est à la portée de chacun, l'économie. C'est par là que conclut l'économiste de la *Banque Canadienne Nationale*.

"Quoi qu'il en soit, écrit-il, *le meilleur remède à l'inflation, c'est encore et toujours l'économie. La pratique de cette "vertu sociale" de la part des gouvernements, à tous les échelons, aussi bien que de la part du public, contribuerait sans doute beaucoup plus efficacement que toutes les interventions étatistes à mettre un terme à l'érosion de la monnaie avant qu'il soit trop tard."*

Gérard FILION

Lettre de Rome

Parmi les 30,000 jocistes réunis à Rome

de notre correspondant romain Georges HUBER

Interrogé, après le Chemin de la Croix fait au Colisée par les 30,000 jocistes venus à Rome, Mgr Cardjin déclara à un journaliste que le succès de ce rassemblement mondial dépassait, en ampleur et en profondeur, les prévisions les plus optimistes. Qu'eût dit le fondateur de la JOC, si on l'avait interviewé à l'issue de l'imposante manifestation sur la Place Saint-Pierre? Les mots lui eussent probablement manqué pour exprimer sa joie et sa reconnaissance.

Le Saint-Père lui exprima d'ailleurs lui-même ses sentiments, avant de prendre la parole, lorsque, au terme du jeu scénique, il reçut, à son trône dressé au centre de la place Saint-Pierre Mgr Cardjin et les autres artisans de ce rassemblement mondial.

La rencontre entre le Pape et Mgr Cardjin fut émouvante. En voyant approcher le fondateur de la JOC, Pie XII remit vite à un prélat de sa suite le texte du discours qu'il allait prononcer, pour pouvoir accueillir à bras ouverts Mgr Cardjin. Celui-ci s'agenouilla, baisa la main que le Pape lui tendait tout rayonnant de joie. L'émotion de Mgr Cardjin fut telle qu'il fallut l'aider à se relever.

Pie XII conversa avec le fondateur de la JOC, puis se fit présenter par lui ses principaux collaborateurs. C'était plaisir de voir Mgr Cardjin les présenter un à un au Saint-Père, en leur mettant avec douceur la main sur l'épaule, comme pour apaiser leur émotion de se trouver pour quelques instants en tête-à-tête avec le chef de l'Eglise.

Dans la foule

Avec une discipline digne d'éloges, les 30,000 jocistes écoutèrent le discours du Saint-Père en langue française. Seule une partie des congressistes venus d'une centaine de pays, comprenait le Pape, mais tous tenaient le regard attaché sur lui... D'ailleurs tout, dans le Saint-Père, parlait: ses yeux, — ces yeux dont tant de pèlerins de Rome conservent la nostalgie, — ses mains, ses gestes, sa voix, tout à la fois douce et ferme.

Pie XII avait tenu à approcher, autant que possible, tous les congressistes : son trône, surmonté d'un baldaquin rouge, fut non pas adossé à la basilique, comme lors de deux autres grandes manifestations devant Saint-Pierre,

la proclamation du dogme de l'Assomption et la canonisation de Pie X, mais érigé au centre de la place, face à l'obélisque. De plus, avant de gagner son trône, sur la **sedia gestatoria**, Pie XII fit le tour de la place, au milieu des drapeaux et des milliers de mains qui s'agitaient. Enfin, il avait réduit au minimum sa suite: on n'apercevait à ses côtes que deux prélats. Point de gardes nobles. Huit gardes suisses. Quelques gendarmes. Un détachement de la garde palatine. Bref, le strict minimum pour maintenir l'ordre... non point parmi les congressistes, dont le comportement fut exemplaire, mais parmi les spectateurs.

"Vous êtes beaucoup plus forts que d'autres"

Une impression, notamment, se dégage du long discours du Saint-Père : la JOC est une force dans le monde d'aujourd'hui, et elle est une force parce qu'elle tire inspiration et énergie des sources chrétiennes. Voici, à ce propos, un passage caractéristique du discours de Pie XII : la réfutation du préjugé selon lequel les jeunes chrétiens seraient faibles et impuissants en face de la pauvreté, de l'injustice sociale, de toutes les formes d'oppression qui subsistent dans la société contemporaine :

"La JOC vous a prouvé clairement et victorieusement combien tout cela est faux. Parce que vous êtes catholiques, vous êtes beaucoup plus forts que d'autres, vous avez l'assurance indéfectible du triomphe final. Sans doute vous vous refusez à employer les moyens violents, le mensonge, et toutes les méthodes qui, au lieu de respecter les droits de la personne, les diminuent et même les suppriment. Mais votre force est toute surnaturelle ; elle vous vient de Dieu, elle vous est donnée à chaque instant par l'Esprit-Saint qui vous inspire et qui confère à vos actes les plus humbles une valeur spirituelle inestimable."

Des fleuves de lumières

Que les jocistes s'appliquent à tirer leur force de la foi, les congressistes le montrèrent à la population romaine durant la messe de dimanche matin, célébrée en la basilique vaticane par le cardinal Tisserant, doyen du Sacré-Collège, et durant le chemin de croix au Colisée, dans la soirée de samedi.

Des Romains, habitués à voir tant de touristes et de pèlerins dans la plus grande de leurs basiliques, furent étonnés de l'atmosphère de recueillement qui emplissait Saint-Pierre. Un prélat, qui devait traverser une nef latérale, préféra faire un détour en dehors de la basilique, pour ne pas déranger un groupe de jocistes autrichiennes tout absorbées dans la prière.

Plus émouvant encore fut le chemin de croix. La vaste place délimitée par le Palatin, l'Arc de Constantin, le Colisée et la station du métro se transforma en un sanctuaire où arrivaient de tous les côtés, des fleuves de lumières ; les différentes délégations qui venaient, en portant des flambeaux, des églises où, préalablement, elles avaient fait une heure d'adoration. "Il faut avoir assisté aux processions nocturnes sur l'esplanade de la basilique de Lourdes, écrit l'organe de l'Action Catholique italienne, pour se faire quelque idée de la cérémonie qui réunit les 30,000 jocistes au pied du Colisée."

La voix sonore de Mgr Cardjin ouvrit les prières : "Pleinement conscients de nos propres fautes, nous voulons vous suivre, Seigneur Jésus, tout au long de ce chemin de croix, pour expier les péchés du monde et les fautes nombreuses commises par la jeunesse travailleuse du monde entier. Pardonnez-nous nos offenses, et nous pardonnerons volontiers tout le mal qu'on nous fait et que l'on fait à la classe ouvrière."

La cérémonie se termina par la récitation, en latin, du **Pater** et de l'**Ave** et par le chant du **Credo**. Puis, en silence, les trente mille jeunes gens et jeunes filles regagnèrent leurs logements respectifs...

Un groupe de jocistes noirs

Ce soir, avant de rentrer chez moi pour écrire à la hâte ces impressions, en marge des communiqués des agences de presse, je me suis attardé sur la place Saint-Pierre et dans le voisinage, pour goûter, en la lisant sur leurs visages, la joie des congressistes qui avaient vu et entendu le Saint-Père.

Elle était belle, cette joie, sur les visages de jeunes travailleurs pourtant marqués par la fatigue de ces journées. Des groupes s'éloignaient en chantant. Les drapeaux flottaient dans la fraîcheur de la nuit tombante.

Un groupe de jocistes noirs était attablé dans un modeste restaurant. Sur le trottoir, un petit pauvre jouait de l'accordéon. Un des Noirs se leva, sortit, et prit gentiment l'enfant par la main et le conduisit dans le restaurant. Le petit musicien joua son répertoire, entouré des Noirs qui se tenaient debout autour de lui, émerveillés... Le petit mendiant sortit du milieu de cet auditoire insolite, la main pleine de sous et le visage radieux.

Puis les Noirs se mirent à table. Ils mangèrent en silence. Car chacun d'eux avait, étalé à côté de son assiette, le numéro extra-ordinaire de **L'Osservatore Romano** contenant le texte intégral du discours du Saint-Père...

Georges HUBER

Le panier de crabes

On reconnait de gauche à droite . .

SOUVENIRS

Cette "héroïque bête de somme"

Ce que disait du Père Charles Charlebois, aux acclamations des siens, le chef laïque des Franco-Ontariens.

par Omer HEROUX

L'héroïque bête de somme que l'on ne voit nulle part et sans qui rien ne se ferait . . .

Ces paroles furent prononcées, et saluées d'une enthousiaste ovation dans une grande reunion publique franco-ontarienne. Elles tombaient des lèvres de Napoléon Belcourt qui fut des années durant le conseiller juridique et le chef officiel de nos frères d'outre Outaouais.

Elles visaient, et tout le monde spontanément le comprit, l'humble religieux oblat, qui fut l'un des plus actifs ouvriers de la résistance à la persécution scolaire, celui que l'affection et la gratitude de tout un peuple appelaient le Père Charles.

Pendant que crépitaient les applaudissements, le Père Charles, comme d'habitude, essavait de se dissimuler, de se faire oublier.

C'était bien inutile. Tous les auditeurs savaient à quoi s'en tenir. Dans tous les milieux franco-catholiques de la province voisine on l'avait vu et entendu prêcher l'espoir, le courage, l'esprit de sacrifice, la volonté de résistance. On n'ignorait point que de son petit bureau du *Droit*, quand il n'allait point les porter sur place, partaient les plus énergiques mots d'ordre.

C'est de là, pour ne parler que de celle-ci, lorsque la police voulut se saisir de l'école Guigues, que fut lancée la simple consigne: *Prenez l'école.*

Et l'école fut prise par les nôtres.

Personne n'aurait contesté la justesse de l'hommage que rendait au Père Charles le principal chef laïc de la résistance.

Celui-ci, nous l'avons déjà noté, n'avait ni le goût, ni l'habitude des formules à effet, des phrases ronflantes. Dans les circonstances les plus graves, il ne s'éloignait guère du style de l'avocat consultant. Il paraissait non seulement dédaigner, mais délibérément s'abstenir des mots et des gestes qui auraient pu provoquer des manifestations.

Cette fois, il paraît avoir été un moment emporté par l'émotion, par le désir de mettre, ce jour-là, en vedette l'homme qui se tenait si obstinément dans l'ombre.

Du fond de notre mémoire surgit un second témoignage, celui d'un autre vétéran de nos luttes, l'illustre archevêque de Saint Boniface, l'homme qu'un journaliste anglo-protestant, se rappelant l'un de nos poèmes heroïques, comparait, au lendemain de sa mort à l'archevêque Turpin, de la *Chanson de Roland*.

Mgr Langevin, parlant un soir devant un groupe d'amis, chez les Oblats, de la rue Visitation, disait que l'un de nos malheurs c'est que trop souvent nos luttes n'ont été portées devant les masses populaires que lorsqu'elles étaient devenues l'enjeu de luttes politiques.

Ce petit Père Charlebois, disait-il, et nous résumons de mémoire sa pensée, *a su éviter cet écart.* Il est allé tout d'abord à l'essentiel, aux droits des parents. A sa façon directe, il leur a fait entendre que dans ce tragique débat ils étaient les premiers intéressés. Il a enfoncé dans leurs esprits cette conviction profonde. Indirectement, il est responsable de la formule que proférait plus tard l'une des victimes: *Nous voulons finir nos enfants comme nous les avons commencés.*

Il faut ajouter que le Père Charles, par le simple rayonnement de son influence, a su se rallier un peu partout de solides amitiés qui, à l'occasion, ont efficacement facilité son action.

Mais de cela il sera question plus tard.

Marquons tout de suite, et le sujet ne sera pas épuisé, d'autres traits de son caractère. Sur l'un de ceux-ci nous pouvons apporter un témoignage personnel et direct.

Soldat de la liberté scolaire et grand animateur de la vie française dans sa province, le Père Charles fut d'abord un prêtre, un religieux.

Sans vouloir pénétrer dans un domaine qui échappe à notre compétence, nous pouvons apporter sur ce point un temoignage topique.

—*Croyez-vous,* nous disait-il, au cours d'un voyage que nous avions l'avantage de faire avec lui dans l'Ontario, *croyez-vous que, si fanatiquement patriote qu'on veuille bien me supposer, je me serais moi, religieux, si complètement engagé dans cette lutte si je n'avais été convaincu qu'il s'agissait du bien des âmes?*

Au poste de premier plan qu'il occupait dans la lutte, avec cette conviction profonde, il est impossible qu'il n'ait pas eu sa large part dans la série d'actes qui ont affirmé l'allure religieuse que les Franco - Ontariens entendaient donner à leur oeuvre de préservation et de défense, depuis la consécration de leurs écoles à la Madone du Cap jusqu'au choix comme patrons de leur Association, des martyrs qui, sur leur sol même ont donné leur vie pour la Foi.

Pour clore ces notes forcément incomplètes, qu'on me permette d'évoquer un souvenir qu'on pourrait dire d'outre-tombe.

Aux dernières heures de sa trop brève existence, alors qu'il était déjà en dehors de toute activité et qu'il envisageait avec sérénité la mort toute proche, nous eûmes, ma femme et moi, l'occasion de voir le Père Charles.

Il nous dit d'un ton très calme *En face de la mort, je ne regrette rien. Si c'était à recommencer, je ferais la même chose.*

Ni l'un ni l'autre, nous ne pourrons oublier jamais ces paroles testamentaires.

Omer HEROUX

Lettres au "Devoir"

Décadence des Anglo-Saxons

Monsieur le directeur,

Il en est des peuples ou des nations comme des individus et des générations, et on pourrait appliquer aux peuples la phrase célèbre du R.P. Gratry: "Les générations se succèdent, passent en courant et disparaissent".

Cette phrase me revenait à l'esprit en lisant le premier article de M. Lester B. Pearson, notre ancien ministre des affaires étrangères. M. Pearson écrivait avec raison que jamais au cours des siècles, les événements et les personnalités politiques ne se sont succédé aussi rapidement qu'à l'heure actuelle. Cette succession est tellement rapide que plusieurs observateurs sont portés à croire que les dirigeants politiques (chefs d'Etat, diplomates) ont perdu le contrôle des événements, et que les divers pays du globe voguent à l'aventure ou s'en vont à la dérive.

L'expression *"mouvement de l'Histoire"* qu'ont mise à la mode les socialistes maxistes comporte une part de vrai, même s'ils ont tort de croire au "déterminisme" historique, c'est-à-dire à une sorte de fatalité qui conduirait aveuglement et les hommes et les événements. L'Histoire est avant tout l'oeuvre de l'intelligence et de la volonté des hommes, surtout des dirigeants politiques. Il faut bien reconnaître, toutefois, qu'il existe une forme de "mouvement de l'Histoire", bien que les socialistes et surtout les communistes soient incapables d'en discerner le "sens" ou la "direction". Si nous jetons un coup d'oeil à vol d'oiseau sur les 5000 ans qui constituent la marche de l'humanité depuis les premières civilisations, nous pouvons distinguer assez clairement que les nations, comme les générations, "passent en courant et disparaissent" Egypte, Perse, Lydie, Ionie, Grèce, Rome, Byzance ou Constantinople, Vienne, France, Angleterre marquent autant "d'étapes" ou "d'actes" du drame de l'Histoire. A l'heure actuelle, puisque la puissance économique est le fondement sine qua non de la puissance politique, l'hégémonie passe de plus en plus de ce côté-ci de l'Atlantique. Depuis la première grande guerre, le rôle des Etats-Unis ou de Washington n'a fait qu'augmenter dans les affaires mondiales. Mais l'Histoire est comme un "fleuve" ou une immense "horloge" dont Dieu seul peut arrêter le cours ou la marche. Les nations peuvent être victimes du militarisme, du matérialisme et de l'immoralité. Quand la religion est en déclin, c'est toute la civilisation qui menace de s'effondrer car comme le disait Donoso Cortès, "les civilisations sont toujours le reflet d'une théologie". Après la suprématie de Washington, ce sera peut-être le tour de la Russie ou de l'U.R.S.S. Toynbee estime que le soviétisme n'est qu'une nouvelle façade que l'on a mise devant le vieil édifice du nationalisme russe ou de l'expansionisme panslavique. Les événements de Syrie semblent le prouver une fois de plus. Entre les deux peuples "impérialistes" qui se disputent l'hégémonie de la planète, i.e. entre les Américains et les Soviets, certains observateurs sont portés à croire que la diplomatie soviétique est beaucoup plus habile que celle des Américains. Pour diriger l'univers, l'argent ou les milliards ne suffisent pas, car le vieil axiome français est toujours vrai: "CE SONT LES IDEES QUI MENENT LE MONDE". Malgré sa fausseté fondamentale, l'idéologie marxiste est beaucoup plus dynamique que celle du capitalisme, dont le "vide" est chose bien connue. Et puisque "la nature a horreur du vide", ce sont les fausses idéologies qui "remplissent" le Moyen - Orient, et même une grande partie de l'Orient (Chine, etc), où les religions-philosophies (bouddhisme, confucianisme) n'ont pas su s'adapter au monde moderne pour continuer à se "fossiliser" dans leur immobilisme millénaire. Ce n'est pas le communisme qui est fort; ou, en d'autres termes, il n'est fort que de notre faiblesse. Le jour où les démocraties sauraient s'unir, elles auraient facilement raison du communisme. Mais elles sont beaucoup trop divisées entre elles. Le matérialisme les a gangrenées, et le culte qu'elles avaient voué à *l'argent* pourrait bien être leur "coup de mort". Entre le dynamisme communiste et l'incohérence capitaliste, lequel triomphera???

HISTOR

La seconde rencontre de culture européenne

BOLZANO (CCC). — La seconde rencontre internationale de culture européenne se tiendra du 24 au 31 août, de nouveau à Bolzano. Des professeurs d'université, des érudits, des étudiants, des littérateurs de divers pays européens se réuniront pendant cette nouvelle semaine pour poursuivre les travaux du précédent congrès tenu en septembre 1956.

On annonce la participation du professeur et philosophe Gabriel Marcel, de l'Institut de France, qui parlera sur le thème "L'Europe en tant que fidèle ou infidèle à elle-même"; du professeur F. Ponteil, directeur du Centre de Hautes Etudes européennes de l'Université de Strasbourg, qui parlera sur "Idée d'Europe, idée de nation et de nationalisme"; e R.P. Gustave Wetter, s.j., du Collège pontifical "Russicum" de Rome, sur "Développements récents de la philosophie soviétique"; le professeur J. Whal, de la Sorbonne, sur "Culture, Existence et Europe"; le professeur Palladore Pallieri, de l'Université catholique de Milan, sur "Individu et Société dans les conceptions européennes et extra-européennes actuelles, etc.

L'heureuse position géographique de Bolzano constitue, en ce Haut-Adige, un point de rencontre idéal non seulement pour la renaissance de la pensée européenne, mais aussi pour une plus grande possibilité de compréhension entre les deux mondes de l'Occident et de l'Orient européen, qui ont un besoin extrême de se rencontrer sur le terrain d'une spéculation philosophique sereine.

Blocs-Notes

Le problème noir

Près d'un siècle après l'abolition de l'esclavage, les Etats-Unis sont encore loin d'entrevoir une solution à un problème que le Nord pensait avoir résolu dans la Guerre de Sécession. Malgré les décisions judiciaires l'intégration scolaire ne progresse que très lentement et partiellement dans le Sud, et les amendements apportés par le Congrès au bill des droits civils montrent qu'on est encore loin d'une reconnaissance pratique du droit de vote des Noirs.

De pendant que l'amélioration est bien faible et reste en butte à les resistances acharnées dans le Sud, il semble que ce conflit racial est en train de gagner les autres régions des Etats-Unis, en particulier les grandes zones urbaines. Des incidents survenus la semaine dernière, en Pennsylvanie, sont revelateurs.

La firme Levit & Sons a construit en série des milliers de maisons à Levittown. Le président de cette compagnie n'a jamais vendu de maisons à des Noirs. Il a expliqué que même s'il n'a pas de préjugé, il sait que si une famille noire s'installe quelque part 90% des acheteurs blancs ne voudront pas s'installer dans le même quartier. Cette agglomération de 15,500 maisons a donc été constituée comme un centre exclusivement blanc.

Mais les constructeurs ne peuvent contrôler les ventes subséquentes. Récemment, un Noir de 34 ans, qui travaille dans la ville voisine de Trenton, N.-J., a acheté une de ces maisons. Le 13 août il a commencé d'y installer ses meubles et une foule de 200 personnes, surtout des jeunes, a manifesté; on a jeté des pierres, brisé quelques vitres, mais la police a dispersé les manifestants.

Le lendemain, le chahut a recommencé et on a envoyé la police de l'Etat pour garder la maison. Un groupe s'est constitué pour racheter la maison, mais M. Myers a dit qu'il était là pour y rester; la semaine dernière il y a installé sa femme et leurs trois enfants. Les manifestations ont repris de plus belle, un policier a été blessé; on a interdit les attroupements, et la police de l'Etat impose une pacification relative et précaire.

Migrations vers le Nord

Des conflits analogues ou plus graves ont éclaté à plusieurs endroits, notamment à Chicago il y a quelques semaines. Cela vient de ce que dans les principaux centres métropolitains du pays la population noire a fortement augmenté, depuis la guerre. En 1920, 15% de la population noire vivait en dehors du Sud, mais cette proportion est passée à 23% en 1940, 32% en 1950, et c'est aujourd'hui 40%. Cette migration est due à divers facteurs, notamment au besoin de main-d'oeuvre industrielle durant la guerre, à l'attrait qu'exerce ces emplois sur les parents et amis de ceux qui ont émigré, et aussi au fait que le service militaire élargit les horizons des conscrits noirs.

Ces déplacements ont modifié notablement la population d'une vingtaine de centres urbains du Nord. A New-York, où le nombre des Noirs a doublé depuis 1940, ils représentent 10% de la population, mais à Chicago, avec 738,000, ils sont 19%; même proportion à Détroit, avec 375,000. A Washington, ils atteignent même 43%. Ce phénomène relativement nouveau et qui s'accentue provoque des frictions, des manifestations d'hostilité qui vont parfois jusqu'à des bagarres et des émeutes.

Symptômes inquiétants

Dans le Nord, les autorités ne songent pas à des mesures restrictives, et les usages ne comportent pas la ségrégation qui se perpétue dans le sud malgré les arrêts judiciaires. Mais les frictions qui se multiplient sont inquiétantes. Dans le Sud le mouvement d'intégration doit vaincre une tradition de racisme qui puisait ses racines dans l'esclavage. Dans le Nord où aucun sentiment de ce genre n'existait ou au contraire on trouvait un préjugé favorable hérité de la Guerre de Sécession, la venue des Noirs est en train d'installer un racisme qui détonne dans un pays qui a combattu le nazisme.

Dans le Sud, où l'on n'a jamais tenté loyalement d'apporter une solution adéquate au problème, où les Noirs affranchis ont été tenus dans une sujétion économique, politique et sociale qui était une entrave presque invincible à leur épanouissement, les obstacles au relèvement de cette population sont évidemment demeurés considérables, et ils résident à la fois dans l'infériorité des Noirs et dans le fanatisme des Blancs.

Ce qui a permis à cet état de chose de durer, c'est-à-dire la bienveillance des Blancs envers les Noirs qui consentent à garder leur place d'infériorieurs et de mineurs protégés, devient une difficulté de plus à une émancipation complète qui en ferait des égaux. Ainsi l'intégration scolaire est encore entièrement ignorée dans cinq Etats sudistes, et deux autres ne l'acceptent qu'au niveau du collège et non dans les écoles primaires. Les inscriptions scolaires du mois prochain permettront de voir quel accueil on fera à l'intégration dans les Etats qui ne la rejettent pas complètement.

Les bagarres qui éclatent dans le Nord lorsque des Noirs veulent loger dans des quartiers où dominent les Blancs, sont de nature à encourager la résistance des Sudistes, qui peuvent riposter: Vous êtes pour l'intégration tant que les Noirs ne vont pas chez vous. Ces désordres démontrent que même dans des milieux qui se piquent de démocratie et de respect des droits de la personne, les bases idéologiques de notre civilisation occidentale sont fragiles, et que le matérialisme a entamé les vertus sociales et les principes de charité que l'Occident devrait trouver dans son héritage chrétien.

P. S.

Nouvelle chaîne de montagnes découverte dans l'Arctique

NEW-YORK (PA) — La découverte d'une nouvelle chaîne de montagnes, d'un mille de haut, dans l'océan Arctique, près du pôle nord a été annoncée, jeudi.

La chaîne de montagnes, submergée sous de profondes eaux glacées, a été découverte par les savants américains qui procèdent, sur une île flottante, à des recherches pour contribuer à l'Année géophysique internationale.

La nouvelle a été transmise par radio ici, par M. Maurice J. Davidson, 26 ans, géophysicien de l'Université Columbia, directeur du poste scientifique.

Utilisant des instruments pour mesurer la profondeur des eaux, l'équipe de Davidson a découvert la chaîne montagneuse de 5,000 pieds à 400 milles du Pôle, dans un région entre la pôle nord et Point Barrow, en Alaska.

Là les eaux atteignent une profondeur de 5,000 pieds après avoir atteint jusqu'à 10,000 pieds en des endroits situés plus au sud-ouest.

M. Davidson a déclaré que la chaîne semble parrallèle à la centrale. Cette chaîne s'étend du Groenland à travers l'océan Arctique vers les îles sibériennes.

Des savants russes et américains sont dans l'Arctique pour étudier les mystères de cette région.

Un manuel de géographie de l'Arctique

OTTAWA (PC) — Le Conseil des recherches de la Défense a préparé un manuel de géographie de l'Arctique canadien que tous pourront bientôt se procurer en s'adressant à l'Imprimeur de la reine.

Mlle Moira Dunbar, géographe du Conseil, âgée de 39 ans, et le commandant d'aviation Keith R. Greenaway, qui est âgé de 41 ans, tous deux d'Ottawa, ont collaboré à la préparation de l'ouvrage qui s'intitule "L'Arctique canadien à vol d'oiseau". Il y est question des terres, des glaces, des eaux et du climat de cette vaste région.

C'est un ouvrage de 540 pages où l'on trouvera 504 photographies aériennes des territoires et des eaux du nord canadien jusqu'au pôle nord.Ce manuel deviendra probablement la bible des services et des personnes qui ont affaire au nord de la ligne de la végétation. On a entrepris la préparation à la demande de l'Aviation royale du Canada.

C'est l'aviation qui a fourni les photographies. Le services des relevés techniques et miniers y a ajouté des cartes et le service de météorologie du ministère des Transports y a apporté sa contribution de statistiques et de graphiques climatiques.

Les auteurs

Mlle Dunbar est née à Edimbourg, en Ecosse. Elle est diplômée en géographie de l'Université d'Oxford. En 1947, elle entrait comme géographe au service conjoint des renseignements de la Défense du Canada puis elle passa au service de géophysique du Conseil des recherches où on lui confia des travaux relatifs à la géographie de l'Arctique et aux mers glaciales.

Le commandant d'aviation Greenaway est né à Woodville, dans l'Ontario. Il est un spécialiste de la navigation. Il a été instructeur durant toute la deuxième Grande Guerre. De 1948 à 1953, il a fait partie du personnel scientifique du Conseil des recherches de la Défense comme conseil en navigation dans les régions arctiques.

En 1952, il a reçu le trophée transcanadien McKee pour ses travaux sur la navigation aérienne particulièrement dans les hautes latitudes où des influences magnétiques compliquent la lecture des cartes.

L'Institut américain de la navigation lui a attribué la même année le trophée Thurlow décerné à la personne que l'on considère comme ayant le plus contribué dans le domaine scientique et dans la pratique du progrès de la navigation au cours de l'année.

Washington décide :

Les deux avions soviétiques à Trenton, N.-J.

WASHINGTON — Le secrétariat d'Etat a annoncé jeudi que deux aérobus à réaction russes transportant la délégation soviétique à l'Assemblée générale de l'ONU, le mois prochain, atterriront à la base aérienne de Maguire près de Trenton, New Jersey.

L'attaché de presse Lincoln White a déclaré que le premier des appareils TU-104 arrivera vers le 4 septembre, et le second quelques jours plus tard.

Cours de Préparation à l'accouchement naturel.

Trude Sekely

au mois de septembre : cours professionnel de 3 semaines pour infirmières diplômées et physiothérapistes.

STUDIO : 3414, ave du Parc DE. 6005

Beauté... charmes... deux atouts de la femme. Ces trésors, elle doit les chérir et les protéger jalousement... les créations Tulipe Noire aideront à les lui conserver.

LA COMPAGNIE CANADA DRUG

MANUFACTURIERS DE

FOURRURES

GARANTIES

LES MOINS CHERES A MONTREAL

TELEPHONEZ PL - 5085

MAISON CANADIENNE-FRANCAISE

Dans le port

Quai	Navire	Catégorie	Ton. enr.	AGENT
Se 8E	John H. Price	Fluvial	1114	Hall Corporation
9E	Thorsdrake	Océanique	5111	Kerr SS.
5W	Boogabilla	Océanique	3324	Furness Withy
7W	Irish Cedar	Océanique	3065	Shipping Ltd.
8W	Sunny Girl	Océanique	1254	Sag. Terminals
El B	John A. France	Fluvial	1158	Colonial SS.
Ha 9	Beaverlake	Océanique	5818	Can. Pac. SS.
9	Imperial Ottawa	Fluvial	343	Imperial Oil
KEP	Clary Foran	Fluvial	1161	Colonial SS.
—	Glenelg	Fluvial	1373	C.S.L.
Ha 8	Empress of England	Océanique	13725	Can. Pac. SS.
12	Manchester Regiment	Océanique	4672	Furness Withy
15	Marengo	Océanique	2555	McLean Kennedy
El 2 J 2	George M. Carl	Fluvial	1150	Colonial SS.
1	J. G. Irwin	Fluvial	1147	Colonial SS.
Ha 17	Maria Fausta G.	Océanique	1182	Montreal Shipping
19	Wharanui	Océanique	4907	MANZ Line
V.P.	Louis G.	Fluvial	89	Naster
Vic. P.	Island King II	Fluvial	752	Lake Shore Lines
Ha 27	Roland Russ	Océanique	1518	Robert Reford
Se 32	Norco	Océanique	921	Ahern Shipping
Ha 34	North Coaster	Côtier	276	Clarke SS.
40	Sunkirk	Océanique	4290	Sag. Terminals
El 3	Hastings	Fluvial	1128	C.S.L.
3	David Barclay	Fluvial	1204	Colonial SS.
Ha 44	Transpacific	Océanique	3114	March Shipping
47	Francisca Sartori	Océanique	1204	Kerr SS.
46	Christian Sartori	Océanique	1291	Kerr SS.
Se 45	Nordstern	Océanique	4672	March Shipping
Suth. P.	Fides	Océanique	4301	Sag. Terminals
Se 49	Peonia	Océanique	2600	Sutcliffe Shipping
Vickers	Sundale	Océanique	1655	Sag. Terminals
Se 62	Thyra Torm	Océanique	1008	McLean Kennedy
Anch. 4	Antonis	Océanique	4189	Sutcliffe Shipping
5	Canadian Victor	Océanique	1635	Can. Nat. SS.
5	Canadian Observer	Océanique	1641	Can. Nat. SS.
6	Canadian Cruiser	Océanique	3935	Can. Nat. SS.
Se 96	Farrandoc	Fluvial	992	N.M. Paterson
101	Imperial Cornwall	Fluvial	1040	Imperial Oil
103	Bayshell	Fluvial	590	Shell Oil
103	Easternshell	Fluvial	1073	Shell Oil
Anch.	Canadian Challenger	Océanique	3935	Can. Nat. SS.
—	Canadian Highlander	Océanique	1640	Can. Nat. SS.
Se 109	E.H. Blum	Océanique	7213	Shipping Ltd.

Niveau de l'eau 35'11". — Océaniques 28 ; Côtiers 1 ; Fluviaux 15.

Les mots croisés du "Devoir"

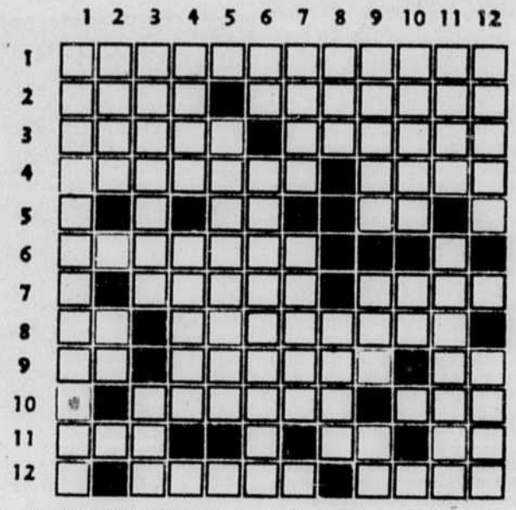

HORIZONTALEMENT

1—Méconnaissance
2—Partisan d'Hitler — Neuf
3—Coiffure d'ecclésiastique — Appartement des femmes en Orient
4—Otée — Apporté en naissant
5—Avant midi — En lot
6—Os de la poitrine
7—Initiales pour un mot — En Suisse
8—Adverbe — Boisson fermentée
9—Entre camarades — Prénom féminin — Personnel
10—Né aux colonies — Poudre d'écorce
11—Approbation — Possédé — Négation
12—Prend parfois le taureau par les cornes — Artifice

VERTICALEMENT

1—Croisement
2—De faible taille — Article
3—Fleurs — Balaie l'oeil
4—Parler — Faire des vers
5—Livre Saint
6—Dans — Substances grasses en fines gouttelettes
7—Fleur — Trouvé sous forme de minerai
8—Met à mort — Prince troyen
9—Voit la fin des neiges en général — Céréale — En Chaldée
10—Vide — Symbole d'un métal léger
11—Tua son frère — Poissons
12—Mathématicien célèbre — Sans relief

Solution d'hier

Horizontalement:—

DEMEMBREMENT; EPINE — AROME; BORD — SUPER; RUEE — EE; OX — TENTA — ODE; ATTRACTION; INGERENCE; GERANT; LIE — NB — VER; ARROGANT — ERE; RUER — ON; PARTI.

Verticalement:—

DEBROUILLARD; EPOUX — IR; MIRE — AGUERRI; ENDETTE — OU; ME — ETRANGER; GENRE — BAR; RA — ETANG; ERS — ACCENT; MOU — TER — OR; EMPLOI — AVENT; NEE — DONNER; RIEN — TRES.

Voeux du maire Drapeau pour la Fête du Travail

Le maire de Montréal, Me Jean Drapeau, transmet aux travailleurs, à l'occasion de la Fête du Travail, des voeux formulés en ces termes:

"Il m'est particulièrement agréable d'apporter aujourd'hui mon plus amical salut aux travailleurs de la Ville de Montréal et à leurs familles. Une fois de plus, la Fête du Travail, si elle est l'occasion d'un repos mérité, est aussi celle d'une méditation sur la situation du monde du travail chez nous".

"Au cours de l'année présente, la Ville de Montréal n'a heureusement pas connu de graves conflits sociaux. Et pour sa part, l'administration municipale a toujours eu à coeur d'entretenir les meilleurs rapports avec les organismes syndicaux groupant les employés de la Cité. Nous constatons avec fierté que dans tous les cas, à une exception près, nous avons pu signer avec les syndicats intéressés, des conventions collectives avantageuses pour les diverses catégories d'employés municipaux, et cela sans avoir eu recours à l'arbitrage. Certes, dans les matières de cette sorte, des divergences entre les parties sont inévitables mais une commune bonne foi est une égale bonne volonté permettant toujours la conclusion d'une entente bienfaisante."

"Cette Fête du Travail vous invite à considérer aussi la légitimité indiscutable du droit d'association pour tous et notamment pour les travailleurs. Ce droit est reconnu non seulement en théorie mais autant dans la pratique quotidienne par la Cité de Montréal".

"Aux travailleurs de la province entière et plus spécialement à ceux qui luttent pour la reconnaissance de leurs droits — comme à ceux de Montréal, j'adresse mes voeux les plus fervents pour eux-mêmes et leurs organismes syndicaux".

Mgr M. Roy au congrès de la CTCC

Son Excellence Mgr Maurice Roy, archevêque de Québec, sera parmi les personnes invitées qui ont accepté d'adresser la parole à la séance inaugurale du 36e congrès annuel de la C.T.C.C. qui tiendra ses assises à Québec du 22 au 28 septembre prochain.

Parmi les études qui seront présentées à ce congrès, M. Gérard Picard, président général, traitera dans son rapport annuel de la liberté syndicale.

Parmi les personnes qui ont accepté d'assister à la séance d'ouverture, on compte notamment M. l'abbé Gérard Dion, directeur du département des relations industrielles de l'Université Laval, et M. le lieutenant-colonel Oscar Gilbert, président des quotidiens *Le Soleil* et *L'Evénement-Journal*, de Québec.

Une expédition canadienne découvre des vestiges d'habitat esquimau dans l'extrême-nord

OTTAWA (PC)—Une expédition du Conseil national de recherches a acquis la preuve que les Esquimaux canadiens des temps anciens ont pénétré dans les zones glaciales des terres arctiques, à moins de 500 milles du Pôle Nord.

Dirigée par le professeur Geoffrey Hattersley-Smith, glaciologue de la section de géophysique du Conseil, l'expédition a découvert les vestiges d'un habitat esquimau, à 20 milles au nord du lac Hazen, situé dans la partie la plus septentrionale de l'île Ellesmere, à 1,500 milles au nord de Fort Churchill, au Manitoba.

Appelée "Opération Hazen", l'expédition a passé trois mois et demi cet été à étudier une calotte de glace qui s'élève à 3,500 pieds d'altitude au nord du lac.

D'autres études glaciologiques et atmosphériques seront effectuées cet hiver par une équipe de quatre hommes établie dans un camp au bord du lac; une équipe plus nombreuse les rejoindra l'été prochain.

Etonnante découverte

Le professeur Hattersley-Smith a révélé au cours d'une interview que l'expédition a découvert près du glacier, à 2,000 pieds d'altitude, un anneau de pierre employé par des Esquimaux pour assurer la solidité des montants d'une tente, faite de peau et d'os de baleine.

"Jamais, a-t-il expliqué, n'avait-on trouvé auparavant, si près du Pôle, les traces d'une habitation d'Esquimaux. La découverte précédente la plus septentrionale se trouvait à 25 ou 30 milles au sud du lac Hazen."

Les membres de l'expédition ont en outre découvert au sud du lac les vestiges de murs bas et empierrés, une caractéristique des habitations hivernales des Esquimaux.

Le professeur estime que les pierres de la tente dataient de deux ou trois siècles.

Un avion de l'ARC, parti de Thulé, au Groenland, s'est posé sur le lac Hazen. Un "camion volant" a déchargé sur place un tracteur, instrument indispensable pour aménager une piste. Ces envolées ont été effectuées entre le 28 avril et le 3 mai derniers.

Deux huttes pour l'hiver

Six membres de l'expédition ont ensuite été transportés par avion jusqu'à la calotte de glace. Les deux autres sont restés au bord du lac pour y construire deux huttes destinées aux quatre membres de l'expédition qui passera l'hiver dans la région.

Un hélicoptère a ravitaillé régulièrement les chercheurs au cours de l'été. Les approvisionnements de vivres et de fournitures ont suffi à la subsistance des huit membres de l'expédition dirigée par le professeur Smith et suffiront encore à la subsistance de ceux qui passeront l'hiver au bord du lac.

L'équipe qui s'est rendue sur la calotte de glace était accompagnée de chiens dont l'un a donné naissance à huit petits qui ont tous survécu.

Durant son séjour là-bas, l'expédition a découvert en outre un tumulus de pierres construit de 1881 à 1883 par le général Dolphus W. Greely, explorateur américain. A l'intérieur du cairn, qui se dresse à l'extrémité occidentale du lac, on a trouvé une boite contenant une note. Mais les intempéries avaient tellement abîmé le papier que celle-ci était illisible.

Le général Greely avait visité le lac Hazen au cours de la première année géophysique internationale. Des 23 membres de l'expédition, 17 seulement ont survécu.

En juillet, en août et en semtembre, le lac est libéré des glaces qui s'y forment durant l'hiver et atteignent une épaisseur de huit pieds.

KLM lance un nouveau DC-7C au service des voyageurs

Quelques 40 journalistes et agents de voyage se sont rendus, hier, à une invitation de la KLM Royal Dutch Airlines et ont pris place à bord d'un des plus gros transocéaniques pour visiter à vol d'oiseau la capitale d'Ottawa et les régions des Mille-Iles et de Cornwall.

Cet avion, le "Zuydersea", un des dix DC-7C achetés par KLM en 1955 est sorti des usines le mois dernier.

Il a une longueur de 127 pieds 6 pouces et les extrémités de ses ailes sont à une distance de 112 pieds l'une de l'autre. Sa hauteur est de 31 pieds 10 pouces, et les ailes couvrent une superficie de 1,637 pieds carrés. Sa vitesse maximum atteint 380 milles par heure et sa vitesse de croisière est de 360 milles.

Ses réservoirs ont une capacité de 6,550 gallons, ce qui lui permet de voler sur une distance de 4,300 milles sans escale.

Il est actionné par quatre moteurs de 3,400 chevaux-vapeur chacun à 2,900 révolutions par minute.

Le compartiment des passagers peut accommoder jusqu'à 76 voyageurs, dans une cabine en trois sections, où le bruit est réduit à sa plus simple expression, dans une atmosphère climatisée. Le compartiment à bagages a une capacité de 650 pieds cubes.

La compagnie KLM est heureuse d'offrir aux voyageurs ce nouvel équipement qui peut assurer un voyage de 11 heures sans arrêt entre Montréal et l'Europe continentale. Avec la même rapidité relative, la compagnie KLM desservira les trajets New-York-Amsterdam, Houston-Amsterdam, Amsterdam-Buenos-Aires-Santiago et Amsterdam-Johannesburg.

SITUATIONS '57

L'abondance de matières, ce samedi, nous oblige à reporter à mardi prochain, la publication de la chronique "Situations '57", consacrée à la Fédération de Malaisie qui accède aujourd'hui à l'indépendance et devient membre du Commonwealth britannique.

Documents

France-Maroc : à l'heure de la reprise du nécessaire dialogue

Par Jean LACOUTURE

RABAT. — Il est certes banal de rencontrer des voyageurs éblouis par le Maroc. Mais l'enthousiasme de celui-ci était particulièrement significatif: joyeuse face noire sous une casquette de toile blanche, il était délégué au Maroc par la Confédération des syndicats ouvriers du Ghana. "Comment aurais-je pu imaginer un pays si moderne, un équipement si complet, tant de richesses et tant de beauté. A côté des Marocains, nous sommes des malheureux, au Ghana! Nous n'avons rien... Se rendent-ils compte de l'avance qu'a leur pays sur tous les autres jeunes Etats africains?"

En fait, l'important n'est pas tant que les Marocains se "rendent compte" et qu'ils portent un jugement de valeur, c'est qu'ils utilisent au mieux l'outil magnifique qu'un demi-siècle de présence française a permis de forger sur leur sol. C'est aussi qu'ils fassent leur profit de cette observation, d'une admirable lucidité, du dirigeant syndicaliste tunisien Ahmed Ben Salah: "Sous peine de conduire à une marche à rebours, à une régression, la "décolonisation" ne doit pas être un processus inverse de la colonisation... Cette révolution n'est pas destruction de l'acquis colonial, mais utilisation et réorientation fondamentale de cet acquis... (1)"

Est-il permis d'attendre des Marocains d'aujourd'hui qu'ils suivent ce conseil et qu'ils préfèrent reprendre le flambeau plutôt qu'allumer un incendie? Une requête de plusieurs mois à travers l'empire chérifien incite à faire un tel crédit aux équipes nouvelles, en dépit des accès de fièvre démagogique de la presse et parfois même des responsables, en dépit de l'ordre menacé dans le Sud, des incohérences et des tâtonnements d'une administration débutante. Mais cette enquête conduit aussi à une autre conclusion: si les Marocains semblent effectivement disposés à "orienter" et à faire fructifier l'"acquis colonial" plutôt qu'à en faire table rase, ils ne pourront y réussir que si la France et les Français y prêtent loyalement la main.

L'héritage est lourd

Notre syndicaliste du Ghana était certes fondé à admirer l'outil que le protectorat laisse entre les mains des Marocains; mais il aurait pu ajouter que le modernisme, la complexité, l'éclat même et l'ampleur du mécanisme importé au Maroc en rendent plus délicate l'utilisation. Il est plus facile aux compagnons de M. N'Krumah de maîtriser la Gold Coast qu'à ceux de M. Bekkai de faire fonctionner ce grand Maroc hérissé d'usines, sillonné de voies de communications, doté du système nerveux hypersensible qu'est une administration de type moderne.

Pour que le Maroc indépendant recueille utilement l'héritage du protectorat après en avoir purgé le passif politique, il faut non seulement que les nouveaux dirigeants soient fermement disposés à maintenir le cap sur le progrès technique et les principes de l'économie de rendement, mais aussi que les auteurs de la plus-value marocaine se sentent responsables de sa préservation et agissent en conséquence.

Il serait imprudent d'affirmer que tout Marocain n'a aujourd'hui en tête que la sauvegarde de l'oeuvre de Lyautey, de Noguès et d'Eirik Labonne. La tentation du repli, du refus est d'autant plus forte que les relations avec Paris sont traversées de plus d'orages, que l'octroi d'une aide française s'assortit de plus de conditions et que la politique de "digestion" de l'acquis du protectorat apparaît plus difficile. Et l'on entend parfois l'un ou l'autre des plus brillants bénéficiaires de l'enseignement de naguère et de l'ordre nouveau faire allusion sèchement à la possibilité pour le Maroc de se résigner à n'être qu'un Yémen, "mais un Yémen vraiment indépendant", et de retourner à l'état où l'a trouvé Charles de Foucauld à la fin du siècle dernier. "Eh bien! nous abandonnerons les routes et les autos et nous reprendrons nos ânes..." lançait naguère un jeune ministre à l'un de ses interlocuteurs français. Simple boutade, à notre sens. Et ceci pour une raison qui nous est apparue de plus en plus clairement au cours d'un récent séjour au Maroc.

Une continuité inattendue

De toutes les observations que n'importe quel voyageur peut y faire en effet, la plus frappante est celle-ci: les administrateurs et responsables politiques du Maroc indépendant sont dans leur langage, leur tenue, leurs méthodes, les continuateurs étonnamment fidèles du régime antérieur. Il est bien rare que deux ministres ou deux caïds ne se téléphonent pas, de l'un à l'autre, en français. Tous parlent notre langue aussi aisément que les fonctionnaires "protégés" de naguère la parlaient peu. Un haut fonctionnaire marocain nous racontait que, lors de ses tournées d'inspection, ses administrés le prenaient toujours pour un *nsrani* (chrétien), ne voyant aucune différence entre ce jeune homme châtain en veston et le contrôleur d'autrefois. Cette curieuse continuité d'apparences et de comportement crée automatiquement des liens plus forts qu'on ne l'imagine, et nous pensons pour notre part que ces ressemblances expriment une communauté d'intérêts. Il s'est formé, d'hier à aujourd'hui, une continuité et comme une complicité des porteurs de veston, des occidentalisés et des Occidentaux, des gens qui, musulmans et chrétiens, ont passé leur baccalauréat et parlent français.

Qu'ils le veuillent ou non, les jeunes dirigeants marocains sont marqués par la France, intimement. Ils sentent plus ou moins confusément qu'aux yeux de leur peuple ils sont les héritiers du système antérieur. Leur comportement est aussi déconcertant que celui des Français, puisqu'ils prétendent assurer une distribution équitable de l'impôt, une liaison administrative constante avec la capitale, une justice gratuite et un enseignement obligatoire. Et celui-là même qui a milité ardemment au sein du parti de l'Istiqlal dans les dernières années du protectorat se trouve paradoxalement aujourd'hui le continuateur du régime antérieur — quand ce n'est pas de sa propre volonté, c'est au moins dans l'esprit de ses administrés. Il serait excessif de dire que le protectorat de la France sur le Maroc a été remplacé par un protectorat des citadins sur les campagnards, mais il est certain que ces derniers ont tendance à voir ainsi les choses.

Dans le même bateau

Et ceux qui sont assez lucides pour apercevoir ces connexions — ce sont, en fait, les responsables principaux — ont compris du même coup qu'ils étaient embarqués "dans le même bateau" que nous. Qu'élèves de la France, quand bien même ils l'avaient combattue, ils résoudraient leurs problèmes avec nous — disons, avec nos méthodes — ou sombreraient. La ligne de partage des forces, au Maroc, ne se fait pas entre des partis politiques, ni même peut-être entre le monde urbain et le monde rural, mais bien plutôt entre ceux qui rêvent d'un retour à 1912 et ceux qui ne se résignent pas à y condamner leur pays. Depuis que M. Allal El Fassi consacre ses loisirs à plaider pour une intime coopération franco-marocaine, le second des groupes a reçu une recrue de poids, le premier n'ayant plus maintenant pour porte-parole qu'un certain Abdelaziz ben Driss dont les imprécations semblent gêner et irriter l'état-major de l'Istiqlal beaucoup plus qu'elles ne bouleversent les foules. Du lettré prestigieux qu'est Si Allal à ce père Duchesne du passéisme, le camp des intransigeants a subi de rudes atteintes.

Mais ne faisons pas de l'avenir du Maroc une querelle d'école. Le débat n'est pas, comme en littérature, entre je ne sais quels anciens et modernes. Il est à la fois une affaire de niveau de vie des masses et de dignité nationale. Indépendamment de tout choix idéologique ou philosophique, ce que le peuple marocain attend c'est que — sans compromettre pour autant une émancipation politique assez chèrement acquise — les nouvelles équipes dirigeantes lui évitent l'effondrement d'un niveau de vie qui était nettement supérieur à celui de l'ensemble des pays "sous-développés".

La misère ne sied pas aux monarchies

Il est plus raisonnable de penser que Sidi Mohammed, son fils et les plus lucides de leurs conseil-

(suite à la page 2)

Le secours spirituel, préoccupation du Pape — Les soucis des oeuvres pontificales de secours ne se limitent pas aux besoins matériels les plus urgents à la suite d'un cataclysme ou de conditions exceptionnelles, ils s'étendent à la vigilance constante que l'Eglise exerce autour du bien des âmes. Ainsi, de nombreuses autos-chapelles sont parties du Vatican, pour les camps de réfugiés, par exemple. Cette photo récente nous montre Sa Sainteté qui bénit l'un de ces véhicules qui sera confié à un missionnaire itinérant. (Cliché CCC)

L'EGLISE du CHRIST

doit porter secours aux

PERSECUTES - pour leur foi en DIEU

AFFAMES -

SANS ABRIS -

VICTIMES DES MALHEURS DE TOUTES SORTES -

Vous ne pouvez pas refuser de répondre à l'appel de Notre Saint-Père le Pape.

Vous donnerez GENEREUSEMENT

A LA QUETE DU

DIMANCHE 8 septembre

pour les CHARITES PAPALES, les VICTIMES de la GUERRE et les OEUVRES D'ASSISTANCE de L'EPISCOPAT

"N'aimons ni de mots ni de langue, mais en actes, véritablement" (I Jean, 3, 17-18).

SECRETARIAT DE LA CONFERENCE CATHOLIQUE CANADIENNE — 447, RUE SUSSEX — OTTAWA 2, ONT.

Disques récents

BEETHOVEN : Sonates pour violoncelle et piano no 2 en sol mineur, Opus 5, no 2, et no 3 en la majeur, Opus 69. Maurice Gendron, violoncelliste, et Jean Français, pianiste. 1-12" LONDON (Ducretet-Thomson) DTL-93036.

● Voici deux des cinq sonates que Beethoven a composées pour violoncelle et piano. L'Opus 5, no 2, date de 1795. Dédié au roi de Prusse Frédéric-Guillaume II, elle était plutôt destinée au grand violoncelliste Duport. On y retrace à travers l'influence de Mozart et de Haydn, plus de liberté dans la forme et plus de maturité dans la pensée que dans les sonates pour violon que Beethoven a composées à la même époque. L'Opus 69 écrit en 1808 porte la mention suivante : "Inter lacrymas et luctum". Une atmosphère de "larmes et de deuil" donne à cette sonate sa grandeur et sa profondeur toute beethovenienne. La plupart des grands violoncellistes ont enregistré au moins deux des cinq sonates de Beethoven. Ici, Maurice Gendron, accompagné par le compositeur et pianiste Jean Français, réussit une interprétation qui peut souffrir la comparaison avec celles qui existent déjà. Le choix demeure, comme c'est fréquemment le cas en cette matière, une question de goût personnel. La qualité de l'enregistrement est à signaler. — **M.T.**

★ ★ ★

KODALY : Suite Hary Janos. STRAVINSKY : Divertimento, tiré de la Suite Le Baiser de la Fée. L'Orchestre symphonique RIAS de Berlin, sous la direction de Ferenc Fricsay. — 1-12" DECCA DL.-9855.

● Hary Janos, héros légendaire hongrois, qui raconte délicieusement les histoires les plus extraordinaires, a inspiré à Kodaly un opéra dont il a plus tard tiré une suite pour orchestre. Le compositeur y exploite naturellement le folklore hongrois tout en tirant de l'orchestre les effets les plus surprenants : le tout se prêtant à merveille à l'enregistrement de haute fidélité. Quant au Divertimento de Stravinsky, il s'agit de la plus belle partie de sa Suite Le Baiser de la Fée basée sur des mélodies plus ou moins obscures de Tchaikovsky. L'oeuvre, sans avoir l'importance du Sacre du Printemps, de L'Oiseau de Feu ou de Pétrouchka, est loin d'être négligeable, surtout si l'on considère la brillante interprétation qu'en fournissent ici Fricsay et l'Orchestre RIAS. — **M. T.**

★ ★ ★

RAVEL : Trio en la mineur, pour piano, violon et violoncelle. ROUSSEL : Trio en fa majeur, Opus 40 pour flûte, alto et violoncelle; et Trio en la mineur, Opus 58 pour violon, alto et violoncelle. Lucette Descaves (piano), Jean-Pierre Rampal (flûte), Jean Pasquier (violon), Pierre Pasquier (alto) et Etienne Pasquier (violoncelle). 1-12" ERATO DP-43-1.

● Le Trio de Ravel est rarement joué. Et pourtant, comme l'écrit Claude Rostand, "c'est sans doute l'une des plus belles pages de la production de ce maître, et aussi l'une des belles pages de la musique de chambre contemporaine... Cette oeuvre éblouissante, cette oeuvre parfaite, pure lumineuse, forte sans lourdeur, expressive sans lyrisme indiscret, cette oeuvre qui va droit au coeur, et au plus profond du coeur, est un des plus beaux fruits de l'art français". Un tel témoignage se passe de commentaires et il suffit pour s'en convaincre d'écouter la très belle et très française interprétation qu'en donnent Lucette Descaves, Jean et Etienne Pasquier. La popularité de Ravel a pu porter ombrage à celle de son contemporain, Albert Roussel. On commence aujourd'hui (ce disque puisse-t-il le confirmer !) à constater que l'art de l'un n'éclipse pas l'art de l'autre et que tous deux, Ravel et Roussel, comptent parmi les grands musiciens français. Les deux Trios présentés ici dénotent une écriture aisée, mais solide d'un parfait polyphoniste : le style de Roussel, a-t-on pu dire, pourrait être celui d'un Ravel pratiquant le contrepoint. Très bon enregistrement. (En vente chez tous les disquaires, distribué par Ed. Archambault).

M.T.

★ ★ ★

REYNALDO HAHN : Les plus belles mélodies interprétées par Renée Doria (soprano), Adrien Legros (basse) et Paul Derenne (ténor). Au piano: Simone Louat et Harry Cox. — 1-12" PLEIADE P-3067.

● Reynaldo Hahn a écrit des sonates, des poèmes symphoniques et même des symphonies, mais c'est par ses chansons qu'il s'est rendu célèbre. Ses mélodies toujours charmantes et élégantes incarnent le raffinement et la sensibilité. Elles se situent à mi-chemin de la grande tradition mozartienne et du courant populaire. Les vingt-quatre mélodies présentées ici sont : Si mes vers avaient des ailes (Hugo), Le cimetière de campagne (Vicaire), L'air, La nuit et L'énamourée (de Banville), En sourdine, D'une prison, Offrande et L'heure exquise (Verlaine), Six études latines (de Lisle), Paysage (Theuriet), La barchetta (Léna), Trois jours de vendanges (Daudet), Le rossignol des lilas (Dauphin), Je me mets en votre mercy (Charles d'Orléans), Mai (Coppée), et Infidélité (Gautier). On ne pouvait trouver meilleurs interprètes de ces mélodies que Renée Doria, Paul Derenne et Adrien Legros, spécialistes de Massenet et de Mozart, les deux maîtres de Reynaldo Hahn. Très bon enregistrement. (En vente chez tous les disquaires, distribué par Ed. Archambault). — **M.T.**

Musique et Beaux-Arts

L'enchantement d'Aix continue...

Jean MADEIRA (Carmen) et Nicola FILACURRIDI (Don José) au 1er acte du drame de Bizet. (Photo S. Lido)

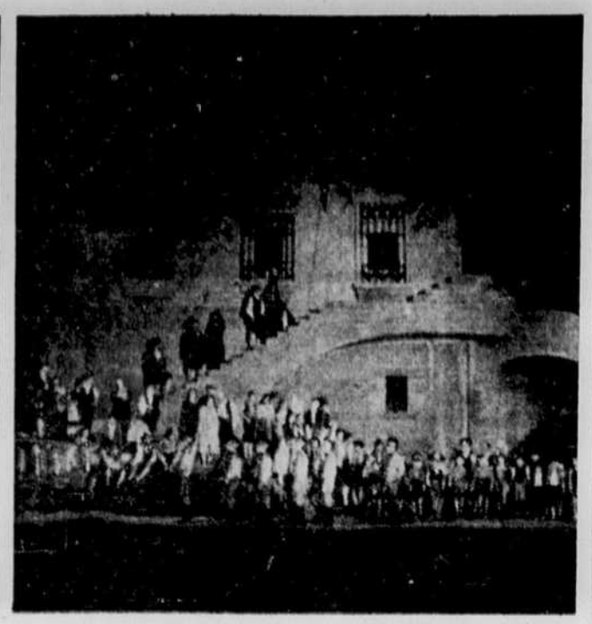

La garde montante relève la garde descendante sur une place de Séville. (Photo S. Lido)

par Jean de Rigault

Aix-en-Provence accueillait, cette année, le dixième de ses Festivals de musique dont on n'imagine plus, désormais, qu'ils puissent un jour déserter ses sites prédestinés : l'enceinte du Palais de l'Archevêché, les cours d'hôtels particuliers du XVIIIe siècle, les places, les parvis d'églises, les fontaines. Chaque été, les pierres redeviennent vivantes et le visiteur retrouve intactes ses extases anciennes.

Parmi les fidèles du Festival on distingue celui qui, animé d'une passion exclusive pour la cité et pour le ciel de Cézanne, refuse de communier avec l'esprit de Mozart ailleurs que sous les étoiles de Provence, et celui qui, habitué des Festivals européens, arrive à Aix venant de Hollande, en route vers Salzbourg, Munich, Bayreuth, Edimbourg, Besançon, pour terminer, si la dissonance ne l'effraie pas, par le Festival de musique contemporaine à Venise. Le premier organise en amoureux, en flâneur, son temps de vacances : il séjourne dans la région afin de faire commodément deux ou trois visites à Aix, grâce à quoi il ne manquera rien d'important. Il choisit, il groupe ses dates selon les artistes qu'il aime ou qu'il est impatient de connaître, selon les oeuvres qui excitent sa curiosité. Le second pèlerin vient en arbitre conscient de sa responsabilité: ne doit-il pas décider si le Festival garde la "classe internationale", si Cosi est toujours mieux chanté à Aix qu'à Salzbourg, si le théâtre construit par Cassandre conserve sa raison d'être ? Il sera interrogé, cet automne, à Paris, à Londres ou à New-York sur ces graves questions. Il lui suffit de trois soirées pour former une opinion qui sera sans appel. Pour rendre compte de ce Xème Festival, je sais bien que l'impassibilité objective de celui-ci n'est pas moins nécessaire au critique que l'indulgence attendrie de celui-là. Que le lecteur m'excuse si les impressions qu'il va lire reflètent quelque peu cette oscillation de pendule.

Si nombreux, si variés que soient les concerts de musique instrumentale, c'est l'opéra qui a la meilleure part au Festival d'Aix. Cette année, une nouveauté, Carmen, et deux reprises, les Noces de Figaro et Cosi fan tutte, tenaient la vedette du programme lyrique. Le triomphateur de la présentation de Carmen, à mon avis, a été François Ganeau, le décorateur chargé d'établir les maquettes des décors et des costumes. Le problème n'était pas simple : il disposait d'un lieu scénique fixe, le bâtiment des communs du Château du Tholonet, face au Parc, avec lequel il devait suggérer tour à tour les quatre lieux où se déroule l'action de Carmen : la place de Séville, l'auberge de Lilas Bastia, le refuge des contrebandiers dans la montagne, les abords des arènes à Séville. Il a réussi, au moyen d'éléments mobiles, de toiles, de praticables, de châssis légers, aidé aussi par les éclairages savamment répartis par le metteur en scène, Jean-Pierre Grenier, à changer complètement pour chaque acte l'ambiance pittoresque du plateau. Du point de vue visuel, donc, la réussite a été indiscutable et a mérité de satisfaire les plus exigeants. Faut-il dès lors imputer à l'interprétation vocale la vague déception qu'on emportait du spectacle? Sans doute, quoiqu'en partie seulement. L'Américaine Jean Madeira campe une Carmen tout à fait plausible: belle, enjoleuse à souhait, dotée d'une voix chaude qu'on goûterait sans réserve, n'était une perceptible tendance à détonner. On s'explique son succès dans ce rôle sur quelques grandes scènes lyriques. Néanmoins, le plein air, moins complaisant qu'une salle close, demande une autre autorité, un autre feu intérieur, un autre magnétisme pour tenir un vaste auditoire en haleine jusqu'au bout de ce terrible jeu de l'amour et de la mort qu'est Carmen. Le Grec Nicola Filacurridi évoque davantage un cow-boy de l'Arizona qu'un dragon d'Alcala et manque du "cuivre" vocal indispensable à Don José, aux 3ème et 4ème actes surtout. Cela dit pour les deux protagonistes, j'en viens à l'excuse majeure, à mon sens, de leur impuissance à "empoigner" le public: l'acoustique défectueuse de cette enceinte où plus de deux mille spectateurs étaient massés en éventail sous les arbres, sans aucun mur derrière eux qui rejette le son vers sa source d'émission. De là une dispersion acoustique non seulement des voix des solistes, mais aussi de l'orchestre et des choeurs amenuisés au point de sembler dérisoire. Si ingénieux qu'ait été l'aménagement du site du Tholonet, à cinq kilomètres d'Aix, pour ces représentations de Carmen, la sagesse invite, je crois, les organisateurs du Festival à reconnaître l'impossibilité d'améliorer l'acoustique du Parc et à ne pas renouveler l'expérience, l'an prochain.

Dans l'écrin de pierre de la Cour du Palais de l'Archevêché, au contraire, chanteurs et orchestre ont bénéficié de leur équilibre parfait accoutumé dans les Noces et dans Cosi. La distribution du second ouvrage a révélé un admirable mezzo, Teresa Berganza, qui fera parler d'elle avant longtemps, et un ravissant soprano, Mariella Adani, qui incarne la plus spirituelle Despina du monde. Oserai-je émettre le voeu qu'une décoration nouvelle soit commandée pour chacun de ces deux opéras à l'occasion de leur prochaine reprise à Aix. Celle de Clavé pour les Noces et celle de Balthus pour Cosi me paraissent avoir perdu leur fraîcheur, leur originalité, et pris un air bizarrement démodé. L'admirable "vertu" classique des décors de Cassandre pour Don Giovanni leur fait absolument défaut.

Parmi les concerts et récitals du Festival je détacherai, d'entre ceux que j'ai entendus, trois solistes exemplaires à la fois par leur talent et par leur singulière dévotion à la musique. Le violoniste Henryk Szering a joué le Concerto en ré majeur de Mozart avec une pureté, une humilité où j'ai reconnu et admiré un émule du grand Oistrakh, avec même, là où il pouvait se le permettre, un peu plus de tendresse et d'élan. Le pianiste Aldo Ciccolini, qui domine son clavier avec une même maîtrise souveraine (quelle équipe ils feraient en duo de Sonates!), s'apparente à Szering par le dépouillement du style, la clarté du jeu, l'équilibre apollinien de l'interprétation. Son récital a prouvé, une fois de plus, que nous tenions avec lui un des pianistes "majeurs" de la seconde moitié du XXème siècle, l'héritier légitime d'un Rubinstein et d'un Lipatti. Enfin, le ténor Michel Sénéchal, interprète inoubliable, l'an dernier, du Platée de Rameau, a ravi son auditoire, cette fois-ci, avec un programme de récital d'un éclectisme raffiné qui alliait l'attrait de l'inédit au bon goût. Sa virtuosité vocale, sa diction qui est d'un diseur né, son sens du cocasse mirent pleinement en valeur l'humour d'une nouvelle cantate de Jean Francaix, la Chatte Blanche, dont c'était la première audition. Voilà un chanteur dont la carrière de récital s'annonce glorieuse et qui ne tardera pas à traverser les frontières. C'est de son concert que j'ai emporté ma dernière image d'Aix 1957: je les vois, dans la jolie cour de l'Hôtel de Maynier d'Oppède, qu'envahit lentement le crépuscule, lui, debout dans un smoking blanc contre la masse sombre du piano, elle, Jacqueline Bonneau, qui l'accompagne, assise devant le clavier, gracieuse et sage. Il chante Venise de Gounod et les arbres semblent l'écouter, immobiles dans l'air du soir. Moment parfait, tel que le Festival d'Aix nous les a prodigués depuis sa fondation, et, plaise au Ciel, qu'il continuera longtemps de nous les réserver chaque été.

Jean de RIGAULT

Le Prix Molière à "La Visite de la vieille dame"

Le Prix Molière, décerné par la critique, à la meilleure création de la saison, a été attribué, par 12 voix, au troisième tour, à La Visite de la vieille dame, de l'auteur suisse Friedrich Durrenmatt, présenté cet hiver à Marigny par la Compagnie Grenier-Hussenot.

Cinq voix s'étaient prononcées pour la Fin de partie, de Samuel Beckett; un nombre égal étant échu au Requiem pour une nonne, de William Faulkner; deux à Titus Andronicus, joué le mois dernier au théâtre des Nations par Vivian Leigh, et Laurence Oliver; et une à Irma la douce, d'Alexandre Breffort.

EN FRANCE

Prix de peintures

Décerné à l'occasion du 15ème Salon populiste, le Prix de peinture populaire 1957 a été attribué à Raymond Feuillatte.

Le lauréat, déjà titulaire du prix des Arts décoratifs (1924) et du Prix Olympique des Jeux de Berlin (1936) est spécialiste des scènes de la rue et du cirque. Choisi parmi 300 exposants, il avait présenté deux toiles: "La Môme vert-de-gris", et "La Petite charrette de Van Gogh".

Assemblée annuelle Jeunesses Musicales

Les Jeunesses Musicales du Canada clôturaient en fin de semaine leur Camp Musical du Mont Orford par la tenue de leur assemblée annuelle. Plus de 125 délégués venus des différents Centres du Québec, de l'Ontario et du Nouveau-Brunswick ont pris part aux délibérations, lesquelles portèrent principalement sur l'organisation de la prochaine saison.

Une tournée complète de tous les Centres sera faite par la troupe française de l'Opéra de poche, dirigée par Marcel Landowski. Les trois autres tournées seront divisées en trois circuits chacune, ce qui veut dire que neuf artistes, tant canadiens qu'européens, visiteront les Centres JMC. Ce sont : Georges Gourdet, saxophone, Roland Turini, Victor Bouchard et Renée Morisset, Karl Engel, pianistes, Guy et Monique Fallot, tandem piano et violoncelle, Otto Joachim, alto, Hyman Bress, violon, Eldon B. Lehman, trompette, Rafaël Masella, clarinette.

Les délégués élaborèrent un plan de campagne pour un recrutement plus intense et il a été question de mettre à l'essai un nouveau système voulant que des conditions toutes spéciales soient offertes aux collèges, couvents ou écoles de la Commission scolaire qui seront intéressés à faire une demande d'adhésion en bloc de tous leurs élèves.

Du côté Club Musical Canadien, le mouvement sera à même de fournir aux éducateurs des disques faits expressément pour les jeunes et appropriés aux différents stages scolaires.

En fin d'assemblée, l'on procéda aux élections et furent élus : Victor Bouchard (Québec) président ; M. l'abbé Clermont Plante (Amos) et Mme Paul Normandeau (Drummondville), vice-présidents ; Mlle Simone Turner (St-Hyacinthe) secrétaire-trésorière ; MM. René Tremblay (Chicoutimi), Gilles Bélanger (Ottawa), Jacques Brisson (Sherbrooke), Réal Michaud (Moncton) et Maurice Proulx (Rimouski), directeurs.

La prochaine assemblée nationale se tiendra à Drummondville, les 22 et 23 février 1958.

Concert - anniversaire Elgar - Grieg, le 17 septembre

Le monde musical célèbre cette année le cinquantième anniversaire de la mort de Grieg et le centième anniversaire de la naissance d'Elgar. Pour célébrer ce double anniversaire, la Guilde des Musiciens de Montréal présentera un concert symphonique mardi le 17 septembre à 8.30 p.m., en collaboration avec la Faculté de Musique de l'Université McGill. L'orchestre symphonique sera sous la direction d'Alexander Brott. Ellen Ballon, pianiste canadienne de réputation internationale, sera la soliste. Au programme: Les *Variations Enigma* d'Elgar et le *Concerto de piano en la mineur* de Grieg.

Le concert aura lieu au Plateau et l'admission y est gratuite.

Alexander BROTT

Le Grand Prix du théâtre universitaire et amateur à la Compagnie Robert Lorris

A la suite du 7ème Concours National du Théâtre Universitaire et Amateur, qui vient de se dérouler au Théâtre de l'Atelier, le palmarès suivant a été établi:

— *Grand Prix et Coupe Léo Larange :* Compagnie Robert Lorris, de Clermont-Ferrand, pour son interprétation de "Liliom" de Molnar;

— *Premier prix ex equo :* Le Carquoi, d'Amiens, qui a joué "L'illusion comique", de Corneille, et "Les Jeux Neufs", de Paris, qui avaient donné en première pour la France une farce de Michel de Ghelderode, "Pantagleize".

— *Deuxième prix :* Le Club des Dix, d'Henin Lietard, pour "Les Frères Karamazov", de Dostoïevsky, adaptation de Copeau.

— *Troisième prix :* Le théâtre d'essai de Guyenne (Bordeaux), qui avait monté "La Locandiera", de Goldoni.

La semaine à RADIO-SACRE-COEUR (du 2 au 7 sept. 1957)

LUNDI : Jean-Marie Rocheleau, s.j. : "Comment se libérer du travail".
CHANT : Séminaire de Trois-Rivières.

MARDI et MERCREDI : Roger Grisé, s.j. : "Le plus grand sacrement", "Communiez pour glorifier Dieu".
CHANT : (m) SS. Bon Conseil, Mtl.; (mer.) FF. Maristes, Normandin.

JEUDI : Maurice Vigneau, s.j.: "La voix du Seigneur".
CHANT : Paroisse Baie St-Paul.

VENDREDI : Jean-Marie Rocheleau, s.j.: "Sacré-Coeur: idéal parfait de l'humanité".
CHANT : SS. Bon Conseil, Chicoutimi.

SAMEDI : Emile Muller, s.j. : "Une religion inventée ?"
CHANT : Foyer de la Charité, Montréal.

30 postes au Canada. Montréal; CHLP 8h. a.m. et 6h.20 p.m.

TOUTES MARQUES **DISQUES** TOUTES VITESSES

SPECIALITE : DISQUES IMPORTES DE FRANCE
Tél.: VI. 9-6201
Ed. Archambault INC
500 est, Ste-Catherine
LE MAGASIN DE MUSIQUE LE PLUS COMPLET AU CANADA

L'ENREGISTREUSE PENTRON
AUX SONS STEREOPHONIQUES
Cette nouvelle enregistreuse sur ruban possède un système de reproduction à trois haut-parleurs : deux pour les basses installés dans l'appareil et un troisième pour les hautes dans une boîte de résonance séparée. Ce dernier haut-parleur peut être placé dans un endroit quelconque de votre chambre. Ce système permet une reproduction idéale.
Reproduit parfaitement de 40 à 12,000 cycles
PAYETTE-RADIO
730 ouest, rue St-Jacques UN. 6-6681

Une visite à l'un de nos magasins vous convaincra du vaste choix de disques que nous avons.
● Classiques ● Semi-classiques ● Populaires
JULES JACOB INC.
MUSIQUE
1700 Berri — PI. 1415
SUCCURSALE :
6645 St-Hubert — CR. 4-2633

Conservez votre horaire de la TV pour

SAMEDI

Le 31 août

CBFT MONTREAL — Canal 2
CBOFT OTTAWA — Canal 9

Sauf indication contraire, les émissions inscrites à cet horaire passent à CBFT et à CBOFT.

4.00—Musique
5.00—Le Cirque Boto
5.30—Hebdo-vacances
Nouvelles, actualités, dessins animés Avec Richard Pérusse et Edgar Fruitier.
6.30—Mélanges
6.45—Ce soir
7.00—Le monde du sport
Avec René Lecavalier.
7.15—Le Téléjournal
7.30—Cinéfeuilleton
"François 1er".
7.45—Quelles Nouvelles
Sketches de Jovette, avec Marjolaine Hébert et Jean Duceppe.
8.00—Défense de stationner
Animateur: Jacques Languirand.
Avec Jani Pascal, Yonny Guillaud, Jacques Zouvi, Roland Laroche, et le Trio Roger Lesourd.
8.30—Chacun son métier
Animateur: Fernand Seguin.
Participants: Roger Baulu, André Bachand, Mimi Lalonde, Solange Chaput-Rolland.
9.00—Long métrage
"La fille de la steppe". Hilde Krahl, Ernst Von Klipsten, Otta Gubühr, Paul Dahlke.
10.30—Rendez-vous avec . . .
Caroline Cler, Patrice et Mario.
11.00—Le Téléjournal
11.10—Nouvelles sportives
Avec René Lecavalier, Jean-Maurice Bailly et Richard Garneau.
11.15—Long métrage
"Voyage en Amérique". Pierre Fresnay, Yvonne Printemps, Claude Laydu.

CBMT MONTREAL — Canal 6
CBOT OTTAWA — Canal 4

Sauf indication contraire, les émissions inscrites à cet horaire passent à CBMT et à CBOT

12.55—CBOT—Cowboy Corner
1.55—CBOT—Football
Ottawa-Montréal.
3.00—CBMT—Long métrage
4.30—CBMT— Stories of the Century
5.00—Long John Silver
5.30—Wild Bill Hitckok
6.00—Oh ! Susanna !
6.30—Mr. Fix-it
6.45—CBC TV News
7.00—Country Calendar
7.30—Holiday Ranch
8.00—Julius La Rosa
9.00—Great Movies
11.00—CBC News
11.10—Lutte

CHLT — SHERBROOKE — Canal 7

3.40—CHLT-TV To-day
3.45—Ciné-Feuilleton
4.30—L'Heure du Far West
5.30—Captain Gallant
6.00—Orchestre
6.30—Télébulletin
6.36—La Météo
6.39—Edition Sportive
6.45—Cow-Boy G-Men
7.30—Parlons Jazz
11.15—Local Front News
11.23—Sports in Review

Pour autres émissions consulter l'horaire de CBFT et CBMT Montréal.

DIMANCHE

Le 1er septembre

CBFT MONTREAL — Canal 2
CBOFT OTTAWA — Canal 9

1.00—Musique
3.45—Le Téléjournal
3.50—Actualités religieuses
4.00—Long métrage
"La grande menace". Louis Hayward, Dennis O'Keefe, Louise Allbritton.
5.30—Bobino
Dessins animés. Bobino: Guy Sanche.
6.30—Les travaux et les jours
7.00—Nouvelles et l'Actualité
7.30—La Clé des Champs
Animateur: Gérard Delage.
Loups-garous: Gisèle Schmidt, Marjolaine Hébert, Clément Latour et Marc Gélinas. — Feux follets: Olivette Thibault, Henri Poitras, Jean Rafa et Pierrette Roy.
8.00—Opérette
"Joséphine vendue par ses soeurs". (Victor Roger).
Lionel Daunais, Gérard Paradis, Robert Savoie, Rose Rey-Duzil, Claire Duchesneau, Eve Gagnier, Monique Chaillier, Nicole Picard, Jucette Tremblay, Orch. dir. Otto-Werner Mueller.
8.30—Inspecteur Blaise
"Le veston".
9.00—Faites vos jeux
Avec Jacques Normand.
9.30—Le Théâtre populaire
"La ronde de nuit"
(Dorothy Uhnak).
Adaptation: Louis Pelland.
Yves Létourneau, Bertrand Gagnon, Yolande Roy, Ovila Légaré, Philippe Robert, José Rettino, Yvon Leroux, Huguette Uguay, René Ouellet, C. de Lorimier.
10.30—Le Commonwealth
Les colonies et l'avenir.
Documentaire de l'ONF. Animateur: Jean-Louis Gagnon.
11.00—Le Téléjournal
11.10—Nouvelles sportives
11.15—Album de famille
Pierre II de Yougoslavie.

CBMT MONTREAL — Canal 6
CBOT OTTAWA — Canal 4

4.00—This is The Life
4.30—The Living Sea
5.00—Summer Magazine
6.00—Burns and Allen
6.30—Father Knows Best
7.00—December Bride
7.30—CBC News Magazine
8.00—Ed Sullivan Show
9.00—All Star Theatre
"Th Menace of Hasty Heights".
9.30—Showtime
10.00—Fighting Words
10.30—Lolly Too Dum
11.00—CBC News
11.10—This Week
11.35—CBMT—Long métrage
CBOT—I Spy

CHLT — SHERBROOKE — Canal 7

5.30—Chansons des Prairies
5.45—Documentaire
10.30—This is Your Music

Pour autres émissions consulter l'horaire de CBFT et CBMT Montréal.

LUNDI

Le 2 septembre

CBFT MONTREAL — Canal 2
CBOFT OTTAWA — Canal 9

1.55—Football
Toronto-Hamilton.
4.30—Musique
5.30—La Lanterne magique
Hubert Loiselle, Christiane Ranger, Robert La Palme, Claude Léveillé, Claude Préfontaine, Bernard Pinsonneault.
6.00—Musique
7.00—Ce soir
7.15—Le Téléjournal
7.30—Cinéfeuilleton
"François 1er".
7.45—Rolande et Robert
"Mon coeur cherche ton coeur"; "Aide-toi et le ciel t'aidera". Le petit Benoit l'Herbier chantera: "J'attends un petit frère".
8.00—Carrefour
8.30—La Rigolade
9.00—Variétés
9.30—Le Théâtre Colgate
10.00—Images
11.00—Le Téléjournal
11.10—Nouvelles sportives
11.15—Télépolicier
"Le furet". Jany Holt, Pierre Renoir, Colette Darfeuil, Larquey.

CBMT MONTREAL — Canal 6
CBOT OTTAWA — Canal 4

1.55—Football
Toronto-Homilton.
5.00—Zoo Quest
5.30—Buccaneers
6.00—Sir Lancelot
CBOT—Movie Museum
6.15—CBOT—Two Grand
6.30—Strange Adventure
CBOT—Life with Elizabeth
6.45—CBC TV News
7.00—Tabloid
7.30—CBMT—Adventure Album
CBOT—The Star and the Story
7.45—CBMT—Patti Page
8.00—The Millionaire
"Bob Fielding".
8.30—On Camera
9.00—I Love Lucy
9.30—Front Page Challenge
10.00—Studio One summer Theatre
11.00—CBC TV News
11.15—CBMT—Little Theatre
CBOT—Long métrage
11.30—CBMT—The Tapp Room

CHLT — SHERBROOKE — Canal 7

3.40—CHLT-TV Today
3.45—Ciné-Feuilleton
4.00—Menu à la carte
4.30—Actualité Féminine
4.45—Théâtre des petits
5.00—Annie Oakley
6.00—The Border Rhythmaires
6.30—Télébulletin
6.36—La Météo
6.39—Edition Sportive
6.45—Dateline Europe
7.30—Chez Nous
10.00—Texas Wrestling
11.15—Local Front News
11.23—Sports in Review
11.30—Summer Theatre

Pour autres émissions consulter l'horaire de CBFT et CBMT Montréal.

MARDI

Le 3 septembre

CBFT MONTREAL — Canal 2
CBOFT OTTAWA — Canal 9

4.30—Musique
5.30—Les Olympiques '57
Commentateur: Jean-Maurice Bailly
Invités: Maurice Richard et Jacques Amyot. Grande distribution des trophées pour chaque épreuve des Olympiques de l'été; démonstration de gymnastique sur le tremplin par une équipe de Verdun.
6.00—Musique
7.00—Ce soir
7.15—Le Téléjournal
7.30—Cinéfeuilleton
"François 1er".
7.45—Vacances au Canada
Animateur: Gaétan Montreuil.
M. Gérard Morisset nous parlera de la ville de Québec.
8.00—L'Aventure de l'enfance
Animatrice: Mme R. Dompierre.
8.30—Silhouettes
9.00—C'est la vie
Animateur: Alban Flamand.
9.30—Histoires d'amour
"Le garçon sauvage". Madeleine Robinson, Frank Villard et le petit Beck. (1er épisode).
10.00—Rendez-vous des sports
10.30—Rencontre
11.00—Le Téléjournal
11.10—Nouvelles sportives
11.15—Télépolicier
"Le furet".

TELEVISION

critique de Paul DUZAN

A moitié sages — Ciné-Club — Défense de stationner — La Petite Symphonie — Une demi-heure avec . . .

Les romans à épisodes placent le critique devant un dilemme. Ou bien il doit les suivre fidèlement afin de s'en former une juste idée, et cette obligation est disproportionnée aux quelques lignes qu'il peut leur consacrer, ou bien il les regarde occasionnellement, et cette expérience discontinue est peu propice à un jugement équitable. N'ayant vu que le premier épisode de "A moitié sages", quelques minutes d'un épisode récent et l'épisode au complet de la semaine dernière, je cours donc un risque en décidant de vous en dire un mot.

J'ai été frappé, dans les trois émissions, par le sens de l'intrigue. Non pas dans le sens d'affabulation mais plutôt de machination. On emprunte la toge d'un juge, à son insu naturellement, afin d'aller au bal; on donne rendez-vous à un riche soupirant en spécifiant tel restaurant dont on veut humilier le barman, lequel est en réalité un artiste pauvre qu'on aime secrètement et qui semble faire passer son art avant l'amour; on décide de quitter famille et fade routine en s'emparant de la luxueuse voiture de son tuteur, aidé par le mensonge d'un oncle qui ne se doute pas de la gravité de sa connivence.

L'émission de la semaine dernière a démarré avec brio. L'opposition de la mère tôt levée, déjà en forme, et de ses trois filles encore au lit, fatiguées et maussades, que cela faisait vrai malgré son caractère paradoxal! L'une des filles fait la moue: "Si vous croyez que c'est toujours amusant de s'amuser!" Et la mère de répondre en s'adressant aux trois: "Je ne me laisserai pas démoraliser parce que vous n'éprouvez pas de bonheur à être heureuses!" Une question vient à l'esprit: "Est-ce que ça va continuer ainsi pendant toute l'émission?" Cela n'a pas continué, mais le dialogue a bien tenu. Cédant à ma manie, je relèverai quelques barbarismes d'autant plus surprenants que les personnages parlent un langage parfois châtié. (Dois-je ouvrir?), parfois littéraire (... de voir leur beau rêve s'écrouler aussi lamentablement), parfois "Parigot" (C'est une chic femme, ta mère). Il semble que de telles façons de s'exprimer se concilient mal avec des anglicismes comme "célébrer un anniversaire" et "licence de voiture". L'agent de police disait "licence" lui aussi, mais son cas est différent. Le Canayen est acceptable... pour les besoins de la cause. Et encore... Le naturel en eût-il vraiment souffert si le policier eût employé le mot "permis"?

L'action est bien menée. Il nous faut cependant avaler une couleuvre vraiment très grosse. Un jeune homme d'environ dix-huit ans décide de partir. Où? Il ne le sait pas. Pour faire quoi? Il le sait encore moins. Il fait part de son projet à sa dulcinée qui n'a pourtant rien d'une délinquante mais qui s'expose diantrement à le devenir! Elle accepte sans la moindre hésitation de l'accompagner dans la luxueuse voiture qu'il a "empruntée" à son parrain. La petite n'est pas "à moitié sage", elle est à moitié folle et même complètement folle! Le plus surprenant, c'est qu'on suit ce conte d'enfant avec un relatif intérêt. Le metteur en scène, Denys Gagnon, ainsi que les interprètes n'en ont que plus de mérite. Quant à l'auteur, Françoise Loranger, je m'incline devant son habileté. On avale la couleuvre, elle finit par passer.

Le souvenir toujours vivace, toujours vivant devrais-je dire, d'un mari décédé il y a quinze ans, paraît assez morbide. Quand on voit la fille cadette s'emparer de la photo de cet homme qui fut son père mais dont elle ne doit pas se souvenir et qu'elle lui fait, elle aussi, un petit discours, on commence à se demander si cette histoire pimentée de petites intrigues est bien saine. (Encore une fois, je ne prétends pas porter un jugement).

La promenade en bateau apporte une agréable diversion à la mère et aux téléspectateurs. On se réjouit de voir cette femme, qu'Odette Oligny a rendue sympathique, consentir à détourner le regard d'un passé trop vénéré pour une longue, et trop courte, journée de soleil. Gilles Pelletier a donné de la consistance à l'heureux cavalier, ou batelier, parce qu'il connaît bien son métier. Je ne crois pas, toutefois, que la note légère lui convienne parfaitement.

Les trois filles, Marthe Mercure, Solange Harbeau et Dyne Mousseau forment un trio hétéroclite de par leur physique. Ce contraste ne manque pas de piquant. Il correspond d'ailleurs à ce qu'on peut observer dans la vie. Un premier enfant est souvent plus volontaire, le second plus sensible et le troisième est évidemment plus gâté. Le rôle du jeune écervelé fut bien joué. J'hésite à écrire le nom de l'acteur de mémoire, je vais probablement le défigurer: Jacques Kastavosky. Une chose est certaine. C'est qu'avec un tel nom, bien ou mal épelé, aucune confusion n'est possible!

Tania Fédor a fait une courte apparition que je signale, ne voulant pas ignorer la seule artiste française de ce télé-roman.

M'étant attardé en route, je dois résumer ces autres notes de voyage aéro-cathodique. (L'Académie me le pardonne!)

23 août. A "Ciné-club". Gilles Ste-Marie et Réal Benoit ont énoncé deux idées pendant toute la durée de leur discussion du film "Tabu": Flaherty n'aimait pas raconter une histoire et Murnau aimait en raconter une. Dans sa présentation, Pierre Juneau avait pris trois fois moins de temps pour nous exposer ces deux mêmes idées, et plusieurs autres par-dessus le marché.

Le 24 septembre. Excellent programme à l'émission "Défense de stationner". Le thème était vaste: le temps, lequel d'ailleurs a fait défaut pour le traiter à fond, comme nous a dit Jacques Languirand. A moi, il manque l'espace. Il faudrait dire du bien de tout le monde, des deux chanteuses aux comédiens en passant par l'animateur. La saynète sur le mort oublié, très bien jouée, ne prouvait rien et cela m'a plu. (Ou ai-je mal compris?) La scène de la fusillade eût été hallucinante dans un contexte intégralement dramatique. (On se sent tellement démodé en employant

(Suite à la page 21)

$2.50
Réparations Télévision
Service 24 heures par jour
Consultez une maison spécialisée, toutes réparations avec équipement complet faites à domicile par des techniciens experts et diplômés. Travail et parties garantis par contrat pour 1 an. Maison canadienne-française. Pour service rapide et courtois, téléphonez :
COMMERCIAL TELEVISION ENRG.
CR. 9-2929 - CR. 2-9331
CR. 6-6055

Théâtre - Cinéma - Beaux-Arts

Présence ou absence du film français au Canada ?

Pratiquement, notre consommation de films en langue française dépend de la distribution de France-Film. Et France-Film est l'oeuvre d'un homme, M. J.-A. De Sève, son président fondateur. Il serait inconvenant de se satisfaire de la situation actuelle du film français. Mais il est non moins inconvenant de rejeter le blâme sur qui que ce soit en particulier. Les responsabilités sont déjà partagées, mais il apparaît que la situation est plus encore la conséquence de faits majeurs dont le contrôle échappe totalement aux responsables directs. Bref, il existe une situation de la mentalité du public, de la distribution, de la censure, des exigences morales et de la maturité moyenne, situation à ce point complexe que personne, sans doute, ne peut se permettre de la trancher par un jugement catégorique.

Nous avons cru intéressant de rencontrer M. De Sève qui s'est prêté avec obligeance à ce dialogue entre nos lecteurs et lui-même. Nous disons bien dialogue. C'est à dire qu'aucune conclusion hâtive ne peut l'interrompre. Nous souhaitons seulement signaler ici quelques faits et jugements que M. De Sève a donnés.

M. P.

— Il est nécessaire de remonter aux années 1930, alors que le marché du cinéma était uniquement américain. La crise du théâtre se prolongeait chez nous alors que commençait la crise économique. A vrai dire, nous en avons profité. D'une part, en pouvant convertir au cinéma des salles de théâtre; d'autre part, en offrant pour 15c et 25c des spectacles qui sortaient le public de son angoisse.

—Avez-vous assis votre situation dès cette époque ?

— Oh non, car la situation bénéficiait autant à ceux qui étaient déjà installés et ça été, une lutte de tous les instants, qui se poursuit encore. Lutte commerciale, car les films américains étaient bien moins chers que les films français. Lutte contre l'habitude, car le film français était une nouveauté, à vrai dire, sans grand attrait.

—Estimez-vous avoir gagné la partie ?

— Oh non, car la terre française d'Amérique et la deuxième ville française du monde méritent mieux que ce que nous avons. Montréal n'a actuellement que deux salles... vous entendez bien?... deux salles qui ne passent que du film français, encore qu'il y ait des exceptions. Dans la Province, même situation. Avant la guerre, sur les bénéfices nous prenions la plus grosse part pour construire des salles: à Québec, à Trois-Rivières, partout.

—En tout cas, le St-Denis est devenu une salle qui se compare très avantageusement aux meilleures salles du monde. Mais les films qu'on y joue ?

— Eloignons tout d'abord une équivoque. Prenez le cinéma Normandie à Paris ou n'importe lequel des Champs Elysées ou du Boulevard.

—Vous voulez dire qu'on y présente souvent des médiocrités.

—Bien sûr. Regardez dans cette collection de la revue "Le film français... Prenez-en un au hasard... Lisez à la rubrique "Les films français en préparation...

—"L'ami de la famille" réalisé par Jack Pinoteau, "La garçonne" par Jacqueline Aubry, "Le souffle du désir" par Henry Lepage, "Espionne chérie" par Maurice Cloche, "La fille de Feu" par Alfred Rode... C'est assez significatif. Et ça date du 14 décembre 1956.

— Donc pas même encore en distribution. Mais cela n'empêche nullement la production d'excellents films. Il y en avait avant guerre. Malheureusement, dès cette époque, on se heurtait à la censure.

—Vous lui imputez-vous une lourde responsabilité ?

— Malheureusement oui, quoique sa responsabilité dépende d'autres facteurs. Tout d'abord, éliminons les injustes cotes morales qui sont rédigées lors de la présentation corporative des films. Or, ces présentations permettent justement aux représentants catholiques de faire leurs remarques et le film est très souvent remanié pour satisfaire leurs exigences. Quant à notre censure, que certains trouvent bien complaisante envers la veulerie des sentiments et la provocation de ses vedettes féminines, elle a un grand rôle à jouer et bien nécessaire quand on se rend compte des appels du haut clergé et de Rome au cinéma. Mais, le voudrait-elle, qu'elle ne pourrait élargir son horizon exagérément borné car des censeurs officiels sont prêts, d'une part, à manifester leur intransigeance alors que, d'autre part, des "intellectuels" tendent à la bousculer. Tout ceci ne diminue quand même pas une responsabilité très lourde qu'elle a acceptée.

—Mais la censure tient compte, dit-on, de l'état actuel de la mentalité du grand public.

— Sans nous aider à contribuer à hausser sa maturité. Elle vit sur un statu quo que contredisent tous les courants: la presse, la télévision. Sous prétexte d'un manque de référence à un tribunal admissible, les nouvelles à CBFT présentent des scènes en URSS. Les actualités françaises présentées dans les cinémas sont amputées de tout ce qui a été filmé au delà du Rideau de fer, épreuves sportives y compris. Bien souvent nous avons reçu un film convenable; j'entends par là susceptible de rencontrer la faveur d'un public connaisseur et de hausser le goût du grand public. Mais des scènes essentielles, coupées à la censure, nous obligent à annuler le tout.

—Pourtant vous admettrez que certains films comme Les Aristocrates, Le salaire de la peur, Les grandes manoeuvres sont passées. Pourquoi pas d'autres grands films ?

— Considérez un peu ce qu'est France-Film. Certes, un temps, nous avons porté le nom des Amis de l'Art. Mais imaginez que nous voulions ne passer que de ces "grands" films. En quinze jours, nous serions ruinés. Car, sachez le bien, le Salaire de la peur n'a réussi à tenir 8 jours dans un cinéma de quartier qu'avec le secours de Luis Mariano en complément de programme. Nous perdons de l'argent avec Les Aristocrates. Le peu que parvient à satisfaire les esthètes, ils le doivent au goût populaire qui demande des péchés d'une mère.

—Bien sûr, vous n'y pouvez rien.

— Oh si, nous y pouvons beaucoup. D'abord, indépendamment de sa qualité, le film français a le premier mérite d'être en français. Vous connaissez la nécessité de la langue. Je ne parle pas du film doublé en français dont la langue est boiteuse et le contenu étranger.

—Mais au point de vue cinéma pur ?

— Nous y voilà. Cinéma pur! Cinéma artistique! Voyez la proportion en France même, voyez nos moyens ici, voyez l'exigence de la clientèle, voyez la concurrence. Et maintenant voyez ce que nous essayons de faire. Voyez, par ailleurs, comment nous sommes soutenus. Soutenus? Mais nous guettés à chaque coin de rue. Au lieu de revenir du cinéma en pensant à ce qu'il a vu, le critique, trop souvent, installe sa petite balance et opération faite, décrète que le film, ce n'est pas du cinéma. Qu'il ne pense pas à nous, d'accord. Mais qu'il pense aussi au public qu'il veut apparemment condamner au seul cinéma américain puisque ses efforts minent les nôtres. Un bon dialogue, de beaux caractères, une heure et demie de rire, voilà toujours quelque chose à dire si l'on ajoute que ce "n'était pas du vrai cinéma". Les hauts cris de certains critiques également, ne peuvent que nuire à l'évolution de la censure dont ils exigent une révolution dangereuse. Prudence des uns et évolution de l'autre, conformément à l'état transitoire du public, voilà ce qu'il faudrait atteindre.

—Ainsi un public récalcitrant et sans exigence, une censure non progressive, une presse ténicente ou ouvertement hargneuse nuisent, selon vous, à la venue de films de qualité ?

— Il faut du temps. Mais nous avons gagné beaucoup de terrain en 27 ans. Avant guerre, présentant un film très religieux dans un couvent, notre opérateur s'est prêté à une scène cocasse. Pour expliquer l'absence près de la "bonne fille de sa mère, le film montrait celle-ci dans une salle de danse. Une religieuse, épouvantée, se colla contre le trou de l'objectif. L'opérateur, ne devinant pas l'intention poussa son appareil. La soeur suivit. Et l'appareil manqua de basculer au bout de la table. Il faut admettre que nous avons évolué depuis ce temps. Mais, si tout freine, nous en resterons à la faute d'une mère, la faute censurée bien entendu.

—A quoi attribuez-vous ces obstructions ?

— Le film français n'est pas entré dans les moeurs. A part de rares efforts touchant le grand public, on trouve d'excellentes initiatives de ciné-clubs. Mais l'aspect commercial du cinéma, qu'il faut reconnaître de première importance, est laissé à notre seule initiative et le film français n'est pas accompagné de cette abondante publicité gratuite dont bénéficie le cinéma américain à sa distribution. Nos moyens sont donc limités. Oh, nous reconnaissons la valeur des intransigeantes critiques qui sont formulées. Nous serions heureux qu'elles s'inscrivent dans une vie cinématographique canadienne active. Mais nos cinémas dispersés, notre clientèle à satisfaire si nous voulons maintenir le présence du film français... du film français avant tout, avant d'envisager d'autres critères que la provenance... voilà les premiers points.

—C'est à dire que vous êtes lié par cette exigence actuelle de la clientèle comme vous l'êtes par celle de la distribution française, comme vous l'êtes encore par la censure ?

— France-Film fonctionne très bien, vous le constatez. Je tiens à cette oeuvre. Je déplore que soient si lents les progrès en qualité comme en quantité (car notre combat en est un aussi de quantité puisque nous voulons installer le film français là où trône le film américain). Et je souhaite que collaborent ceux qui, actuellement, font une certaine obstruction. Une salle de cinéma n'est pas une galerie où on accroche des tableaux révolutionnaires. Rien ne peut s'y faire, peut-être malheureusement, dont le risque ne soit pas balancé par un succès assuré. D'abord du film français. Et du meilleur selon les possibilités d'ordres si divers. Il me semble injuste de juger à partir d'un seul critère. Ce critère serait-il celui de l'art.

A CBF

Le Mariage de Figaro à la Comédie Française

Le Mariage de Figaro, de Pierre-Augustin Caron de Beaumarchais, est à l'affiche de la **Comédie Française**, mercredi 4 septembre, de 7 h. 30 à 10 heures du soir, au réseau Français de Radio-Canada. La mise en ondes est de Eudore Piché.

On entendra les comédiens suivants: MM. Jean Debucourt (le comte Almaviva), Jean Meyer (Figaro), Louis Seigner (Bartholo), Robert Manuel (Antonio), Georges Chamarat (Bazile), Pierre Gallon (Gripe Soleil), Maurice Porteray (Double Main), et Arsène Drancourt (le laquais), ainsi que Mmes Gisèle Casadesus (Suzanne), Micheline Boudet (Chérubin) et Yvonne Gaudeau (la comtesse).

Cette comédie en cinq actes de Beaumarchais sera présentée par Pierre de Grandpré, critique littéraire au "Devoir"; ce dernier la commentera également, en compagnie de M. Jean Meyer, sociétaire de la Comédie Française, qui a fait la mise en scène de **Don Giovanni** et de **l'Illusion comique** pour les Festivals de Montréal.

Le Mariage de Figaro ou **la Folle journée** est une pièce en prose qui a été représentée pour la première fois à Paris par "les comédiens ordinaires du roi" le 27 avril 1784. Beaumarchais a écrit cette pièce en 1781, soit trois ans après le **Barbier de Séville**; on y retrouve d'ailleurs les personnages du **Barbier** puisque c'en est la suite.

C'est également en 1781 que la pièce fut reçue à la Comédie Française, mais il fallut trois ans d'une bataille acharnée pour qu'elle pût être présentée au public. De nombreux censeurs l'examinèrent. Louis XVI s'était prononcé dès le début: "Cela est détestable et ne sera jamais joué", avait-il dit.

Mais Beaumarchais, avec son habituelle rouerie, fit tout pour forcer le roi à revenir sur sa décision. Il lut la pièce dans les salons, devant les plus hauts personnages. Aucun n'osa se prononcer contre, se souvenant du mot de Figaro qu' "il n'y a que les petits esprits pour craindre les petits écrits".

Enfin, il obtint l'autorisation, mais au moment de la représentation, la pièce fut interdite par ordre du roi. Le public protesta au point qu'il faillit y avoir une émeute.

La pièce fut ensuite donnée en privé, devant le comte d'Artois, frère du roi, et l'interdiction fut levée.

La représentation du 27 avril 1784 fut l'une des plus mémorables du théâtre français ; queues interminables dès le matin, dans lesquelles les duchesses côtoyaient les laquais, pour obtenir des billets; salle comble, femmes étouffées dans la foule, rien ne manqua. Toute la Cour et toute la ville étaient là. Le succès fut triomphal et la recette, une des plus fortes qu'on ait connues au théâtre.

Beaumarchais, pour sa part, fit tout pour provoquer le scandale et pour l'envenimer. Louis XVI, qui s'était laissé arracher l'autorisation, décida de sévir mais trop tard. Il fit mettre Beaumarchais en prison à Saint-Lazare. L'opinion publique se souleva. On dut non seulement élargir le dramaturge mais aussi le combler d'honneurs et d'argent.

Le succès de la pièce ne se démentit pas. On atteignit les chffres, astronomiques pour l'époque, de 67 représentations en 1784, 26 au cours des deux années suivantes, 85 de 1787 à 1790.

La comédie de Beaumarchais a contribué, sinon à faire naître la Révolution, du moins à la mûrir dans l'esprit de ses contemporains.

La véritable trouvaille de Beaumarchais, dans cette oeuvre, c'est Chérubin, un petit page aimé de tous au château, mais espiègle, spirituel, vivace et étourdi.

Mais ce qui fit le retentissement de la pièce, c'est sa portée satirique et son opportunité. Beaumarchais y attaquait directement les privilèges et l'arbitraire. Plutôt que de présenter au public un véritable tyran féodal, il lui montrait un grand seigneur libéral et généreux, mais égoïste, victime de ses préjugés et de son esprit de caste; et c'était là faire preuve d'une très grande habileté. Almaviva est sympatique, mais parce qu'il est seigneur, il se conduit mal.

De plus, la pièce est littéralement farcie de tirades, de répliques qui portent, de mots à l'emporte-pièce qui se gravèrent aussitôt dans l'esprit des spectateurs, car ils étaient conformes à l'évolution des esprits.

L'une des nombreuses raisons qui expliquent le succès de cette pièce est également que **le Mariage de Figaro** marque le début du théâtre moderne.

Lisez et faites lire "Le Devoir"

la semaine du 31 août au 6 septembre

CBMT MONTREAL — Canal 6
CBOT OTTAWA — Canal 4

4.55—Today on CBMT
5.00—Things We See
5.30—Homer Bell
6.00—Rocky Jones
CBOT—Sheriff of Cochise
6.30—CBMT—World Through Stamps
6.45—CBC TV News
7.00—Tabloid
7.30—CBMT—Life with Elizabeth
CBOT—Topper
7.45—CBMT—Sportopics
8.00—Blondie
8.30—Dragnet
9.00—The Guv'nor
10.00—Profile
Sir Ernest MacMillan.
10.30—Music To See
11.00—CBC TV News
11.15—CBMT—Ray Milland
CBOT—Sovereign Showcase
11.45—CBMT—Lili Palmer

CHLT — SHERBROOKE — Canal 7

3.40—CHLT-TV To-Day
3.45—Ciné-Feuilleton
4.00—Le Menu du Chef
4.30—It's a Woman's World
4.45—Le Théâtre des petits
5.00—Range Rider
6.00—Les Gais Lurons
6.30—Télébulletin
6.36—La Météo
6.39—Edition Sportive
6.45—My Hero
7.30—A l'ombre d'une personnalité
10.30—Le Courrier de . . .
11.15—Local Front News
11.23—Sports in Review
11.30—Summer Theatre

Pour autres émissions consulter l'horaire de CBFT et CBMT Montréal.

MERCREDI

Le 4 septembre

CBFT MONTREAL — Canal 2
CBOFT OTTAWA — Canal 9

4.30—Musique
5.30—Opération mystère
Hervé Brousseau, Louise Marleau, Bertrand Gagnon, Paul Gauthier, Gérard Poirier, Marcel Cabay, François Lavigne, Yvon Dufour, Gabriel Gascon.
6.00—Musique
7.00—Ce soir
7.15—Le Téléjournal
7.30—Cinéfeuilleton
"François 1er".
7.45—Ici et là
8.00—Pays et Merveilles
Avec André Laurendeau.
Mme Maxime Cléret parlera de l'Ethiopie.
8.30—A moitié sages
Téléroman de Françoise Loranger. Huguette Oligny, Dyne Mousso, Solangue Barbeau, Marthe Mercure.
9.00—Lutte
10.00—Le Point d'interrogation
Animateur: Doris Lussier.
10.30—Le Théâtre chez soi
"La femme aux bijoux".
CBOFT—Hebdo-Sports
11.00—Le Téléjournal
11.10—Nouvelles sportives
11.15—Télépolicier
"Le furet".

CBMT MONTREAL — Canal 6
CBOT OTTAWA — Canal 4

4.55—Today on CBMT
5.00—Swing Your Partner
5.30—Circus Boy
6.00—CBMT—Damon Runyon Stories
CBOT—A communiquer
6.30—CBMT—Movie Museum
CBOT—Music Box
6.45—CBC TV News
7.00—Tabloid
7.30—Disneyland
8.30—Moonlight Bay
9.00—Kraft TV Theatre
"Triumph"
(Theodore and Mathilde Ferro).
10.00—Here and There
"Of Men and Birds and Islands".
10.30—Pacific Thirteen
11.00—CBC News
11.15—CBMT—Bob Cummings
CBOT—Théâtre Royal

CHLT — SHERBROOKE — Canal 7

3.40—CHLT-TV Today
3.45—Ciné-Feuilleton
4.00—Menu à la carte
4.30—L'Heure du Thé
4.45—Théâtre des petits
5.00—Gene Autry Show
6.00—Border Rhythmaires
6.30—Télébulletin
6.36—La Météo
6.39—Edition Sportive
6.45—Kit Carson
7.30—Disco-Vision
11.15—Local Front News
11.23—Sports in Review
11.30—Théâtre d'été

Pour autres émissions consulter l'horaire de CBFT et CBMT Montréal.

JEUDI

Le 5 septembre

CBFT MONTREAL — Canal 2
CBOFT OTTAWA — Canal 9

4.30—Musique
5.30—Ping et Pong
Questionnaire en ombres chinoises. La légende des Trois Lunes ou du Messager Volage. Kim Yaroshevskaya, Jean-Louis Millette, Roland Lepage. Texte: André Douaire.
6.00—Musique
7.00—Ce soir
7.15—Le Téléjournal
7.30—Cinéfeuilleton
"François 1er".
Fernandel, Mona Goya, Alice Tissot.
7.45—Toi et moi en musique
Estelle Caron, Gérard Paradis et le trio Jean Larose.
8.00—Le Comte de Monte Cristo
8.30—Quand Paris reçoit Paris
Françoise Soulié et Yves Robert reçoivent Georges Ulmer, Suzy Solidor, Simone Langlois, les Garçons de la rue, Martine, mannequin de Paris.
9.00—Rendez-vous avec Michelle
Hôtesse: Michelle Tisseyre.
9.30—Le Théâtre des étoiles
10.00—Sérénades pour cordes
Claire Gagnier, Denis Harbour et orch. dir. Jean Deslauriers.
10.30—Des yeux pour voir
11.00—Le Téléjournal
11.10—Nouvelles sportives
11.15—Télépolicier
"Le furet".

CBMT MONTREAL — Canal 6
CBOT OTTAWA — Canal 4

4.55—Today on CBMT
5.00—Ed and Ross
5.30—The Lone Ranger
6.00—Craig Kennedy
CBOT—Gunsmoke
6.30—Wonder of the Wild
CBOT—This World of Ours
6.45—News
7.00—Tabloid
7.30—Twilight Theatre
CBOT—Tight Lines
8.00—Meet McGraw
"Acapulco".
8.30—Climax
9.30—Summertime '57
10.00—Highway Patrol
CBOT—Ray Milland
10.30—Let's Sing
11.00—CBC News
11.15—Sports Guesses and Guests
CBOT—Sportscap
11.35—CBOT—Tapp Room
11.45—CBMT—Frontier Doctor

CHLT — SHERBROOKE — Canal 7

3.40—CHLT-TV Today
3.45—Ciné-Feuilleton
4.00—Le Menu du Chef
4.30—It's a Woman's World
4.45—Le ¼ d'heure de Pierrot
5.00—Rin-Tin-Tin
6.00—Les Gais Lurons
6.30—Télébulletin
6.36—La Météo
6.30—Edition Sportive
6.45—China Smith
7.30—Télé-Supplément
7.45—Toi et Moi en Musique
11.15—Local Front News
11.23—Sports in Review
11.30—Summer Theater

Pour autres émissions consulter l'horaire de CBFT et CBMT Montréal.

VENDREDI

Le 6 septembre

CBFT MONTREAL — Canal 2
CBOFT OTTAWA — Canal 9

4.30—Musique
5.30—5e anniversaire des jeunes
6.00—Musique
7.00—Ce soir
7.15—Le Téléjournal
7.30—Cinéfeuilleton
"François 1er".
7.45—Pour elle
8.00—Le Théâtre du mystère
8.30—Revue-anniversaire
Rétrospective des cinq premières années de la télévision.
Avec René Lévesque.
9.30—Théâtre-anniversaire
Texte et présentation: Judith Jasmin.
10.15—Variétés-anniversaire
Animateurs: Jacques Normand, Michelle Tisseyre, Gilles Pellerin; choeur: Oriel Barrette; orch. Michel Perrault; texte: Pierre Petel; chorégraphie: Jury Gotshalk.
11.00—Le Téléjournal
11.10—Nouvelles sportives
11.15—Film-anniversaire
Le carnets du Major Thomson".
Martine Carol, Jack Buchanan, Noël Noël.

CBMT MONTREAL — Canal 6
CBOT OTTAWA — Canal 4

4.55—Today on CBMT
5.00—Peppermint Prince
5.15—Children's International Newsreel
5.30—Mighty Mouse
6.00—Topper
CBOT—A communiquer
6.30—CBMT—Jungle
6.30—Hit Parade
6.45—News
7.00—Tabloid
7.30—Studio M.
CBOT—Bob Cummings
8.00—On Trial
"Secret of Tolanto".
8.30—Club O'Connor
9.00—Dorchester Theatre
"The Dowry" (Rae Resnick).
9.30—Country Hoedown
10.00—Cavalcade of Sports
10.45—Jim Coleman
11.00—CBC News
11.15—Alfred Hitchcock
CBOT—Long Métrage
11.45—CBMT—Revival Night

CHLT — SHERBROOKE — Canal 7

6.00—Border Rhythmaires
6.30—Télébulletin
6.36—La Météo
6.39—Edition Sportive
6.45—Overseas Adventure
7.30—Encyclopédie Sportive
9.00—Shelock Holmes
11.45—Local Front News
11.23—Sports in Review
12.00—Summer Theater

Pour autres émissions consulter l'horaire de CBFT et CBMT Montréal.

Profitez de la Fête du Travail
Lundi, 3 représentations :
2.00, 5.00 et 8.40 p.m.

AUJ. 3 SÉANCES
à 2-5 & 8:40 p.m.
POUR TOUTE LA FAMILLE
La production de LOWELL THOMAS
SEVEN WONDERS OF THE WORLD
présentée dans la splendeur du
CINERAMA
TECHNICOLOR
Réservations: AVenue 8-1845
AIR CONDITIONNÉ
IMPERIAL
1430 BLEURY AVenue 8-7102

Aujourd'hui
ET DIMANCHE
à 2h.30 et 8h.30
POUR TOUTE LA FAMILLE
Matinée spéciale
Lundi à 2 h. .30
Around the World in 80 days
de Michael Todd
En Todd-AO et en couleurs
Tous les soirs à 8 h. 30
Mat. à 2 h. 30, mer, sam. et dim.
Billets réservés en vente
Commandes postales remplies promptement
AIR CLIMATISE
ALOUETTE
ST. CATHERINE & BLEURY — UN. 1-2807

CE SOIR à 8h.45!
Norma Springford présente
Olivette THIBAULT
et
Roger GARCEAU
dans
L'AMOUR FOU
d'André Roussin
(Première nord-américaine)
avec
André FOUCHÉ — France JOHNSON
Hubert LOISELLE — Edgar FRUITIER
Mise en scène: Guy Beaulne
au
MOUNTAIN PLAYHOUSE
UN. 6-1205 • WE. 5-4866

Cinéma de PARIS
CLIMATISATION PARFAITE
Une tête de Reine
Un coeur de femme
Michèle MORGAN
Richard TODD
Jacques MOREL
Marie Antoinette
REINE DE FRANCE
Le film le plus frénétiquement applaudi aux Festivals de Montréal
en couleurs
Entièrement tourné à Versailles

ST-DENIS BIJOU
L'aventure à son maximum
CINEMASCOPE et COULEURS
PEDRO ARMANDARIZ
PAUL MEURISSE
dans
FORTUNE CARRÉE
d'après le roman de Joseph Kessel
FERNAND LEDOUX — FOLCO LULLI
RÉCIT QUI VA DROIT AU COEUR
L'ORPHELINE des BAS FONDS

CARY GRANT · DEBORAH KERR
in
An Affair to Remember
Color
CINEMASCOPE
AIR CONDITIONED
LOEW'S
3ieme sem.

RITA HAYWORTH · ROBERT MITCHUM · JACK LEMMON
FIRE DOWN BELOW
CINEMASCOPE
TECHNICOLOR
AIR CONDITIONED
PALACE
Now Showing

CLARK GABLE · YVONNE DeCARLO
in Color
in
BAND OF ANGELS
AIR CONDITIONED
CAPITOL
Now Showing

Too Rough For Tears!
SAL MINEO
J. CARROL NAISH
THE YOUNG DON'T CRY
2 BIG HITS
NO TIME TO BE YOUNG
ROBERT VAUGHN
POPULAR PRICES
PRINCESS
2e SEM.

Le Tyrannosaure

Sous les nuages morts, près des marais putrides
Où de lourdes vapeurs se tordent lentement,
Dans le silence épais éclate un hurlement
Qui se répète au mur des basaltes arides.

Des cycas endeuillés aux troncs noirs et sans rides,
Les froids ptéranodons s'envolent pesamment
Tandis que fous de peur, en un sourd grondement,
Vers leur antre écarté fuient les monstres hybrides.

Et sur la dense jungle effrayante et obscure
Fond d'un éclair ardent l'aveuglante zébrure.
Alors, foulant l'humus d'un pas large et puissant,

Secouant dans le ciel des temps rudimentaires
Sa gueule repoussante où dégoutte le sang,
Le grand Tyrannosaure émerge des fougères.

Roland HUGUET
Montréal, 1956.

La défense de la langue française

Ce vice impuni, l'impropriété

(Tous droits réservés pour Le Devoir et Le Monde)
par R. Le BIDOIS

Parmi les fautes qui tendent à altérer l'intégrité du français, il faut signaler certaines infractions, vénielles en apparence, mais dangereuses par leur fréquence même et par leur aptitude à proliférer. Je pense en ce moment à ces innombrables impropriétés que nous rencontrons tous les jours dans la presse et dont plus d'un auteur réputé émaille trop souvent sa prose. Je sais que bien des écrivains ont pris de grandes libertés avec le vocabulaire traditionnel de leur temps. C'est là ce qu'un critique indulgent appellerait "avoir du style". De grands romanciers tels que Balzac, les frères Goncourt, Huysmans et d'autres ont même fait un emploi systématique de l'impropriété. Je n'oublie pas à ce propos le mot d'ordre de Verlaine, qui est devenu l'un des canons de l'esthétique symboliste :

Il faut aussi que tu n'ailles point
Choisir tes mots sans quelque méprise....

Ce conseil imprudent, combien de romanciers ou de poètes se sont empressés de le suivre à la lettre ! Combien pensent être originaux parce qu'ils emploient les mots à contresens et se complaisent dans l'à-peu-près ! Que n'écoutent-ils plutôt la voix de Marcel Aymé : "L'écrivain qui altère ou méconnaît le sens des mots, celui qui introduit dans le vocabulaire... une incertitude ou une ambiguïté, sabote l'instrument de la pensée et outrepasse ses droits." (*Le Confort intellectuel*, p. 85). On ne saurait mieux dire.

Dans ce domaine de l'impropriété, qui est infini et va toujours s'étendant, il est difficile de dresser un palmarès. Il y a d'abord, bien entendu, ce que les linguistes appellent les paronymes. On confond journellement, par exemple, des mots comme *acception* et *acceptation*, *conjecture* et *conjoncture*, *dilemme* et *alternative*, *impétrant* et *postulant*, etc. On emploie sans cesse *exaction* pour *attentat*, *périple* pour *voyage*, et combien d'autres termes impropres. Mais c'est dans le domaine des verbes que les confusions sont le plus fréquentes : *comprendre* et *comporter*, *recouvrir* et *recouvrer*, *relever de* et *ressortir à*. L'auteur d'un article intitulé *l'Ecole du style* écrit ainsi : "Je trouve que toutes les belles raisons sus-développées *ressortissent* du bla-bla-bla le plus pur." Bien qu'il ait pris soin de nous assurer que "le style consiste précisément à savoir quand, où, devant qui, on peut bousculer les usages grammaticaux et autres", ce professeur de style nous paraît abuser ici du droit de bousculer le bon usage. Dans la phrase citée, le verbe *ressortir* exigerait évidemment la préposition à : "*ressortissent au bla-bla-bla le plus pur*" — puisque bla-bla-bla il y a. Mais peut-être a-t-on simplement voulu dire : "*relèvent du bla-bla-bla...*" Cette confusion est très fréquente : un critique qui s'est proposé d'étudier le style au microscope parle des "*préjugés ressortissant du type* en question", et je relève la même impropriété chez un romancier dont la langue est généralement d'un très bon aloi : "... Des actions collectives qui *ressortissent d'une autre morale*."

Voici maintenant une gerbe d'impropriétés que j'appellerai "originales" non pas qu'elles révèlent un talent particulier, mais parce qu'elles sont individuelles et risquent peu d'être imitées. Dans un récent communiqué de la Fédération nationale de la presse francaise, je note : " ... les griefs retenus contre ces trois journaux *sont privés de fondement*." Ce verbe donnerait à croire que ces griefs avaient bien un fondement, mais qu'on le leur a enlevé. Il est évident que l'auteur a voulu dire : "... sont *dénués* de fondement." Sous la plume d'un bon écrivain, je lis que "les amis de J. de M..., ne peuvent *se suffire de regrets* exprimés à la cantonade" ; l'auteur de *la Peste*, "puisqu'il faut l'appeler par son nom", semble avoir cofondu "se suffire" et "se contenter". Un excellent critique littéraire commence une chronique par cette phrase : "Mme H. P.... vient d'accomplir *un travail qui cause le respect*." Il est permis de penser qu'un verbe comme *inspirer ou imposer* eût été plus juste. Naguère, un

(Suite à la page 20)

POURQUOI
les maladies
nerveuses
D'ORDRE PSYCHIQUE

Pour comprendre l'Angoisse, l'Obsession, la Phobie, le Scrupule, la Dépression psychique, l'Homosexualité, la Frigidité, la Timidité, la Mésadaptation sociale et professionnelle.

— LISEZ —
les ouvrages suivants

1—La Névrose: maladie trop peu comprise, 275 pages $2.50
2—La Névrose: cette grande misère humaine, 278 pages $2.50
3—La Névrose: rempart de la maladie, 280 pages $2.50
4—Névrose, Conscience, Religion 278 pages $2.50
5—Névrose et Obsessions, 289 pages $2.50
6—Fautes à éviter en Education 175 pages $1.50

par André La Rivière

Psychanalyste consultant et catholique de Montréal,
Membre des Sociétés de Psychologie de Grèce,
d'Angleterre et d'Allemagne,
Ancien Stagiaire des Hôpitaux de Paris (1946-51),
Ex-boursier des Gouvernements de France et du Québec.

les 6 Volumes $12.00 (Franco)

★ GRATIS ★

Faites venir le SOMMAIRE détaillé de chacun de ces ouvrages

Editions Psychologiques Enrg.

3426 Ave Marcil, N.D.G. Montréal HU. 8-4312

La Vie des Lettres

"LE MOIS DE SEPTEMBRE"

de Frédérique Hébrard

par Pierre de GRANDPRE

Tout arrive. Il n'est pas inimaginable que le lecteur de romans, ou la lectrice, alors que la Fête du travail n'a pas encore borné, de son imprécise limite, les mois consacrés à la détente, éprouve, dans le calme de l'arrière-saison, moins de goût pour les acrobaties techniques, la métaphysique ou la noire cruauté à la mode que pour le romanesque pur, l'émotion discrète, les fines analyses conjugales à la Jacques Chardonne, pour le bonheur pelotonné et à peine inquiet. Nous parlerons cette semaine d'un roman ému, distingué, irisé, d'un roman de femme proche de la vie de tous les jours et n'aspirant pas une seconde à mettre en cause l'humaine condition: "Le Mois de septembre" de Frédérique Hébrard (1) Il faut de tout pour faire une littérature et, dans son ordre, ce court roman de sentiment, bien écrit, sincère, naturel dans son déroulement, ne contenant comme la plupart des vies, lorsqu'on n'en considère qu'une durée de quelques semaines, qu'un minimum de péripéties et de traverses, ce roman mûri et doré comme un fruit d'automne, fait une valable diversion parmi les fruits amers de la littérature noire.

L'auteur a assez de fine prudence pour signaler les dangers de l'excès du rose, en littérature comme dans la vie: ."Nous savions que nous étions heureux. Mais on ne peut se répéter à longueur de journée en regardant son enfant, son chien, sa maison et l'homme que l'on aime.: "Je suis heureuse, je suis heureuse"... On s'habitue. Et puis, "Je suis heureuse, je suis heureuse"..., cela fait une petite musique qui endort et finit par ne plus rien vouloir dire..."

La petite musique de ce roman veut cependant dire quelque chose. Elle parle au coeur à voix chuchotée. Sans doute est-ce le tableau d'un bonheur conjugal presque trop parfait pour que le drame y puisse éclore. Pas un instant la vie n'y saigne. Si le malheur rôde quelque part, son passage maléfique n'est ressenti qu'à la façon d'un vent coulis. Une bonne bûche au foyer, et c'en sera fait de ce frisson que l'on n'attendait pas, dans ce petit univers moral bien ordonné, équilibré, protégé. Le sujet n'est autre que celui d'un amour fémin ronronnant, soudain rendu attentif et jaloux par le passage d'une dangereuse rivale. Mais le pouvoir de celle-ci est factice. C'est une alerte pour rien. Et l'amour ici menace est fait de trop solides réalités pour n'être pas, en moins d'un mois, triomphant et rassuré.

L'héroïne, qui fait de la peinture, coule des jours filés d'or et de soie dans son moulin agréablement aménagé de la forêt de Montmorency. Son séduisant et courtois mari, François, est romancier et dirige une collection chez un éditeur de Paris. Avec leur fillette, leur servante, leur chien, — et leur humeur égale, — ils forment la plus tendre et quiète famille qui se puisse rêver. Un certain mois de septembre, la maison d'édition publie un livre d'une sorte de Gina Lollobrigida qui a tous les charmes et captive tous les regards. Elle se nomme harmonieusement Sandra Tiepola et François la désigne avec ironie, devant sa femme, comme "la Panthère". Ce qui ne l'empêche pas de passer ses journées et plusieurs de ses soirées en sa compagnie, en tout bien tout honneur, par obligation professionnelle. Les progrès de l'inquiétude chez l'épouse, narratrice du roman; sa divination des sentiments tendres qu'éprouve son mari presque à son propre insu à l'égard de l'Italienne pleine de naturel et de feu; les ruses que déploie l'héroïne pour cacher son trouble, se rapprocher de Sandra, l'inviter, la cajoler, détruire son pouvoir redoutable de séduction en allant presque jusqu'à faciliter son triomphe; son effort pathétique pour apprivoiser le danger tout en attendant, en frémissant d'angoisse, l'heure où il se sera enfin éloigné, par sa course naturelle, de son foyer; tel est en résumé ce roman. La vamp étrangère n'a pas eu le temps d'être elle-même; or ce qui fait sa séduction aux yeux des hommes est en même temps ce qu'il y a en elle de moins vraiment redoutable. Cela demeure furtif, passager. L'oeuvre ainsi se déroule comme une partition bien sage et bien classique: le calme harmonieux, un coup de vent poussant un bref et noir frisson à la surface des eaux, l'accalmie retrouvée... L'art a été de tirer d'un thème aussi mince et aussi familier un récit qui retient, attache, enseigne, se répercute en nous.

Le secret de ce succès me paraît être dans la vérité poétique de l'atmosphère quotidienne, dans une qualité de réalisme typiquement féminin. "Le Mois de septembre" a la grâce d'une confidence intelligente, émue, palpitante. Il n'est rien dans ce récit qui ne relève des ressources très particulières que l'on entend désigner lorsque l'on parle du "génie féminin français": le tableau du bonheur dans une lointaine et noble banlieue; l'art et les livres, la famille, un confort modeste, le contact avec la nature, une cuisine savante, un ménage soigné, le goût des choses et des êtres, l'alternance de réceptions bien réglées et d'heures de récupération dans une solitude jalousement préservée; une joie sensuelle à parler fourrures, chiffons, toilette; le goût des dîners en ville, de ces grandes sorties dans lesquelles tous les visages donnent un spectacle précieux à surprendre; de l'émotion et de la malice; par-dessus tout et en dépit des apparences, une grande sagesse à la paysanne qui se persuade aisément que "tout ce qui brille n'est pas or". Les étoiles, même celles aux longs cheveux du cinéma italien, peuvent un instant égarer les têtes les plus fermes. Viendra, au petit jour, l'heure de l'ordre, l'heure où émergeront à la lumière les plus solides réalités du bonheur.

Voilà en vrac quelques-unes des solidarités, quelques-uns des secrets, à la fois féminins et français, qui laissent le lecteur du "Mois de septembre" sous l'impression d'une indulgence charmée. Ce n'est sans doute ni la pointe fine d'un Chardonne, ni l'ardente gourmandise de la vie d'une Colette; mais ce "Mois de septembre" nous apporte le reflet modeste, tamisé, de ces fulgurances de plein été.

(1) Frédérique Hébrard : Le Mois de septembre, roman, 201 p., Arthème Fayard, 1957. Réédité à Montréal par "Le Cercle du Livre de France."

L'affrontement du jour

par Pierre VALLIERES

"La jeunesse n'a-t-elle d'autre mission sur la terre que la rébellion, la destruction et l'assassinat? La jeunesse ne doit-elle être qu'offerte en sacrifice? Que dire des **rêves** de la jeunesse? Doivent-ils toujours être considérés comme des folies? Ne doivent-ils être peuplés que de chimères?" (Henry Miller)

La jeunesse! Que dire sérieusement de la jeunesse? Surtout lorsqu'elle s'écrie: "Des routes s'étendant devant moi, je pris celle d'où jaillissaient le plus de ces ronces verdâtres qui grugent les rêves", et l'abime "n'est pas loin mais il y a ces ronces qui m'empêchent de marcher", et "je palpe devant moi dans le noir, un mur... Des bras qui soudain me prennent et m'étranglent jusqu'à m'inonder d'une affreuse plénitude exquise!" Quelle est la signification de cette rage obstinée? Des psychologues et des psychanalystes chercheront peut-être l'origine de cet "infect" désespoir dans les affections soi-disant névrotiques du jeune poète. Mais à quoi cela servira-t-il? Le jeune homme n'a pas besoin qu'on lui découvre certaines maladies, certains complexes. L'auteur de **Boréal** n'a pas besoin qu'on l'examine, qu'on le tâte, comme un animal étrange. En tâchant de crier et de conquérir son hystérie, ses mirages, ses attentes, ses déceptions, ses **monstres,** Yves Préfontaine s'est livré volontairement à "un abime de vertiges tout de lumières et de noir", et par accident, semble-t-il, il découvre ces "continents boueux", ces "profonds marécages de connaissance", où Silence et Espace éclatent comme un désastre. Cette découverte qui, en fait, n'en est pas une, est le fruit légitime de son risque, est le résultat d'une certitude qu'il a voulu sans doute incarner, dans sa chair comme dans son esprit; une certitude qu'il a voulu rendre inhérente à sa vie. Si bien que pour l'exprimer il est obligé de se mettre à nu et, s'il le faut, de dévorer et de vomir ses propres excréments. Car il veut aller jusqu'au fond de son expérience, de sa recherche, de sa folie, jusqu'au bout de ses forces. Car il ne veut refuser aucune audace, n'éviter aucun obstacle ni même aucun piège. Il veut percer à jour les ténèbres qui l'entourent et, en même temps, les explorer jusque dans leurs plus obscurs retranchements. Comme s'il n'avait rien à perdre.

"Jamais personne ne saura que je me suis noyé". Mais, incapable de voir clair, dans son désespoir, après une poursuite absurde" dans la mémoire laiteuse de la mer", il tombe dans un gouffre silencieux, "quatre murs où il n'y a rien... rien... que le mur d'en face."

A quoi lui aura donc servi la découverte de cet univers glacial où il risque de devenir la victime du vide qui le cerne? Est-ce un suicide? Quelle valeur cet acte peut-il avoir?

La poésie de Préfontaine, l'aventure poétique, plutôt, qu'il nous décrit n'est pas l'expression d'un échec. Mais bien une lutte. Préfontaine lutte, le dos tourné à la lumière. Et je ne serais pas étonné qu'il ne combatte que sa propre ombre. Mais qu'importe! Dans sa volonté de se réduire en absurdité aux yeux de ceux qui aiment les solutions hâtives et les certitudes faciles, la foi à bon marché, le poète oppose son existence dérisoire aux mensonges et aux erreurs dont on a voulu très tôt le gaver et prend le risque de se fermer aux issues sans victoires qui restituent l'homme à l'inconscience des marmots. Il refuse de croire pour croire — au mépris de tant de gens qui prient comme ils votent pour Duplessis: afin d'être certains d'appartenir au "bon bord". Préfontaine préfère en venir à une épreuve radicale de la vie, sans consulter ni ses ancêtres, ni Dieu. Mais, malgré cela, il ne peut empêcher que "la difficulté fondamentale que posent les rapports de notre volonté et de l'éternité souveraine, demeure entière." (Denis de Rougemont). Tout est sans cesse remis en question. Et l'angoisse l'étreint, mais ne le fait pas démissionner. Jusqu'au bout, il veut poursuivre ces "confrontations délirantes "avec le silence, "au pied des masques cassés et décellés. "Qu'importe s'il se crève telle une foudre! si son coeur éclate dans sa poitrine! Il ne veut pas d'une existence mesurée et promise à de vagues banquets célestes. Et pour cela, il est prêt à adhérer volontairement à la fatalité inéluctable, comme Nietzche.

C'est seulement quand "les magies sombres" l'auront épuisé, quand il sera couché sur son désert, nu, que la lumière, peut-être, passera sur lui, se révélera à lui, fera cesser "ce petit claquement d'yeux dans le noir." Mais ce n'est pas sûr... Et s'il est obligé de clore ses mains l'une sur l'autre, ses mains vides, et de rouler "vers d'épouvantables cultes", qui pourra le lui reprocher? Pourtant, l'on sent tellement, chez lui, cette volonté d'arriver à quelque chose, cette volonté du moins de se crisper tout entier à une attente... Non, l'orage ne détruit pas l'espoir. L'espoir de voir, un jour, le poète dédier sa vie à un idéal qui le dépassera, se donner passionnément, par amour. Je veux croire que Préfontaine n'a pas perdu foi en l'homme, en l'humain, de chair et de sang, qu'il **dévisagera** l'homme qui est nu, qui a froid, qui a soif, qui souffre et cherche, au sein d'un monde le plus souvent hostile, ces miettes d'espoir qui ressemblent tant aux miettes de pain qu'on ne voulait pas donner à Lazarre.

—

Plusieurs écrivains ont perdu tout à fait la foi en l'âme de l'homme. En les lisant, on s'aperçoit vite que leur incrédulité s'est muée en une universelle indifférence qui se croit réflechie, lucide, vraie et efficace, tout en étant privée d'une idée supérieure, d'une idée maîtresse, d'une conviction, d'une Foi, d'un élan qui élève l'homme et fait qu'il reste vivant et **passionné.** (Ainsi, les personnages du dernier livre de Camus, **L'exil et le royaume,** ne me semble pas plus vivant que **La jalousie** de Robbe-Grillet.) C'est la passion qui manque souvent aux jeunes. Sans passion, l'on peut parler beaucoup, certes, mais il est impossible de vivre intensément; l'on peut toujours **vérifier** et **dire,** mais non atteindre à la vraie vie. Et il est inutile de vivre sans participer corps et âme, chair, sang et esprit, aux grandeurs et aux faiblesses de l'homme, sans transformer en amour la révolte ou la haine que l'on peut avoir conçue pour elles. Il est inutile de vivre sans un but pour lequel nous sommes prêts à nous sacrifier, sans un but que nous réaliserons avec notre vie, une oeuvre que nous créerons avec notre vie, notre vie dont nous ferons une partie de la création. Il est inutile de vivre une vie qui n'aura aucune portée nulle part. Il nous faut accepter le défi de la vie, l'affrontement du jour, mille fois répété, dans une fraternité où s'incarnent les souffrances et les joies des hommes, afin de donner une fécondation durable en atteignant la pleine conscience.

Je souhaite à Yves Préfontaine de devenir très passionné et de ne pas se détourner des espérances avant d'en avoir fait l'épreuve.

L'amour de l'humanité est inconcevable sans la Foi et l'espérance. Croire en l'homme et avoir confiance en lui, en nous. Et l'aimer, sans désirer nous débarrasser, à la première occasion, des responsabilités que cela engendre. Prendre le risque d'aimer jusqu'au suicide! Car il nous faut "des actes pénétrés de signification." (Henry Miller). Et non plus des images et des mots gratuits.

La lucidité et la sincérité de l'auteur de **Boréal** m'inspirent et me permettent d'espérer une prochaine prise de confiance encore plus élargie. J'espère aussi qu'au contact des hommes et de leurs quotidiens combats, il ne refusera pas de transformer peu à peu son hystérie — bien légitime, du reste — en un désir — avec un effort soutenu — d'interroger notre destin en plongeant aux racines de l'humain, d'où surgissent la mort comme la vie, la panique comme la joie, le vice comme le courage... Car Yves Préfontaine est de ceux qui sont encore capables de sentir et de parler un langage de "l'âme pour l'âme" (Rimbaud). J'aimerais le voir se réchauffer et aller loin dans le feu, dans la passion, dans la folie... pour se faire une vie à l'aide de tout ce qui répugne aux hommes dont les petits gestes absurdes ont la prétention de se présenter comme "expérience". Au risque d'être déchiré par les inquiétudes et les contradictions. Mais peut-être ne forge-t-on pas "une vie tendue vers l'impossible", une vie de fou; on doit l'attraper comme une naissance, fatalement, un bon matin... Cette vie, je la souhaite à celui qui a écrit: "Ma poursuite éclate les sphères."

"On meut pour cela dont on peut vivre", dit Henry Miller. Je ne crois pas qu'on puisse vivre de froid et de fer. Il nous faut un drame...

Pierre VALLIERES

UN ROMANCIER NOVATEUR :

Alain Robbe-Grillet

par Jean-Claude IBERT

Parmi les jeunes romanciers qui nous ont été révélés au cours de ces dernières années, Alain Robbe-Grillet (né à Brest en 1922) occupe une place de premier plan. On voit volontiers en lui l'un des auteurs qui donneront résolument une impulsion nouvelle au roman contemporain, qui réussiront à ouvrir des perspectives inédites dans ce genre, analogues à celles qui dominent dans l'art moderne. Chacun des ouvrages qu'il a publiés depuis 1953, répond à ce besoin d'apporter, aussi bien sur le plan de la forme que sur celui du contenu, une matière neuve qui ne s'embarrasse point du traditionnel appareil romanesque à la manière de Balzac ou de Stendhal. Ces ouvrages ont d'ailleurs été accueillis avec toute l'attention qu'ils méritent, et, s'ils ont divisé l'opinion des critiques, ils ont du moins trouvé de chauds partisans qui n'ont pas hésité, en parlant du talent d'Alain Robbe-Grillet, à évoquer le génie d'un Proust au d'un Joyce.

Le dernier roman de Robbe-Grillet, La Jalousie (1), paru il y a quelques semaines, a aussitôt suscité les jugements les plus contradictoires : certains ont reproché à l'auteur de sacrifier trop volontiers à un procédé de style qui, utilisé systématiquement, donne une impression de monotonie, d'autres, au contraire, l'ont loué d'avoir persévéré dans une voie qui, pour périlleuse qu'elle puisse être, permet à l'écriture de devenir un instrument d'analyse d'une rare précision sans la priver pour cela du pouvoir de suggestion qui lui est propre.

En fait, dans quelle mesure Alain Robbe-Grillet fait-il oeuvre de novateur ? Sans vouloir renoncer à exprimer le vrai en partant de la stricte observation de la réalité, il ajoute au monde réel les dimensions d'un univers où chaque chose, chaque objet a valeur de signe pour la conscience qui tente de découvrir une signification à la banale réalité, comme si celle-ci dissimulait en elle un certain sens de la fatalité. Le moindre détail oevèt à ses yeux une importance capitale, et il semble souvent y voir le lien mystérieux d'actes divers qui, considérés en eux-mêmes, ne sauraient être que l'expression de démarches irrationnelles. L'un des principaux soucis de Robbe-Grillet est de cerner au plus près les apparences, de montrer l'endroit du monde qu'il décrit en laissant dans l'ombre l'envers du duo. Il procède à l'inverse de Proust, se méfiant à juste titre des états de conscience nés seulement de l'interprétation des faits. Empruntant au vocabulaire du cinéma un terme connu de chacun, l'on peut dire que Robbe-Grillet écrit au **ralenti,** et que l'intrigue de ses romans ne souffre nullement de cette lenteur dans le mouvement qu'il lui donne, car il sais admirablement mettre en relief les éléments saillants de l'intrigue qui, dans une sorte de **fondu,** présipitent l'action finale de l'ouvrage. Que ce soit dans les **Gommes,** dans le **Voyageur** (2) — sa meilleure réussite — ou dans la **Jalousie,** Alain Robbe-Grillet est parvenu à faire correspondre au spectacle extérieur qu'il se plait à évoquer la durée d'une vie intérieure, comme s'il n'y avait plus d'obstacle entre ce que ses personnages voient et ressentent, entre l'espace du dehors et l'espace du dedans, comme si ces personnages, animés des sentiments les moins insolites, se trouvaient liés aux objets et aux lieux qui les entourent par une complicité étrange et dramatique dont ils s'efforcent désespérément de s'affranchir.

On s'interroge souvent aujourd'hui sur l'opportunité de telle ou telle vocation littéraire. Avec Robbe-Grillet, l'on n'a aucun doute : ce jeune romancier a l'étoffe d'un grand écrivain.

(1) et (2) Editions de Minuit, Paris.

Sérénité

L'heure des trois ave tinte. Quel cher caprice,
Ce soir, sur la montagne a fait monter mes pas?
L'horizon est immense et le soleil, là-bas,
Hésite en rougissant devant le sacrifice.

Cependant le grand oeil s'enfonce, prolongeant
Ses obliques regards de pourpre sur la plaine.
Quelques moments encore et la nuit bleue et pleine
Allumera là-haut les étoiles d'argent.

A cette heure frileuse où s'endorment les gerbes,
Quand la nature prend un sublime décor,
Dans nos yeux alanguis s'ébauche un rêve d'or
Et l'on entend gémir l'âme tiède des herbes.

Or, j'attends, le coeur plein de bonheur, que la nuit
Ait versé plus de calme et d'ombre sur la terre,
Afin de voir briller comme un clair cimeterre
Le croissant merveilleux qu'une étoile poursuit.

Robert CHOQUETTE

VIENT DE PARAITRE

Emond, Pacifique, O.M.F., *Né du Christ Pauvre et Crucifié*. Le Héraut du grand Roi. Editions Thérien Frères Limitée, Montréal 1957, 32 p.

François a été nommé patron de l'Action Catholique, c'est un fait, mais combien ignorent les raisons de ce patronage. Après avoir lu cette brochure, tout doute disparaît. Dans une lettre pleine de bienveillance et d'encouragement à l'Auteur, Son Excellence Monseigneur Percival Caza, évêque auxiliaire à Valleyfield et directeur diocésain de l'Action Catholique, écrit notamment : "Votre publication m'est d'autant plus agréable que j'attendais depuis longtemps des pages comme les vôtres qui diraient les motifs de fond du choix de S. François comme patron de l'Action Catholique".

L'Auteur résume en un style vivant et concret la spiritualité de cet ardent mystique et irrésistible entraineur des foules. Prêtres, religieux, religieuses et toutes personnes avides de perfection chrétienne trouveront dans ces pages, de précieux sujets de méditation. Mais les directeurs du Tiers-Ordre et les dirigeants de l'Action Catholique aimeront particulièrement à connaitre cet opuscule et à le faire connaitre à leurs subordonnés, selon le Voeu même de Monseigneur Joseph Cardijn, aumonier général de la J.O.C., exprimé dans une lettre à l'Auteur : "Je souhaite que beaucoup de jocistes le lisent et que cette lecture les entraine à mieux connaitre et à mieux approfondir la vie de ce prodigieux entraineur des foules. Nous avons tous besoin de son exemple pour trouver la réponse aux Problèmes de notre Temps. Qu'il protège la J.O.C. du Canada et du monde!"

Nérée BEAUDET

-o-

Jean-Jacques Gautier : Vous aurez de mes nouvelles, recueil de nouvelles, 240 p., Julliard, 1957.

Jean-Jacques Gautier est avant tout un conteur. Hanté par l'idée de la détresse évidente ou cachée des êtres que nous côtoyons et dont nous ne voyons pas les tragédies, il fait revivre dans une série de récits presque toujours très courts mais précis, impitoyables et lumineux, les êtres tels qu'il les a vus et leurs angoisses telles qu'il les a éprouvées. Ce livre est constamment attachant, plein de tendresse. C'est parce que Jean-Jacques Gautier croit lui-même aux histoires qu'il raconte et nous oblige à y croire à notre tour.

-o-

Paul-André Lessort : Le Fer rouge, roman, 136 p., Seuil, 1957

Une femme a décidé de se tuer et elle s'interroge. Lentement, et comme à tâtons, elle cherche à démêler l'écheveau de son existence. Elle vit seule, en pleine campagne, dans la petite maison bâtie pour elle par celui qui l'aime et qu'elle aime, et où elle a pour unique objet de l'entendre entre ses voyages. Pour se consacrer tout entière à lui, elle a pour unique objet de l'attoutes les attaches qui la reliaient aux autres, à sa mère, à son métier, à sa ville, puis à ses voisins. Elle a rompu aussi les derniers liens qui subsistaient entre elle et son enfant, qu'elle avait mis en nourrice. Mais en ressuscitant le passé, c'est une nouvelle image de cet homme qu'elle fait surgir. N'est-ce pas lui qui l'a conduite jusque là? N'a-t-elle pas été du-

Romano Guardini : Liberté, Grâce et Destinée, traduit de l'allemand par Jeanne Ancelet-Hustache. Seuil, 1957, 256 p.

Romano Guardini : LIBERTE, GRACE et DESTINEE, traduit de l'allemand par Jeanne Ancelet-Hustache, Seuil, 1957, 256 pages.

En étudiant ces grands problèmes, Romano Guardini veut acquérir une vue d'ensemble de la réalité chrétienne, au delà des séparations factices instaurées par les temps modernes. Il les interprète donc en même temps par la psychologie, la philosophie et la théologie. Il passe de la liberté innée à la liberté chrétienne, des prémices de la grâce données dans la nature à la grâce surnaturelle, de la destinée comme expérience spontanée à son aspect de Providence. Cette étude, qui ouvre des perspectives profondes et originales, est une des plus lues et des plus enrichissantes du célèbre penseur.

Le professeur G. Papanicolaou à Paris

Le professeur Georges Papanicolaou, qui vient de présider un important congrès organisé par la Commission de l'Union internationale contre le cancer à Bruxelles, était de passage à Paris, sur le chemin d'Athènes. Inventeur du dépistage précoce du cancer — méthode qu'il a découverte en 1929 mais qu'il n'est parvenu à imposer qu'en 1943 — le Professeur Papanicolaou a tenu, dès son arrivée à Paris, à visiter le Laboratoire du professeur Varangot, dirigé par le Docteur Violette Nuovo, où trente-cinq services d'hôpitaux et de dispensaires parisiens ont envoyé, en un an, 9,540 personnes, malades ou non, afin que les cancers puissent être dépistés à leurs stades les plus précoces. C'est en effet dans les laboratoires de dépistage du cancer de la maternité du boulevard de Port-Royal qu'est utilisée la méthode Papanicolaou qui permet de découvrir un cancer dès sa formation, ce que ne permettent pas les méthodes classiques de dépistage: rayons X, biopsies, applicables seulement lorsque le cancer est déjà développé.

CRITIQUE

des 6 ouvrages

d'André La Rivière

Psychanalyste Consultant de Montréal

"L'auteur de "Névrose, Conscience, Religion" pense et écrit en vrai fils de l'Eglise. C'est à la lumière de sa foi et de son expérience qu'il fait le départ entre ce qu'il y a de juste et d'erroné dans le freudisme et la psychanalyse. Educateurs et confesseurs trouveront profit à la lecture de son ouvrage."

Secrétariat de l'ARCHEVECHE DE RENNES
FRANCE

Ces 6 ouvrages sur la Névrose sont en vente dans toutes les Librairies et aux EDITIONS PSYCHOLOGIQUES ENRG., 3426 Avenue Marcil, N.D.G., Montréal, P.Q.

PLEINE SUSPENSION

No. 204

$65.50

Jamais classeur d'une aussi vaste capacité, avec tiroirs pleine suspension ne fut offert à ce bas prix. 4 grands tiroirs format lettre. 14¾" x 52¼" x 26⅝".

Format légal

No. 504

$76.95

Commandez dès maintenant

●

Une visite à notre magasin vous convaincra

Classeur "Sténo"

2 tiroirs format lettre avec suspension et coffre-fort avec combinaison et porte verrouillée. 30½" x 30½" x 17". Pesanteur 85 lbs.

No. 1270

$69.95

"Bureau Cabinet"

avec tablette coulissante

Idéal pour bureau où l'espace est limité. Classeur 3 tiroirs, bureau dactylo protégé par une serrure. 37¼" x 40⅜" x 17". Pesanteur 125 lbs.

No. 379

$93.50

CABINET A PORTES Coulissantes

Portes coulissantes commodes dans les pièces exiguës. Acier de fort calibre. Trois compartiments réglables. Dimensions: 42 x 36 x 20.

SPECIAL

$69.50

"Pupitre de vendeurs".

Très commode là où l'espace manque. Idéal pour étudiant, réceptionniste. 40" x 29½" x 18".

No. 756

$54.95

Le pupitre Classeur Complet

Tous vos papiers importants sous la main. Avec tiroirs, classeurs, compartiment pour livres et coffre-fort. 31½" x 60" x 18". Large tablette coulissante.

No. 1093

$149.50

Les Librairies Pineault & Fils Limitée

présentent...

UNE VARIETE INCOMPARABLE DES FAMEUX PRODUITS

GOLE-STEEL

CATALOGUE COMPLET ENVOYE SUR DEMANDE

- Rayon de cartes de souhaits
- Articles religieux
- Assortiment complet d'articles de classe
- Stylos Sheaffer-Snorkel Waterman C.F. Parker, Evershap, etc.
- Location, vente de dactylographe et de machine à additionner
- Meuble de bureaux, bois et métal
- Meubles de salles d'attente pour professionnels.
- etc., etc., etc.

CE PUPITRE DE $16.75 POUR $1.50

Vous paierez $1.50 pour ce pupitre en le commandant avec la chaise "Posture" ci-dessus. Conçue scientifiquement pour éliminer la fatigue et améliorer le rendement.

Robuste pupitre en acier à abattants. Idéal là où l'espace manque.

Chaise "POSTURE" NO. 2815 **$39.95**

Pupitre à abattants NO. 759 **($16.75)**

"HISTORIQUE ECONOMIQUE DE MONTREAL ET DES CITES ET VILLES DU QUEBEC". Ce volume d'une valeur de $10.00 sera remis gratuitement à tous clients mentionnant cette annonce et le réclamant au magasin.

Classeur Cole "MODERNE"

Un cabinet-classeur, un cabinet d'entreposage et une voûte dissimulée, en un seul meuble. Format correspondance.

No. 990.

$118.50

NO. 1090 GRAND FORMAT

Semblable au No. 990 mais avec tiroirs format ministre.

$129.50

Le classeur "MARCHAND"

Ce cabinet-classeur est en acier de fort calibre avec voûte secrète. Vous seul connaissez le secret de la voûte. Largeur 30½, hauteur 32, profondeur 17".

No. 1370

$74.95

Cabinet d'entreposage en acier

Ce grand cabinet fera honneur à n'importe quel bureau. A l'épreuve de la poussière. Hauteur 72", largeur 36", profondeur 20".

SPECIAL

$74.95

Avec deux portes coulissantes et serrures.

$84.50

Meuble à téléphone

Contenant voûte secrète pour vos valeurs personnelles; un tiroir double 3 x 5 ou 4 x 6 pour cartes index, etc., compartiment spécial pour ranger livres et records. Le tout protégé par une porte sous clef. Pesanteur 81 lbs.

No 30X

$79.95

LES LIBRAIRES PAPETIERS ET MEUBLIERS DE BUREAU DU PLATEAU MONT-ROYAL

Pineault & fils LIMITÉE LIBRAIRES-STATIONERS

466 est, rue MONT-ROYAL entre Rivard et Berri — PL. 8594

2001 est, rue MONT-ROYAL (Angle Bordeaux) — LA. 6-5262

Potins financiers

La dernière séance de la semaine sur la Bourse de Londres a été témoin d'une tendance plutôt lourde, tandis que les cours paraissaient à la hausse sur celle de Paris. A Wall Street, la tendance était meilleure qu'antérieurement et les Bourses Canadienne, de Montréal et de Toronto se comportèrent plus fermes hier. Quant aux prix du blé, ils furent soutenus à Chicago, de même que les prix des grains grossiers à Winnipeg.

-O-

Contrairement à l'attente, le gros des valeurs boursières transigées hier ont fait preuve d'une certaine fermeté, en dépit du fait que la séance d'hier précéda un long congé de 3 jours, à l'occasion de la fête du Travail. Il s'agirait évidemment d'un ralliement technique justifié, après les fortes baisses des jours précédents.

-O-

Il ne faudrait pas s'empresser de transiger avant qu'il ait des indices plus tangibles d'un revirement dans le sentiment spéculatif; ce qui nous semblerait peu probable présentement, vu les rajustements économiques attendus.

-O-

Le dernier rapport des Produits Alimentaires Catelli Ltée laisse voir un gain accru ainsi qu'une position financière améliorée; ce qui sera bien vu des détenteurs de ses actions des classes A et B inscrites en bourse.

-O-

Avec le dividende régulier trimestrielde 32½ cts, la Banque Toronto-Dominion paiera, le 1er novembre, un boni de 20 cts, tout comme en 1956 et 1955.

-O-

Les détenteurs d'actions privilégiées d'Aluminium recevront, aujourd'hui, 56 cts par action et ceux qui détiennent des actions ordinaries de Canada Cement recevront 25 cts par action.

L'agent de transfert pour la Crown Zellerbach Corporation a avisé la Bourse Canadienne qu'entre les 5 et 27 août 1,730 actions ordinaires furent émises à la suite de l'exercice d'options consenties à leurs employés, conformément au plan d'option sur des actions pour certains hauts fonctionnaires. Il y a donc 13,806,875 actions ordinaires actuellement en circulation.

-O-

The Bell Telephone Company of Canada a avisé la Bourse de Montréal qu'au cours du mois d'août, 19,440 actions ordinaires ont été émises en vertu du plan d'actions en faveur de ses employés et que 1,028,983 le furent à la suite de sa récente émission. Il y a donc 17,860,609 actions présentement entre les mains du public.

Denrées alimentaires

MONTREAL (PC) — Voici les cours des denrées transmis hier à Montréal par le ministère de l'Agriculture:

Oeufs: prix de gros aux centrales de campagne, en cageots de bois, extra - gros 56, gros 55, moyens 41, poulettes 30, B 31, C frais enveloppé 62-63, ordinaire en 29, arrivages: 329.

Beurre: arrivages ordinaires 60, frais enveloppé 62-63, gros 61.

Fromage: franco de la fabrique, ontarien blanc et coloré 34; livré à Montréal, québécois blanc et coloré 3; ontarien en gros, blanc et coloré 35 3-8; québécois en gros, blanc et coloré 33.

Pommes de terre: Québec, 75 livres 75-1.00.

Dividendes

Maclaren Power & Paper Co., 50 cents par action, payable le 30 septembre aux actionnaires inscrits le 4 septembre.

Bourse de Toronto

Cours fournis par la Presse Canadienne

Stock	Vente	Haut	Bas	Ferm.
Abit pr	100	33	33	33
Algoma	5335	32	31¼	32
Alumini	1755	39	38½	39
Ang Pulp pr	55	49	48½	49
Argus	476	16¾	16¾	16¾
Argus .60 pr	220	41	40	41
A Art	800	8¾	8¾	8¾
A Art wts	14	875	875	875
Atlas Steel	372	21½	21½	21½
Bank Mont	30	43¼	43¼	43¼
Bank Ns	90	53½	53½	53½
Bath Pow A	x35	50	50	50
Bath Pow B	25	25½	25½	25½
Bell Phone	1433	40	39¾	40
Brazil	1808	8¼	8¼	8¼
Br Tank wts	201	850	825	850
Bright	x5	18½	18½	18½
BA Oil	1165	47½	47	47¼
BCE 4 pr	30	73	73	73
BCE 4¼ pr	x3	40¾	40¾	40¾
BC Forest	200	19¼	19¼	19¼
BC Pow	325	44¼	44¼	44¼
BC Phone	x10	41½	41½	41½
Build Prod	77	33¼	33¼	33¼
Burlington	100	13¾	13¾	13¾
Brown Co	300	14¾	14¾	14¾
Cal Pow	375	65	65	65½
Cal Pow 5 pr	x15	97	95	95
C Bread B	x10	50	50	50
C Cem	760	27¾	27	27
CCC Stone	x20	6	6	6
Cl Pndry	55	34	34	34
Can Malt	100	49½	49½	49½
C Pack 9	x7	35¾	33	35¾
C Pack B	x15	35½	35½	35½
Can Perm	30	74	74	74
C Bank Com	128	45¼	45	45¼
Cdn Brew	250	24	24¼	24¼
C Brew pr	200	25¼	25¼	25¼
C Br Alum	310	13¾	13	13¾
Cdn Celan	x125	15¾	15¾	15¾
C Collieries	450	5¼	5¼	5¼
C Colli pr	5800	70	70	70
C Dredge	100	17¾	17¾	17¾
C Hydro Car	870	11¼	10¾	10¾
Cdn Loco	x10	16	16	16
Cdn Oil	1013	34¼	34¼	34¾
Cdn Oil 5	40	100	100	100
C Oil wts 53	200	18	18	18
C Oil wts 55	2900	12	11½	11¾
CPR	2033	30	29¾	30
Cdn Tire	50	91	91	91
C Util pr	25	90¼	90¼	90¼
CWN Gas pr	300	15½	15½	15½
Chrysler	x22	73	71¾	73
Comb Ent	100	11½	11½	11½
Con Gas A	50	101	101	101
Con Gas	100	32½	32½	32½
Copp Clark	300	490	490	490
Corby vt	x25	16¼	14	16¼
Crown Zell	40	46	46	46
Davis A	x35	7½	7½	7½
Dist Seag	940	26¼	26	26¼
D Bridge	100	24¾	24¾	24¾
D Pndry	365	29½	29	29
D Pundry pr	130	97	97	97
D Magnes	x25	14	14	14
D Steel ord	9225	28½	27¾	28
Dom Tar xd	465	10¼	10¼	10¼
Dam T pr	x35	17¾	17¾	17¾
Don Ropes B	200	14	14	14
Dow Brew	37	30	30	30
East Steel	605	200	195	200
Fma Play	x65	17¾	17½	17¾
Fanny F	190	18½	18½	18½
Fed Grain	200	26	26	26
Ford US	210	51¾	51	51¾
Foundation	x25	20	20	20
Gatineau	50	29	29	29
Gen Dynam	40	34¼	34¼	34¼
G M C	55	41½	41½	41½
Goodyear	x10	170	170	170
Goodyear Pr	50	43¼	43¼	43¼
G Mackay B	100	6¼	6¼	6¼
GL Paper	450	38	37½	37½
GL Power Pr	100	22½	22½	22½
GW Coal A	325	6¼	6¼	6¼
Gypsum	400	29	28¾	29
H Smith	25	27	27	27
Imp Invest A	x50	12½	12½	12½
Imp Oil	1762	49	48¾	49½
Imp Tob	745	10½	10½	10½
Ind Accep	130	28½	27¾	28½
I Ac 2.75 Pr	25	49	49	49
I Ac Wts	x15	750	750	750
Inglis	x25	340	340	340
Inland C Pr	503	18	18	18
Inland Gas	230	8	8	8
Inland Gas W	100	475	475	475
Inland Gas P	x10	15	15	15
I Bronze Pr	x20	22	21	22
Int Pete	428	45	45	45
Inter PL	670	48½	47½	48½
Inv Syn A	325	12¾	12	12¾
Isotope	1300	165	155	165
Kelvinator	100	8	8	8
Labatt	105	18¾	18¾	18¾
Lakeland	28	108	107	108
Laura Sec	x50	19¼	19¼	19¼
Lob L Pr	100	27	26¾	27
Lob New A	x67	34	33¼	34
Lob New B	x10	22	22	22
Lob Pr	60	41	41	41
MacMill B	235	38	37½	37½
Mass-Har	825	6¾	6½	6¾
Mass-Har Pr	x30	80	79½	79½
McColl	287	71½	70½	70½
Merc Chip	300	9	9	9
Mex LP Pr	300	13¼	13¼	13¼
Mid-West	700	295	290	290
M-W Pete	100	125	125	125
Milt Brick	900	230	230	230
Mont Loco	x50	17	17	17
Moore	240	61½	61	61½
Nat Drug	500	10¾	10¾	10¾
Nat Drug Pr	300	10¾	10½	10½
N St Car	235	24½	24½	24½
N Star	200	14	13¾	14
N Star Pr	40	36¼	36¼	36¼
N Star Wt 56	x35	375	375	375
NQ Pow	x2	21	21	21
Oak Wood	100	8	8	8
O Jockey	600	180	175	180
O Jock B Pr	100	7	7	7
Page-Hers	35	115	115	115
Parker	23	470	470	470
Phina New	935	11¼	11	11¼
Powell R	830	37	36¼	36½
Pow Corp	93	59½	59	59
Pow C Rts	3524	85	60	72
Pres Elect	500	105	105	105
R Silk A	x25	14	14	14
Roe AV Can	4430	17	16½	16½
Royal Bank	161	65	64¾	65
StL Corp	470	13¾	13¾	13¾
St Maurice	400	73	73	73
Sask Cem	2500	290	290	290
Shawin	87	83	80	82
Salada-S	x135	13½	13½	13½
Salada-S Pr	25	27	27	27
Salada-S B	x15	24¾	24¾	24¾
Sicks	55	21	20¾	21
Silverwd A	x25	10¼	10¼	10¼
Simpsons	525	17½	17½	17½
SKD Mfg	250	350	325	350
Slater New	x15	16	16	16
Southam	275	46½	46½	46½
Spartan	800	9	8¾	9
Stedman	800	24½	24½	24½
Steel Can	305	61½	60¾	61½
S Propane	500	5¾	5¾	5¾
Suptest Ord	200	15¾	16¾	16¾
Suptest Pr	x10	95	95	95
Switson	100	360	360	360
Tor-Dom Bk	100	41½	41½	41½
Tor Elec	x60	18	17¾	17¾
Tor Iron A	x25	23	23	23
T Fin A	245	34½	33¾	34¾
T Fin 4½pc	x5	85	85	85
T Fin 5pc	110	42¼	42¼	42¼
Trans-Mt	790	94	932	94
Trans PPL	55	27	27	27
Un Acc 2 Pr	100	73¼	73¼	73¼
Un Gas	310	69	68¾	69
U Fuel A	x50	53	53	53
U Fuel B	x20	54	54	54
Un Steel	500	13¾	13¾	13¾
Vanadium	300	400	400	400
Walmer	150	335	335	335
Walk GW	270	71¾	71¼	71¾
Webb Knp	3900	410	355	410
Weston A	325	22	21¾	22
Weston B	225	21½	21½	21½
Weston Pr	x25	78	78	78
West A Wts	600	845	800	800
White Pass	500	8½	8½	8½
Wpg Cent	858	13	12½	12¾
Woodward A	x5	11½	11½	11½
C U R B				
Anglo-Nfld	565	7¼	7¼	7¼
Asbestos	50	28¼	28¾	28¾
Can Ving	320	20	19¼	20
CG Invest	155	29	28¾	28¾
C Indust	300	18¾	18	18
C Paper	200	32½	32½	32½
Dupont	670	19	18¼	18½
Int Pap	41	88½	88½	88½
Int Util	375	30	28	28½
Nlag Wire	25	44	44	44
Price Br	525	47½	47¼	47¼
Zeller's	x10	28	28	28
H U I L E S				
Acme Gas	2000	17	17	17
AP Cons	5255	54	54	54
Am Leduc	4500	39	38	39
Anchor	3000	18	17	18
Bailey SA	3765	13¼	13¼	13¼
Bailey S pr	100	28¼	28¼	28¼
Bailey 5¼ pr	223	24¼	24¼	24¼
Banff	100	285	285	285
Beta	1000	9	9	9
Bralsa	1500	110	105	105
Britalta	1733	277	250	270
Cabanga	500	80	80	80
Cal Ed	1240	30½	29¾	30
C Oil Lds	1000	300	300	300
CS Oil wts	200	310	310	310
CS Pete	795	700	660	700
Cdn Ad Oil	500	50	50	50
Cdn Atl Oil	3125	725	700	720
C Br Emp	620	64	64	64
C Chieftn	5250	165	155	165
C Deca wts	500	85	85	85
Cdn Dev	4525	690	665	690
C Ex Gas	560	730	730	730
C Homstd	200	250	245	250
C Husky	1150	17¾	17¼	17¾
C Husky wts	160	10	10	10
C Prospect	700	315	315	315
Canso Nat	1400	187	185	185
Canso Oil	1200	217	216	216
Cent Del	10332	11½	10¾	11½
Cent Expl	100	265	265	265
Charter Oil	600	330	330	330
Conro	1400	12	11¾	12
C Allenbee	4200	10	9	10
C Dragon	6899	45	43	43
C East Cr	4036	36	34	34
C Mic Mac	2200	425	410	410
Con Peak	2000	9½	9	9½
C West Pete	100	685	685	685
Cree Oil	300	530	525	530
Cree wts	500	300	300	300
Dev-Pal	9300	175	165	165
Dome Expl	650	10¾	10½	10¾
Duvex	3000	14	13	14
Fargo	900	715	695	715
Gen Pet A	300	425	425	425
Gridoil	100	690	690	690
Highwood	8500	38	36	38
Home Oil A	3073	19¼	18¾	19¼
Home Oil B	2250	19	18¾	18¾
Humber	900	125	120	125
Jump Pnd	3500	39	38	38
Jupiter	300	310	310	310
Lib Pete	600	200	195	200
Li Pete	1000	15	15	15
Maltrans	4783	500	450	500
Medal	807	395	395	395
Mer Pete	280	24¾	23¾	23¾
Mideon	13940	83	81	83
Nat Pete	610	375	340	375
N Bristol	8700	45	43	45
N B Dom	1100	230	229	229
N Chamb	600	190	188	188
N Cont	3000	50	50	50
N Davies	1000	21	20½	21
N Gas Rspl	4400	220	217	218
Northcal	1500	29	27	27
NC Oils	2430	460	450	455
NCO wts	100	220	220	220
Northld	500	62	62	62
Okalta	800	210	205	205
Pac Pete	1750	28¼	28¼	28¾
Pan West	1200	42	42	42
Peace River	1092	12¾	12	12¾
Permo pr	3935	305	296	296
Peruv Oils	1800	115	115	115
Petrol	1800	78	77	77
Phillips	6725	165	150	155
Provo Gas	11950	350	345	350
Reef Expl	3300	14	14	14
Richwil	600	165	155	165
Rocky Pete	500	36	35	35
Roxana	1300	18	18	18
Royalite	925	19½	18½	19½
Sapphire	800	118	116	118
Sapph Debs	7100	30	30	30
Scurry	1950	315	310	315
Secur Free	12850	850	850	850
South U	6450	38	36	38
Spooner	7500	34	31	34
Stanwell	8117	120	115	120
Tex Cal	100	62	62	62
Trans Can	3300	195	175	190
Trans-Em	718	254	250	251
Triad Oil	1470	640	635	640
Un Oils	60970	365	350	350
Wayne	25100	12	10	11½
Wespac	10244	24	22	24
W Maygill	12200	260	252	260
W Decalta	1750	235	225	235
W Dec Wts	2100	83	78	83
W Lease	200	500	500	500
W Naco	850	170	165	170
Yan Can	2500	10	10	10
Total des ventes: 2,403,000.				
M I N E S				
Acad Uran	3000	9	9	9
Aconic	17850	208	195	206
Aconic Vt	33100	138	129	138
Advocate	1100	450	405	450
Akaitcho	3000	30	26	26
Alba Expl	4900	11	9½	11
Algom	1185	20½	19½	20
Algom Wts	3250	12½	12	12½
Am-Larder	2000	15	15	15
Am Rare E	312	160	160	160
Am Nephe	600	110	105	105
Ancon	6500	82	81	81
Ang Rouyn	5050	43	40	43
Apex Res	1000	6	6	6
Arcadia	5100	130	125	130
Arcad Wts	1000	60	60	60
Area	13100	85	77	82
Atlas Yk	1000	7½	7½	7½
Atlin-Ruf	13400	44	42	42
Aumaque	3500	9	9	9
Bankeno	4000	22	20½	22
Barnat	3500	25	24	24½
Barvue	600	43½	43½	43½
Bary Expl	1000	61	61	61
Base Metals	11600	53	47	53
Baska	14600	24	22	23
B—Duq	2100	47	46	47
Beaucage	1400	70	70	70
Beav Lod	3300	20	18	20
Belcher	12050	178	170	175
Bethlm	2200	125	124	124
Bibis	2000	6	5	6
Bicroft	12200	135	127	132
Bicroft Wts	300	84	71	84
Black Bay	1600	71	70	71
Bouzan	5200	44	45	45
Boymar	2100	7½	7½	7½
Bralorne	500	500	500	500
Brilund	17733	277	250	270
Broul Reef	3100	67	64	65
Brunhurst	6000	7	6½	7
Brunsman	1250	7	7	7
Buff Ank	5800	110	104	105
Buff Cdn	2000	12	11	12
Buff RL	1000	6¼	6	6
Bunker Hill	2000	9	9	9
Burchell	6500	39	35	39
Cable	2000	39	39	39
Camp Chib	900	715	665	665
Camp RL	500	325	325	325
C Dyno	10450	130	115	124
C Malart	2500	28	27	27
Cdn Thor	1000	7	7	7
Canam	500	14	14	14
Candore	500	33	33	33
Can-Erin	29200	47	44	47
Can-Met	30850	375	335	370
C-Met Wts	9200	285	240	270
Captain	5000	17	17	17
Cariboo	500	52	52	52
Cassiar	525	675	675	675
Cayzor	200	585	585	585
Cent Pat	600	133	130	133
Cent Pore	1100	9	9	9
Chekhrk	8500	8½	7	8
Chester	2000	21½	21	21
Chib Jac	7100	102	93	101
Chib-Kay	1000	17	17	17
Chimo	3200	83	78	80
Chrom	110	251	251	251
Cobalt	4140	33	32	33
Coeh Will	3400	175	170	175
Cody-Reco	13000	25	22	24
Coldstrm	10100	49	48	48
Coniagas	4100	97	93	97
Coniaurum	1000	40	40	40
Con-Key	2000	23½	23	23
C Bellekeno	1500	14	14	14
C Bata G	2500	11	11	11
C Chibman	13400	24	21	24
Con C Cad	500	9	9	9
C Denison	11200	19	17½	18¾
C Den Wts	7400	11½	9¾	11
C Discovery	200	270	270	270
C Fen	1914	120	111	120
CG Arrow	1000	17½	17	17
C Halliwell	11300	49	45	46
C Howey	100	210	210	210
C Marben	4100	31	31	31
Con M & S	1765	21¼	20¾	20¾
C Morrison	9800	44	37	44
C Mosher	1000	42	42	42
Con Negus	3500	26	24½	26
Con Nichol	1500	9	9	9
C Northland	3400	70	68	70
C Regcourt	13200	34	32	33
Con Sud	73800	108	92	93
C Tungsten	2000	15	14	14
Conwest	150	440	440	440
Cop-Man	6000	10	9	10
Coprand	3044	220	211	220
Coulee	1900	48	47	47
Cowich	1000	98	98	98
Croinor	500	12	12	12
Cusco	4500	11	10	11
Daering	500	32	32	32
De Cour	2225	49	49	49
De Cour wts	2000	7	7	7
Deer Horn	1000	18	18	18
Diadem	642	9	9	9
Dome	475	12¾	12½	12¾
Donalda	500	12	12	12
Duvan	7800	20	16	18
E Amphi	3000	9	9	9
East Mal	3500	133	131	133
East Sull	700	221	220	221
East Met	4200	15	14½	15
East Min	7500	173	170	173
Eldrich	1000	18	18	18
El Pen-Rey	2200	20	18	18
El Sol	12100	16	15	15
Eureka	3500	38	37	37
Falcon	2166	29	28¼	28¼
Faraday	10275	229	214	225
Fara wts	2850	125	116	125
Fwest Tung	2500	13	13	13
Fed Kirk	500	12	12	12
Fla Can	4900	815	790	815
Francoeur	2000	8	8	8
Frobisher	3300	205	190	200
Gaitwin	1500	10	10	10
Galkeno	9432	58	50	55
Geco Mines	650	11¼	11	11¼
Genex	500	21	21	21
Geo Scien	500	50	50	50
Giant YK	650	460	460	460
Glacier	2375	205	198	205
GLENN Uran	700	23	23	23
Goldale	1600	17½	17½	17½
Goldcrest	2300	9	8½	8½
Grandines	1000	9	8½	9
Grandiac	500	190	190	190
Greynk	45500	39	34	39
Gulch	3300	17	15	17
Gunnar	3487	19	17¾	18¼
Gunnar wts	1200	101	10	10¾
Gwillim	8000	7	7	7
Hard Rock	1000	11	11	11
Har-Min	5500	17	15	17
H of Lakes	2000	9	9	9
Headway	2850	42	40	40
Heath	8500	7½	7½	9½
High H. Bell	1300	140	135	140
Hollinger	693	28	27½	27¾
Hoyle	1900	400	385	385
Hud Bay	900	52	51¼	51¾
Ind Lake	5300	10½	10	10½
Inspiration	1033	46	46	46
Int. Nickel	3035	82	81¼	81¾
Int Ran	500	15	15	15
Irish Cop	2000	90	85	90
Iron Bay	100	290	290	290
Jacobus	3200	90	83	90
Jaye Expl	3000	40	37	40
Jeanette	13100	25	21	23½
Jellicoe	85000	21	18	20
Joliet	1500	29	29	29
Jonsmith	2000	13	12	12
Jowsey	1666	60	54	60
Kenville	2000	7	7	7
Kerr Add	1805	15¾	15¼	15¾
Kerr Lake	25800	180	175	180
Kilem wts	8300	45	32	32
Kirk Hud	3200	9½	9	9½
Kirk Min	1018	52	50	52
Kirk Town	5000	20	19	20
Labrador	1165	19	18	18
Lake Cin	2250	135	120	135
L Dufault	2950	85	83	85
L Shore	127	350	350	50
Lamaque	300	250	250	250
Leitch	4300	114	109	114
Lencourt	200	8	7	8
Lexindin	9300	10	10	10
Lt. Lac	600	205	201	201
Lorega	3000	6½	6½	6½
Lorado	25500	123	110	122
Lorado wts	6200	85	72	83
Lyndhat	1800	21	21	21
Macassa	1050	215	205	205
Macdon	2000	38	38	38
Macfie	500	8	8	8
MacLeod	950	110	107	110
MacLeod	950	110	107	110
Madsen	1700	160	155	160
Magnet	5500	6	5	5
Malartic	3000	135	130	135
Manesat U	7000	14	13	14
Maritime	10600	100	95	98
Martin	1500	13	12½	13
Maybrun	400	25	25	25
McIntyre	325	84½	84	84½
McKen	300	19	19	19
McMar	2000	10	10	10
McWat	7500	37½	32	34
Mentor	3000	20	20	20
Merrill	2500	100	91	100
Meta Uran	1000	12	12	12
Midrim	3708	153	145	153
Milliken	33100	325	290	330
Minda	2000	8	8	8
Min Corp	350	13¼	13	13¼
Min End	4200	22	18	22
Mogul	700	93	90	93
Multi-M	1500	88	87	87
Nama Cr	1100	39	37	39
Nat Expl	25100	36	32	35
Nealon	1200	9	9	9
Nes Lab	1200	38	38	38
New Alger	6500	8	8	8
New Athona	3000	30	30	30
New Cal	3000	23	24	24
New Delhi	3000	65	62	65
N Dicken	7100	155	149	153
N Fortune	3000	10	10	10
N High	3500	15	14	15
New Jason	2500	9	9	9
N Kelore	2000	10	9	9
Newlund	6200	30	28	30
N Man	1700	65	60	65
N Mylama	3100	15	14½	14½
New Rouyn	1000	8	8	8
Nick Rim	1900	217	215	217
Niplaing	800	165	165	165
Nisto	7000	7	7	7
Nor-Acme	8500	18	16	16
Noranda	1080	40½	40	40
Norgold	11000	12	11½	11½
Normetal	460	310	300	310
Norpax	5700	69	68	68
Norsyne	250	22	22	22
N Rank	8500	11	9½	11
Northap	16883	615	575	605
Nor A Wts	5200	425	390	425
North Can	1000	135	112	130
Norvalle	2000	16	13	16
Ogama	2000	7½	7½	7½
Oka Rare	1000	18	18	18
O'Leary	4500	26½	25	25
Opem	2535	860	815	850
Orenada	12000	21	20	21
PCE Expl	3166	28	27	28
Pamour	2000	41	41	41
Pardee	10469	82

Les Alouettes reçoivent la visite du club Ottawa

Les champions de l'est du Canada ne sont plus intéressés en Avatus Stone

Gorman Kennedy, gérant général des Alouettes, a déclaré hier que l'équipe montréalaise n'est plus intéressée à faire l'acquisition du joueur noir, Avatus Stone, des Rough Riders d'Ottawa. Hier, James McCaffrey, président des Rough Riders, a révélé que les Alouettes pouvaient obtenir Stone pour la somme de $1,718 et trente sept cents, en plus de Ron Stewart, étoile de la Ligue Interuniversitaire, qui a décidé de retourner à l'Université Queen's cette année.

Kennedy a dit que le pilote Doug Walker pouvait se dispenser des services de Stone. La direction des Alouettes a offert $750 au club Ottawa pour Stone, soit le prix du repêchage, plus $250 additionnels. "En autant que les Alouettes sont cercernés," de dire Kennedy, "le cas de Stone vient d'être réglé".

Entretemps, les deux clubs se préparent à l'importante partie qu'ils se disputeront cet après-midi à Montréal. Les Rough Riders, invincibles depuis le début de la saison, seront en quête de leur troisième victoire consécutive. Les Alouettes ont remporté une victoire et subi une défaite depuis le début de la saison.

Shipp de retour

L'instructeur Doug Walker a annoncé que Billy Shipp sera de retour au jeu cet après-midi. Ce bloqueur, anciennement des Argonauts de Toronto, a été handicapé par un malaise au dos depuis le début de la période d'entraînement. Walker a laissé entendre que Shipp sera mis au rancart pour la saison si sa blessure ne lui permet pas d'offrir un meilleur rendement aujourd'hui. Joey Pal qui a signé son contrat la semaine dernière, après avoir été rappelé de Toronto par ses employeurs, sera en uniforme cet après-midi, mais il ne jouera probablement pas régulièrement.

Le cas de Gerry Apostolatos est douteux. Quant à Joel Wells et à Doug McNichol, ils seront absents.

Chez les Rough Riders, le joueur de quart-arrière Hal Ledyard, blessé aux côtes, alternera probablement avec le nouveau venu Tom Dimitroff. Toronto et Hamilton seront au repos aujourd'hui mais ils s'affronteront lundi après-midi, à Hamilton, à l'occasion de la Fête du Travail.

A Ottawa, Avatus Stone a retenu les services de l'avocat Roydon Hughes d'Ottawa, dans le but d'obtenir son congé des Rough Riders. Stone a déclaré qu'il désire être libéré, offert au repêchage, échangé, vendu ou mis sous contrat par les Rough Riders. En d'autres termes, il désire jouer au football.

Stone a quitté les Rough Riders l'an dernier pour tenter sa chance avec les Cards de Chicago, de la ligue Nationale des Etats-Unis. Il a récemment été libéré par cette équipe. Il est retourné à Ottawa, mais les Rough Riders n'ont pas semblé intéressés à ses services. C'est alors qu'il a discuté des possibilités de jouer avec les Alouettes, mais la direction des Alouettes n'a pu en venir à une entente avec les Rough Riders pour bâcler une transaction.

Le grand prix du cyclisme à Montréal

Cette année, le grand événement dans le domaine du cyclisme est le "Grand Prix de Montréal" qui aura lieu au Velodrome métropolitain, aujourd'hui 31 août, à 8h.30 p.m. Cette épreuve mettra aux prises les plus grandes vedettes du cyclisme des Etats-Unis et du Canada. Le gagnant sera déclaré le cycliste le plus rapide sur piste du continent nord-américain. La sélection des participants amateurs ayant été très sevère, le public est assuré d'une épreuve enlevante, jusqu'à la fin.

La technique bien pensée de cette suite d'épreuves de 1,000 mètres chacune démontrera que le gagnant est réellement le meilleur "Sprinter". Il ne fait pas de doute que le patronage de la Brasserie Molson qui offre un magnifique trophée au vainqueur apportera de l'enthousiasme aux coureurs. En plus des prix offerts, chaque participant recevra une médaille commémorative.

Cette course, la première du genre, a attiré l'attention du champion du monde de vitesse, REG HARRIS, qui dans une longue lettre, a tout dernièrement offert ses meilelurs souhaits à tous ceux qui, participants ou organisateurs, feront un succès de ce "Grand Prix de Montréal".

En cas de pluie, cette manifestation sportive sera reportée dimanche après-midi à 2h.30 p.m.

Cadre de BASEBALL

HIER

Ligue Internationale
Buffalo 4, Montréal 3. (1ère joute)

Ligue Nationale
St-Louis 2, Chicago 1.

Ligue Américaine
Washington 4, New-York 2.

AUJOURD'HUI

Ligue Internationale
Montréal à Buffalo (soir)
Toronto à Rochester
Columbus à La Havane (soir)
Richmond à Miami (soir)

Ligue Nationale
New-York à Brooklyn
Pittsburgh à Philadelphie
St-Louis à Chicago
Milwaukee à Cincinnati (soir)

Ligue Américaine
Détroit à Cleveland (soir)
Boston à Baltimore (soir)
Washington à New-York (soir)
Chicago à Kansas City (soir)

DEMAIN

Ligue Internationale
Montréal à Buffalo
Toronto à Rochester (2)
Columbus à La Havane
Richmond à Miami

Ligue Nationale
New-York à Brooklyn
Pittsburgh à Philadelphie (2)
St-Louis à Chicago
Milwaukee à Cincinnati

Ligue Américaine
Chicago à Kansas City
Détroit à Cleveland
Boston à Baltimore
Washington à New-York

LUNDI

Ligue Internationale
Rochester à Montréal
Buffalo à Toronto (2)
Columbus à Richmond (2)
La Havane à Miami (2)

Ligue Nationale
Pittsburgh à New-York (2)
Milwaukee à Chicago (2)
St-Louis à Cincinnati (2)
Philadelphie à Brooklyn

Ligue Américaine
Chicago à Détroit (2)
Kansas City à Cleveland (2)
New-York à Baltimore (2)
Washington à Boston (2)

CLASSEMENT

LIGUE INTERNATIONALE

	G.	P.	Moy.	Diff.
Buffalo	80	60	.571	—
Toronto	79	62	.560	1½
Richmond	75	66	.532	5½
Rochester	69	74	.483	12½
La Havane	68	75	.476	13½
Miami	66	74	.471	14
Montréal	65	76	.461	15½
Columbus	64	79	.448	17½

LIGUE NATIONALE

	G.	P.	Moy.	Diff.
Milwaukee	77	48	.616	—
Brooklyn	71	56	.559	7
St-Louis	71	56	.559	7
Cincinnati	64	62	.508	13½
Philadelphie	63	63	.500	14½
New-York	62	68	.477	17½
Chicago	49	75	.395	27½
Pittsburgh	48	77	.384	29

LIGUE AMERICAINE

	G.	P.	Moy.	Diff.
New-York	82	46	.461	—
Chicago	75	51	.595	6
Boston	67	59	.532	14
Détroit	63	64	.496	18½
Cleveland	62	66	.484	20
Baltimore	60	65	.480	20½
Kansas City	49	78	.386	32½
Washington	49	78	.386	32½

(Joutes d'hier soir non comprises)

UN FAVORI. — Le rapide ambleur DUANE HANOVER sera un favori pour remporter les honneurs de la 2e tranche de la triple couronne, ce soir, à la piste du parc Richelieu. Certains experts croient que le vainqueur de cette classique va courir le mille en deux minutes.

Le deuxième meeting de courses à Blue Bonnets sera de 60 jours

C'est lundi soir, le 9 septembre prochain que commencera au Blue Bonnets Raceway le meeting de courses sous harnais de 60 jours qui promet de couronner d'une manière grandiose la meilleure saison dans les annales du trot et amble au pays. Si l'on prend comme base le formidable succès, tant sportif que financier remporté par le meeting estival, il faut en arriver à la conclusion que plusieurs autres records viendront s'ajouter ou remplacer ceux qui ont été enregistrés cet été.

Durant le meeting d'été qui a duré 40 jours les assistances se sont chiffrées à 212,365, un total de $370,700 ont été distribués en bourses et les paris au mutuel ont atteint la jolie somme de $9,808,357. Ces chiffres sont éloquents car ils témoignent de la popularité toujours grandissante de l'historique piste du boulevard Décarie qui célèbre cette année son cinquantenaire de fondation et en nous basant sur ces mêmes chiffres la direction prévoit que plus de 325,000 personnes parieront quelque $15 millions au cours des prochains 60 jours de courses, tandis que les bourses offertes atteindront près de $600,000.

Jamais dans l'histoire du sport aura-t-on vu un essor aussi phénoménal. Une saine administration et les constants efforts de la direction pour aider au développement du sport en sont responsables. Le constant encouragement du public est naturellement responsable de ces résultats. Durant son meeting d'été, le Blue Bonnets Raceway a accusé une augmentation de 36.13 pour cent dans les paris tandis que l'augmentation moyenne de dix pistes américaines a été seulement de 14.58 pour cent.

Plus les bourses sont alléchantes, meilleure devient la classe de coursiers et il n'est pas étonnant que les records de pistes aient été systématiquement abaissés au cours de ce meeting d'été. En dépit des pluies fréquentes des premières semaines de la réunion, pas moins de 17 milles ont été réussis en 2:05 et mieux.

Lorsque la saison a commencé le 17 juin, Bay State Pat détenait depuis deux ans le record de piste de 2:03.3 chez les ambleurs. Ce record fut égalé par Smoky Online le 23 juin, abaissé le lendemain par le consistant Ezra Deen en 2:03 puis le 21 juillet dans la classique mémoriale "Jos Cattarinich" Duane Hanover conduit par Billy Haughton couvrait la distance en 2:02.

Chez les trotteurs Jeffrey Scott avec Clint Hodgins dans le sulky égalisait le record de 2:03.4 établi par Kahla Key l'an dernier, battant cette dernière par un cou dans une fin excitante. Le 26 juillet, dans le riche free for all trot "Blue Bonnets", Trader Horn, conduit encore une fois par Billy Haughton, est venu de l'arrière avec la puissance d'un engin dans les dernière verges pour triompher de Vicky Wayne à Francois Leboeuf par un nez, couvrant la distance en 2:02.3, soit une seconde et un cinquième de mieux que l'ancien record.

Les propriétaires et conducteurs ont acclamé le tracé de Blue Bonnets comme l'un des meilleurs du continent. La United Harness Horsement Association du Canada a même payé un tangible tribut à Ernest Jobin et Alfred Bergeron, préposés à l'entretien de la piste, lorsque le président Laurent Bourgon et le trésorier Sébastien Brisson leur ont présenté un chèque à la fin du meeting.

Depuis quelques semaines, le secrétaire des courses Lucien Bombardier a visité les centres de courses sous harnais les plus importants du pays et des Etats-Unis et il est en train de préparer des attractions qui réservent des surprises aux amateurs. Un bel hommage a été payé à Bombardier lorsque le réputé Billy Haughton, en quête de son cinquième championnat consécutif chez les conducteurs aux Etats-Unis, a déclaré que les programmes présentés à Blue Bonnets ne le cédaient en rien à ceux du Grand Circuit.

La direction n'a ménagé aucun effort pour que cette réputation soit non seulement maintenue mais accrue au cours du meeting d'automne.

Washington bat les Yankees

Mantle cogne son 34e circuit de la saison Le St-Louis défait les Cubs de Chicago

NEW-YORK (AP) — Les Senators de Washington ont mis à profit un simple de Ed Fitzgerald, et des doubles de Milt Bolling, Rocky Bridges et Eddie Yost à la cinquième manche pour compter trois points aux dépens du gaucher Bobby Shantz et vaincre les Yankees de New-York au compte de 4 à 2 dans une joute régulière au calendrier de la Ligue Américaine, disputée ici hier après-midi. Une foule de 10,000 personnes environ a été témoin de la partie.

Malgré la défaite, le jeune voltigeur Mickey Mantle a brillé pour les Yankees avec trois coups sûrs en quatre présences officielles au bâton, dont son 34e circuit de la saison.

La moyenne de Mantle au bâton actuelement est de .376 en comparaison de .379 pour le meneur dans la Ligue Américaine, le vétéran Ted Wiliams, des Red Sox de Boston.

Chuck Stobbs a gagné sa 7e partie de la saison contre 17 défaites. Shantz a encaissé son 4e revers contre 10 victoires.

A NEW-YORK

WASHINGTON	AB	P.	CS	R.	A.
Yost, 3e but	4	1	2	0	2
Usher, champ centre	4	0	0	4	0
Sievers, ch. gauche	3	0	1	2	0
Lemon, champ droit	4	0	0	2	0
Schult, 1er but	3	0	1	4	0
Becquer, 1er but	1	0	0	4	0
Fitzgerald, receveur	3	1	1	3	1
Berberet, receveur	1	0	1	1	0
Bolling, 2e but	4	1	1	3	2
Bridges, arrêt-court	3	1	2	3	3
Stobbs, lanceur	2	0	0	1	0
Byerly, lanceur	1	0	0	0	0
Totaux	33	4	9	27	8

NEW-YORK	AB	P.	CS	R.	A.
Howard, ch. gauche	3	0	0	1	0
Lumpe, 3e but	1	0	0	0	0
McDougald, 2e but	4	0	0	1	3
Mantle, champ centre	4	2	3	1	0
Berra, receveur	4	0	1	5	0
Skowron, 1er but	4	0	3	11	2
Bauer, champ droit	2	0	0	3	0
A—Simpson, ch. droit	2	0	1	0	0
Carey, 2e but	2	0	0	0	1
B—Slaughter, c. gauche	2	0	0	0	0
Kubek, arrêt-court	4	0	1	2	6
Shantz, lanceur	1	0	1	1	4
Cicotte, lanceur	2	0	0	2	1
C—Collins	1	0	0	0	0
Totaux	36	2	10	27	17

A—Simple pour Bauer à la 6e.
B—Retiré pour Carey à la 6e.
C—Retiré pour Cicotte à la 9e.

WASHINGTON 000 130 000—4
NEW-YORK 000 101 000—2

E: Fitzgerald, Bridges, Skowron. PPP: Sievers, Bolling, Bridges, Yost, Mantle, Simpson. 2B: Bolling, Bridges 2, Yost, Skowron. 3B: Yost, Berberet. C: Mantle. BV: Bauer. BS: Sievers. DJ: Bridges et Schult; Bolling, Bridges et Becquer; Shantz et Skowron; McDougald, Kubek et Skowron; Kubek, McDougald et Skowron. LB: Washington 3, New-York 7. BB: Aucun. RAB: Stobbs 3, Byerly 1, Shantz 1, Cicotte 2. CB: Stobbs 5 en 5 2-3, Byerly 2 en 3 1-3, Shantz 6 en 4 2-3, Cicotte 3 en 4 1-3. P-PM: Stobbs 2-2, Byerly 0-0, Shantz 4-4, Cicotte 0-0. G: Stobbs (7-17). P: Shantz (10-4). A: Napp, Rice, Rommel, Stevens. T.: 2.08. Ass.: 9,225.

CHICAGO (AP) — Les Cardinals de St-Louis ont défait les Cubs de Chicago au compte de 2 à 1, ici hier après-midi, dans une partie régulière au calendrier de la Ligue Nationale. La joute a été marquée d'un intéressant duel de lanceurs entre Vinegar Bend Mizell et Moe Drabowsky.

A CHICAGO

ST-LOUIS	AB	P.	CS	R.	A.
Boyer, champ centre	4	0	2	3	0
Blasingame, 2e but	3	1	0	2	4
Cunningham, 1er but	4	0	1	7	0
Moon, champ droit	4	1	2	2	0
Cooper, receveur	2	0	1	11	2
Dark, arrêt-court	3	0	1	2	1
Ennis, champ gauche	3	0	0	0	0
Miksis, champ gauche	0	0	0	0	0
Rasko, 3e but	4	0	0	0	1
Mizell, lanceur	2	0	0	0	1
Totaux	29	2	7	27	9

CHICAGO	AB	P.	CS	R.	A.
Adams, 3e but	3	0	1	0	1
Walls, champ gauche	4	0	1	1	0
Moryn, champ droit	4	0	0	1	0
Banks, arrêt-court	4	0	0	2	1
Bolger, champ centre	4	1	4	3	0
Long, 1er but	4	0	0	7	1
Neeman, receveur	3	0	1	9	1
Morgan, 2e but	4	0	1	4	4
Drabowsky, lanceur	3	0	0	0	1
Totaux	33	1	8	27	9

ST-LOUIS 000 000 101—2
CHICAGO 000 000 100—1

E: Dark, PPP: Moon, Morgan, Ennis, 2B: Cooper, 3B: Ennis, DJ: Blasingame, Dark et Cunningham; Morgan et Long; Banks, Morgan et Long. LB: St-Louis 6, Chicago 6. BB: Drabowsky 4, Mizell 2. RAB: Drabowsky 9, Mizell 11. P-PM: Mizell 1-1, Drabowsky 2-2. ML: Mizell. G: Mizell (6-10). P: Drabowsky (9-13). A: Dascoll, Secory, Landes, Baker. T.: 2.54.

TOURNOI DE POIDS ET HALTERES

Le réputé Norbert Schemansky est au nombre des inscrits à la Palestre

Norbert Schemansky de Détroit, est inscrit au tournoi de poids et haltères Nord-Américains qui aura lieu aujourd'hui à la Palestre Nationale. Ce fameux poids lourd américain détient plusieurs records et sa venue à Montréal suscite beaucoup d'intérêt.

Premier athlète des temps modernes à faire un épaulé et jeté de plus de 400 livres, il possède un attrait à lui seul. Il y a bien eu les Hepburn et les Anderson qui excellaient aux tours de force pures mais ces étoiles pâlissaient devant la souplesse, l'habileté et la coordination du grand Schemansky à l'arraché et à l'épaulé et jeté.

Champion des Etats-Unis et du monde dans la catégorie des moyens-lourds, il a maintenant adopté la classe des poids lourds laissée vacante par l'entrée de Paul Anderson chez les professionnels. Déjà son total aux trois levée; olympiques dépasse de 1,000 livres et une lutte très chaude aura lieu entre lui et le grand champion canadien poids lourd, Dave Baillie, de Noranda. Ce que Baillie, qui pèse près de 300 livres, pourra gagner au développé, Schemansky saura certainement le gagner à l'épaulé et jeté.

32 leveurs participeront à ce tournoi et Gérard Gougeon, culturiste bien connu de la métropole et membre de l'Association Haltérophile de Montréal, complétera le programme en exécutant un numéro spécial de poses plastiques.

Liste des concurrents

(Après-midi, 2 heures)

POIDS COQ — Joseph D. Nieves, E.-U.; Lisandro Toro, Porto Rico; Juan Enrique Figueroa, Porto Rico; Jean Bergeron, Canada; Marcel Gosselin, Canada.

POIDS PLUME — Tony Petillo, E.-U.; Pedro Serrano, Porto Rico; Laurent Gagnon, Canada; Jules Sylvain, Canada.

POIDS LEGER — Peter N. Taluto, E.-U.; Jean Fortin, Canada; Jose Antonio Hoffman, Porto Rico; Herman Croteau, Canada; Leonard Rivera, E.-U.; Stevens Gagné, Canada.

POIDS MOYEN — André Robert, Canada; Juan Santana, Porto Rico; Jose Manuel Figueroa, Porto Rico; Adrien Gilbert, Canada; Marcel Perron, Canada; Nathan Harris, E.-U.; Levis Cormier, Canada.

(Soir, 8 heures)

POIDS MI-LOURD — Ramon Arce, Porto Rico; Hugues Blackburn, Canada; René Lacroix, Canada.

POIDS MOYEN-LOURD — Kenneth V. McClurken, E.-U.; Aimé April, Canada; Paul-Henri Paquet, Canada; Frédérick G. Schutz, E.-U.; Tom Wiseman, E.-U.; Clovis Maltais, Canada.

POIDS LOURD — Norbert Schemansky, E.-U.; Louis-René Bertrand, Canada; Dave Baillie, Canada.

Lanceurs probables pour aujourd'hui

NEW-YORK (PA) — Voici la liste des lanceurs probables pour aujourd'hui dans les Ligues Majeures:

LIGUE NATIONALE

New-York à Brooklyn
(Worthington (8-10) vs Maglie (6-6).

Pittsburgh à Philadelphie
Friend (10-16) vs Haddix (15-10) ou Cardwell (3-6).

St-Louis à Chicago
Wehmeier (6-6) vs Drott (12-16) ou Elston (5-5).

Milwaukee à Cincinnati (soir)
Burdette (14-7) vs Jeffcoat (9-12).

LIGUE AMERICAINE

Détroit à Cleveland (soir)
Lary (8-15) vs Wynn (14-15).

Boston à Baltimore (soir)
Niron (11-8) vs Brown (5-7).

Washington à New-York (soir)
Kemmerer (7-9) vs Ditmar (8-9).

Chicago à Kansas City (soir)
Wilson (13-8) vs Gorman (4-7).

CE SOIR 8.15
COURSES SOUS HARNAIS
Parc Richelieu
• Enfants non admis.
• Oeil électronique.
• Stationnement payé.
Dimanche, à 2h. p.m.
Ecoutez CJMS tous les soirs 6h.10 p.m.

La chasse au chevreuil débutera le 28 septembre dans deux zones

Les dates de la saison de la chasse au chevreuil dans deux zones de la province ont été changées cette année afin de permettre aux ardents de ce sport de pouvoir se livrer en même temps à la chasse à la perdrix et au lièvre.

Un numéro spécial de *Faune-Restauration*, l'organe officiel du Ministère de la Chasse et des Pêcheries, annonce que dans la section des Laurentides et de Gaspé et dans celle de l'ouest de la province, la chasse au chevreuil débutera le 28 septembre. Dans la première section, la chasse sera autorisée jusqu'au 24 novembre tandis qu'elle se terminera le 17 novembre dans la seconde. La chasse à la perdrix et au lièvre dans toute l'étendue de la province sera permise du 28 septembre au 24 novembre.

Dans la section sud de Montréal, exception faite du comté de Vaudreuil-Soulanges, et dans la section sud-est de Québec, la chasse au chevreuil débutera une semaine plus tard que l'an dernier. Elle s'ouvrira le 9 novembre pour se terminer le 1er décembre.

Dans l'île d'Anticosti, les dates seront les mêmes que l'an dernier, soit du 15 août au 1er février. La chasse au chevreuil est complètement défendue dans la région du Lac Saint-Jean.

Le ministère précise que sur les 182,630 permis de chasse accordés en 1956, il y en avait 74,010 spécialement pour la chasse au chevreuil et 7,489 pour la chasse à l'orignal. L'an dernier, 6,615 chevreuils et 1,756 orignaux ont été abattus.

Cette année, la chasse à l'orignal sera autorisée du 18 au 28 octobre. L'an dernier, elle avait été permise du 1er au 10 octobre. L'orignal pourra être chassé dans les sections des Laurentides et de Gaspé, de l'ouest de la province et du Lac Saint-Jean, sauf dans les parcs et les réserves et le comté d'Argenteuil.

Le ministère a aussi décrété que toute personne qui aura tué un chevreuil ou un orignal sera tenue d'en faire rapport à un garde-chasse dans les 48 heures de sa sortie de la forêt. Jusqu'ici on accordait une période de deux semaines aux chasseurs pour remplir cette obligation.

La chasse aux oiseaux migrateurs — canards, oies et outardes — sera permise du 7 septembre au 15 novembre dans le district Nord de la province, du 14 septembre au 22 novembre dans le district central et du 21 septembre au 9 novembre dans le district Sud.

La mouffette étant devenue un déprédateur qui cause des dommages aux biens des cultivateurs, la chasse en est maintenant permise à l'année longue.

Bobby Managoff sera le rival de Dick The Bruiser au Forum

C'est un autre magnifique programme de lutte qu'offrira le promoteur Quinn au Forum mercredi soir et les amateurs de sensations voudront être au poste pour encourager leurs favoris à la victoire.

Il est vrai que les deux duos aux prises dans la finale ne comptent à peu près pas d'admirateurs ici mais les géants Wladek Kowalski et Gene Kiniski ont tellement malmené le français André Bollet mercredi soir dernier que la foule présente mercredi souhaitera sûrement que les détestables frères Togo servent une véritable râclée aux deux Polonais.

Chose certaine, on assistera à un combat très mouvementé et les coups sournois vont pleuvoir de part et d'autres.

Bobby Managoff, qui compte des milliers de partisans à Montréal nous reviendra après une longue absence pour faire face à l'excentrique Dick The Bruiser en semi-finale. The Bruiser est de la trempe de Kowalski et Kiniski et porte tous les coups sournois et illégaux imaginables mais la grande expérience de Managoff devrait lui être utile dans son match contre le blond Américain.

Quinn a enfin annoncé qu'il s'était assuré les services des frères Dusek, Emil et Ernie. Ce dernier sera en lice contre Johny Rougeau tandis que son frère Emil aura à affronter Mike Paidousis. Enfin, dans un combat spécial, le populaire Paul aBillargeon rencontrera Mike Paidousis.

Un important tournoi de pêche

Le premier tournoi de pêche du Club de Chasse et Pêche des Chevaliers de Colomb du District de Montréal aura lieu le 15 septembre prochain au lac Memphrémagog. Tous les Chevaliers de Colomb du district de Montréal peuvent faire partie de ce Club, mais seuls les membres du lCub auront droit aux magnifiques prix offerts.

Afin de faciliter le travail des organisateurs, tous ceux qui désirent prendre part au tournoi sont priés de soumettre leur nom au plus tôt au secrétariat du Club, ou au représentant de leur Conseil. Veuillez adresser votre demande au Secrétaire du Club de Chasse et Pêche, Boite 182, Place d'Armes, Montréal, et le secrétariat vous fera parvenir tous les détails du tournoi tels que lieu et heure de rendez-vous, moyens de transport, règlements de la journée, etc. Hâtez votre inscription afin de ne pas être déçu.

Début de la série finale entre les clubs Saint-Laurent et I.-C.

La série finale pour le championnat de la Ligue de baseball Senior de Montréal débutera demain soir dimanche au Centre sportif de Saint-Laurent, alors que les Braves de l'endroit recevront la visite du club de l'Immaculée-Conception, à 7h. 30. Cette série est de 4 dans 7.

Les Braves ont triomphé du Maisonneuve dans la semi-finale "A" dans une série très serrée et l'Immaculée-Conception a réussi le même exploit aux dépens des Cardinaux de Ville Mont-Royal dans la série semi-finale "B".

La série finale promet du jeu très intéressant et une lutte des plus serrée. Au cours de la cédule régulière, les Braves et l'Immaculée se sont rencontrés à 7 reprises, le club de Jean-Paul Carrière l'emportant quatre fois contre trois fois pour Saint-Laurent.

Jean-Paul Carrière, l'habile gérant des porte-couleurs du centre de la rue Papineau, n'a pas encore annoncé le choix de son lanceur pour la première joute de la série. Il se peut toutefois qu'il utilise André "Butch" Bouchard, un junior du Plateau Mont-Royal. De son côté, Raymond Vidal a déclaré qu'il aura recours aux services de son as gaucher Pierre Allard.

Le joueur à surveiller dans cette série sera le voltigeur de l'Immaculée, François Lamothe. Ce dernier a connu une saison bien ordinaire avec le club de l'Immaculée, mais il s'est grandement signalé au cours de la série contre les Cardinaux de Ville Mont-Royal avec plusieurs coups sûrs opportuns.

Du côté des Braves, André Vaudry et Jacques Plante, demeurent toujours les deux plus dangereux frappeurs du club.

La deuxième joute de la série aura lieu au parc LaFontaine, mercredi soir.

Service téléphonique et de remorquage de
24 heures
CR. 6-5411
Pour tout débossage voyez d'abord
BOISCLAIR AUTO BODY LTD
7475 BOUL. SAINT-LAURENT

Quatre des meilleurs ambleurs tenteront d'établir un nouveau record au Richelieu

C'est ce soir que quatre des meilleurs ambleurs du continent nord-américain s'attaquent de nouveau au record canadien de 2:00.2 pour le mille, au parc Richelieu. Le détenteur de cette marque, Diamond Hal, est parmi les six inscrits qui se disputeront la deuxième tranche de $1,380 de l'Amble Canada.

Favori à 9 contre 5, Diamond Hal, qui appartient aux fermes Camp de Shafter, en Californie, sera conduit par le fameux Joe O'Brien. On se souvient de son éclatante victoire de samedi dernier, alors qu'il montrait les sabots à Duane Hanover, Dottie's Pick et Bay State Pat et les devançait au fil par trois pleines longueurs.

Encore une fois, un boni de $1,020 peut être gagné par le conducteur de l'ambleur qui battra le record canadien de 2:02.2 S'il réussit un mille magique de 2:00 (ou moins), il recevra de la piste un chèque de $2,000.

Pour ce qui est de l'état de la piste, l'expert Guy Desmarais déclarait hier qu'elle n'avait jamais été aussi rapide. Il cite en exemple le mille en 2:03 réussi jeudi par le trois-ans Champ Volo, qui gagnait le riche stakes Highland Frisco de $9,600 et établissait en même temps un nouveau record canadien pour ambleurs de trois ans.

"Si la course se réroule bien, ajoute Desmarais, je crois que le parc Richelieu pourra enfin se glorifier d'avoir été le théâtre d'une course de deux minutes. C'est d'ailleurs notre ambition, depuis deux ou trois saisons!"

Dans le groupe de ce soir, il y a plusieurs chevaux qui peuvent franchir le premier quart en 29 secondes et le dernier quart un peu plus rapidement. Si la lutte est vive, entre ces deux pôles de vitesse, on assistera probablement à cet exploit fabuleux qui s'appelle: "le mille en deux minutes sur une piste d'un demi-mille".

Quatre ambleurs seulement l'ont réussi depuis 50 ans: Adios Harry, Adios Boy, Hi-Lo's Forbes et Gold Worthy. Qui sera le cinquième: Diamond Hall, Duane Hanover, Dottie's Pick ou Bay State Pat? Nous le saurons ce soir.

Parmi les neuf autres épreuves à l'affiche, ce soir, on aperçoit un C Trot fort intéressant, qui réunit huit trotteurs s'étant classés au moins premier ou deuxième au cours de leurs trois derniers départs. Parmi ces coursiers qui ont l'habitude de la victoire, mentionnons Ronnie Hanover, Dallas Hanover, Phyllis Brook, Tru K et Ginger Up.

Bingo Hanover, un rapide ambleur des Ecuries Montréal, est favori à 3 contre 1 dans l'épreuve principale de dimanche après-midi, un Handicap pour une bourse de $2,000. Les quatre positions les moins avantageuses 5, 6, 7 et 8 ont été attribuées aux ambleurs jugés les plus rapides par le secrétaire des courses. Ce sont Star Volo, 5; Lady's Lad, 6; Nita Rosecroft, 7; et Bingo Hanover, 8.

Les quatre autres coursiers, favorisés des positions avoisinant la "pôle" sont: Dominion D., 1; Pipedream, 2; True Jack, 3; Excellent Chief, 4.

CE SOIR

PREMIERE COURSE
D. Trot — 1 Mille — $700.00
Argo Mite, Winged Volo, Pard C. Brave Regent, Burtt Song, Saratoga Hanover, Keyderosa, Highley's Abbey. Aussi: Peter B. Harvester.

DEUXIEME COURSE
D. Amble — 1 Mille — $700.00
Wattaman, Shelton Key, Pat Rea, Skelter, Jackie Grattan Patch, Veto, Walter G., Uncle Howard. Aussi: Jerry Honor.

TROISIEME COURSE
C. Amble — 1 Mille — $1,100.00
Mr. Counsel, Audrey Vic, Miss Chantal Bill Stoy, George H., Goodwill Mickey, Jeff Protector, Direct K. Guy. Aussi: Bruce Baker.

QUATRIEME COURSE
C. Trot — 1 Mille — $1,100.00
Ronnie Hanover, Dalas Hanover, P.C. Rose, Ginger Up, Billy T., Tru K., Eddie MacJr., Phyllis Brooke.

CINQUIEME COURSE
D. Amble — 1 Mille — $700.00
Follow Me, Carrol Cash, Aunt Judy, Chief McKlyo, Duddley Tass, Mamie Truax, Lee Scott Harvester, Adeline Key. — Aussi: Ila Jean Hec.

SIXIEME COURSE
C. Amble — 1 Mille — $1,100.00
Single Lee, Barney Ax, Midnight Dean Billy McGregor, Gay Harmony, Lady Guy Abbe, Greentree Jr., Bold Ensign. Aussi: Casey Sullivan.

SEPTIEME COURSE
C. Trot — 1 Mille — $1,100.00
Sisco's Sister, Starbuck, Dealer, Snappy pencer, Miss Ezra, Empire Song, The Donk, Burton Hanover. Aussi: Sandy Harvester.

HUITIEME COURSE
B. Trot — 1 Mille — $1,500.00
Nobleman, Miss Claudene, Ben Boy, Victory Frost, Baron Key C., Highlawn Paul ,Irish Mick, Cheerful Lad.

NEUVIEME COURSE
"Canada Amble — $10,000.00 ajoutés
Mille — $13,800.00
Bay State Pat, Diamond Hal, Meadow Bower, Ezra Deen, Duane Hanover, Dottie's Pick.

DIXIEME COURSE
D. Amble — 1 Mille — $700.00
Peter Long, Queen Eton, Bonnie Land, Super Sonic C., Just Teddy, High Tension, Shadydale Merbil, Stormy Spirit. — Aussi: Princess Glow.

DEMAIN

PREMIERE COURSE
D. Trot — 1 Mille — $700.00
Billy Rosecroft, Sabina Mite, Torrid Volo, Able Gallon, Bill Bars, Rio Vesta, Peter B. Harvester, My Grand oSn Aussi: Meadow Flash.

DEUXIEME COURSE
D. Amble — 1 Mille — $700.00
Roya Phonograph, Sailor Hal, Ila Jean Hec, Miss Gay Toddler, Willing Widow, Virginia Diamond, Mary Sullivan, Newport Indian. Aussi: Nolt Hanover.

TROISIEME COURSE
C. Amble — 1 Mille — $1,100.00
Lee Scott Harvester, Salby's Pride, Jack Brooke, Victory Tune, Little Majesty, Ila, Lady Auburn, Cimarron's Hoosier. Aussi: Goodwill Mickey.

QUATRIEME COURSE
C. Trot — 1 Mille — $1,100.00
Allan Chips, Duchesse I, Vanity Riddell, Joy's Boy, Carleton Hanover, Perischord, Stinky, Malva Hanover. Aussi: Dumbarton.

CINQUIEME COURSE
B. Amble — 1 Mille — $1,500.00
Ezra's Girl, Puck Hanover, Royal Brooke, Eleanor Hal W., Vivian Song, William A., Dr. Holman, Adam's King. Aussi: Hollrood Bill C.

SIXIEME COURSE
C. Amble — 1 Mille — $1,100.00
Planet Boy, May Direct C., Meadow Mom, General Wil, Bobby Swift, Bobby Brewer, Jerry Patchem, Eddie Rea. Aussi: Carroll Hanover.

SEPTIEME COURSE
C. Trot — 1 Mille — $1,100.00
Elgin Silk, Sandy Harvester, Darn Sweet, Song Book, Morris H., Duke, Regal Aire, Arlon Colby.

HUITIEME COURSE
C. Amble — 1 Mille — $1,100.00
Miss Elkington, Jimmy Grattan H., Bruce Baker, Eddie Rosecroft, Cynthia Volo, Edgewood Stone, Walter Castle, Kim Herbert. — Aussi: April Chips.

NEUVIEME COURSE
Hand. Amble — 1 Mille — $1,500.00
Dominion D., Pipedream, True Jack, Excellent Chief, Star Volo, Lady's Lad, Nita Rosecroft, B

FAUCHER

LE PLUS POPULAIRE MARCHAND BEACH

vous offre ces spéciaux incroyables...

✓ LES PLUS BAS PRIX AU PAYS!

✓ LES PLUS FORTES ALLOCATIONS D'ECHANGE JAMAIS VUES!

✓ LES POELES BEACH L'Appareil Ménager le mieux connu DE TOUTE BONNE CUISINIERE

FAUCHER

SEUL... LE ROI DES BAS PRIX

peut vous OFFRIR de TELLES

aubaines BEACH

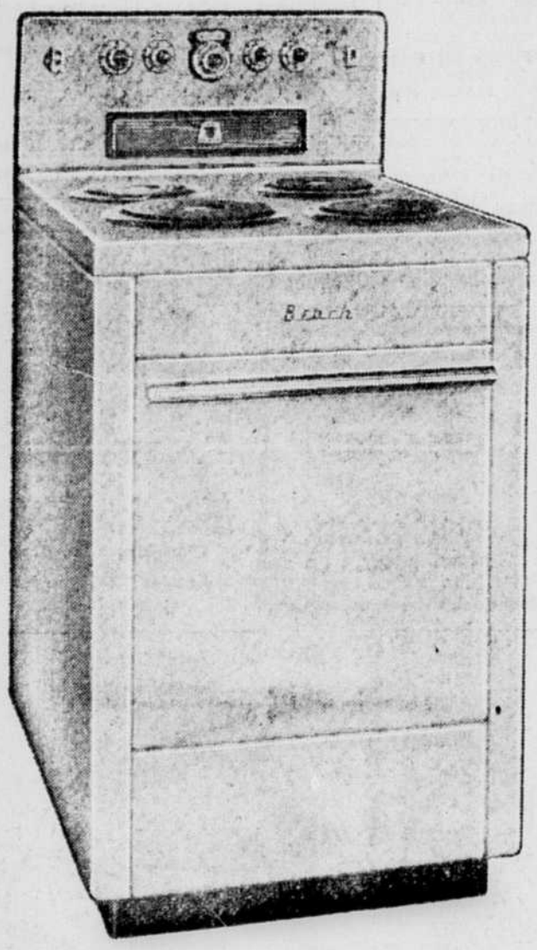

BEACH Electrique, tout automatique

SPECIAL FAUCHER **129.00**

LES PLUS BAS PRIX EN VILLE

Moins allocation d'échange sans précédent

Combiné huile et électrique BEACH

SPECIAL FAUCHER **299.00**

LES PLUS BAS PRIX EN VILLE

Moins allocation d'échange sans précédent

BEACH COMBINE GAS ET CHARBON

SPECIAL FAUCHER **239.00**

AUSSI MODELE A L'HUILE ET GAZ

LES PLUS BAS PRIX EN VILLE

Moins allocation d'échange sans précédent

TERMES FACILES SI DESIRE

GRATIS

A tous les acheteurs par "PAIMENTS DIFFERES"

POLICE D'ASSURANCE PROTECTION

— DECES — FEU — VOL —

LIVRAISON PAR TOUT LE CANADA

Que que soit l'endroit, avec la même garantie que les résidants de Montréal

• DOUBLE GARANTIE

BEACH — FAUCHER

ATTENTION SPECIALE AUX

Communautés — Institutions

Hopitaux, etc, etc.

FAUCHER ELECTRIQUE

ACCESSOIRES ELECTRIQUES 251 EST RUE BEAUBIEN

MEUBLES 232 EST RUE BEAUBIEN

"Le magasin où l'on amène ses vrais amis"

LE DEVOIR

FAIS CE QUE DOIS

VOL. XLVIII — No. 205 MONTREAL, SAMEDI 31 AOUT 1957 SUPPLEMENT

Une source d'enrichissement...

Paul-Emile cardinal LEGER,

archevêque de Montréal

La Cité de Montréal vous reçoit avec la dignité et la courtoisie qui caractérisent ses administrateurs, mais en entrant dans cette cité vous y avez découvert une Eglise encore jeune et cependant remplie de richesses spirituelles. Le diocèse de Montréal est relativement jeune. Il a été fondé par le Pape Grégoire XVI le 13 mai 1836. Mais depuis la fondation de Montréal en 1642, jusqu'à cette époque, des oeuvres admirables avaient été organisées ici et Montréal se glorifiera toujours de garder les restes précieux de sa première éducatrice: la Bienheureuse Marguerite Bourgeoys, qui a reçu l'honneur des autels le 13 novembre 1950.

Le Cardinal Archevêque de Montréal est donc très heureux de vous souhaiter une chaude et cordiale bienvenue. Nous savons qu'un grand nombre de membres de ce Congrès appartiennent à des pays plus anciens que le nôtre et que leur compétence sera pour nous un enrichissement. Mais nous espérons d'autre part que ce contact avec nos oeuvres ainsi que les travaux entrepris en commun seront pour tous une source de joie. Car tous nous sommes réunis ici sous l'égide de Notre Mère la Sainte Eglise et les richesses que vous nous laisserez, aussi bien que la joie que nous éprouverons d'être unis dans la recherche des solutions aux problèmes de l'Enfance dans le monde entier, seront des fleurs que nous unirons dans un immense bouquet pour le déposer aux pieds du Vicaire de Jésus-Christ. Ainsi nous aurons travaillé à l'extension du Règne de Dieu sur la terre qui doit être l'unique passion des enfants de l'Eglise.

S. E. le cardinal LEGER

Paul-Emile Cardinal Léger,
Archevêque de Montréal

Hommage au Bureau International Catholique de l'Enfance

Fondé, voici dix ans, le Bureau International Catholique de l'Enfance tient, pour la première fois, un congrès (son sixième) hors d'Europe. C'est la ville de Montréal qui a été retenue comme lieu de ces importantes assises. Tous nos concitoyens seront sensibles à cet honneur ainsi qu'aux responsabilités qui en découlent pour eux.

Depuis le dernier conflit mondial, et particulièrement ces dernières années, Montréal, dont la vocation internationale s'affirme de plus en plus, a été le théâtre d'un grand nombre de congrès tenus par des organismes oeuvrant à l'échelle du monde. Comment ne pas consentir, cependant, que la rencontre qui s'ouvrira lundi soir, revête une importance toute particulière?

En se consacrant à définir et à faire appliquer une véritable "politique de l'enfance", à partir d'une doctrine soigneusement élaborée dans un esprit scientifique et dans l'optique du catholicisme le plus lucide et le plus exigeant, le B.I.C.E. prépare la Cité de demain. Comme le signale, dans un texte voisin, le secrétaire général administratif de cet organisme, c'est par le souci scientifique rigoureux dans ses recherches et ses travaux, que le B.I.C.E. a pu servir efficacement et a su s'imposer à ceux-là mêmes qui ne partagent pas notre foi.

Le sixième congrès va ouvrir une autre étape dans l'histoire, brève encore mais extraordinairement riche de réalisations, du Bureau International Catholique de l'Enfance. Pendant quelques jours, Montréal va être le rendez-vous des plus éminents spécialistes chrétiens des problèmes de l'enfance. Souhaitons que leurs travaux continuent de trouver la plus heureuse résonance et formons le voeu qu'ils emportent du Canada français l'image à la fois d'un peuple accueillant et d'une élite attentive à l'importance et à la qualité de leur entreprise.

SOMMAIRE

- Au Canada français, le rôle difficile et méconnu du frère enseignant. — Frère Hector Deshaies, préfet des études à l'Académie de Québec **page 14**
- L'essor de l'enseignement technique et spécialisé dans la province de Québec. Robert Prévost, directeur du Service des Relations Extérieures au Ministère du Bien-être social et de la Jeunesse **page 14**
- Dans quel sens se dessine la nécessaire évolution de notre enseignement secondaire — Gérard Plante, s.j., coordonnateur de l'enseignement de la pédagogie à l'Université de Montréal **page 15**
- Les mouvements d'Action Catholique pour la jeunesse s'interrogent. — par Maurice Lafond, c.s.c., supérieur du Collège de Ste-Croix **page 15**
- Déchéance ou transformation de la famille canadienne-française? — Philippe Garigue, doyen de la Faculté des Sciences Sociales de l'Université de Montréal **page 15**
- Obstacles accumulés au Québec devant l'enseignement secondaire féminin. — Monique Béchard-Deslandes, présidente de la Société des Femmes Universitaires **page 16**
- Il faut que les enfants du milieu ouvrier puissent bénéficier aussi des "maternelles" — Thérèse Léveillé, de l'Association Canadienne des jardinières d'enfants **page 16**
- L'ACELF, au service de l'éducateur de langue française au Canada. — Charles Bilodeau, attaché au Secrétariat de l'ACELF **page 16**
- Programme du Congrès du Bureau International Catholique de l'Enfance **page 17**
- L'éducation des adultes au Canada français: bilan et perspective. — Claude Ryan, président de l'Institut canadien pour l'éducation des adultes **page 17**
- Jeunesse ouvrière chrétienne, espoir de l'Eglise romaine — Texte intégral de l'allocution du Pape lors du rassemblement mondial des Jocistes, à Rome, dimanche dernier **page 22**
- Le système d'enseignement du Québec doit savoir se rénover en respectant ses principes fondamentaux. — Arthur Tremblay, adjoint au directeur de l'Ecole de Pédagogie de l'Université Laval **page 21**
- Il faut nous préparer à une "civilisation des loisirs". — Claude Robillard, directeur du Service des Parcs à la ville de Montréal **page 23**

UN PROBLEME AUX MULTIPLES ASPECTS

Le BICE élabore une doctrine de l'enfance

Avec une rigueur scientifique et dans l'optique du catholicisme

"Jusqu'en 1948, il n'existait aucun organisme international de caractère catholique voué à l'enfance, alors pourtant que, depuis longtemps, l'oeuvre catholique en faveur de l'enfance, était considérable dans de nombreuses régions du monde. C'est dire que le Bureau International Catholique de l'Enfance a répondu à un besoin aigu en assurant la coordination de toutes les activités catholiques pour l'enfance, sur quelque plan que ce soit. Davantage, le BICE a été un stimulant pour plusieurs des oeuvres existantes et a permis qu'aujourd'hui les grands organismes internationaux de caractère gouvernemental reconnaissent d'emblée la qualité de l'apport chrétien à la solution du problème mondial de l'enfance".

C'est en ces termes que Me Michel Normand, jeune et brillant secrétaire général administratif du BICE, rappelait l'origine et résumait la mission de cet organisme dans un entretien qu'il voulait bien nous accorder.

"A la vérité, précise-t-il, nous ne devrions pas dire qu'il existe un problème de l'enfance mais plutôt reconnaître qu'il y a un "aspect enfance" de toute une série de problèmes. Les uns sont traditionnels; beaucoup d'autres sont récents, puisqu'ils sont nés précisément des conditions nouvelles de la vie collective à notre époque. Et si l'on admet qu'il faut à l'homme d'aujourd'hui, une formation morale, une culture générale et technique et, pour les chrétiens, une solidité dans leur foi, sans commune-mesure avec ce qui pouvait sembler nécessaire jadis, combien plus cela ne sera-t-il pas vrai des citoyens de demain, les enfants d'aujourd'hui!

On n'a plus le droit de s'en remettre à l'affection et à l'empirisme, d'un côté, à la discipline et aux méthodes traditionnelles de l'autre, pour assurer la formation des enfants. Les exigences de leur épanouissement harmonieux, la présence, dans la Cité de demain de catholiques agissants et de citoyens dignes de ce nom sont notre responsabilité d'aujourd'hui".

Le Bureau International Catholique de l'Enfance, il faut bien le souligner, n'est pas une association ni une quelconque fédération d'oeuvres mais un organisme international de recherches et de coordination. "Carrefour où se retrouvent et se rencontrent tous ceux qui, de par le monde, oeuvrent dans un esprit chrétien au bénéfice de l'enfance; centre de renseignements et de documentation qui est constamment à l'écoute de tout ce qui se fait, s'écrit, se discute dans le monde au sujet de l'enfance; instrument de recherche scientifique qui, groupant des spécialistes de toutes les disciplines, se consacre à définir les méthodes et les activités les plus propres à faire bénéficier à l'enfance contemporaine, dans l'esprit de la foi catholique, les techniques les plus récentes dans tous les domaines".

M. Normand insiste avec raison sur le souci scientifique qui anime le BICE. C'est là d'ailleurs ce qui a amené les grandes agences des Nations-Unies, comme l'Unesco et le Conseil, Economique et Social, à reconnaître à ce grand organisme chrétien un statut consultatif. C'est également ce qui explique que bien d'autres entreprises "neutres" tiennent le plus grand compte du travail du BICE et vont jusqu'à solliciter ses conseils, à lui confier des enquêtes. Et c'est peut-être là un des plus grands mérites de l'institution dont Montréal est actuellement l'hôte: ne pas faire "bonne oeuvre" mais faire oeuvre scientifique et conférer, par là, à un organisme catholique une autorité internationale, lui assurer une audience et un prestige dont pourront bénéficier d'autres initiatives d'inspiration chrétienne.

Le rouage principal du Bureau International Catholique de l'Enfance est la série de ses dix commissions permanentes dont chacune, formée de spécialistes, poursuit ses recherches dans un domaine particulier. Les noms de quelques-unes de ces "commissions" disent assez quel souci de présence au monde moderne anime les dirigeants du BICE: commission médico-sociale et psycho-pédagogique, commission de formation religieuse et de catéchèse, commission du "plein air", commission des moyens audio-visuels, commission de l'éducation pré-scolaire, commission de la presse enfantine, etc...

A ce dernier propos, M. Normand signale que le thème du premier congrès du BICE a été "la presse enfantine". "Là comme ailleurs notre travail se fait non pas seulement en fonction de critères moraux mais tout autant en fonction de critères éducatifs: tenue intellectuelle et qualité technique des publications. C'est à l'issue de ce premier congrès que fut formée la commission de la presse enfantine. Grâce à son action vigilante, on a assisté à un splendide essor des journaux catholiques pour enfants et adolescents de tous les milieux. Des pays africains et asiatiques ont vu naître cette presse enfantine, ainsi "Kisito", journal d'enfants en Afrique noire française".

Il faut rappeler ici que, pendant toute la durée du congrès, se tiendra, dans le grand hall de l'Université de Montréal, une "exposition de la presse catholique pour enfants à travers le monde".

"Au total, termine M. Normand, le BICE entend envisager tous les aspects du problème "enfance contemporaine" en termes scientifiques, dans l'éclairage de la foi. Par là, nous arrivons à définir une doctrine cohérente et dynamique qui, dans le monde qui se dessine, sera un des facteurs primordiaux de l'humanisme chrétien".

J. M. L.

De Moscou à Montréal, les aspects fondamentaux du problème de l'enfance demeurent les mêmes. Tous ces aspects font l'objet de l'admirable effort poursuivi depuis dix ans par le B.I.C.E. en vue de définir une doctrine dynamique de l'enfance moderne, dans une perspective chrétienne.

Une oeuvre essentielle...

Jean DRAPEAU,
maire de Montréal

C'est pour la ville de Montréal un grand honneur d'être le théâtre du 6ième congrès du Bureau International Catholique de l'Enfance. Entre tous les organismes qui oeuvrent aujourd'hui à travers le monde, j'en sais peu qui soient animés d'aussi hautes préoccupations, qui poursuivent des objectifs aussi importants et qui aient déjà à leur actif des accomplissements aussi impressionnants.

A cause même des transformations incessantes des conditions d'existence individuelle et collective à notre époque, non seulement des problèmes nouveaux surgissent, dans les divers ordres, mais les problèmes traditionnels acquièrent une dimension nouvelle. Ainsi, est-il évident qu'on ne saurait préparer l'enfant d'aujourd'hui à son rôle de citoyen comme on le faisait hier: la formation sommaire et le léger bagage de connaissances qui pouvaient, à la rigueur, suffire aux adolescents d'autrefois, ne sauraient à présent être considérés comme suffisants. Car si l'époque présente ouvre aux générations qui montent des perspectives en un sens exaltantes, elle leur jette aussi un défi et exige d'elles une formation morale, technique et intellectuelle sans commune mesure avec ce qui pouvait paraître nécessaire jadis.

Aussi, ne saurait-on assez souligner le caractère essentiel de l'action d'un organisme comme le B.I.C.E. qui s'emploie à définir pour les éducateurs de tous les pays et pour les parents tous les premiers, l'esprit et les méthodes les plus aptes à assurer aux enfants les meilleures chances d'épanouissement et de réussite. L'empirisme ici moins qu'ailleurs n'est pas aujourd'hui acceptable. Et si toute oeuvre éducatrice est d'abord affaire de conscience et de générosité, elle ne saurait être menée à bien sans l'orientation précise et définie par les recherches et les travaux de spécialistes chez qui la rigueur scientifique s'allie au souci de l'humain.

Cela encore, cependant, serait insuffisant si une pareille entreprise n'était animée par une reconnaissance des vraies dimensions de la vocation de l'homme. Pour nous, catholiques, cette vocation trouve son inspiration et son couronnement dans la foi. En situant tous ses travaux dans la perspective d'un catholicisme exigeant et lucide, c'est-à-dire dans la lumière du seul humanisme complet, le B.I.C.E. apporte à la préparation des citoyens de demain la plus enrichissante contribution qui se puisse.

Son honneur le maire
Jean DRAPEAU

Je ne doute pas que les assises qui vont se tenir à Montréal marquent un autre pas en avant dans cette entreprise primordiale comme j'espère que l'accueil qu'ils trouveront dans notre ville incite les délégués étrangers à y revenir fréquemment.

Le maire de Montréal
Jean DRAPEAU

Montréal,
ce 29 août 1957.

Au Canada français

Le rôle difficile et méconnu du frère enseignant

par Hector DESHAIES,
frère des Ecoles Chrétiennes,
préfet des études à l'Académie de Québec

Le Frère enseignant est un personnage familier de notre milieu canadien français, surtout dans les centres populeux. On est si habitué de le voir qu'on ne pense même pas à se demander quel sens peut avoir une "vie de Frère". Ce qu'on attend de lui: un résultat! Pour les parents, il faut que le petit fasse une bonne année, que les examens soient réussis; pour les notables, ils attendent que les enfants de la localité soient moins mutins, sinon tout à fait rangés comme les moines au choeur.

Pourtant chez les évolués, i.e. chez les gens cultivés et honnêtes, le Frère enseignant est un sujet d'étonnement, ou tout au moins de pitié bienveillante. Rien en tout cela qui exclut la déférence, bien au contraire.

Mais on peut se demander si ces deux attitudes: exploitation plus ou moins sans vergogne par les classes populaires d'une part, et pitié, même bienveillante du côté de l'élite sociale, favorise l'épanouissement des vocations d'éducateurs. Car c'est bien d'épanouissement et de vocations de service qu'il s'agit. De part et d'autres, on manque de saisir complètement l'aspect le plus foncier du christianisme: l'entr'aide fraternelle des fils de Dieu.

Dans l'Eglise, certains hommes sont appelés à s'épanouir et à donner leur pleine mesure au service des jeunes. C'est leur mission. Non seulement ils renoncent au mariage "pour le royaume": ce que les meilleurs des chrétiens comprennent—mais ils renoncent encore au sacerdoce pour être totalement dégagés de tout ce qui n'est pas proprement l'éducation de la jeunesse. Cela, bien peu le comprennent, même parmi les chrétiens!

On a trop souvent dans le passé considéré la vocation du Frère enseignant comme une vocation au rabais, quelque chose comme un sous-produit clérical. Dès lors les Instituts de Frères enseignants deviennent, aux yeux des chrétiens comme des espèces de trucs habiles pour garder au service actif de l'Eglise les individus trop peu doués pour accéder au sacerdoce. Dans une telle perspective, la vocation du Frère enseignant ne se définit plus en fonction d'un rôle à jouer, mais en fonction d'un manque. C'est regarder par le gros bout de la lunette. C'est un jeu d'enfant, et ça ne peut durer.

Le point de vue des saints Fondateurs était tout autre. Ils étaient infiniment sensibles aux besoins de l'Eglise. Plus on est saint, plus on est sensible aux besoins du Corps mystique du Christ. Voyant que des tâches urgentes restaient en plan faute d'âmes généreuses pour s'y donner, ils ont groupé des compagnons de labeur et ils se sont mis au travail.

Le premier Fondateur qui conçut l'idée d'une congrégation composée uniquement de Frères fut saint Jean-Baptiste De La Salle. En plus d'être éminemment à l'écoute des besoins de l'Eglise, il était attentif aux leçons de l'expérience. Ayant constaté que le ministère du prêtre et le magistère de l'éducateur populaire ne pouvaient se concilier, il fit une règle absolue de ne point admettre de prêtres dans sa communauté, pas même comme supérieurs. Les autres Instituts de Frères qui vinrent après s'en tinrent souvent à cette ligne de conduite.

Le partage des tâches

Entre chrétiens, on devrait pouvoir s'entendre pour que chacun ait une tâche suffisamment définie. Il ne devrait même pas être question de conflits entre ouvriers apostoliques. Est-il possible de déterminer la tâche propre au Frère enseignant? A-t-il un rôle à lui dans l'Eglise d'aujourd'hui? Trop souvent on le croirait plutôt et d'abord au service de la société civile.

Il ne fait pas de doute cependant que le Frère enseignant est au service de l'Eglise, et dans la pratique, à la disposition de l'évêque du diocèse.

Dans l'Eglise, quelle tâche lui est propre? Notons deux aspects essentiels du Frère enseignant:

1—Il est célibataire, "pour le Royaume de Dieu";

2—Il n'est pas prêtre, pour un service plus exclusif de la jeunesse.

Deux négations, en somme. Deux ablations. Pour plusieurs des Frères, c'est également et surtout une oblation. Une offrande consciente et sans regret. Selon les termes du Droit Canon, le Frère est un "pieux laïc". On entend par là qu'il est voué à une vie pieuse et qu'il n'ast pas prêtre. Comment ne pas voir là une indication au moins générale de son rôle dans l'Eglise: il est un professionnel de l'épanouissement chrétien. Il a pour tâche d'épanouir chez lui-même comme chez les autres la grâce du baptême et de la confirmation, et cela non selon un mode sacramentel, comme le prêtre, mais par son témoignage et sa valeur personnelle. Dans l'action apostolique, il tient le milieu entre le sacerdoce et la famille chrétienne. Libre des obligations de l'un et de l'autre, il est au service des deux.

Evolution

Pendant nombre d'années — de 50 à 75 ans selon les communautés — les Frères se sont occupés presque exclusivement des écoles primaires. Depuis 25 ans, un glissement s'est opéré dans la proportion des effectifs employés au niveau secondaire. Vers 1930, la proportion était d'environ 8 frères employés à l'enseignement primaire contre 2 employés au niveau secondaire. En 1957, les proportions sont inverses.

Cette migration massive des Frères du primaire au secondaire s'explique par des faits sociaux caractéristiques de notre milieu en croissance. Parler de migration du primaire au secondaire, c'est fausser quelque peu le tableau. Les Frères n'ont pas abandonné le primaire pour se "hausser" au niveau du secondaire. Répondant aux besoins du milieu, ils ont peu à peu établi un réseau d'écoles de niveau secondaire. Sans plan concerté, répondant simplement au désir des jeunes et de leurs parents, ils ont prolongé la scolarité. Ce furent d'abord les années dites "complémentaires" (8e et 9e années de scolarité), puis les "cours commerciaux". Vinrent ensuite les années du "primaire supérieur".

C'est ici que se place la lutte pour déboucher à l'Université. Théoriquement seuls les bacheliers ès arts des cours secondaires classiques devaient avoir accès à l'Université. Mais pour les classes populaires, le cours classique, c'était le latin, c'était le grec, c'étaient les 8 années et les déboursés. C'était également le risque de se trouver dépourvu en cas d'échec. Ils étaient nombreux les "ratés", parce qu'alors les instruments psycho-techniques n'existaient pas et que le seul moyen de savoir si l'on était apte au cours classique, c'était d'essayer durant deux, trois ou quatre ans.

Donc nombreux étaient les élèves bien doués qui pour diverses raisons continuaient leurs études sous la direction des Frères dans les écoles publiques, ou y revenaient après avoir échoué au classique. Au lieu d'un cours secondaire de caractère culturel, on leur donna du français, de l'anglais, des mathématiques, des sciences et un abrégé de doctrine chrétienne: tout un bagage de connaissances et de techniques utiles pour la vie.

Dans le même temps, il s'est trouvé que les collèges classiques traditionnels ne fournissaient que relativement peu de bacheliers aux écoles universitaires de sciences et de commerce. Le personnel dirigeant de ces écoles universitaires se vit donc obligé de chercher des recrues ailleurs. C'est ainsi que le besoin de candidats à l'université rencontrait le désir de promotion des étudiants du primaire supérieur. C'est ainsi que le processus d'accession à l'Université s'est établi sur une durée assez courte et en prenant tout le monde par surprise, même les agents de ce progrès.

Bien avant les écoles primaires supérieures — écoles publiques pour la plupart — des écoles indépendantes avaient réussi à conduire leurs élèves dans certains départements universitaires. Ces collèges avaient mis au point un programme d'enseignement secondaire moderne (Académie de Québec, des Frères des Ecoles Chrétiennes; Collège des Frères du Sacré-Coeur, de Victoriaville) ou un programme d'enseignement secondaire scientifique (Mont-St-Louis, Frères des Ecoles chrétiennes, Montréal). Ces trois institutions avaient été affiliées à une Université canadienne, mais toutes leurs insistances en vue d'obtenir l'octroi d'un baccalauréat moderne étaient restées vaines. Toutefois, même si les diplômés de ces institutions avaient accès aux Universités du Québec, les Frères tenaient à l'obtention du baccalauréat moderne pour des raisons obvies, entre autres la simplification des procédures d'immatriculation dans les universités étrangères.

Les préoccupations culturelles n'étaient certes pas exclues, mais elles n'étaient pas prédominantes.

Peu à peu, on s'avisa qu'un diplômé de 12e année des écoles franco-catholiques — tout aussi bien qu'un diplômé du 12e grade d'une école anglo-protestante — pourrait accéder à l'Université. Ce fut une belle épreuve d'endurance: dix ans d'efforts!

En 1945, on introduisit le latin comme matière d'option au cours secondaire moderne de l'Académie de Québec. Dès 1948 quelques élèves subirent les examens de latin avec les élèves de Rhétorique des collèges classiques. Un certain nombre réussirent et passèrent en Philosophie avec les élèves des collèges traditionnels. Finalement tous les élèves du cours secondaire de l'Académie prirent le latin. En 1952, l'Université reconnaissait le fait accompli en octroyant le Baccalauréat Latin-sciences. Il y a beaucoup de chance que cette nouvelle formule d'études classiques se généralise d'ici quelques années, même dans les collèges traditionnellement attachés au gréco-latin.

On peut dire que la formule latin-sciences est due chez nous à l'initiative et au zèle agressif des Frères enseignants — plus précisément des Frères de l'Académie de Québec. (Cf. Arthur Tremblay: "Les Collèges et les Ecoles publiques; conflits ou coordination? pages 48 et 49).

Il en va tout autrement pour ce qui est des Sections classiques dans les écoles publiques sous la direction de Frères enseignants. Initialement les propositions vinrent de l'évêque de Chicoutimi, qui eut l'idée de décongestionner son séminaire diocésain en confiant l'enseignement des premières années du cours classique aux écoles paroissiales des centres populeux d'alentour.

— PROBLEMES —
Progrès ou déviation?

Sachant que la plupart des congrégations des Frères enseignants ont été fondées pour l'instruction des enfants pauvres, les plus sophistiqués de nos chrétiens s'étonnent de ce que les Frères d'aujourd'hui débordent les classes primaires. Il leur semble que les Frères trahissent leur vocation.

Les Frères d'autrefois — ceux du temps des Fondateurs — avaient pour mission *de répondre aux besoins de leur temps et de leur milieu.* Or ces temps sont révolus et les milieux tout autres. Au XVIIe siècle, avant S. J.-B. De La Salle, les pauvres n'allaient pas à l'école, faute de pouvoir payer les cotisations. Aujourd'hui la fréquentation de l'école est gratuite et obligatoire dans presque tous les pays civilisés.

Par contre, d'autres besoins sont nés de la civilisation elle-même. La mission du Frère d'aujourd'hui, ce ne peut-être que de répondre aux besoins d'aujourd'hui.

Les années d'après guerre ont vu s'accroître considérablement la population scolaire. L'accroissement a fait naître des problèmes, surtout au niveau secondaire des écoles publiques. Le manque de personnel se fait sentir de façon aiguë dans les classes de 8e à 12e inclusivement. La solution communément adoptée fut de confier les classes primaires à des institutrices et de placer les Frères dans les classes d'adolescents. Solution d'urgence dans beaucoup de cas et qui n'a rien à voir avec les principes pédagogiques.

Ainsi certains pédagogues avisés — un évêque entre autres — déplorent que les Frères aient abandonné trop facilement les 6e et 7e années du cours primaire. Ce champ apostolique permettrait une dernière touche à la formation chrétienne des garçons de 11, 12 et 13 ans. C'est l'âge de l'éclosion et de la culture des vocations sacerdotales et religieuses.

Formation

Peut-être le problème le plus urgent et le plus difficile auquel les Frères enseignants ont à faire face est-il celui de la formation de leurs jeunes sujets. Le plus grave, c'est qu'on n'en voit pas partout l'acuité.

En cela comme en tant d'autres points, le Frère enseignant canadien se trouve solidaire de son milieu.

Avant d'entreprendre la formation universitaire d'un agronome ou d'un vétérinaire, la faculté exige que le candidat soit bachelier ès arts. Comme condition préalable à l'entraînement professionnel d'un éducateur, le Département de l'Instruction publique se contente d'un bagage intellectuel préalable minime. En somme, le zootechnicien est l'objet de plus d'attentions de la part de l'Etat que l'éducateur de nos enfants! On ne surprendra que les naïfs en affirmant que nos éducateurs n'ont bénéficié que d'une formation académique et professionnelle sommaire.

Pourquoi le statut culturel de l'éducateur est-il, sauf exception rare, si différent de celui de l'agronome, du vétérinaire ou du dentiste? Notre civilisation capitaliste, dont l'élite se dit humaniste, va-t-elle relever ce défi, ou trouvera-t-elle quelques jolies phrases pour endormir l'indignation de ceux que les valeurs humaines et spirituelles intéressent plus que tout?

Etant donné la pénurie de personnel au sein des communautés, il y a toujours tendance à la surcharge des sujets. Ce qui probablement occasionne le plus de surménage et de tension, c'est l'obligation de poursuivre les études académiques et professionnelles pendant le temps des vacances et durant les rares moments de loisir au cours de l'année scolaire.

Pour l'éducateur religieux, la pratique est tout autre. Il enseigne pendant 10 mois et étudie pendant les 2 mois qui restent. Admirable labeur, dira-t-on. Admirable, j'en conviens, si l'on considère le zèle et la ténacité déployés. Beaucoup moins admirable si l'on considère le profit de l'opération.

Etant donné le conditionnement social actuel, on ne peut probablement pas agir autrement. Les jeunes sujets en

(Suite à la page 20)

L'essor de l'enseignement technique et spécialisé dans la province de Québec

Il fut un temps où l'économie de la province de Québec reposait presque exclusivement sur l'agriculture. Les 60,000 colons de langue française restés sur les bords du Saint-Laurent après que "le fleurdelisé eut repassé les mers", s'emparèrent du sol et s'y enracinèrent opiniâtrement. Au cours du siècle et demi qui s'écoula par la suite, il est certain nombre de leurs descendants qui s'orientèrent vers le petit commerce ou vers les professions dites libérales, mais la majorité de la population resta attachée à l'agriculture.

par Robert PREVOST,
directeur du Service des Relations Extérieures
au Ministère du Bien-être social et de la jeunesse

Aussi, malgré l'abondance des richesses naturelles de la province, le développement manufacturier tarda à s'y manifester, alors même que dès la fin du siècle dernier, la République voisine prenait déjà la stature d'un géant industriel. Lorsque, peu à peu, des industries s'installèrent dans les différentes régions du Québec, on ne possédait pas les ouvriers compétents ni les techniciens qu'exigeaient les postes de commande résultant de la création de nouvelles entreprises. L'espace ne nous permettrait pas d'analyser tous les facteurs responsables de cette situation mais il en est deux qui méritent d'être soulignés: une trop exclusive orientation vers les professions dites libérales des jeunes qui ne souhaitaient pas vouer leur existence à l'agriculture, et une carence de centres de formation professionnelle.

Car s'il est vrai que certains efforts avaient été tentés, avant le début du présent siècle, pour créer des écoles industrielles, il ne s'était toujours agi que d'initiatives purement locales et toutes éphémères. C'est en 1907 seulement que fut posé le premier geste digne de mention avec la fondation des Ecoles Techniques de Montréal et de Québec. Mais ce premier élan ne fut pas maintenu parallèlement au rythme des progrès industriels. L'effort des quelque quarante années qui suivirent se limita à l'établissement de deux autres Ecoles Techniques, celles de Trois-Rivières et de Hull, de quelques petits centres d'initiation artisanale, disséminés ici et là dans les différentes régions, et de deux ou trois institutions enseignant les disciplines propres à des industries particulières. Non seulement ces écoles s'avéraient-elles numériquement insuffisantes, mais la plupart logeaient dans des locaux de fortune, ne disposaient que d'un matériel didactique désuet et manquaient de professeurs. Enfin, il n'existait encore aucune coordination dans cet enseignement: le niveau des cours variait d'une institution à l'autre, de même que la valeur des parchemins.

La guerre survint, et l'écart existant entre l'insatiable besoin des usines en main- d'oeuvre spécialisée et l'insuffisance numérique des techniciens formés par les écoles ne s'en trouva que plus profond. Il fallait donner un coup de barre si l'on voulait répondre à ce besoin et, en même temps, permettre à notre jeunesse d'accéder aux postes de commande, car il était logique que la population participât pleinement à l'essor industriel et bénéficiât des avantages qui en résultaient.

Ce coup de barre survint en 1946, avec la création du Ministère du Bien-Etre social et de la Jeunesse. Ce nouveau département de l'administration provinciale était chargé d'une triple tâche: présider à la réorganisation et au développement de l'enseignement spécialisé, lutter contre la délinquence juvénile tout en assurant de diverses façons le bien-être de la génération montante et voir à l'application des grandes mesures d'assistance sociale (assistance financière aux vieillards, aux mères nécessiteuses, aux aveugles et aux invalides). Nous nous en tiendrons, dans ce court exposé, à la première de ces missions. Il s'agissait d'ailleurs du premier Ministère établi par un gouvernement sur le continent nord-américain avec la tâche spécifique d'aider la jeunesse à préparer son avenir.

Dès 1946 furent établis les détails d'un important programme de constructions nouvelles, d'agrandissements et de transformations: il fallait non seulement satisfaire aux lourdes exigences d'un essor industriel dont la courbe ascendante accusait une allure vertigineuse, mais aussi rattraper plusieurs années d'inertie. Quel est le bilan de ces dix années d'efforts constants? Avant de le résumer, établissons les caractéristiques de cet enseignement industriel.

Les écoles relevant du Ministère appartiennent à trois catégories: les Ecoles Techniques, offrant un cours de quatre ans conduisant à l'obtention d'un diplôme de "technicien professionnel" avec la mention de la spécialité; les Ecoles d'Arts et Métiers, dont le but est de former de la main-d'oeuvre spécialisée au moyen d'un cours dit "de métiers", d'une durée de deux ans; enfin, les Ecoles Spéciales qui préparent des techniciens et des ouvriers spécialisés à l'intention d'industries particulières et dont la durée des cours s'échelonne d'une à quatre années, selon la matière enseignée et le degré de spécialisation nécessaire.

Depuis 1946 donc, les quelques centres d'initiation artisanale existant antérieurement sont devenus quarante Ecoles d'Arts et Métiers; les Ecoles Techniques sont maintenant au nombre de huit, et la plupart des Ecoles d'Arts et Métiers offrent également les premières années du cours technique, ce qui décentralise l'enseignement spécialisé et le met à la portée de toutes les régions. Enfin, les Ecoles Spéciales se sont multipliées. L'Ecole du Meuble, dont la réputation est internationale, continue de former des techniciens de grande valeur pour l'industrie du meuble; l'Ecole des Arts Graphiques, logée jusqu'à tout récemment en des locaux insuffisants, vient de s'installer dans un nouvel immeuble lui permettant de devenir la seule institution sur le continent nord-américain où toutes les disciplines relatives aux métiers de l'imprimerie s'enseignent sous un même toit; l'Ecole des Métiers Commerciaux, véritable université ouvrière, prépare la jeunesse à l'exercice d'une quinzaine de métiers ayant trait au commerce. Toutes ces écoles sont situées à Montréal, de même que l'une des deux Ecoles de l'Automobile où les cours portent sur tous les aspects de la mécanique et de la carrosserie; l'autre se trouve à Québec. Il convient également de mentionner l'Ecole de Marine (Rimouski) la seule au Canada à posséder son vaisseau d'entraînement, l'Ecole des Textiles (St-Hyacinthe) qui figure au nombre des plus complètes de notre hémisphère, l'Ecole de Papeterie (Trois-Rivières) qui, avec son usine à échelle réduite, est la mieux outillée au monde.

Il serait bien téméraire de vouloir mentionner, en un aussi bref aperçu, toutes les institutions qui forment ce réseau. Depuis sa fondation, le Ministère du Bien-être social et de la Jeunesse a consacré environ quatre-vingt-cinq millions de dollars à la construction, à l'agrandissement et à l'aménagement de ses écoles, de même qu'à l'achat de matériel didactique, aux salaires des professeurs, etc.

Mais ce progrès ne s'est pas manifesté que dans l'amélioration des conditions matérielles de l'enseignement. Tous les cours ont été coordonnés afin d'en assurer l'équivalence, et leur organisation pédagogique a été confiée à une Direction générale des études qui a uniformisé les programmes et les examens. Les écoles ne se limitent pas à offrir des cours réguliers du jour, mais également des cours du soir permettant aux ouvriers déjà engagés dans l'industrie d'acquérir des connaissances additionnelles. Plusieurs écoles maintiennent également des cours spéciaux répondant à des besoins particuliers de l'industrie dans toutes les régions.

La multiplication aussi rapide des écoles s'est traduite par deux graves problèmes: celui de former les éducateurs et d'éditer des manuels, car les volumes techniques provenant de France ne convenaient pas aux systèmes de poids et mesures ni aux procédés industriels en usage en Amérique. Dans le premier cas, le Ministère a institué des bourses de perfectionnement mises à la disposition du personnel enseignant; dans le deuxième, il a confié à un organisme — l'Office des Cours par Correspondance — le soin d'éditer des manuels, et quelque 120 ont déjà été publiés, dont plus d'un demi-million d'exemplaires. Ce même organisme, comme son nom l'indique, a également reçu la mission de mettre l'enseignement spécialisé à la portée de ceux qui, pour diverses raisons ne peuvent fréquenter les écoles, le jour ou le soir, en mettant à leur disposition des cours par correspondance.

Ces avantages d'acquérir la spécialisation en des domaines industriels, le Ministère se devait d'en faire bénéficier tous les citoyens, indépendamment de leurs moyens de fortune, même si les frais d'inscription aux cours du jour ont été maintenus très bas. C'est ainsi qu'a été institué un système de prêts-bourses, dont environ 60,000 jeunes ont pu bénéficier en seulement dix ans.

Soulignons avant de terminer que le Ministère a également créé divers organismes en marge de son réseau d'écoles: un bureau d'orientation pour guider les jeunes dans le choix du métier convenant le mieux à leurs talents et à leurs aptitudes; des cours de culture populaire offerts chaque année, pendant la saison estivale, et portant sur une cinquantaine de sujets divers; des cours d'efficacité industrielle offerts dans les industries mêmes sur l'initiation et la sécurité au travail, la formation des contremaîtres, les méthodes de travail, etc; un service d'inspection des écoles professionnelles privées, qui surveille les institutions maintenues par des sociétés à but lucratif, afin de protéger le public contre des institutions peu scrupuleuses qui pourraient tenter de recruter des élèves en leur faisant miroiter des possibilités peu conformes à la vérité, etc.

Un aussi court exposé ne peut qu'être partiel, mais il reste représentatif de la route parcourue en un peu plus d'une décennie. Le nombre des élèves bénéficiant chaque année de l'enseignement diffusé sous l'égide du Ministère du Bien-Etre social et de la Jeunesse dépasse les 35 000. Les cours embrassent près de 200 disciplines diverses. Malgré cet essor considérable, le point de saturation n'est pas encore en vue, non seulement parce que la province de Québec connaît un développement industriel soutenu, mais aussi à cause de nombreux autres facteurs: progression démographique, soif de perfectionnement chez les ouvriers et techniciens déjà au travail, initiation aux travaux manuels dans un grand nombre de collèges et d'écoles, croissance progressive de la population urbaine aux dépens de celle des campagnes, progrès des découvertes scientifiques, transformation continuelle des machines-outils et des procédés de production, exigences sans cesse accrues des organismes ouvriers relativement aux qualifications de leurs membres, etc.

Il convient de souligner ici que l'exposé ci-dessus n'a trait qu'au travail dont s'acquitte le Ministère du Bien-Etre social et de la Jeunesse et qu'il ne représente pas l'effort total de la province

(suite à la page 16)

Avec les hommages du

COLLEGE STANISLAS

780, boul. Dollard Montréal

Hommage de la

PROVINCE CANADIENNE de la CONGREGATION DES PERES DU TRES SAINT SACREMENT

MONTREAL, P.Q.

Apprenez à connaître les avantages de l'épargne en ouvrant un compte à la

BANQUE CANADIENNE NATIONALE

•

586 bureaux au Canada

AVEC LES HOMMAGES DE

L'ACADEMIE DE-LA-SALLE

•

TROIS-RIVIERES
P. Q.

EDITIONS OUVRIÈRES

Pour Vous... Educateurs...

LES CAHIERS DE LA REVUE "EDUCATEURS"

Métier d'éducateur	1.50
L'éducation sexuelle	1.50
L'adolescence	1.40

COLLECTION "PSYCHOLOGIE ET EDUCATION"

L'éducation par le jeu — G. Jacquin	1.40
Jardins et jardinières d'enfants J. Evrard-Fiquemont	1.40
Et maintenant une histoire! — Tome I Recits pour illustrer l'enseignement du catéchisme	1.40
Tome II — Récits pour les fêtes de l'année — Mainé	1.40
Grandes lignes de la psychologie de l'enfant Guy Jacquin	1.40
Les jeunes devant l'humanisme intégral Edward Montier	1.25
Futures Citoyennes "Educatrices paroissiales"	1.60
Quand elles deviennent grandes, les former. S. Schuehmacher, C. Térêt	.90
Former des hommes — P. Meyer	1.50
Aimer ou le journal de Dany — M. Quoist	2.30
Ta vie commence aujourd'hui — Y. Daniel	1.25
Regarde et cherche — M. Munich	1.25
Nous faisons le bonheur des autres — Y. Daniel	1.25

POUR VOUS AIDER DANS L'ENSEIGNEMENT DU CATECHISME:

Vivre en chrétien dans mon quartier (cours préparatoire) Y. Daniel et A. Lanquetin	.80
(cours moyen) — Y. Daniel	1.00
Vivre en chrétien au village (cours préparatoire) — A. Lanquetin	.75
(cours moyen) Y. Daniel, A. Lanquetin	1.10

S.V.P. AJOUTER 5% POUR FRAIS D'ENVOI

Adressez vos commandes
Les Editions Ouvrières
Service de Librairie de la J.O.C.
1019, rue St-Denis,
Montréal 18, P.Q. UN. 1-2250

Déchéance ou transformation de la famille canadienne-française ?

par Philippe GARIGUE,
doyen de la Faculté des Sciences Sociales
(Université de Montréal)

Le développement récent dans la recherche scientifique sur la famille canadienne-française a permis la reconnaissance de lois assez précises sur sa nature et ses problèmes. Ces résultats sont le produit d'un effort considérable d'approfondissement de professeurs de la Faculté des Sciences Sociales de l'Université de Montréal. Une de leurs conclusions les plus importantes est que la famille canadienne-française est un phénomène social particulier. Elle n'est ni une simple copie de la famille française, ni une version de la famille nord-américaine d'expression anglaise. Lors de la formation de la Nouvelle-France, pendant le dix-septième siècle, un système familial spécifique au Canada français se développa parmi les colons, le long des rives du Saint-Laurent. Non seulement le nombre d'enfants dans chaque famille était beaucoup plus grand, mais les relations entre époux y étaient beaucoup plus égalitaires qu'en France. Les enfants canadiens-français ne connurent jamais le degré d'autorité que les parents européens eurent sur leurs enfants. Les relations de parenté, quoique d'une grande importance, permirent toujours une grande autonomie à la famille conjugale.

Ces caractéristiques particulières à la famille canadienne-française lui sont restées jusqu'à présent, et furent même renforcées par un phénomène qui prit place lors de la Conquête de 1760. Après 1760, et pour plus d'un siècle, la famille resta pour les Canadiens français la seule institution qui ne fut pas désintégrée par la Conquête. Non seulement, il y eut un effondrement militaire et politique et un repli économique, mais le manque de prêtres força l'Eglise catholique à réduire ses activités. Le groupe familial devint à cette époque le seul groupe formant une continuité entre la Nouvelle-France et la société créée par la Conquête. Cette société n'était plus nettement canadienne-française puisqu'un nombre sans cesse grandissant d'institutions d'origine britannique fut développé. La seule chose qui fut intrinsèquement canadienne-française était une mosaïque de familles reliées entre elles par les liens de parenté. On peut même dire qu'après la Conquête, les Canadiens français durent se replier dans leurs familles, de la même manière qu'ils furent forcés de valoriser la vie rurale. C'est dans ce sens que l'on peut aussi dire que la famille est devenue le centre de la culture canadienne-française. Même aujourd'hui, le Canadien français a encore la tendance de voir les choses à travers le prisme qu'est pour lui sa famille. C'est ainsi qu'on peut aussi dire que le nationalisme canadien-français fut à son origine une tradition de famille qui se transmettait de génération en génération. Ce fut seulement lorsque les Canadiens français commencèrent à participer à la vie politique totale du Canada, que ce nationalisme devint une affaire de partis politiques. La participation graduelle des Canadiens français à toutes les activités de la société canadienne fut aussi la cause de la fin de leur isolement dans leurs familles. Leur culture voit se modifier son caractère éminemment familial, et commence à refléter la mesure dans laquelle ils participent de plus en plus à toutes les activités de la société canadienne.

Parmi les autres caractéristiques de la nature actuelle de la famille canadienne-française, une des plus importantes est celle qui souligne le changement dans sa composition ethnique et ses activités économiques. En terme de statistique, cette modification est représentée par le fait qu'un Canadien français (ou une Canadienne française) sur quatre, marie un non-Canadien-français. Ce n'est que dans les provinces de Québec et du Nouveau-Brunswick que l'on trouve une proportion de familles formées par un mariage entre conjoints d'origine française assez grande, pour que l'on puisse dire que ces familles sont la majorité. Mais même dans ces provinces, les variations ethniques ont pénétré dans le système de parenté. D'après les recherches faites dans la province de Québec, il s'y trouve plus de 40,000 mariages de Canadiens français avec des personnes d'une autre origine ethnique, et il semble qu'il y a très peu de Canadiens français dans cette province qui n'ont pas dans leur parenté une personne d'une autre origine ethnique. Un autre aspect des changements intervenus réside dans l'ampleur du développement industriel et urbain. Cela se traduit dans le fait que les 3/4 de ces familles ont maintenant un "salarié" comme chef. La famille canadienne-française actuelle est donc en majorité une famille urbaine, de salarié, et avec un certain degré de diversité ethnique dans sa composition.

Mais, comme la situation présente a été le résultat d'un changement insensible, il n'y a pas eu et il n'y a pas d'état de crise dans la famille. Il y a encore un trait d'union entre la vie familiale qui existait en Nouvelle-France et celle d'aujourd'hui. De plus, ce qui minimise la différence entre le passé et le présent, c'est l'absence presque totale de divorces parmi les Canadiens français. D'après les recherches entreprises parmi les familles de Montréal, on attribue ici à l'idée de la famille une transcendance qui n'existe pas dans les sociétés où le divorce est admis. Ceci explique aussi la fréquence des associations de famille parmi les Canadiens français urbains et ruraux.

Mais la participation des Canadiens français à un rythme de plus en plus accentué à l'évolution de la société canadienne totale, leur pose de nouveaux problèmes. Non seulement leur participation à la grande industrie, mais l'espace restreint des logements urbains et le besoin d'élever leurs enfants selon les standards contemporains, sont cause de nouvelles préoccupations pour les parents. De plus, toute l'influence de la culture des autres groupes ethniques en Amérique du Nord les pousse à changer leur système actuel de relations familiales. Cette lente transformation ne doit pas nous cacher que l'avenir de la famille canadienne-française ne sera pas simplement la continuation du présent. Par suite du nombre de plus en plus grand de mariages avec des personnes d'autres origines ethniques, elle n'est plus aujourd'hui une unité ethnique isolée et sa culture s'en trouve modifiée. Dans quelle mesure les Canadiens français peuvent-ils se marier avec des personnes d'autres origines ethniques, avec d'autres valeurs culturelles, sans que leurs traditions familiales disparaissent ? Dans le passé, les Canadiens français ne connaissaient pas la limitation des naissances. Les recherches faites par les professeurs de la Faculté des Sciences Sociales ont révélé que les Canadiens français limitent aujourd'hui le nombre d'enfants qu'ils veulent avoir. Quel est le nombre d'enfants qu'ils peuvent avoir sans que la survivance du groupe canadien-français s'en trouve compromise ?

Les Canadiens français, s'ils apprécient l'importance des valeurs familiales traditionnelles, doivent défendre ce qui assure leur continuité culturelle, et non attendre en fatalistes le résultat des événements. La limitation des naissances devient pour eux un problème critique, du double point de vue de leur survivance comme groupe ethnique et de leur fidélité à l'enseignement de l'Eglise catholique. S'ils entendent que la culture canadienne-française survive, ils doivent, parce que cette culture prend sa source dans la famille, suivre de près l'évolution de celle-ci et assumer pleinement leurs responsabilités comme parents, et comme membres d'un groupe ethnique. Mais ils doivent le faire "les yeux ouverts", car de bonnes intentions n'ont jamais remplacé la connaissance de la réalité. Et cette réalité, seul un effort conscient de recherche scientifique pourra nous la faire connaître pleinement.

Dans quel sens se dessine la nécessaire évolution de notre enseignement secondaire ?

par Gérard PLANTE, s.j.,
coordonnateur de l'enseignement de la pédagogie à l'Université de Montréal

Notre enseignement secondaire s'interroge. Longtemps il a subi comme un prévenu l'interrogatoire. Aujourd'hui, il s'interroge lui-même: ce qui n'empêche cependant pas les autres de le talonner assidûment, comme auparavant, mais avec un peu plus de circonspection, car on sait mieux maintenant que les besoins de réformes scolaires, au Canada français, concernent tous les niveaux de notre enseignement et même ses superstructures administratives. Pourquoi nos institutions secondaires ne sont-elles pas mieux adaptées aux besoins économiques et scientifiques de l'heure présente ? Pourquoi donner tant d'importance au grec et au latin ? Pourquoi nos jeunes Canadiens français ne peuvent-ils pas entrer à l'université à 17 ans comme les jeunes Canadiens anglais ? Pourquoi dans le système français de Québec faut-il payer pendant 8 ans pour obtenir un baccalauréat ès arts alors que dans le système anglais on ne paie que pendant 4 ans ? Quelles mesures faut-il prévoir pour que nos collèges classiques et nos écoles secondaires publiques puissent recevoir et éduquer le surplus de quelque 20,000 étudiants qui frapperont à leurs portes d'ici neuf ou dix ans ?

Tels sont quelques-uns des problèmes qui s'imposent avec une urgence croissante à l'attention de tous les responsables de l'enseignement secondaire chez nous. Adaptation des structures, adaptation des programmes, adaptation des moyens de financement, adaptation des modes de recrutement et de formation du personnel enseignant: l'éducateur canadien-français, aujourd'hui, ne peut plus se dérober à ces tâches lourdes et complexes qui, déjà depuis une cinquantaine d'années, mobilisent les forces vives des corps enseignants dans tous les pays du monde.

L'exemple des autres

Ferons-nous mieux que les autres ? Personne n'exige de nous une telle performance. Mais il serait bien souhaitable que nous manifestions assez d'intelligence pour tirer profit des expériences françaises, belges et anglo-saxonnes. Sur ce principe règne un accord parfait de tous les esprits sincèrement préoccupés de nos réformes scolaires. Mais l' "exemple" des autres crée pour nous un sérieux problème de pensée. En effet, lorsque, cherchant une solution à nos problèmes pédagogiques, nous considérons l' "exemple" des "autres", nous réduisons les "autres" aux Anglo - Saxons et l' "exemple" que nous considérons c'est leur *pratique actuelle*. Inconsciemment, beaucuop de nos réformateurs tendent à croire que notre système d'enseignement sera parfait quand il sera conforme aux pratiques actuelles des Anglo-Saxons. Cette façon de penser pêche en deux points. D'abord notre vision des "autres" doit être plus large. Les Anglo-Saxons s'imposent sans doute inéluctablement à notre attention puisque c'est avec eux que nous sommes en compétition dans ce continent nord-américain. Mais les Belges et les Français devraient nous intéresser tout particulièrement. D'ascendance latine comme nous, héritiers comme nous d'une culture française, ils ont eu avant nous à résoudre le problème d'adapter l'école française à la vie économique de notre âge. Mieux que les Anglo-Saxons ils peuvent nous dire comment, par quelles techniques scolaires, une école d'inspiration culturelle française peut répondre à des besoins scientifiques et économiques modernes. Quant aux Anglo-Saxons, au-delà de leurs pratiques actuelles nous devrions nous attacher à découvrir d'une part, les doctrines pédagogiques qu'elles expriment et, d'autre part, la *pensée critique* des pédagogues américains concernant ces pratiques actuelles. Ignorant cette pensée d'avant-garde des Anglo-Saxons, nous nous évertuerons pendant une trentaine d'années à mettre sur pied chez nous des répliques du high school actuel anglo-saxon et nous constaterons alors que les Américains auront modifié cette institution dans le sens de leur *pensée* actuelle. Et nous serons encore en retard !

Deux excellents principes

Les considérations que nous venons de faire concernent notre manière de penser nos réformes. On pourrait relever bien d'autres tendances ambiguës dans les idées de certains réformateurs. Mais il serait faux de croire que nos projets de réformes ne s'appuient que sur des idées hasardeuses. Ouvrons, par exemple, le document officiel le plus important dans l'histoire récente de notre enseignement secondaire, le *Rapport* présenté en novembre 1953 au Comité catholique du Conseil de l'Instruction Publique par le SOUS-COMITE DE COORDINATION DE L'ENSEIGNEMENT A SES DIVERS DEGRES. On verra dans ce document les deux principes fondamentaux qui doivent servir de normes aux adaptations que les éducateurs canadiens-français ont entrepris de faire subir à leurs institutions. Le premier se lit ainsi :

"Un système d'enseignement bien coordonné doit permettre aux enfants : (a) de recevoir, à chaque niveau de leur développement, l'enseignement qui convient à leurs aptitudes particulières et à leurs besoins propres ; (b) d'atteindre au plus haut niveau de formation générale et professionnelle auquel leurs aptitudes leur permettent d'aspirer."

Et voici le deuxième :

"La fin sociale de l'enseignement étant le bien commun, un système d'enseignement bien coordonné doit pouvoir fournir à la communauté, en nombre et en qualité suffisants, et en temps opportun, tous les membres dont elle a besoin aux différents niveaux et dans les différentes sphères de l'activité humaine."

Quand on connaît l'histoire des réformes scolaires en France, en Belgique et aux Etats-Unis, quand on sait avec quelle difficulté la pensée catholique dans ces trois pays et, en particulier, la pensée française dans les deux premiers se sont départies des vues traditionnelles qui associaient l'école secondaire à des classes sociales privilégiées, on ne peut que se réjouir de constater qu'au Canada la pensée des éducateurs catholiques et français puisse, au tout début de l'ère des réformes, inscrire dans sa théorie de l'enseignement secondaire, ces principes sainement démocratiques. Chez nous, ces principes, comme celui de la gratuité scolaire, comme celui de l'instruction obligatoire, et même comme l'idée d'un ministère de l'éducation, ne sont pas nécessairement liés aux doctrines de l'Etat éducateur souverain et de l'école unique, neutre et déchristianisante.

Démocratisation

Il y a donc lieu d'espérer que les réformes de l'enseignement secondaire chez nous ne traduiront pas une offensive antireligieuse. Elles porteront sans doute atteinte au monopole du clergé dans ce secteur de l'enseignement mais sans détruire le caractère confessionnel des institutions.

Pouvons-nous entretenir le même optimisme à l'égard de tous les autres aspects de nos réformes secondaires ? Il y a au moins deux aspects où l'évolution ne semble pas encore se dessiner assez nettement pour dissiper toutes nos perplexités, à savoir : la démocratisation de l'école secondaire et sa valeur culturelle. Nous ne dirons qu'un mot de chacun de ces deux aspects.

Pour démocratiser notre enseignement secondaire, c'est-à-dire entre autres choses, pour le rendre accessible à tous les enfants qualifiés, quelle que soit la fortune de leurs parents, nos commissions scolaires ont été autorisées à organiser des sections classiques dans leurs écoles, selon les recommandations du COMITE DE COORDINATION. Cette mesure produira-t-elle les résultats espérés ? Nous sommes persuadé que oui, mais à certaines conditions. Si, pour promouvoir cette nouvelle institution, on élabore afin de les opposer, d'une part une idéologie de l'école publique seule bénéficiaire des largesses de l'Etat, et, d'autre part, une idéologie de l'école privée fief clérical sans souci du bien commun, on va dénaturer les réalités de chez nous et l'on va susciter, entre clergé et laïcat dans notre communauté catholique, les querelles qui ailleurs ont dressé l'Eglise contre l'Etat athée. Nous ferions alors bien piètre figure aux yeux des catholiques de France et de Belgique : ce qu'ils attendent de nous, c'est une preuve par les faits que la pensée démocratique et la pensée catholique ne sont pas incompatibles dans le domaine scolaire. Les catholiques de Québec, clercs et laïcs, auront-ils assez de caractère et d'intelligence pour faire cette démonstration ? Qu'ils admettent que l'école secondaire publique telle qu'inaugurée récemment est nécessaire chez nous, et qu'elle devrait même se prolonger jusqu'à la 13e année; qu'ils admettent aussi que cette institution nouvelle pour naître et subsister n'exige pas l'extinction des collèges classiques.

Inquiétudes culturelles

Relevons enfin, dans nos tentatives de réformes, un aspect franchement inquiétant. Notre système réformé d'enseignement secondaire va-t-il servir ou desservir la culture française chez nous ? Personnellement, nous ne sommes pas du tout rassuré sur ce point. C'est, en effet, une préoccupation économique qui nous a mis sur la voie des réformes : nous voulons qu'au sortir de son école secondaire, le jeune Canadien français soit aussi bien équipé pour la vie économique de chez nous que le jeune Canadien anglais au sortir de la sienne. Ambition fort légitime. Mais cet aspect économique est resté, jusqu'à maintenant, le point central de notre pensée pédagogique nouvelle ; et ce sont les économistes et les hommes de sciences qui parlent le plus fort dans les discussions. Pourtant, ici comme ailleurs, l'enseignement secondaire est la clé de voûte de la culture ; et la culture française, dans notre milieu est bien mal en point ! Allons-nous réformer nos institutions secondaires en faisant abstraction de nos problèmes culturels ? Il est temps d'y penser, sinon dans une génération l'ultime exigence de nos préoccupations trop exclusivement économiques substituera, dans nos écoles, la langue anglaise à la langue française devenue, sur les lèvres des élèves, un infect patois, et dans l'esprit des maîtres (formés à l'anglo-saxonne) un moyen d'expression inadapté à notre vie en Amérique... un "médium inadéquat", comme on le dira si bien, alors !

Ces réflexions trop brèves sur des problèmes trop vastes sont-elles pessimistes ? Tout dépend de l'esprit du lecteur. De soi, elles signifient seulement que pour l'éducateur canadien-français, l'aurore des temps idylliques ne s'est pas encore levé.

Compliments
de
L'ÉCOLE D'AGRICULTURE
DE NICOLET
NICOLET, P. QUE.

COLLÈGE LAVAL
PENSIONNAT
dirigé par les Frères Maristes
Cours classique — Cours scientifique
Cours commercial
NO.-1-7714 ST-VINCENT de PAUL NO.-1-7743

MEILLEURS VOEUX
de succès au 6e congrès
du Bureau International du
Bien-Etre de l'Enfance
●
Les
Pères Rédemptoristes

Les
Pères Dominicains
Maison provinciale
●
5375, ave Notre-Dame de Grâce
MONTREAL, P. QUE.

Les mouvements d'Action Catholique pour la jeunesse s'interrogent . . .

par Maurice LAFOND, C.S.C.,
supérieur du Collège de Sainte-Croix

Pour comprendre la situation de l'Action catholique chez la jeunesse canadienne-française, je crois nécessaire de trouver réponse à la triple question : d'où viennent nos mouvements? où en sont-ils présentement ? vers quoi s'orientent-ils ?

I.— SUCCES DES MOUVEMENTS SPECIALISES

Encore aujourd'hui les mouvements spécialisés se ressentent du fait qu'ils ont déjà "réussi" dans le passé, soit dans leur quinze premières années d'existence.

Par succès j'entends deux choses. D'abord le mouvement comme institution s'est développé à un rythme étonnant. Qu'on se reporte aux années '45, pour évaluer la densité de l'institution-mouvement : des cadres, remplis de membres, avec une tendance à la sélection devant les demandes d'adhésion; des "media" variés de propagande et d'action, tant pour la masse que pour les militants; des "services" nombreux accrochés à chaque mouvement; des Centrales nationales imposantes par leurs proportions matérielles et le nombre de leurs dirigeants; bref, des mouvements qui font parler d'eux en prenant place dans le milieu.

Le deuxième critère de succès des mouvements spécialisés vient de la foi qu'on leur accordait volontiers. La spécialisation est apparue comme la solution à la médiocrité spirituelle et à tout ce qui menace la vie chrétienne. C'est dire qu'il fut un temps où le clergé et les fidèles crurent "de façon abusive" à la spécialisation, sous-estimant, voire méprisant les autres formes d'apostolat. On touche du doigt cette ambiance de confiance, en se rappelant que seuls des mouvements spécialisés (J.O.C. et J.E.C.) ont réussi au Canada-français ce tour de force de réunir jusqu'à 25,000 jeunes des quatre coins du Canada, dans des congrès nationaux, à Montréal. Mais je dois à la vérité d'ajouter qu'au delà de cet engoûment collectif et nécessairement superficiel, les mouvements ont alors engagé des jeunes d'une qualité humaine supérieure.

Bien des facteurs, les uns psychologiques et temporels, les autres spirituels, expliquent ce succès des mouvements spécialisés. Les périodes de crise sont propices aux réveils et aux sursauts de la conscience. De 1933 à 1943, années de dépression, de guerre et d'anxiété, les jeunes ont accueilli les mouvements spécialisés comme une responsabilité exigeante et passionnante : celle de faire quelque chose pour que le monde aille mieux. Les associations de jeunesse d'alors ne rejoignaient pas les couches profondes de la concience de la jeunesse. Cette satisfaction psychologique n'est pas exclusive dans les causes de succès des mouvements spécialisés mais elle est réelle et a joué dans le dynamisme et l'absolu de l'acquiescement des jeunes.

Il reste aussi que des horizons nouveaux se sont ouverts aux jeunes. Avec la J.O.C., la J.E.C., etc. les jeunes ont découvert des dimensions nouvelles à l'Eglise, ils ont perçu de façon aiguë leur utilité historique dans l'Eglise et le monde, ils ont apprécié la réalité de la grâce et la mission du christianisme dans le monde. Dire que l'Action catholique fut pour beaucoup d'entre eux comme l'annonce de la vraie Bonne Nouvelle est à peine exagéré.

Enfin pour ne citer qu'un autre facteur, l'autonomie d'action a permis aux mouvements des initiatives et des créations remarquables. Libres du contrôle et des exigences de la coordination (pour la simple raison qu'on ne coordonne pas les premiers élans spontanés de la vie), les mouvements sont devenus vraiment l'expression originale de la conscience chrétienne de leur milieu respectif. Des valeurs de vie ont alors rectifié ou complété l'idéal chrétien qui perdurent: la conception chrétienne du devoir d'état étudiant, la spiritualité du mariage chrétien, le sens chrétien du travail, le souci des autres.

II.- PHASE D'INTROSPECTION

Depuis une dizaine d'années, les mouvements spécialisés sont en veilleuse, disait quelqu'un. Il entendait que l'on en parle peu, peut-être qu'on "en revient".

L'opinion populaire ne se trompe pas : le style d'action et de présence des mouvements a changé. Après une période intense d'engagement collectif et parfois bruyant, les mouvements semblent plus centrés sur eux-mêmes, leur motivation, leur structure interne. Par une sorte d'incubation, ils semblent se chercher: "Ils cherchent la formule" disent les ignorants.

Deux manifestations de cette introspection méritent d'être soulignées.

A. L'entrainement du militant

Dans sa courte histoire, l'Action catholique a dû affronter deux générations de jeunes très différentes, l'une, anxieuse, frustrée, sensible à l'action révolutionnaire, fervente dans le risque, l'autre, satisfaite, riche de comfort, pas facile à épater, heureuse de la marche des choheureuse de la marche des choses. Aussi, le problème majeur qui a sollicité l'Action catholique devant les jeunes d'après-guerre est le suivant: avec une population qui jouit de la prospérité et pratique sa religion, quelle forme l'action des militants doit-elle revêtir; sur quel plan doit-elle jouer?

Toucher au militant et à son action, c'est remettre en question les mouvements mêmes: leur théologie, la philosophie, la psychologie et la technique de leur action, la spiritualité dont ils vivent. Il est puéril d'avancer que les mouvements se repensent parce qu'ils ont échoué devant les défis du nouveau contexte social. C'est par une saine réaction vitale et un regard lucide sur les choses, que les mouvements spécialisés élaborent douloureusement cet examen de conscience depuis quelques années.

Des choses étonnantes ont été pensées, discutées ou écrites. On pourrait édifier une somme doctrinale merveilleuse avec ces nombreux documents (internes à l'Action catholique) sur les caractéristiques des milieux au Canada, la nature de la spécialisation, et de l'A.C. générale, les caractères fondamentaux de la J.E.C., la nature de l'action, le militant et la méthode d'action propre aux mouvements, la théologie des programmes dits sociaux, etc. Les gens sérieux considèrent cette investigation doctrinale comme la preuve définitive de la vitalité des mouvements. D'autant plus que cette recherche doctrinale a été complétée par des expériences renversantes dans l'entraînement des militants.

Il n'est pas faux de dire que les stages de formation (pour dirigeants nationaux, fédéraux ou locaux, pour responsables de service et chefs du milieu, pour aumônier, assistants de J.E.C. ou éducateurs) se sont avérés la plus belle réalisation pédagogique au Canada depuis quinze ans. Les méthodes actives employées, la participation des stagiaires à l'élaboration de la doctrine et de l'action, le témoignage des dirigeants rendu accessible, le climat de liberté et le programme de la session, tout contribue à faire du stage un moment d'intériorisation féconde et de charité intelligente. Nos amis de l'Action catholique européenne, j'ai pu le constater à plusieurs reprises, écoutent avidement le récit de nos expériences et les reproduisent chez eux.

B. La coordination.

Une deuxième face de ce retour sur soi est d'une inspiration différente. D'une inspiration tout de même mêlée: désir de ne pas refuser les forces vives de la piété et du dévouement, nostalgie des mouvements qui enrégimentent, déception parfois à l'endroit des mouvements spé-

(Suite à la page 23)

L'ACELF, au service de l'éducateur de langue française au Canada

par Charles BILODEAU

Le maintien de la culture française est avant tout un problème d'éducation. Aussi les Canadiens d'expression française, profondément attachés à leur origines, ont-ils voulu se donner un réseau complet d'institutions scolaires : écoles élémentaires et secondaires, collèges, couvents, écoles de formation pédagogique et professionnelle, universités, commissions scolaires, associations éducatives, etc. Mais jusqu'à ces dernières années, la juridiction provinciale en matière d'éducation restreignait les rencontres entre éducateurs et entre groupements de langue française des diverses régions du pays, d'où résultait l'isolement et la faiblesse.

Malgré la diversité des lois scolaires provinciales et les modalités de chaque milieu, les Canadiens français, d'un bout à l'autre du pays, partagent une même philosophie de vie, nourrissent une même fidélité à l'idéal français et catholique. Pour les associer dans une tâche commune, il fallait un organisme interprovincial visant à rapprocher les éducateurs français du Québec et des autres provinces, comme ceux des divers secteurs éducatifs, à établir la coopération entre les organismes, à encourager l'études des problèmes communs, à inspirer une action à la fois réfléchie et enthousiaste. Le Comité de la Survivance française — devenu depuis le Conseil de la Vie française — se rendit compte de la nécessité d'un organisme de portée nationale, voué à l'avancement de l'enseignement français au pays, et en 1947, il prit l'initiative d'établir l'Association canadienne des Educateurs de Langue française, communément désignée pas ses initiales : l'Acelf.

La charte définit comme suit les buts de l'Association : (1) Servir la cause de l'éducation catholique et française au Canada ;

(2) Susciter l'intérêt et stimuler l'action dans le domaine de l'éducation catholique et française ;

(3) Favoriser la coopération et la coordination de tous les organismes d'éducation et de tous les éducateurs catholiques et français sur toutes les questions d'intérêt commun.

Peuvent devenir membres de l'Association toutes les personnes, tous les organismes qui, de quelque façon s'occupent d'éducation au Canada français : professeurs à tous les degrés de l'enseignement, directeurs d'écoles, fonctionnaires, commissaires d'écoles, associations provinciales d'éducation, mouvements d'éducation des adultes. Malgré son jeune âge, l'Acelf a réussi à obtenir l'appui de représentants de tous les secteurs du vaste monde de l'enseignement français au pays, qui comprend environ 30,000 instituteurs d'écoles primaires, 12,000 professeurs d'écoles secondaires, normales et techniques, 500 professeurs de français dans les écoles secondaires anglaises, 3,000 professeurs d'universités, 2,500 commissions scolaires, une centaine d'associations d'éducation et d'enseignants, au service de plus d'un million d'élèves et de toute la collectivité canadienne-française : quatre millions au Québec, un million dans les autres provinces.

L'Acelf est un organisme parallèle à la "Canadian Education Association", établie depuis de longues années déjà et dont la majorité des membres sont des éducateurs de langue anglaise. Vu la dualité culturelle et religieuse du Canada, l'existence de deux associations était inévitable, une association à prépondérance anglaise ne pouvant évidemment travailler à l'épanouissement de la culture française ni rallier l'enthousiasme de membres francophones.

Les sujets qui préoccupent l'Acelf sont nombreux et complexes : promouvoir par tous moyens l'éducation d'un peuple français et catholique dans un continent à majorité anglo-protestante ; mieux faire connaître le fait français au Canada ; accentuer le caractère bilingue du pays en gagnant au français droit dans toutes les provinces anglaises ; viser à ce que tout enfant canadien-français puisse recevoir un enseignement français ; renforcer la formation du personnel enseignant français ; etc.

Les thèmes des congrès annuels illustrent les divers aspects de l'éducation que l'Association a surtout étudiés jusqu'ici : la mission de l'éducateur canadien-français ; l'inventaire de nos forces en matière d'éducation ; culture française, richesse canadienne ; éducation et unité canadienne ; le français dans la vie canadienne ; éducation, travail d'équipes ; l'histoire, école de culture et de formation ; la profession d'éducateur ; l'éducation du sens social.

L'étude de tous les problèmes doit toujours tenir compte de l'autonomie provinciale, ainsi que la diversité du fait français au Canada : forte majorité dans le Québec, minorités dans les autres provinces ; liberté complète dans le Québec, ailleurs droits linguistiques non reconnus par la loi.

Si l'élément français jouit au Québec d'une complète liberté scolaire, une liberté enviée par les minorités des autres provinces, il n'en reste pas moins que l'enseignement français doit faire face à des problèmes aigus : expansion considérable des effectifs scolaires, amélioration de l'enseignement secondaire public, adaptation des cadres et des méthodes pédagogiques à l'évolution rapide du milieu, transmission de la culture française dans un milieu marqué par l'influence anglo-américaine. Le seul enseignement de la langue maternelle chez nous est semé d'obstacles que n'imaginent pas les enseignants de France.

Dans les provinces anglaises, la situation de l'enseignement varie avec chacune. Ainsi, en Ontario, où l'élément français constitue dix pourcent de la population, la loi prévoit des "écoles séparées" (une expression peu heureuse). L'école française est solidement établie au niveau élémentaire et jouit d'une large autonomie. Toutefois les écoles séparées ne peuvent bénéficier des impôts payés par les compagnies, ce qui privent de ressources équivalentes à celles que reçoivent les écoles publiques et les met en état d'infériorité vis-à-vis celles-ci. Dans les provinces maritimes, même si la loi ne reconnait aucun droit au français, on relève plusieurs écoles publiques françaises et catholiques, situées dans les centres où la population est suffisamment nombreuse. En général, le cours élémentaire se donne en langue française. Au Manitoba, un état de fait est venu tempérer les rigueurs de la loi et les centres français possèdent leurs propres écoles publiques. En Saskatchewan et en Alberta, le français est limité à une heure par jour au cour élémentaire. C'est de situation aussi variées dont l'Acelf doit constamment tenir compte.

L'Association accomplit son oeuvre par divers moyens: congrès, publication, commissions d'études, délégations, bulletin, secrétariat permanent.

Les congrès annuels, tenus à tour de rôle dans diverses provinces, sont devenus un événement d'importance au Canada français. Ils sont toujours une source d'échanges fructueux, de rencontres enrichissantes, et de plus ils mettent en évidence le fait français en milieu anglais. Les comptes rendus de plusieurs congrès ont été publiés et forment une documentation imposante. On doit encore à l'Acelf d'autres publications, tels une bibliographie de la littérature pédagogique canadienne-française, un répertoire de nos institutions d'enseignement, un manifeste sur l'éducation patriotique, le rapport de journées d'études sur le patriotisme.

Entre les congrès, un travail fécond se poursuit grâce à plusieurs comités. A part les comités de régie intérieure (voeux, finances, recrutement, congrès, etc), diverses commissions étudient des questions d'intérêt général, v.g. la Commission des Minorités, la Commission de l'Education patriotique, la Commission des aides audiovisuelles, la Commission de la Littérature enfantine (qui vient d'instituer un prix d'ouvrages pour enfants), le Comité des Recherches, le Comité des Relations extérieures (l'Acelf se fait un devoir d'être représentée à toutes les principales réunions d'ordre éducatif au pays et à l'étranger. Elle assure ainsi une présence canadienne-française à des manifestations nationales et internationales, là où notre groupe ethnique était souvent ignoré. Elle a été particulièrement heureuse de participer à l'oeuvre du Bureau International Catholique de l'Enfance).

Ce trop bref exposé montre le vaste champ où l'Acelf exerce son activité. Avant tout, organisme d'échanges et d'études, elle a bien servi la cause de l'éducation française. Ses rencontres ont élargi les horizons de ses membres, qui ont appris à penser en fonction des intérêts de tous les Canadiens français, et dans les milieux anglophones elle a contribué à former une opinion publique favorable à notre culture. En peu d'années, elle s'est avérée un organisme essentiel au Canada français. Par toutes ses initiatives, l'Acelf a réussi à affermir l'enseignement français et catholique au Canada.

Obstacles accumulés au Québec devant l'enseignement secondaire féminin

par Monique BECHARD-DESLANDES
présidente de la Société des Femmes Universitaires

Au Canada français, quand une jeune fille désire conquérir le baccalauréat ès art, elle doit être d'un caractère bien trempé, et fille de parents riches. D'un caractère bien trempé, parce qu'elle doit s'attendre d'affronter les mille et un préjugés de son milieu; fille de parents riches, parce que les bourses d'études sont rarissimes (pour elle quand il s'agit de ce genre d'études), et que les collèges féminins, privés de toute subvention gouvernementale, ne subsistent que grâce à un miracle: celui de la charité des religieuses enseignantes et du concours de quelques particuliers. En effet, pour peu qu'on s'occupe d'orientation scolaire et professionnelle, on s'aperçoit que les fillettes de treize ou quatorze ans (i.e. la moyenne de celles qui finissent la 7e année), n'ont que des perspectives très limitées de formation intellectuelle et même de spécialisation: le cours primaire complémentaire et supérieur, la préparation technique au travail de bureau, à celui du soin des malades ou aux arts ménagers. Quelques privilégiées peuvent songer au cours d'école Normale, et même si elles n'ont pas toutes la vocation de l'enseignement, elles peuvent au moins bénéficier d'une forme de culture générale qui les humanise. Mais songer à une formation intellectuelle égale à celle des garçons par les *humanités classiques*, c'est un luxe hors de l'ordinaire.

Cela, au premier abord, peut surprendre l'observateur étranger pour qui le baccalauréat est "monnaie courante" et guère plus extraordinaire que pour nous un certificat de 9e année. Dans les vieux pays occidentaux, les biens culturels sont tellement précieux qu'on les dispense gratuitement, ou presque, sans distinction de sexe, à tous ceux qui sont aptes à les acquérir. Ici, paradoxe phénoménal, dans une province où les valeurs spirituelles semblent si bien conservées, la technique et l'utilitarisme servent pratiquement de base à l'orientation des filles. Si, d'une part, on reconnait (en théorie, du moins !) les services immenses que rendent à la nation les mères et les éducatrices de chez nous, on ne fait rien, d'autre part, pour former une élite féminine capable, par sa compétence professionnelle et ses connaissances générales, d'aider ces mères et ces éducatrices à mieux réaliser la vocation qui leur est propre. Ce qui a toujours été considéré comme un enrichissement pour la personnalité masculine : l'art de penser, semble bien se transformer en poison quand il s'agit de l'éducation des filles !

Il est difficile de s'imaginer dans quelle atmosphère et à travers quels obstacles sont nés, se sont maintenus et ont progressé les collèges classiques féminins dans la province de Québec. Obstacles dus à une tradition chrétienne mal comprise à une fausse notion de la culture générale et de la fonction maternelle, ou à je ne sais quel obscur complexe psychologique !... Toujours est-il qu'il est à la fois triste et amusant de se rappeler quelles étapes durent franchir les premières fondatrices de collèges avant d'arriver à leurs fins. (1)

Vers la fin du XIXe siècle, le besoin d'écoles supérieures pour jeunes filles se faisait de plus en plus pressant : demandes et exigences de perfectionnement intellectuel, danger de laïcisation, concurrence des écoles neutres et protestantes, infériorité professionnelle de la Canadienne française, etc. Dans le milieu enseignant, on sentait de plus en plus la nécessité d'un progrès culturel intense et d'une formation à base d'humanités classiques. La compétence pédagogique, comme toute compétence professionnelle libérale, exigeait un tel perfectionnement. Aussi les communautés de religieuses enseignantes décidèrent d'ouvrir des écoles supérieures, non seulement pour les jeunes filles qui les reclamaient, mais aussi parce qu'elles voulaient instruire leurs propres sujets. Elles firent appel aux autorités religieuses et universitaires de leurs diocèses respectifs (Montréal et Québec), mais une première demande d'affiliation à l'Université Laval fut rejetée par les membres du Comité Catholique du Conseil de l'Instruction publique qui jugeait "inopportun" de lancer les jeunes filles dans les études supérieures. (2) Il est vrai que cela se passait en 1904 et que les préjugés antiféministes étaient tenaces. Même en 1908, alors que Mgr Bruchési, archevêque de Montréal, semblait prêt à accorder la permission de fonder une école d'études supérieures pour jeunes filles, il fut paralysé par l'opposition de certains milieux. Suivant le conseil de l'abbé G. Gauthier, futur évêque auxiliaire de ce diocèse, ces mêmes religieuses revinrent à la charge et obtinrent enfin la faveur demandée. Ainsi fut fondé notre premier collège classique féminin: le collège Marguerite-Bourgeoys, dirigé par la Congrégation de Notre-Dame.

La Congrégation de Jésus-Marie connut, à Québec, à peu près les mêmes difficultés, et ce n'est qu'en 1925 que fut affilié à l'Université Laval le collège Jésus-Marie de Sillery.

Enfin ! la voie était ouverte et l'avenir plus souriant. Depuis cette époque, quatorze autres collèges se sont ajoutés aux deux premiers. On en trouve un peu partout dans la province. "Dans tous les cas", rapporte le mémoire cité plus haut (3), "les collèges ont été mis sur pied et maintenus en existence exclusivement par nos communautés religieuses, qui ont fourni non seulement les premiers locaux, mais également les immeubles actuels ; fourni le personnel dirigeant, enseignant et auxiliaire ; financé l'entreprise ; assumé l'entière responsabilité de l'oeuvre."

En 1953, quinze collèges avaient déjà donné à la société 1927 bachelières. C'est beaucoup et en même temps, c'est peu. D'après le même mémoire, en 1953 la population réelle des 4 années supérieures des collèges féminins était de 766 élèves. Or, elle aurait dû atteindre 25,000, même en tenant compte du fait qu'à peine 20% de la population possède les aptitudes nécessaires pour arriver au baccalauréat.

0.1% de filles d'ouvriers dans les collèges . . .

Nous avons dit au début de cet article que pour être bachelière dans la province de Québec, il faut être fille de parents riches. Voilà sans doute une cause de cette si grande disproportion ! D'après une enquête menée par la Fédération des Collèges classiques de garçons, au mois de février 1954 — enquête à laquelle participèrent les 15 premiers collèges féminins — nous apprenons que 82% des étudiantes des 4 dernières années du cours sont filles de propriétaires, d'administrateurs et de professionnels ; 9% sont filles d'employés de bureau, de commerce et de finance ; 6% sont enfants d'ouvriers spécialisés ; les familles d'ouvriers non spécialisés fournissent à peine plus de 0.1% de la "clientèle" des collèges de jeunes filles, et les familles de cultivateurs, pas tout à fait 0.8% ... Ces chiffres sont éloquents, surtout si l'on songe que 45% des hommes mariés sont des ouvriers spécialisés, tandis que les propriétaires, administrateurs et professionnels ne représentent que 17% de la population active. Où vont donc les jeunes filles douées, appartenant à une classe moins riche ? Et par quelle décision *non céleste* le recrutement d'une élite féminine cultivée et compétente est-il réservé à la bourgeoisie ?

Les communautés religieuses sont criblées de dépenses et de dettes : elles doivent non seulement payer pour l'entretien de leurs collèges (bibliothèques, laboratoires, engagement du personnel, entretien et construction des immeubles, etc.) mais elles trouvent moyen de recevoir des élèves moins fortunées à prix réduits et même gratuitement ! A part quelques dons particuliers, elles n'ont reçu pour toute aide de l'Etat, que les trois premiers $500.00, accordés en 1908, 1909 et 1910 à Mère Sainte - Anne-Marie lors de la fondation du Collège Marguerite - Bourgeoys, plus une subvention à laquelle les collèges féminins ont participé en 1951-52, subvention qui fut alors instituée et versée par le gouvernement fédéral aux universités et aux collèges de tout le Canada. Cette subvention n'a pas été versée de nouveau dans la province de Québec, à cause des débats d'ordre constitutionnel qu'elle a soulevés.

Pourtant, contrairement à ce qu'on pense, les collèges pour jeunes filles paient des taxes comme tout le monde ! Certains d'entre eux dépensent jusqu'à $2,000.00 par année en contributions spéciales pour les trottoirs, pavages et égouts, et taxes pour les services d'aqueducs, et cela, à part toutes les taxes de vente sur les objets qu'ils se procurent. "On peut donc dire que non seulement les collèges classiques de jeunes filles ne reçoivent aucune subvention des pouvoirs publics (...), mais qu'ils contribuent financièrement au soutien des quatre paliers de gouvernement chez nous : le fédéral, le provincial, le municipal et le scolaire". (4) Peut-on leur demander en plus de recevoir gratuitement les milliers de jeunes filles douées mais pauvres qui auraient besoin d'eux ?

Comparons encore : les collèges classiques masculins reçoivent depuis 1922 une subvention annuelle, originairement de $10,000.00 par collège, et portée depuis à $15,000.00 ... Les collèges féminins n'y ont jamais participé ... Au chapitre des bourses d'études (5), nous voyons que dans les collèges classiques masculins, 32% des élèves ont bénéficié de 5,326 bourses, représentant une valeur moyenne de $104.00 chacune. Dans les écoles normales, 73% des élèves se partagent 3,100 bourses de l'Aide à la Jeunesse, sans compter les prêts accordés. Les étudiantes gardes-malades, non seulement n'ont rien à verser pour leurs frais d'études ni pour leur pension, mais la somme des bourses qu'elles ont reçues en 1952 atteignait $30,050.00. Dans les Instituts Familiaux, 95% des élèves reçoivent des bourses représentant une valeur globale de $111,700. Les étudiantes des collèges classiques, elles, *ne reçoivent rien*, sauf ce que les religieuses et quelques bienfaiteurs peuvent leur accorder. Ces chiffres sont assez éloquents.

Quant à organiser dans les écoles publiques, un début de cours classique pour jeunes filles, gratuit comme pour les garçons, il paraît qu'il ne faut pas y songer ! ... au moins pour l'instant. Que nous réserve l'avenir ?

(1) "La Signification et les Besoins de l'Enseignement classique pour jeunes filles", mémoire des collèges classiques de jeunes filles du Québec à la Commission royale d'enquête sur les problèmes constitutionnels, Fides, Montréal, 1954, pp. 9 et ss.
(2) Ibid., p. 11.
(3) Ibid., p. 15.
(4) Ibid., p. 72.
(5) Ibid., pp. 103 et 109.

Il faut que les enfants du milieu ouvrier puissent bénéficier aussi des "maternelles"

par Thérèse LEVEILLE,
de l'Association Canadienne des jardinières d'enfants

A L'ECOLE MATERNELLE, le programme, l'horaire, les jeux, les activités sont en conformité avec les données d'une saine psychologie. L'enfant évolue parfaitement à l'aise dans un cadre gai, hygiénique, parmi un mobilier proportionné à sa taille, ayant à sa portée un matériel abondant, varié et judicieusement choisi.

L'enfant est vivement intéressé par une suite d'occupations auxquelles il prend une part active. Ces multiples exercices meublent son intelligence, lui insufflent une saine curiosité pour les choses de l'esprit, lui font déjà aimer l'étude et désirer ardemment la vraie école!

Le contact journalier de petits compagnons du même âge lui fournit aussi très tôt l'opportunité de faire, d'une manière souple, sans trop de heurts, l'apprentissage de ce que sera sa vie, au sein de la gent écolière d'abord, puis dans la société de demain ensuite.

L'atmosphère essentiellement familiale rassure l'enfant et le met dans un état de sécurité parfaite si nécessaire à cet âge impressionnable par excellence.

A la maternelle, l'enfant de trois, quatre et cinq ans est pleinement heureux. Il reçoit là l'éducation nécessaire à l'épanouissement de toutes ses facultés.

Ecole maternelle, hier . . .

Il y a vingt ans, les doigts d'une seule main auraient plus que suffi pour faire le compte des écoles maternelles canadiennes-françaises dans la province. Presque inconnue alors et souvent fois méconnue, depuis une dizaine d'années la maternelle a pris de l'essor, pourtant sans avoir fait toilette neuve. Elle joui de la faveur populaire et son étoile brille d'un éclat nouveau au firmament de l'éducation.

Que s'est-il donc passé? L'école maternelle considérée jadis comme un luxe, est devenue une nécessité. On reconnait de plus en plus les bienfaits et les multiples services qu'elle peut rendre à la famille. Il est bien facile de constater que nous ne sommes plus à l'ère où la maman pouvait se consacrer entièrement à sa famille. Ce temps là est bien révolu. La vie trépidante moderne a changé la face de bien des choses. Les obligations matérielles ont quadruplé, et la maman la mieux intentionnée ne peut suffire à la tâche simultanée d'épouse, de mère de famille et souvent même de travailleuse.

Conscients de leur rôle d'éducateurs, les parents ont vite senti la nécessité d'établissements où le petit d'âge préscolaire passerait quelques heures agréables et instructives. Moments de tout repos pendant lesquels la maman pourrait en toute confiance vaquer à ses diverses occupations. Aux yeux des parents, la maternelle a pris soudain la forme d'auxiliaire indispensable!

Ecole maternelle, aujourd'hui . . .

Nous avons maintenant des maternelles en plus grand nombre. Le cri d'alerte des parents a ébranlé l'opinion générale, et des écoles pour les tout-petits ont surgi un peu partout dans la ville et dans la province. Cependant, disons en passant que toutes ces maternelles ne sont pas d'égale valeur. Il appartient donc aux parents de faire un choix intelligent afin que certaines d'entre elles emboitent le pas et soient bientôt à la hauteur de la tâche qu'elles se sont arrogée.

Puisqu'il faut aujourd'hui presque toujours avoir une carte de compétence pour exercer un métier quelconque, pourquoi ne serait-on pas aussi sévère envers ceux et celles qui s'occupent de l'éducation de la première enfance?

Malgré le nombre toujours de plus en plus imposant des maternelles, le problème reste encore bien angoissant. Elles ne peuvent rendre service à la classe d'enfants pour lesquels elles s'avèrent pourtant presque indispensables. Jusqu'à présent la maternelle a été l'apanage des familles à l'aise. Pourquoi? Parce que la plupart de ces écoles étant des organismes privés, qui ne reçoivent aucune aide financière, elles ne peuvent vraiment accueillir que les enfants dont les parents sont assez fortunés pour payer leur écot. Triste état de chose mais criante réalité!

Nous espérons que très bientôt, avec l'aide financière de quelque autorité, s'élèvent aux quatre coins de la ville et de la province, nombre de ces maternelles bien organisées, à prix modique et partant accessibles à la majorité. Souhaitons fermement que notre beau rêve se réalise!

Nos Jardinières . . .

Comme le dit un vieil adage... l'union fait la force!.... et l'Association Canadienne des Jardinières d'enfants est née. La perspective alarmante de voir se multiplier ces écoles si peu maternelles malgré leur dénomination a fait frémir d'une sainte colère les vraies jardinières d'enfants. Elles ont décidé d'unir leurs efforts afin de mener à bien la cause des maternelles.

Les buts de l'Association étaient et sont encore:

1o Renseigner le public en général et surtout les parents sur ce que doit être une vraie maternelle.

2o Diriger un plus grand nombre de jeunes filles vers la belle carrière de Jardinières d'enfants.

3o Convaincre les autorités de l'urgence d'ouvrir des maternelles populaires accessibles à la majorité.

Notre Association formée en avril 1953 avec la dynamique présidente Jeannette Dalpé, comptait alors 17 membres. Aujourd'hui, nous sommes une quarantaine, toutes dûment qualifiées pour l'enseignement aux tout-petits. La majorité de nos Jardinières sont des diplômées de la classe de Pédagogie spécialisée de l'Institut Pédagogique de Montréal, d'autres viennent du centre de formation de l'Université Laval de Québec, quelques-unes ont été formées en Europe.

Et il y a encore de l'espace... et beaucoup de travail sur le métier. Jeunes filles, la belle profession de Jardinière d'enfants vous attend, les petits vous tendent les bras, resterez-vous insensibles à leur appel?

L'essor de. . .

(Suite de la page 14)

de Québec dans le domaine de la formation professionnelle, car sept ou huit autres départements de l'administration provinciale maintiennent des écoles spécialisées et offrent des bourses d'études.

L'industrie ne continuera à se développer que si elle peut compter sur l'apport des techniciens et des ouvriers spécialisés nécessaires au maintien des usines. C'est à la solution de ce problème économique et social que s'emploie le Ministère du Bien-Etre social et de la Jeunesse.

Devenez Membre du Club

LES 2 LIVRES DU MOIS

Vedettes de septembre

UNE FEMME EN BLANC

par Daniela Krein

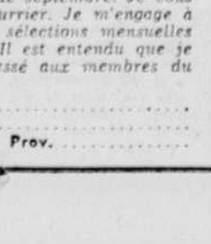

Une femme en blanc, c'est le journal d'une doctoresse, gynécologue dans une ville industrielle de Rhénanie. L'auteur y aborde des sujets extrêmement variés et tous d'actualité : certains particuliers (filles-mères, viols, avortement thérapeutique, maladies vénériennes, presse du coeur...), d'autres généraux (préparation au mariage, fidelité et infidélité conjugales, jalousie et mésentente...).

On y trouve aussi une réponse à certains problèmes qui, depuis quelque temps, sont tout particulièrement à l'ordre du jour : limitations des naissances, euthanasie, insémination artificielle...

Ce qui fait l'intérêt de ce livre, c'est que Daniela Krein ne s'est pas cantonnée dans la théorie ; tous ses sujets, elle les traite en partant de cas concrets, vécus, dans un style réaliste, à la portée de tous et, la plupart du temps, sous forme de dialogues avec ses malades.

Un livre formateur et captivant comme un roman.
224 pages — Format 5½" x 7½".

SI TOUS LES GARS DU MONDE...

par Jacques Méry

A bord d'un chalutier isolé en plein Océan Arctique, un marin est soudain atteint d'un mal étrange qui, peu à peu, gagnera tout l'équipage. Un appel lancé par radio, perdu dans un orage magnétique, est miraculeusement capté par un radio-amateur, un jeune Noir du Congo. De radio en radio, la chaine fraternelle s'allonge, gagne l'Institut Pasteur à Paris. Le sérum trouvé, une autre chaine, maillon par maillon, péniblement, se forme qui l'achemine vers les mourants solitaires.

L'auteur nous fait suivre minute par minute cette course contre la mort livrée par des hommes et des femmes étrangers les uns pour les autres, mais dont toutes les énergies tendent vers un but commun : le sauvetage d'une douzaine de matelots inconnus.

Une aventure authentique dont Christian Jaque a tiré, en collaboration avec H.-G. Clouzot, un film à la gloire de la solidarité humaine.
213 pages — Format 5½" x 7¼".

VALEUR : $4.75
AUX MEMBRES DU CLUB : $2.50 SEULEMENT

LE CLUB
LES 2 LIVRES
DU MOIS
25 est, rue Saint-Jacques
Montréal PL. 8335
FIDES

Les 2 Livres du Mois

Veuillez m'inscrire au Club "Les 2 Livres du Mois" et me faire parvenir les vedettes de septembre. Je vous adresserai $2.50 par retour du courrier. Je m'engage à acheter au moins quatre fois les sélections mensuelles durant les prochains douze mois. Il est entendu que je recevrai le dépliant mensuel adressé aux membres du Club.

Nom .....
Adresse .....
Ville ..... Prov. .....

Souffrez-vous des pieds?

Notre institution, la plus parfaite du genre, vous offre, sans frais ni obligation, un examen complet des pieds.

SERVICE COMPLET DE PEDICURE

Traitements appropriés à prix modiques. Epreuve du pied à l'aide du pédographe. Traitements de pédicure. Ajustement scientifique des souliers. Service du support du métatarse. Ajustement scientifique de support et soulier du Dr Scholl.

Attention spéciale aux INSTITUTIONS RELIGIEUSES.
Nous avons les souliers réglementaires pour religieux et religieuses.

Si vous souffrez de varices, renseignez-vous sans tarder au sujet de notre nouveau bas pour varices : nouveau — unique — insurpassable. De fabrication anglaise et sans couture, il est ajusté minutieusement.

Ouvert tous les jours de 9 à 5 p.m., le vendredi de 9 à 6 p.m.

VISITEZ Wolfe Street Foot Clinic

Service de pédicure hautement spécialisé

1410 rue Wolfe (angle Ste-Catherine) - LA. 1-0580

SI VOUS SOUFFREZ DE SURDITE

Vous pouvez dorénavant porter un appareil auditif

Sans que rien paraisse grâce à "GEM 45"

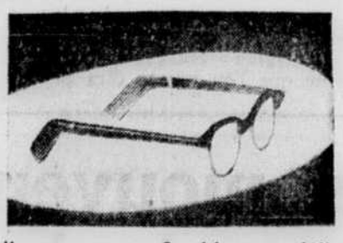

Belle apparence • Monture délicate
Haute qualité • Précision absolue

LES LUNETTES AUDITIVES NOUVELLES ! REVOLUTIONNAIRES !

dont la monture ne diffère en rien de celle d'une paire de lunettes ordinaires. Verres neutres ou adaptés à votre vue. La cachette est dans la monture même, invisible, très légère et très efficace.

Garantie de deux ans

• Autres modèles au choix • Grandes facilités de paiement
Pour démonstration, sans obligation aucune, à votre domicile ou à notre bureau, communiquez avec

RAVOX EARPHONE

3451, RUE ST-DENIS — MONTREAL
Jour: AV. 8-5302 — Soir: RA. 7-5520

Je suis intéressé à une démonstration. LD
☐ à mon domicile ☐ à votre bureau
Nom .....
Adresse .....

Le Bureau international catholique de l'enfance

Programme général du Congrès

SEANCES DE TRAVAIL A L'UNIVERSITE DE MONTREAL

Lundi 2 septembre

INSCRIPAION DES CONGRESSISTES: HALL D'HONNEUR DE L'UNIVERSITE DE MONTREAL

8.00 p.m. — Séance publique d'ouverture du Congrès, sous la présidence du Son Eminence le Cardinal Paul-Emile LEGER, Archevêque de Montréal, et de monsieur Raoul DELGRANGE, Président du Bureau International Catholique de l'Enfance.
Discours de iBenvenue, par son Honneur le Maire de Montréal, Maitre Jean DRAPEAU.
Discours de Bienvenue, par son Honneur le Maire Raoul DELGRANGE, Président du B.I.C.E.
Lecture de la lettre du Saint Siège.
Conférence: *L'Eglise au service de l'Enfant*, par Son Eminence le Cardinal Paul-Emile LEGER, Archevêque de Montréal. Remise d'un doctorat d'honneur de l'Université de Montréal à Monsieur l'abbé Gaston COURTOIS, Aumônier général du B.I.C.E.

Mardi 3 septembre

8.00 a.m. — Messe d'ouverture du Congrès à l'Université de Montréal, célébrée par Monseigneur Charles-Edouard BOURGEOIS, P. A., Vice-Président du B.I.C.E.
Allocution par Son Excellence Monseigneur Georges-Léon PELLETIER, Evêque de Trois-Rivières, représentant du Saint-Siège au VIe Congrès du B.I.C.E.

10.00 a.m. — Séance Plénière sous la présidence de Son Excellence Monseigneur P. F. POCOCK, archevêque de Winnipeg, Président de la Conférence Catholique Canadienne.
Conférence: *L'Enfant devant le problème de la foi*, par Monsieur l'abbé François COUDREAU, prêtre de Saint-Sulpice, Directeur de l'Institut Supérieur Catéchétique de l'Université Catholique de Paris.

2.00 p.m. — Session d'études en commissions séparées.
1—Commission Juridique (Salle A' 404)
2—Commission de Formation Religieuse et de Catéchèse (Salle G' 404)
3—Commission Médico-Sociale et Psycho-Pédagogique (Salle H' 404)
4—Commission de la Presse Enfantine (Salle A' 406)
5—Commission des Mouvements d'Enfants (Salle A' 425)
6—Commission des Moyens Audio-Visuels (Salle D' 425)
7—Commission du Plein Air (Salle B' 425)
8—Commission d'Education Familiale (Auditorium)
9—Commission de la Pédagogie Scolaire (Salle H 404)
10—Commission d'Education Préscolaire (Salle D' 415)

Mercredi 4 septembre

9.00 a.m. — Séances de Commissions.
2.00 p.m. — Séances de Commissions.
8.00 p.m. — Séance publique sous la présidence de Son Eminence le Cardinal J. C. McGUIGAN, Archevêque de Toronto.
Conférence: *L'Enfant dans l'Eglise* par Son Excellence Monseigneur J. J. WRIGHT, D.D., Evêque de Worcester, Mass., Etats-Unis.

Jeudi 5 septembre

9.00 a.m. — Séance plénière sous la présidence de Son Excellence Monseigneur M. ROY, Archevêque de Québec, primat de l'Eglise Canadienne.
Conférence: *Insertion de l'enfant croyant dans le monde d'aujourd'hui*, par monsieur le Professeur Luigi GEDDA, Président Général de l'Action Catholique Italienne.

11.00 a.m. — Séances de Commissions: adoption des voeux et conclusions.

Après-midi — Visite de la ville de Montréal.

7.00 p.m. — Réception officielle des Congressistes par la Ville de Montréal au Chalet de la Montagne. Buffet froid.

Vendredi 6 septembre

9.00 a.m. — Séance plénière sous la présidence de monsieur Raoul DELGRANGE, Président du B.I.C.E.
Conférence: *Le Bureau International de l'Enfance dans la vie Internationale* par monsieur Michel NORMAND, Secrétaire Général administratif du B.I.C.E.
Conférence: *Le fonctionnement des commissions permanentes de travail du B.I.C.E. vu à travers l'activité de la Commission Médico-Sociale et Psycho-Pédagogique* par monsieur l'abbé Henri BISSONNIER, Secrétaire Général de la Commission Médico-Sociale et Psycho-Pédagogique.

10.00 a.m. — Séance plénière sous la présidence de Son Excellence Monseigneur PIERARD, évêque de Châlons sur Marne, France, président de la Commission Enfance et Jeunesse de l'Episcopat Français. Examen des rapports des Commissions et adoption des voeux et conclusions.

2.00 p.m. — Séance de clôture des travaux du Congrès sous la présidence de Son Excellence Monseigneur Giovanni PANICO, Délégué apostolique au Canada, et de monsieur Raoul DELGRANGE, Président du B.I.C.E.
Rapport Général de synthèse des travaux du Congrès par monsieur l'abbé Jean PIHAN, Directeur de l'Union des Oeuvres Catholiques de France.
Communication de monsieur René FINKELSTEIN, Secrétaire Général du B.I.C.E.
Allocution de Son Excellence Monseigneur Giovanni PANICO, Délégué apostolique au Canada.
Discours de clôture des travaux, par monsieur Raoul DELGRANGE, président.

VOYAGE A QUEBEC ET A TROIS-RIVIERES

Vendredi 6 septembre

8.00 p.m. — Départ pour Québec par bateau spécial à bord du SS. Tadoussac.

Samedi 7 septembre

7.00 a.m. — Arrivée à Québec.
Visite de la Ville de Québec.
Remise d'un doctorat d'honneur de l'Université LAVAL à Monsieur Raoul DELGRANGE, président du B.I.C.E.

7.30 p.m. — Banquet offert au Château Frontenac par le Gouvernement de la Province de Québec.
Discours par l'Honorable Maurice DUPLESSIS, Premier Ministre de la Province de Québec.
Discours par monsieupr Raoul DELGRANGE, Président du B.I.C.E.
Discours par Son Excellence Monseigneur Maurice ROY, Archevêque de Québec.

Dimanche 8 septembre

8.30 a.m. — Messe à la chapelle extérieure du Séminaire de Québec. Allocution par Son Excellence Monseigneur Maurice ROY.

10.30 a.m. — Départ pour Trois-Rivières.

4.00 p.m. — Arrivée à Trois-Rivières.
Ralliement à l'Evêché de Trois-Rivières.
Visite des villes de Trois-Rivières et du Cap-de-la-Madeleine.
Arrêt au Sanctuaire National de Notre-Dame-du-Cap.
Visite de l'exposition mariale.

7.30 p.m. — Banquet au pavillon de l'Industrie.
Spectacle de ballets par les enfants de Ville-Joie-Saint-Dominique.
Discours: Son Honneur le Maire de Trois-Rivières monsieur Laurent PARADIS,
Son Honneur le Maire du Cap-de-la-Maleine, monsieur André JULIEN.
Clôture du Congrès: Son Excellence Monseigneur Georges-Léon PELLETIER, Evêque de Trois-Rivières, représentant du Saint-Siège au VIe Congrès du B.I.C.E.
Monsieur Raoul DELGRANGE, Président du B.I.C.E.

11.30 p.m. — Départ du bateau pour Montréal.

Lundi 9 septembre

7.00 a.m. — Arrivée à Montréal.

L'éducation des adultes au Canada français — bilan et perspectives —

L'éducation des adultes, au sens large, c'est-à-dire l'ensemble des initiatives et services mis sur pied pour aider les adultes à parfaire leur instruction ou leur formation, a connu un développement considérable dans le secteur français du Canada ces dernières années. L'Eglise, les services gouvernementaux, les institutions d'enseignement et les associations et services bénévoles ont édifié ensemble un réseau de cours, sessions, cercles d'études, programmes de formation, extrêmement diversifié.

par Claude RYAN,
président de l'Institut d'Education des Adultes

On a coutume, pour décrire ce réseau de l'éducation des adultes, d'énumérer tour à tour, en les isolant dans leur catégorie respective, les initiatives des services publics, des institutions d'enseignement et des corps privés. Cette classification, pour commode qu'elle soit, ne rend peut-être pas justice à la complexité et à la richesse de la situation canadienne dans ce domaine.

Une des caractéristiques, en effet, de l'éducation des adultes, au Canada, c'est la forte mesure d'inter-pénétration entre les initiatives de l'un et de l'autre secteur. Des institutions gouvernementales comme Radio-Canada et l'Office National du Film, par exemple, réalisent une bonne partie de leurs émissions et films éducatifs en collaboration avec des organismes privés, comme l'Union Catholique des Cultivateurs, les Ecoles de Parents, l'Institut Canadien d'Education des Adultes, les syndicats ouvriers, les Chambres de Commerce, les mouvements d'Action Catholique. D'autre part, les mouvements privés recourent constamment, non seulement pour l'élaboration mais aussi pour la préparation de leurs programmes, aux services de professeurs de collèges et d'universités et d'experts des services gouvernementaux. Il existe, entre les uns et les autres, un lien de bon voisinage et de coopération dénué de sectarisme et d'exclusivisme.

Par-delà les structures juridiques, il nous paraît que la manière la plus réaliste d'observer l'éducation des adultes au Canada, c'est encore de la photographier au jour le jour dans quelques-unes de ses manifestations les plus significatives.

Cours du soir, cours par correspondance:

L'observateur étranger qui circule dans les voitures de transport public, à Montréal, vers la mi-septembre, est surpris de constater le volume fortement accru des voyageurs adultes portant serviette, cahiers et livres sous le bras, entre 7 et 11 heures du soir. La plupart de ces voyageurs s'en vont suivre des cours du soir à l'une ou l'autre des institutions d'enseignement officiel ou privé de la métropole. La grande majorité occupent pendant le jour un emploi rémunérateur qui leur permet de gagner leur vie. Ils veulent, par des cours du soir, compléter leur instruction dans le but non déterminé d'améliorer leur situation professionnelle.

Les uns s'inscrivent à l'Université ou dans des institutions privées pour y suivre les cours d'extension conduisant au baccalauréat ès arts. Ce diplôme est considéré dans la partie française du Canada comme une clé de voûte académique qui ouvre la porte soit aux grandes écoles universitaires, soit à des avantages ou crédits dits de promotion à l'intérieur de certaines professions (V.G. enseignement au niveau primaire). Le B.A. était réservé jusqu'à une date très récente aux seuls élèves réguliers des collèges classiques: une adaptation du système américain des "Credits" académiques a permis d'en ouvrir l'accès, depuis quelques années, à un public plus large. Ce fut là une victoire importante de l'esprit de progrès sur un faux traditionalisme qui, sous prétexte de sauvegarder l'authenticité de la culture, créait à son insu une situation d'injustice sociale.

D'autres suivent des cours de perfectionnement dans les métiers ou la carrière des affaires. Les institutions les plus fréquentées dans le domaine des métiers sont les quelque 60 écoles spécialisées que dirige le Ministère du Bien-Etre Social et de la Jeunesse de la province de Québec; on estimait, en 1956, à près de 20,000 le nombre de personnes inscrites aux cours du soir de ces écoles. Ces cours donnent accès à plus d'une centaine de métiers différents, industriels ou commerciaux. A ces cours, il faut ajouter ceux que dispensent depuis quelques années, des Centres d'Apprentissage créés grâce à l'action conjointe des syndicats ouvriers et patronaux et du Ministère provincial du Travail. Le Centre d'Apprentissage des Métiers de la Construction, à Montréal, est une institution très intéressante à cet égard.

En ce qui touche la carrière des affaires, l'institution la plus recherchée des Canadiens de langue française est l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales de Montréal qui offre, le soir, un cours donnant accès à une maîtrise universitaire en commerce et à la carrière très enviée de comptable professionnel. Dans le même domaine, on trouve, dans toutes les villes de quelque importance, de nombreux "Business Colleges", institutions donnant une préparation immédiate, de caractère plus élémentaire, pour la tenue de livres et le travail général de bureau.

Des milliers de Canadiens français préfèrent, par ailleurs, chercher un complément d'instruction dans une institution typiquement américaine, les cours par correspondance. Les disciplines les plus populaires semblent être la mécanique et la comptabilité; une large partie de la clientèle canadienne - française s'alimente ici à des sources américaines. Plusieurs de ces cours par correspondance sont très dispendieux et s'échelonnent sur des périodes allant jusqu'à 5 ou 6 ans. Un effort original et réussi a été entrepris à ce sujet, par l'office des Cours par Correspondance du Ministère du Bien-Etre Social et de la Jeunesse de la province de Québec; cet Office a comblé une carence grave de l'équipement culturel des Canadiens français en publiant, ces dernières années, une centaine de manuels techniques qui prennent graduellement le pas sur les manuels américains utilisés auparavant.

A l'intention des Canadiens qui ont dû laisser l'école trop tôt pour apprendre les rudiments de la langue et du calcul, les écoles publiques, en collaboration avec le gouvernement provincial, offrent aussi chaque année des séries gratuites de cours du soir en français, anglais, arithmétique.

A ces divers publics qu'un motif intéressé attire à l'un ou l'autre des multiples cours offerts à la population adulte, on pourrait enfin ajouter le public des bibliothèques, des concerts, des musées, des conférences et manifestations artistiques de toutes sortes. Il manque encore à la province de Québec, un solide réseau de bibliothèques publiques comme on en trouve aux Etats-Unis et dans certaines provinces anglophones du pays. Phénomène intéressant: alors que l'avènement de la télévision a beaucoup entamé la vogue des conférences et débats publics, les bibliothèques et les manifestations artistiques sont plus fréquentées que jamais.

Participation à des associations et mouvements organisés

Alexis de Tocqueville, le plus pénétrant peut-être des voyageurs étrangers qui soient venus visiter l'Amérique, s'étonnait déjà, vers 1835, de l'extraordinaire prolifération des associations privées dans la vie américaine. "Les Américains de tous les âges, de toutes les conditions, de tous les esprits, s'unissent sans cesse, constatait le jeune diplomate. Non seulement ils ont des associations commerciales et industrielles auxquelles tous prennent part, mais ils en ont encore de mille autres espèces: de religieuses, de morales, de graves, de futiles, de fort générales et de très particulières, d'immenses et de fort petites; les Américains s'associent pour donner des fêtes, fonder des séminaires, bâtir des auberges, élever des églises, répandre des livres, envoyer des missionnaires aux Antipodes: ils créent de cette manière des hôpitaux, des prisons, des écoles. S'agit-il enfin de mettre en lumière une vérité ou de développer un sentiment par l'appui d'un grand exemple, ils s'associent..."

De Tocqueville attribuait peut-être exclusivement au génie américain cette disposition native pour la vie associée. Le génie latin a, lui aussi, montré depuis un siècle une forte tendance à mettre sur pied des associations. Mais encore ici, on perçoit une différence marquée entre le génie saxon et le génie latin. Le génie saxon est porté à l'association dans un but utilitaire, pragmatique: le nombre, la bizarrerie même des sociétés qu'il crée l'inquiètent peu. Le génie latin, pour sa part, cherche spontanément à inclure un élément idéologique dans les associations auxquelles il donne naissance. Perpétuellement, et même de plus en plus, tiraillé entre les deux tendances, le Canada français s'est donné depuis un demi-siècle une somme imposante d'associations et mouvements privés de toutes sortes. Les unes — on les appelle alors des *mouvements* — tirent leur origine directement de l'Europe continentale: par exemple, les mouvements d'Action Catholique, les syndicats et corps professionnels de caractère confessionnel; ces associations proposent en général à leurs membres une activité éducative de plus grande densité culturelle et des exigences spirituelles plus poussées: vg. engagements personnels déterminés, réunions intensives, réunions d'étude régulières, bulletins de Travail précis et suivis, adhésions intellectuelles consistantes, etc. Les autres — ce sont plutôt des **associations** pures et simples — furent plutôt inspirées de l'expérience américaine: par exemple, les syndicats neutres, les clubs sociaux, les Chambres de Commerce aînées et cadettes; on ne s'y inscrit pas d'abord pour servir ou promouvoir une cause, mais pour obtenir une amélioration de son sort ou élargir le réseau de ses relations professionnelles et sociales; les initiatives éducatives y sont souvent nombreuses et très variées; mais l'orientation intellectuelle et doctrinale y demeure vague et flottante; le motif déterminant de ces initiatives est tantôt l'utilitarisme, tantôt un civisme large et vague qui, sauf dans des cas exceptionnels, se garde en général de rejoindre les questions brûlantes du jour.

De toute manière, on trouve un nombre considérable de Canadiens français dans l'un et l'autre type d'organismes. Autour de ces organismes, gravitent des milliers de comités et de services de toutes sortes, des programmes d'étude, des sessions, des cours spéciaux, etc. Plusieurs Canadiens, aujourd'hui arrivés à des postes de grande influence, attribuent à l'action bienfaisante de la J.O.C., des Chambres de Commerce, du syndicalisme, d'une ligue de loisirs, le complément de formation qui leur a permis de réaliser leurs aspirations et de mieux servir leurs concitoyens. Des douzaines de militants sociaux, culturels et religieux sont sortis, ces dernières années, des rangs de ces associations.

Une expérience intéressante, pour un visiteur étranger, serait de se faire inviter à une séance régulière d'étude ou de travail dans quelques-unes de nos principales associations. Celui qui disposerait d'un peu plus de temps pourrait suivre quelques séances de l'Université Populaire du Jeune Commerce, assister à un Conseil National de L.O.C. ou de J.A.C.; séjourner une couple de jours au Collège du Travail de la Confédération des Travailleurs Catholiques du Canada en novembre prochain; participer aux journées de formation des dirigeants de l'UCC en janvier; assister à un Cours de Préparation au mariage dans une paroisse ouvrière de Montréal ou de Québec, etc.

Passant ainsi d'un type d'organisme à l'autre, l'observateur étranger y découvrirait comme par hasard une autre expression de ce dilemme caractéristique de l'existence canadienne-française; l'attrait concurrent du génie américain et du génie latin dans notre vie collective. En face de ce dilemme. Il semble que le Canadien français soit incapable d'options collectives et décisives; il n'a, tout au plus, que des adhésions individuelles, tantôt dans un sens, tantôt dans un autre.

Presse, radio et télévision:

Alors que, sauf quelques rares exceptions, la presse canadienne-française évoluait rapidement, depuis un quart de siècle, vers un rôle d'information et un type d'entreprise à but commercial, une puissante force culturelle et éducative faisait son apparition dans la vie canadienne: la radio, puis la télévision. La radio et la télévision sont opérées conjointement, au Canada, par l'Etat central et l'entreprise privée. On attribue communément à la radio-télévision d'Etat un rôle de service national, à l'entreprise privée un rôle de service local. En fait, la radio et la télévision, laissées exclusivement entre les mains de l'entreprise privée, eussent inévitablement suivi l'évolution décrite ci-dessus pour la presse: elles seraient devenues de purs instruments de profit jouant en plus un rôle d'information.

Servie par les puissantes ressources financières du gouvernement central, la Société Radio-Canada est devenue, pour sa part, en un quart de siècle, l'un des plus forts leviers de la vie culturelle au pays. A côté d'émissions de divertissement et d'information, les dirigeants de la Société ont veillé à mettre sur pied un réseau imposant d'émissions de radio et de télévision à but nettement culturel et éducatif. Un service spécial des émissions dites éducatives réalise, chaque saison, un choix varié d'émissions consacrées à la littérature et aux arts, à la vie religieuse, aux problèmes familiaux et sociaux, aux questions économiques et politiques. Un bon nombre de ces émissions sont réalisées en consultation étroite avec des organismes représentatifs du milieu. Ces émissions sont en général d'excellente qualité; mais les intéressés se plaignent avec raison du fait que, pour des motifs économiques, elles ne détiennent souvent dans les horaires qu'une place de second ordre par rapport à des émissions de divertissement qui rapportent à Radio-Canada des revenus intéressants de réclame commerciale. Malgré cette réserve, Radio-Canada est devenue, depuis l'avènement de la télévision, la principale force d'éclatement de la vie artistique et culturelle au Canada français. Elle joue ainsi un rôle de premier plan dans l'éducation de la population adulte du pays.

Quelques observations critiques

L'éducation des adultes, au Canada français, tire sa richesse d'une diversité presque infinie. Elle tient aussi de cette diversité, par un curieux retour des choses, une partie de sa faiblesse.

Derrière ce pullulement d'initiatives, on sent, en effet, deux carences caractéristiques d'une société engagée dans une croissance rapide à la faveur d'un climat de très grande liberté. D'un côté, l'éducation des adultes, dans ce secteur du pays, manque d'une réelle consistance intellectuelle et technique. La notion même d'éducation des adultes demeure flottante et extrêmement polyvalente. La grande majorité des responsables sont des bénévoles qui improvisent au jour le jour leurs programmes et leurs méthodes. Les universités sont engagées dans ce domaine depuis trop peu de temps, et elles-mêmes d'une manière trop indécise, pour avoir pu le marquer de leur esprit et y introduire une réelle discipline. Les gouvernements provinciaux, celui du Québec en particulier, n'ont guère de politique définie en ce domaine. Les hommes-clé de cette société fortement nord-américaine, c'est-à-dire les industriels, les financiers et les hommes d'affaires, hésitent à accorder leur confiance et leur appui à ce mouvement dont ils admirent les réalisations extérieures, mais dont il ne parviennent pas à saisir le coeur.

D'autre part, à l'intérieur de la diversité actuelle, on constate une fréquente dispersion des efforts, un émiettement des énergies, certains dédoublements coûteux, des objectifs contradictoires.

Afin de grouper tous les responsables de bonne foi qui oeuvrent dans ce domaine, il s'est constitué, ces dernières années, un organisme national de coordination, l'Institut Canadien d'Education des Adultes. L'ICEA réunit dans ses cadres les principaux organismes privés engagés dans l'éducation des adultes; mouvements syndicaux, services artistiques, universités, groupements patronaux, associations à but religieux. L'ICEA a déjà réalisé une action de liaison significative et prometteuse. Mais ici, comme en plusieurs autres secteurs, les grandes réalisations communautaires sont encore à venir.

Jeunesse ouvrière . . .

(Suite de la page 22)

lorsque ses membres restent à la hauteur de leurs engagements. Point de victoire sans lutte, vous le savez. Et les conquêtes d'ordre spirituel, encore plus que les autres, exigent le renoncement, l'abnégation, l'oubli de soi pour la cause que l'on prétend servir.

Vous n'êtes pas engagés dans un combat temporel, pour l'obtention de quelques avantages d'ordre économique et social seulement, mais vous visez avant tout à la conquête des âmes, c'est dans l'âme de vos frères qui ne connaissent pas encore le Christ, ou qui ne le servent pas fidèlement, que se livre la partie décisive. C'est à vous qu'il appartient de faire connaître le Sauveur, de faire pénétrer sa loi d'amour dans tous les secteurs de la vie privée et publique. Son précepte de Charité et d'union fraternelle doit s'accomplir d'abord chez les jeunes, et pour cela il faut que croisse en vous sans cesse le sens de l'Eglise, l'esprit missionnaire, la connaissance des travailleurs des autres pays et la volonté de répondre généreusement à leur attente. Vous n'oublierez pas la dette de reconnaissance, que vous avez envers vos aumôniers, qui ne ménagent pas leur peine au service de la J.O.C.

Conscients de ce que vous avez reçu d'eux, vous continuerez à leur accorder une confiance et une affection bien méritées. N'est-ce pas notamment à leur action qu'est dû l'éclosion de vocations sacerdotales parmi les Jocistes?

L'apôtre saint Jean raconte, dans un passage célèbre de son Evangile, comment Jésus, arrivé devant le tombeau de son ami Lazare, se mit à pleurer. Les Juifs, témoins de ces larmes, se dirent entre eux: "Voyez comme il l'aimait". (Jn. XI, 36). Mais Jésus fit plus que s'émouvoir. Ayant invoqué son Père, il s'approcha du sépulcre et cria d'une voix forte: "Lazare, viens dehors." Alors le cadavre se leva et Lazare sortit vivant du tombeau.

Chers fils et chères filles, des millions de jeunes sont encore prisonniers de liens pires que la mort: ceux de la misère, de l'erreur, de la corruption morale. Ne vous contentez pas de pleurer sur eux. Le Christ est en vous avec sa puissance qui fait reculer l'ennemi. Allez donc hardiment vers ces âmes et criez-leur la bonne nouvelle de l'Evangile, les paroles de Résurrection et de vie, dont Dieu vous a faits, pour elles, dépositaires: "Mon frère, viens à la vérité. Viens à la lumière. Viens à l'amour." Et bientôt, en foule innombrable autour de vous, comme dans la vision de l'Apocalypse que nous évoquions au début de ce discours, le monde ouvrier chantera l'hymne de sa résurrection spirituelle.

"Jocistes bien aimés, par vous nous avons trouvé la vraie vie et nous rendons gloire à Dieu le Père et à l'Agneau immolé sur l'autel." (cfr. Apoc. VII, 10, 12). Chers fils, et chères filles, quand vous serez rentrés chez vous puissiez-vous continuer, chacun dans le champ d'apostolat qui lui est assigné, une action encore plus décidée et vigoureuse, parce que vous aurez mieux compris le prix inestimable de la cause que vous défendez. Maintenant, comme par le passé, nous comptons sur vous et attendons de vous de grandes choses.

Comme gage des faveurs divines, Nous allons vous donenr la Bénédiction apostolique: pour vous d'abord et pour tous les Jocistes du monde, ceux qui de loin nous écoutent, ceux qui ont aidé votre pèlerinage par leurs prières, leurs cotisations, leurs sacrifices, spécialement ceux qui, plongés dans la souffrance, offrent pour la J.O.C. les mérites d'une résignation humblement filiale, parfois héroïquement joyeuse, pour vos bienfaiteurs aussi, tous les sympathisants de votre grande entreprise, pour vos aumôniers, pour vos familles, enfin pour les personnes présentes à votre pensée ou à votre coeur, et en particulier ces frères et ces soeurs de travail que vous vous devez de reconquérir."

Bon succès au VI CONGRES du Bureau international catholique de l'Enfance de la part du

COLLEGE DE MONTREAL

qui célèbre cette année le 190e anniversaire de sa fondation

MONTREAL

Vous... Chef!

POURQUOI PAS? . . . chaque entreprise a besoin de chefs.

Les qualités de chef ne constituent pas un privilège réservé à une poignée d'hommes favorisés par des dons particuliers. Vous possédez ces qualités, mais elles doivent être développées. Les connaissances techniques, même les plus étendues, ne sont pas suffisantes. Vous devez acquérir des qualités de caractère, une aisance dans la pratique des relations sociales et connaître le maniement des hommes.

SI VOUS OCCUPEZ DEJA CETTE POSITION OU SI VOUS L'AMBITIONNEZ, LISEZ SANS TARDER LA BROCHURE DOCUMENTAIRE DE L'INSTITUT DE PSYCHOLOGIE PRATIQUE, elle contient des renseignements qui vous intéressent personnellement.

Ecrire lisiblement s.v.p.

INSTITUT DE PSYCHOLOGIE PRATIQUE
4232, rue de La Roche, Montréal 34, P.Q.
Veuillez m'adresser la brochure "SUCCES" et le programme de votre cours — Ci-joint timbres de 25c pour frais d'envoi.
NOM ..... AGE .....
ADRESSE ..... Dépt. 3

Nous offrons nos meilleurs souhaits à tous les congressistes du BUREAU INTERNATIONAL CATHOLIQUE DE L'ENFANCE

COLLÈGE de SAINT-LAURENT

SAINT-LAURENT, P. QUE.

COLLEGE ANDRE-GRASSET
1000 est, Boul. Crémazie (Boul. Métropolitain)
ANGLE ST-HUBERT
MONTREAL, P.Q.

C'est votre culture qui vous classe.

C'est au Canada que vous vivez, c'est-à-dire dans le pays le plus progressiste du monde, où la vie de société fait partie d'un art de vivre traditionnel et connait une intensité et une importance plus grande que partout ailleurs. La première conséquence de ce prestige exceptionnel, c'est que vous y serez jugé d'abord sur votre conversation et ceci non seulement dans le monde, mais surtout dans les affaires. L'atout le plus sûr pour assurer votre pleine réussite sociale, c'est donc de posséder une culture suffisante pour pouvoir participer avec aisance à n'importe quelle conversation.

N'attendez donc pas de vous trouver dans des cas humiliants ou décisifs pour vous résoudre à acquérir cette culture indispensable.

Hâtez-vous de profiter d'un moyen aussi commode et aussi rapide de vous cultiver. Demandez la brochure documentaire de l'INSTITUT CULTUREL FRANÇAIS.

INSTITUT CULTUREL FRANÇAIS
4232 rue de La Roche — Montréal 34, Qué.
Messieurs, veuillez me faire parvenir la brochure documentaire de l'Institut Culturel Français, ci-joint timbres de 25c pour frais d'envoi.
NOM ..... AGE .....
ADRESSE ..... F.D.

"MAISONS D'ENSEIGNEMENT"

ECOLE D'INFIRMIERES
HOPITAL STE-JEANNE-D'ARC
Affiliée à l'Université de Montréal
Cours de 3 ans qui permet l'entrée dans la profession d'infirmières
CONDITIONS: Avoir 18 ans ou plus — posséder diplôme de 11e année aptitudes aux soins des malades.
ENTREE: 28 août et 15 février
S'adresser à la directrice
ECOLE DES INFIRMIERES
3585 rue St-Urbain — PL. 6363

Prof. J.-L. ARBIQUE, B. A.
COURS PRIVES
CLASSIQUE: Eléments latins à philosophie exclusivement
COMMERCIAL: classes de 7-8-9 et cours scientifiques.
Français, anglais, mathématiques, sténographie, dactylographie, comptabilité.
BREVET DE PHARMACIE
Cours du jour et du soir
ENTREE 9 SEPTEMBRE
4349 CHAPLEAU, coin Marie-Anne est — près Iberville
27 ans d'expérience — RA. 1-9081

L'ELITE ENFANTINE
Germaine G. BOCK, directrice
Maternelle pour les tout-petits 3 à 5 ans, cours réguliers 1ère 2e et 3e année — Préparation à la 1ère Communion
Programme de la C.E.C.M.
Institutrices diplomées, transport de nos élèves
ENTREE LE 9 SEPTEMBRE
10,428, boul. St-Laurent (près Prieur) DU. 8-4557

PRE-CLASSIQUE
Elèves de 5e et de 6e
PETIT GROUPE CHOISI
JEAN GAUDREAU, B.A., Lic., Péd.
ENSEIGNEMENT INDIVIDUEL
scientifique et classique
380, avenue Querbes CR. 6-6135

INSTITUT ALIE
306 Est, rue Sherbrooke — VI. 5-6434
Cours du jour et du soir
CLASSIQUE - SCIENTIFIQUE - COMMERCIAL - LANGUES
Possibilité de faire deux années dans une
(8e et 9e, 10e et 11e, 11e et 12e, 12e et 13e)

Anglais	Littérature française	Comptabilité moderne
Français	Histoire	Physiologie et biologie
Espagnol	Latin	Préparation immédiate aux affaires
Cours spécial de revision	Mathématiques	
Philosophie	Sciences	Aspirantes gardes-malades
Economie politique et sociale	Sténographie bilingue	Examens d'admission
	Dactylographie bilingue	

Nous présentons nos étudiants aux examens officiels de l'instruction publique.
Nous plaçons nos diplômés commerciaux
Ecrivez ou téléphonez pour obtenir un prospectus en indiquant le nom du cours.

COUPON REPONSE
Je suis intéressé à recevoir plus de renseignements sur vos cours de dessin sans obligation de ma part.
COURS: JOUR..... SOIR.....
Nom ..... Adresse .....
Age..... Degré d'instruction..... Occupation.....
American Institute of Drafting Reg'd.
4059 Hochelaga, Montreal CL. 5-3621

INSTITUT SAMSON
Ecole secondaire du soir pour jeunes gens et jeunes filles
COURS
Section commerciale 10e - 11e - 12 années (dactylographie, sténog.)
Section scientifique 10e - 11e - 12e années (laboratoire)
8e et 9e années
ECOLE D'ASPIRANTES-GARDES MALADES
Bureau: 2151 est, boul. St-Joseph app. 2 — Tél.: LA. 6-4646

Thérèse Delorme
Cours de préparation au travail de bureau
Matières enseignées:
STENOGRAPHIE, DACTYLOGRAPHIE
COMPTABILITE, ROUTINE DE BUREAU Etc.
ANGLAIS, par professeurs de langue anglaise.
Jeunes filles seulement le jour — Mixte le soir
Ouverture des COURS DU JOUR — le 3 septembre
COURS DU SOIR — le 5 septembre
Le nombre d'élèves est limité — Appelez pour rendez-vous
5553 AVENUE DU PARC — CR. 1-3275

Institut Classique Legnerrier
PL. 6048 3443 RUE ST-DENIS DU. 7-4915
COURS DU JOUR ET DU SOIR
- COURS CLASSIQUE
  Des Eléments latins à la Philosophie inclusivement
- CLASSE DE BELLES-LETTRES, DE RHETORIQUE ET DE PHILOSOPHIE
- CLASSE DE 10e, 11e et 12e ANNEE
- PREPARATION AUX BREVETS DE PHARMACIE, POLYTECHNIQUE, A LA FACULTE DES SCIENCES
- CULTURE GENERALE: LITTERATURE ET COMPOSITION FRANCAISE

EXIGEZ LA PERRAULT-DUPLOYE
LA STENOGRAPHIE DES STENOGRAPHIES
1040 STENOGRAPHES OFFICIELS
- Sténographie française-anglaise
- Routine générale de bureau
- Dactylographie
- Cours strictement individuels
- Cours spéciaux
- Préparation à la sténographie judiciaire

DEMANDEZ PROSPECTUS
INSTITUT STENOGRAPHIQUE PERRAULT
5002, AVENUE DU PARC, coin boul. ST-JOSEPH
MONTREAL — Tél.: CR. 7-9937

COURS Dessin · Peinture
COMMERCIAL
- Publicité
- Lettrage
- Affiche
- Illustration

ARTISTIQUE
- Paysage
- Portrait
- Huile
- Aquarelle

COURS: JOUR - SOIR
Faites votre entrée dès maintenant
DEBUT DES COURS LE 3 SEPTEMBRE
STUDIO Salette ENRG.
1297, ST-DENIS, angle Ste-Catherine — UN. 1-1046

ECOLE SUPERIEURE DE PREPARATION SCIENTIFIQUE
G. BERTRAND, directeur
professeur titulaire à Polytechnique
L'école s'adresse aux élèves ayant terminé au moins leur 9ième année et qui désirent gagner du temps
Préparation complète à l'admission:
- A Polytechnique en 1ère et 2ème année
- Aux Hautes Etudes Commerciales
- A la faculté des Sciences
- Au génie forestier
- A l'école d'arpentage
- Et autres facultés de l'Université

OUVERTURE DES COURS LE 10 OCTOBRE
Pour renseignements et inscription
Ecrire ou de préférence téléphoner à l'E.S.P.S. jusqu'à 5.30 p.m. — 438, rue Cherrier, Montréal, VI. 9-1032
— ou à Gaston Bertrand, 5125, des Sorbiers, Montréal, CL. 5-0887

LEGAULT BUSINESS COLLEGE
Fondateur — Pierre Legault
Cours de secrétariat bilingue
EN 10 MOIS
Portons une attention spéciale à l'ANGLAIS surtout à l'étude des VERBES et AUXILIAIRES. Notre méthode d'anglais a prouvé son efficacité par les centaines d'élèves qui occupent maintenant des positions à des salaires intéressants.
ENTREE:
COURS DU JOUR: 4 sept. (Jeunes filles seulement).
INSCRIPTIONS:
COURS DU SOIR: 4 et 5 septembre.
" " Lundi et jeudi: anglais, sténo-dactylo.
" " Mercredi: cours spéciaux d'anglais.
Tous les jours de 10.00 à 12.00 a.m., de 2.00 à 4.00 p.m. et de 7.00 à 9.00 a.m. — Le collège a été complètement rénové afin de donner tout le confort possible à nos élèves.
LEGAULT BUSINESS COLLEGE
6887 rue ST-HUBERT — MONTREAL — CR. 6-8194

Veuillez me faire parvenir tous les renseignements, circulaires, etc. concernant votre cours de Conversation Anglaise à l'aide du gramophone.
Nom ..... Age .....
Adresse ..... Tél.: .....
Occupation .....
Avez-vous un gramophone ou pick-up? .....

SPECIALISEZ-VOUS EN TELEVISION-COULEUR

En améliorant continuellement ses méthodes d'enseignement et en approfondissant la technique de l'électronique, TECCART forme des spécialistes qui par le fait même font un travail propre et remunérateur.

OUVERTURE des Cours le 3 septembre
TECCART
3155 HOCHELAGA, MONTREAL 4
GRATUIT ➡ Demandez la première leçon du cours ainsi que notre prospectus en couleurs. Voyez notre système de paiements faciles
LA. 5-2551

ACHAT - VENTE - ÉCHANGE
LIVRES DE CLASSE
CONDITIONS SPECIALES AUX PROFESSEURS
LIBRAIRIE TRANQUILLE
67 OUEST, RUE STE-CATHERINE - BElair 6571

COURS PRIMAIRE
Cours du jour et du soir — Garçons et filles
6e ET 7e ANNEE EN UN AN
8e ET 9e ANNEE EN UN AN
- Nous suivons le programme des Ecoles de la Province de Québec
- Les élèves sont préparés en vue du Cours Scientifique et du Cours Commercial.

N.B.: Une bourse d'un an d'études sera offerte au premier de 7ième pour compléter son cours primaire. Une bourse de trois ans sera offerte au premier de 9ième pour compléter son cours scientifique ou commercial.
Inscriptions tous les jours de: 9½ hrs à 11½ hres, de 2 hres à 5 hres et de 7hres à 9 hres le soir.
ECOLE
CHAMPAGNE
6344, rue ST-HUBERT — CR. 7-8339

COMPETENTS et DEVOUES, NOS PROFESSEURS SAVENT ENSEIGNER INTELLIGEMMENT
L'ESPAGNOL
LE PORTUGAIS
L'ITALIEN

Mme Manolita del Vayo Colombienne
4 classes de 1ère année D'ESPAGNOL

Mme Margarita Garcia de Tissier, Espagnol
Classes de 2e et 3e années D'ESPAGNOL

R. P. Astor Salgado Brésilien
1ère année de PORTUGAIS

M. Enzo Colla Italien
1ère année D'ITALIEN

POUR CHAQUE LANGUE:
25 cours d'une heure et demie chacun
(1 heure de théorie — ½ heure de pratique) à l'Ecole Aberdeen, rue St-Denis, près Cherrier
Un soir par semaine
(Séances de conversation pour l'espagnol)
CERTIFICAT D'ETUDES OU DIPLOME
TOUS LES PRIVILEGES DES MEMBRES
Soirées de films, soirées musicales, excursions, voyages, réceptions, danses hebdomadaires, etc.
LE TOUT: $30 SEULEMENT
Dès la première année, on peut lire et se faire comprendre dans tout pays où se parle la langue apprise
Nos cours commencent à la mi-septembre
POUR RENSEIGNEMENTS, APPELER
PLateau 3901 (le jour) — DUpont 8-6865 (soir et fin de semaine)
OU ECRIRE A:
L'UNION DES LATINS D'AMERIQUE
14 est, rue Saint-Jacques, Montréal 1, Qué.
DEPUIS 1940, PRES DE 4,000 MEMBRES Y ONT APPRIS L'ESPAGNOL; PLUS DE 200, LE PORTUGAIS ET L'ITALIEN

cours du Jour et du Soir
Ecole Cinq-Mars
8090, rue Lajeunesse (coin Jarry)
Tél.: CR. 6-7221

SCIENCES	CULTURE	MATHEMATIQUES
MECANIQUE	COMP. LITTERAIRE	ALGEBRE
PHYSIQUE GEN.	HIS. de la LITTERATURE	ARITHMETIQUE
ELECTRICITE	GRAMMAIRE FRANCAISE	GEOMETRIE
CHIMIE q	GRAMMAIRE ANGLAISE	TRIGONOMETRIE
	GEOGRAPHIE	GEOM. ANALYTIQUE
	HISTOIRE	CALCUL VECTORIEL
	PHILOSOPHIE	CALCUL DIFFERENTIEL ET INTEGRAL

PREPARATION ET FORMATION EN VUE DE
- Polytechnque — Faculté des Sciences
- Hautes Etudes Commerciales — Technique, Arpentage — Actuariat — Ec. militaires, etc

ON EST ADMIS
depuis la 9e jusqu'à la 12e Scientifique ou Commerciale:
Depuis la syntaxe jusqu'à la philo II
Demandez notre prospectus

Nos prix sont en raison directe de la qualité de l'enseignement que nous dispensons. Un cours n'est pas une denrée que l'on marchande par téléphone; c'est au bureau et de vive voix que peut être établie une rétribution scolaire en rapport avec le classement, les exemptions, etc., etc.

Bureau: 10-12 a.m., 2-4 p.m. le soir: lundi, mardi de 8 à 9 p.m.

MAISONS D'ENSEIGNEMENT

"à l'enseigne de la Musique"

ARCHAMBAULT MUSIQUE

CHEZ *Ed. Archambault* INC D'ABORD

AUX ÉTUDES MUSICALES ENSUITE...

NOUS AVONS PREPARE A L'INTENTION DES COMMUNAUTES, DES PROFESSEURS ET DES ELEVES UNE LISTE DE MANUELS ET D'OUVRAGES D'ENSEIGNEMENT MUSICAL

PRENEZ-EN DES MAINTENANT CONNAISSANCE ET FAITES-NOUS SAVOIR VOS BESOINS

OUVRAGES THEORIQUES

BEAUCHAMP A. — Vingt-quatre Leçons d'Harmonie	$ 1.00
Livre de l'élève	1.00
BERLIOZ. — Traité d'Instrumentation	10.00
BUSSER, Henri. — Précis de Composition	6.00
CAUSSADE, Georges. — Technique de l'Harmonie.	
Vol. I — Traité de l'Harmonie Théorie — Application	9.00
Vol. II — Analyse et Réalisation par l'Auteur, des Basses et des Chants du Volume I	8.00
CHAILLEY, Jacques. — Traité Historique d'Analyse Musicale	6.00
CHERUBINI, L. — Cours de Contrepoint et de Fugue	9.00
Marches d'Harmonie pratiquées dans la Composition	6.75
DANDELOT, G. — Vingt Leçons d'Harmonie de moyenne difficulté	0.75
DE KEY, Robert. — Harmonie et Orchestration pour Orchestre et Danse	6.00
DE LA PRESLE, J. — 60 Leçons d'Harmonie (Basses et Chants donnés)	1.25
60 Leçons d'Harmonie Réalisations	3.25
DENEREAZ — Cours d'Harmonie	6.00
DEVEAUX. — Les Principes de l'Harmonie (Théorie)	1.50
D'INDY, Vincent. — Cours de Composition Musicale.	
1er Livre : L'Art, l'Oeuvre d'Art et l'Artiste, Le Rythme dans l'Art	5.00
2ième Livre : (1ère partie) La Musique Symphonique et la Musique Dramatique. Classification des Genres Symphoniques. La Composition Musicale et la Construction Architecturale	10.00
2ième Livre : (2ième partie) Les Formes Symphoniques-Orchestrales — Remarques Historiques et Pratiques sur les Instruments. Le langage Instrumental et le Langage Verbal	10.00
3ième Livre : La Musique Dramatique. L'Oratorio et la Cantate. La Musique de Scène. Le Lied	10.00
DUBOIS T. — Traité d'Harmonie, Théorique et Pratique	$ 8.75
Réalisations des Basses et Chants du Traité d'Harmonie	5.00
Notes & Etudes d'Harmonie pour servir de supplément au Traité de H. Reber	7.75
Traité de Contrepoint et de Fugue	13.00
1ère partie : Contrepoint simple.	
2ème partie : Imitations.	
3ème partie : Contrepoint double, triple et quadruple.	
4ème partie : Fugue.	
DUPRE MARCEL. — Cours d'Harmonie Analytique.	
1ère année	3.50
2ème année	3.75
Cours complet de Fugue.	
1er volume	2.50
2ème volume	2.50
Cours complet d'Improvisation à l'orgue.	
1er volume : Exercices préparatoires à l'improvisation libre	3.50
2ème volume : Traité d'Improvisation à l'orgue	7.50
DURAND Jacques. — Eléments d'Harmonie à l'usage des débutants	0.50
DURAND Emile. — Traité de Composition Musicale : Notions générales	10.00
Traité complet d'Harmonie pratique et théorique	10.00
GINGRAS Rolland G. — Questionnaire de Théorie Musicale	0.40
GUIRAUD-BUSSER. — Traité Pratique d'Instrumentation	7.50
1ère partie : Technique	
2ème partie : Les Instruments groupés.	
3ème partie : Anthologie.	
JAELL Marie. — Le Toucher Musical	0.75
KOECHLIN Charles. — Précis des Règles du Contrepoint, avec des exemples (Séries complètes) à 2, 3 et 4 parties	6.00
Traité de l'Harmonie, en 3 volumes :	
— Volume I. — Harmonie consonnante ; Harmonie dissonnante ; Retards ; notes de passage ; Appogiatures, etc.	9.00
Volume II. — Leçons sur les modes grégoriens ; Style contrapuntique ; Leçons de Concours, Harmonie et Composition ; Evolution de l'Harmonie depuis le XIVe siècle jusqu'à nos jours	10.00
Volume III. — Réalisation, par l'Auteur, des Leçons des Volumes I et II	10.00
KOECHLIN Charles. — Etude sur le Choral d'école	2.50
Etude sur l'écriture de la Fugue d'école	8.00
KUPFERATH H.F. — Ecole pratique du Choral	6.00
LANTIER, Maurice P. — Complément du Traité d'Harmonie de REBER (Commentaires et nombreux textes destinés à faciliter l'assimilation de l'écriture moderne (Debussy, Ravel, Stravinsky, etc)	4.00
LAVIGNAC Albert. — Cours d'Harmonie Théorique et Pratique — Corrigé des Exercices	0.75
Cours d'Harmonie Théorique et Pratique	3.50
LE BOUCHER M. — Enseignement de l'Harmonie — Basses et Chants, 1er volume	2.50
LENORMAND René. — Etude sur l'Harmonie Moderne	1.75
LUSSY Mathis. — Traité de l'Expression Musicale — Langage Musical	9.00
MESSIAEN Olivier. — Technique de mon langage.	
1er volume "Texte"	4.50
2ème volume "Exemples Musicaux"	1.50
Vingt leçons d'Harmonie	2.25
MORIN-LABRECQUE A. — Recueil de Modèles de Dictée Musicale et Cours d'Analyse	1.00
OBOUHOW Nicolas. — Traité d'Harmonie, tonale, atonale et totale	3.50
Précis de Grammaire musicale élémentaire	0.50
PARES G. — Traité d'Instrumentation et d'Orchestration à l'usage des Musiques Militaires d'Harmonie et de Fanfare, en deux volumes	8.50
POTIRON Henri. — Petit Traité de Contrepoint et Exercices d'écriture préparatoire à l'accompagnement du chant grégorien	2.50
RAPIN E et J. MORELLET. — L'Initiation au Sens Musical à l'Ecole Primaire	0.60
REBER Maurice - LANTHIER. — Traité d'Harmonie : Complément du Traité d'Harmonie de Reber (Commentaires et nombreux textes modernes - Debussy, Ravel, Stravinsky	9.00
RIMSKY-KORSAKOFF N. — Traité d'Harmonie Théorique et Pratique (Trad. française)	5.00
Practical Manual of Harmony	4.25
WIDOR Ch. M. — Technique de l'Orchestration Moderne. Faisant suite au Traité d'Instrumentation et d'Orchestration de H. Berlioz	6.00

SOLFEGES DES SOLFEGES

D'auteurs anciens et modernes : A Danhauser, L. Lemoine et A. Lavignac

PRIX : 0.60

1-a.—Leçons en clé de SOL et en clé de FA - 4e ligne, nouvelle édition augmentée de nombreuses leçons.
1-b.—Leçons en clé de SOL et en clé de FA - 4e ligne, nouvelle édition - augmentée de nombreuses leçons.
1-c.—Mêmes leçons que 1a en clé de FA - 4e ligne exclusivement.
1-d.—Leçons d'auteurs divers en clé de FA 4e ligne.
1-e.—Mêmes leçons d'auteurs divers en clé de SOL.
2-a. et 2-b.—Leçons en clé de SOL et en clé de FA 4e ligne, changements de clés avec les 2 clés.
3-c.—Leçons en clé de SOL et en clé de FA - 4e ligne, préparation au 5-b.
3-a. et 3-b.—Etude des clés d'UT, 3e ligne et 4e ligne, changements de clés avec les 5 clés.
3-c.—Etude de la clé d'UT, 1ère ligne.
3-d.—Etude de la clé d'UT, 3ème ligne.
3-e.—Etude de la clé d'UT, 4ème ligne.
3-f.—Leçons progressives en changements de clés sur les 5 clés.
3-g.—Mêmes leçons que 3-f en clé de SOL, 2e, FA 4e, Ut 4e lignes, voix d'hommes.
3-h.—Mêmes leçons que 3-g clé de SOL, 3, FA 4e, UT 1ère et UT 3e lignes, voix de femmes.
4-a. et 4-b.—Clé d'UT 2e et clé de FA 3e lignes changements de clés sur toutes les clés.
4-c.—Etude de la clé d'UT 2e ligne.
4-d.—Etude de la clé de FA, 3e ligne.
4-e.—Leçons à changements de clés sur toutes les clés préparation au 5-a et 5-c.
4-f.—Leçons à changements de clés sur toutes les clés d'auteurs classiques et modernes.
5-a. et 5-c.—Leçons à changements de clés sur toutes les clés, d'auteurs modernes.
5-b.—Mêmes leçons que le 5-a, mais en clé de SOL et en clé de FA - 4e ligne.
6-a. et 6-b.—Leçons à 2 voix égales en clé de SOL.
7-a.—Suite de 6-a et 6-b, leçons à 2 voix égales en clé de SOL.
7-b.—Leçons à voix mixtes, clé de SOL et clé de FA (Soprano et Basse ou Baryton).
8-a. et 8-b.—Leçons à 3 voix (Soprano et Basse).
9-a. et 9-b.—Leçons à 4 voix (Soprano, Contralto, Ténor et Basse).
10— Solfèges avec paroles, gradués.

UTILISEZ LES SERVICES DE NOTRE COMPTOIR POSTAL

Pour frais de poste, ajoutez .10 par 2 volumes

METHODES DE PIANO (Françaises et Anglaises)

AARON Michel. — Piano Course — Grade 1-2-3-4 (Texte Anglais)	$1.40 ch.
AARON, Michel — Méthode de Piano (Vol. No. 1-2) (Cours Primaire) (Texte Français)	1.40 ch.
BELLAK, James — New Method for the Piano (Texte Anglais et Français)	1.25 ch.
CESI, B. — Method for the Study of the Piano — Book 1 (Texte Anglais et Italien)	1.25
CESI, B. — Method for the Study of the Piano — Book 2 (Texte Anglais et Italien)	1.50
COUPERIN, C. — Méthode Vol. 1 (Texte Anglais et Français)	1.40
COUPERIN, C. — Méthode Vol. 2 (Texte Anglais et Français)	1.40
COUPERIN, C. — Méthode Vol. 3 (Texte Anglais et Français)	1.65
DOMINION — Méthode Vol. 1-2 (Texte Anglais et Français)	0.85 ch.
ECKSTEIN — Piano Course — Book One	0.75
ECKSTEIN — Piano Course — Book 2-3	0.90 ch.
FRYER, Herbert — A Course of Piano Studies — Grade 1 to 9	0.75 ch.
FROST, Bernice — Beginning at the Piano	0.75
FROST, Bernice — The Adult at the Piano	0.90
FROST, Bernice — At the Piano 1-2-3-4	1.50 ch.
KOEHLER, Louis — Practical Method for the Piano Book 1-2-3	0.75 ch.
LAURENT, Léo — Le piano pour Tous	1.25
LEBERT-STARK — Piano — School for Systematic Instruction in all branches of Piano — Playing — Book 1	2.00
Book 2	2.00
LE COUPPEY, F. — A.B.C. du Piano	1.25
MATHEWS, W.S.B. — Standard Graded Course of Studies — Grade 1-2-3	0.75 ch.
MATHEWS, W.S.B. — Standard Graded Course of Studies — Grade 4-5	1.00 ch.
MORIN-LABRECQUE — Méthode de Piano Vol. 1 — Edition Française et Anglaise	1.25
MORIN-LABRECQUE — Méthode de Piano Vol. 2 — Edition Française et Anglaise	2.00
MORHANGE, Marthe — Le Petit Clavier (Texte Français et Anglais)	3.00
MUSIC LESSONS — For Boys and Girls — Book No. 1	0.90
Book 2 and 3	1.25 ch.
PHILIPP, Isidor — Piano Method Grade 1-2	1.25 ch.
PRESSER, Theo — School for the Pianoforte Book 1-2-3	1.25 ch.
SARTORIO — Pianoforte Method Book 1	1.65
ST-JEAN, René — L'A.B.C. du Piano — Vol. 1-2	0.75 ch.
SCHAUM, John W. — Piano Course Pre-A Book	0.80
A— The Red Book Grade 1	1.00
B— The Blue Book Grade 1½	1.00
C— The Purple Book Grade 2	1.00
D— The Orange Book Grade 2½	1.00
E— The Violet Book Grade 3	1.00
F— The Brown Book Grade 4	1.00
G— The Amber Book Grade Pre-Virtuoso	1.00
H— The Grey Book Grade Virtuoso	1.00
SCHMOLL, A. — Méthode de Piano Vol. 1-2	1.00 ch.
SCHMOLL, A. — Méthode de Piano Vol. 3	1.50
SCHMOLL, A. — Méthode de Piano Vol. 4-5	1.50 ch.
STAUB, Victor — La Méthode des Méthodes	1.50
THOMPSON'S, John — Melody all the Way — Book 1-A	0.85
Book 1-B	0.85
Supplementary Piano Course with Melody All the Way Book 2-A	0.85
All the Way Book 2-B	1.00
Modern Course for the Piano — Grade 1-2-3	1.25 ch.
VAN de VELDE, Ernest — Méthode Rose — Vol. 1 (Texte Français et Anglais)	1.75
Vol. 2-3	1.75
WILLIAMS & TURNER — Very First Piano Book	1.00
Second Grade Piano Book	1.50
WILLIAM & TURNER, J.M. — First Grade Piano Book	1.40
WILLIAMS & TURNER, J.M. — Second Grade Piano Book	1.50
WILLIAMS, John M. — First Grade for the Adult Beginner	1.50
WILLIAMS, John M. — Advance First Grade, Connecting the First and 2nd Grade	1.50 ch.
ZURFLUH — Alphabet Musical	0.40
ZURFLUH — Les Leçons Musicales de Bébé	0.40
ZURFLUH — La Méthode de Piano Illustrée	0.40

ENSEIGNEMENT DU SOLFEGE

ARNOUD, Jules — 1600 Exercices Graduées (1er Volume)	1.00
(2ème Volume)	1.25
AUBER, D.F.E. — Solfèges à Changements de Clef — sans accompagnement	1.25
BEDARD, Louis — L'Education Musicale du Subconscient	1.00
BRUN, Georges — Leçons de Solfège Faciles et Progressives à Trois Voix de Femmes ou d'Enfants — sans accompagnement	0.60 ch.
CHANTRIER, Albert — Vingt Leçons de Solfège progressives et manuscrites à changements de clés sur les sept clés — sans accompagnement de piano	0.60 ch.
CHEVAIS, Maurice — Solfège Scolaire 745 morceaux variés en 2 volumes	1.25 ch.
DANEAU, Nicolas — "Etude Complète de la Lecture Musicale" 5ième volume — Troisième Solfège à changements de clefs (toutes les clefs)	1.00 ch.
DANEAU, Nicolas — 6ième volume — Quatrième Solfège à changements de clefs (toutes les clefs)	1.00 ch.
DEGREZ, Jos. — 10 Leçons de Solfège (très difficiles sur toutes les clefs)	1.00 ch.
DUVERNOY, Henri — Leçons Mélodiques — 3ième volume — sans accompagnement	0.45 ch.
FETIS, F. — 36 Leçons de Solfège à changements de clefs avec accompagnement de piano	2.25 ch.
GRANDJANY, Lucien — Solfège Manuscrit "Leçons à Changements de Clefs" — 25 Leçons avec accompagnement de piano	1.50 ch.
JONGEN, J. — Solfège Manuscrit contenant les leçons de Concours du Conservatoire Royal de Bruxelles — Classe Supérieure : années 1926-1939 avec accompagnement de piano	2.00 ch.
LAPORTE, Lily — Vingt Leçons de Solfège (Esquisses) avec acc. de piano	1.50 ch.
LAVIGNAC, Albert — Solfèges Manuscrits 5ème volume — Op. 17 — No. 2 — 25 Leçons à changements de clefs sur toutes les clefs — Difficile — sans accompagnement de piano	0.75 ch.
MARTIN, Anfor — Le Chant et la Musique à l'Ecole — 1ère année	0.40 ch.
MATHE, Edouard — Solfège Manuscrit en 2 volumes - sans accompagnement de piano	0.60 ch.
NOEL-GALLON — Solfège à 2 voix sans accompagnement	0.50
PENNEQUIN, J.B. — 20 Leçons de Solfège très difficiles à changements de clés - sans accompagnement de piano	0.45
PETRONIO, A. — Leçons de Solfège pour développer la concentration visuelle (3 vol.) 1er volume : clé de SOL	0.65 ch.
2ème Volume : clé de SOL	0.65 ch.
3ème Colume : clé de SOL et de FA mélangées	0.65 ch.
POZZOLI-DESPORTES : Cours Complet de Solfège sans accompagnement de piano Premier volume — 55 Leçons en Clés de SOL — 2ième et de FA 4ième alternées (très faciles)	0.75 ch.
Deuxième volume — 27 Leçons de Solfège en Clés de SOL 2e et de FA 4e alternées (Faciles)	0.75 ch.
Troisième volume — 60 Leçons sur 2 portées en clés de SOL 2e et de FA 4e — (pouvant servir à l'usage de la transposition)	0.90 ch.
4ième volume — 31 Leçons sur 2 portées en clés de SOL 2e et de FA 4e — (pouvant servir à l'usage de la transposition)	0.75 ch.
5ième volume — 28 Leçons à changements de clés sur les 7 clés (faciles)	0.75 ch.
Sixième Volume — 68 Leçons à changements de clés sur les 7 clés (de moyenne difficulté)	0.90 ch.
Septième Volume — 40 Leçons à changements de clés sur les 7 clés pour l'étude des intervalles (difficiles)	1.00 ch.
Huitième Volume — 25 Leçons à changements de clés sur les 7 clés (très difficiles)	0.65 ch.
Neuvième Volume — 25 Leçons à changements de clés sur les 7 clés (très difficiles)	0.60 ch.
Dixième Volume — 17 Leçons sur les lignes supplémentaires en clé de SOL (très difficiles)	0.60 ch.
RASSE, François — 55 Leçons de Solfège Progressives dans toutes les clés avec accompagnement de piano — sans accompagnement	0.75 ch.
RENAULD, Pierre — 20 Leçons de Solfège sans accompagnement de piano	0.60 ch.
RENAULD, Pierre — 20 Leçons de Solfège avec accompagnement de piano	1.25 ch.
ROPARTZ, J. Guy — 10 Leçons de Solfège à changements de clés avec accompagnements de piano	1.75 ch.
25 Leçons faciles et de moyenne difficulté 1er volume clé de SOL — Edition A.	0.50 ch.
Edition B. Soixante Leçons — 1er volume — 20 Leçons 2 clefs — clef de SOL — 2e ligne; clef de FA 4e ligne	0.50
20 Leçons à l'usage des Elèves Chanteurs : 3 Clefs Clef de SOL 2e ligne, FA, 4e ligne, UT, 1er, 2e et 4e 2ième volume	0.50
ROPARTZ, J. Guy — 20 Leçons à l'usage des Elèves Instrumentistes — 7 Clefs — Clef de SOL 2e, FA 4e et 2e ligne UT 1ère, 2e, 3e et 4e ligne — 3ième volume	0.50
SAMUEL-ROUSSEAU, Marcel — 30 Leçons de Solfège — à changements de clés sur toutes les clés	0.60
SOUBRE, Léon — Cours Supérieur de Solfège — Première partie	0.75
Deuxième Partie	0.75
VAN de VELDE — Méthode Rythmique A.B.C. Vol. 1 — Cours élémentaire	0.60
Vol. 2 — Cours moyen	0.60
VAN de VELDE — Solfège Populaire Basé sur le Rythme — Edition A. (Vert) en Clé de SOL	1.25
PAULY, Lucienne — Solfège Manuscrit — 15 Leçons Mélodiques à changements de clés	2.00

MUSIQUE VOCALE

METHODES — SOLFEGES — DICTEES MUSICALES

ARNOUD, Jules — 1600 Exercices Graduées de Lecture et de Dictées Musicales	1.00
COLE, Samluel W., & LEWIS, Léo R. — Melodia — A Course in Sight-Singing Solfeggio Book II	1.25
LAVIGNAC, Albert — Solfège des Solfèges — pour voix de Soprano — Volume 1-A	0.60
LAVIGNAC, Albert — Solfège des Solfèges — pour voix de Soprano - Volume 3-E	0.60
LAVIGNAC, Albert — Solfège des Solfèges — pour voix de Soprano - Volume 4-S	0.60
MANSION, Madeleine — L'Etude du Chant	2.50
DOCTEUR WICART, A. — Le Chanteur	1.25
PANZERA, Charles — L'Art de Chanter	1.50
RENAULD, Pierre — Leçons de Solfège — Sans Accompagnement	0.60
VAN DE VELDE, Ernest — Méthode Rythmique - A.B.C. du rythme et du solfège - Vol. I - Cours Elémentaire	0.55
VAN DE VELDE, Ernest — Méthode Rythmique A.B.C. du rythme et du solfège - Vol. II - Cours Moyen	0.55
VAN DE VELDE, Ernest — Solfège populaire basé sur le Rythme - Edition A (Vert) En clé de sol	1.25

MUSIQUE VOCALE

RECUEILS DE CHANTS POUR LES ENFANTS

AUGE, Claude — Les Chants de l'Enfance — 100 chants avec couplets, Chansonnettes, Romances, Rondes, etc., 16 Canons, Duos-Choeurs, 145 gravures	0.90
BEAULAVON, Gilberte — Je veux chanter et m'amuser	0.75
BOTREL — Chansons de Botrel - Pour l'école et le Foyer	0.60
BACH, Jean-Sébastien — 40 Chorals	0.90
CHANTS NOUVEAUX POUR L'ANNEE LITURGIQUE — Gloire au Seigneur - (2)	1.35
COCKENPOT, Francine — Fleurs de mousse 27 chansons inédites - Dessins	0.60
COCKENPOT, Francine — Joies - 40 chansons inédites	0.60
COCKENPOT, Francine — Mariales - Chants inédits	0.60
COCKENPOT, Francine — Moissons - Chansons inédites	0.60
COCKENPOT, Francine — Vents du Nord — Chansons inédites	0.60
COCKENPOT, Francine — La Vie enchantée — Chansons pour tout-petits	0.60
GROFFE & ZIMMERMANN, René-Paul — Les nouvelles chansons de Bob et Bobette	1.25
Les Chansons de Bob et Bobette	1.25
3ième Album	1.25
BLANCHE-NEIGE et les Sept Nains — Albums de Luxe avec illustrations en couleurs WALT DISNEY	1.50
PERLIMPINPIN — 162 Chansons, rondes, marches et jeux pour tout-petits	2.25
DALCROZE E. Jacques — Chansons d'enfants Op. 42 avec textes explicatifs. Partition chant et Piano (no 15)	1.75
330 Chansons Anciennes Harmonisées — JEUNESSE QUI CHANTE	1.25
VAN DE VELDE, H. — Chantons gaiement ! Rondes, Chansons de Jeux - Evolutions - acc. d'instruments à "Combinaisons Multiples"	0.60
VAN DE VELDE, E. — JARDIN D'ENFANTS Rondes — Chansons de Jeux — Evolutions Acc. d'instruments à Combinaisons multiples	0.60
VAN DE VELDE, E. — Nos belles provinces, chantons Jems 41	0.40
ZURFLUH, Aug. — RONDES et CHANSONS Populaires pour les enfants — Piano et chant et Piano — Album No 1	0.90

METHODES ET ETUDES DE VIOLON

AUER Léopold — Graded Course of Violin Playing	2.00
DeBERIOT Ch. — Op. 12 — Méthode pour violon No. 1	1.75
CHICKBOOM, M. — Le Violon Théorique et Pratique — Vol. No. 1	1.50
CRICKBOOM, M. — Le Violon Théorique et Pratique Vol. No. 2	1.50
HAUCHARD Maurice — Ecole du Violon "Méthode Elémentaire — 1er Cahier	1.00
VAN de VELDE — Le Petit Paganini "Traité Elémentaire de Violon (3 Volumes)	1.75 ch.
KAISER — Op. 2 — Elementary Studies (and Progressive)	1.25
KREUTZER — 40 Etudes — Edition Française	3.50
KREUTZER — 42 Studies	1.00

OUVRAGES THEORIQUES

DUBOIS T. — Traité d'Harmonie, Théorique et pratique	8.75
Réalisations des Basses et Chants du Traité d'Harmonie	5.00
Traité de Contrepoint et de Fugue	0.50
1ère partie: Contrepoint simple	
2ème partie: Imitations.	
3ème partie : Contrepoint double Triple et Quadruple	
4ème partie: Fugue.	
DUPRE Marcel — Cours d'Harmonie Analytique 1ère année	3.50
2ème année	3.75
Cours complet du Fugue 1er volume	2.50
2ème volume	2.50
Cours complet d'Improvisation à l'orgue 1er volume: Exercices préparatoires à l'improvisation libre	3.50
2ème volume: Traité d'Improvisation à l'Orgue	7.50
DURAND Jacques — Eléments d'Harmonie à l'usage des débutants	0.50
GINGRAS Rolland G. — Questionnaire de Théorie Musicale	0.40
LAVIGNAC Albert — Cours d'Harmonie Théorique et Pratique	3.50
MORIN-LABRECQUE A. — Recueil de Modèles de Dictée Musicale et cours d'analyse	1.00
RIMSKY-KORSAKOFF N. — Traité d'Harmonie, Théorique et Pratique — (Traduction française)	1.50
Practical Manual of Harmony	1.00

OUVRAGES DIDACTIQUES

AUBRY L. — Mon Premier Livre de Théorie Musicale	0.25
Livre de l'Elève	0.65
DANHAUSER A. — Théorie de la musique Questionnaire	1.50 0.35
EHRMANN Al. — Abrégé de Théorie Musical et Devoirs d'application (4 cahiers)	0.35 ch.
GABEAUD Alice — Guide Pratique d'Analyse Musicales. Deux volumes	3.00 ch.
GINGRAS R. G. — Questionnaire de Théorie Musicale	0.40
HANSEN J. — Les Trois Cahiers d'écriture musicale	0.35 ch.
LAVIGNAC A. — Notions Scolaires de Musique, 1ère année — Livre de l'élève	1.00 1.00
LETOURNEAU O. — Théorie de la Musique Ecole de la Dictée Musicale en deux volumes	1.00 0.50 ch.
MICHAUD O. — Traité d'Acoustique à l'usage du Conservatoire National de Musique	0.50
MOY E. — 60 Leçons écrites de Théorie de la Musique. (Anglais et français)	0.35 ch.
REUCHSEL A. — Théorie complète de la Musique, (suivie d'un aperçu sur la Littérature Musicale)	1.80
Théorie abrégée de la Musique, (suivie d'un aperçu sur la Littérature Musicale et d'un Questionnaire).	0.36

OUVRAGES THEORIQUES DE S.M. de S.M.

Théorie Musicale (Complète) dédiée aux jeunes pianistes	1.00
Précis de la Théorie	0.50
Recueil d'Exercices sur la Théorie	0.50
Recueil d'Exercices sur le Précis	0.50
Corrigé des Exercices sur la Théorie	1.50
Corrigé des Exercices sur le Précis	1.25
Musical Theory especially dedicated to young Pianists	1.00
Abridgment of the Musical Theory	0.50
Exercices based on the Abridgment	0.60
Exercices on the Musical Theory	0.45
Key to the Exercises based on the Musical Theory	1.50

OUVRAGES DES SOEURS DES S.N. de JESUS et de MARIE

Théorie Musicale Complète	1.50
Solution des Exercices sur la Théorie de la Musique	1.50
Musical Theory Including Appropriate Exercises for each lesson	1.25
Key to the Exercises incluted in Musical Manuel d'Analyse Musicale	1.50
Solfège et Chant dans les Classes Elémentaires Première, Deuxième et Troisième Années du Cours Primaire Elémentaire (Livre du Professeur)	0.75
Formation pratique au Chant Grégorien	0.45
Formation pratique à l'Harmonisation du Chant Grégorien	1.50

OUVRAGES DES SOEURS GRISES D'OTTAWA

500 Questions et Réponses sur la Théorie Musicale par S.S.V.	1.25
Petite Théorie Elémentaire	1.25

OUVRAGES DES SOEURS DE LA CHARITE DE QUEBEC

Questionnaire de Théorie Musicale — Cours élémentaire et moyen	0.45
Questionnaire de la Grammaire Musicale — Cours Supérieur et Lauréat	0.40
Dictée Musicale	0.50
Solfège Elémentaire — Première et deuxième années	0.60
Solfège Elémentaire — Troisième et quatrième années	0.45

HEURES D'AFFAIRES DE SEPTEMBRE

TOUS LES JOURS DE 9 A.M. à 6.00 P.M.

VENDREDI : 9 A.M. à 9 P.M.

Fermé lundi, 2 septembre

Ed. Archambault INC

"LE MAGASIN DE MUSIQUE LE PLUS COMPLET AU CANADA"

500 EST, RUE STE-CATHERINE, MONTREAL VI. 9-6201

Maisons d'enseignement

Camille Bernard

aidera votre enfant à se débarrasser de sa TIMIDITE ou de ses DEFECTUOSITES DE LANGAGE. Dans des cas analogues, les ADULTES peuvent s'adresser aussi à Camille Bernard. Si au contraire votre fils ou votre fille a un goût marqué pour le CHANT et la DICTION et qu'il aspire déjà au succès dans ce domaine, sachez que plusieurs artistes de la scène et de la télévision ont fait leurs premières armes au

THEATRE DES PETITS
Deux studios: à 1041 est, boul. St-Joseph et à Ville Mont-Royal
Pour de plus amples renseignements, téléphonez
à VI. 5-7593 de 10 a.m. à 4 p.m.

COURS COMMERCIAL ET SCIENTIFIQUE

Cours du jour et du soir. Garçons & Filles

SECTION COMMERCIALE
- Conversation anglaise
- Sténographie bilingue
- Dactylographie bilingue
- Comptabilité moderne
- Routine de bureau
- Préparation aux affaires

N.B. — Nous garantissons une emploi stable à nos élèves après leur cours

SECTION SCIENTIFIQUE
10e et 11e années en un an
12e année
12e année spéciale et 13e année
Préparation à :
Polytechnique
Faculté des Sciences
Hautes Etudes Commerciales
Ecole Militaire et de Marine
Institut de Diététique
Ecole des gardes-malades

Des bourses d'un an d'étude seront offertes aux premiers pour compléter leurs cours universitaires

INSCRIPTIONS tous les jours de 9½ hres à 11½ hres, 2 hres à 5 hres et de 7 hres à 9 hres le soir.

ECOLE
CHAMPAGNE
6344, rue St-Hubert CR. 7-8339

BIENTOT LA RENTREE DES CLASSES
INSTITUT FRANCAIS
ECOLE BILINGUE
Sous la direction de la Commission Scolaire protestante
POUR RENSEIGNEMENTS OU INSCRIPTIONS
12625 NOTRE-DAME EST — MI. 5-5309
M. A. POULIN, 6316, 30e Ave Rosemont RA. 2-1405

Les Hirondelles
Maison de haute éducation pour jeunes filles
Françoise Saint-Germain, directrice-propriétaire
FORMATION BASEE SUR LES EXIGENCES MODERNES ET CHRETIENNES
Cours bilingues collectifs ou individuels
5e à 12e années
• Primaire supérieur
• Scientifique • Commercial
Inscription entre 2 et 5 heures ou le soir sur entente
Prospectus sur demande
303 est, boul. Saint-Joseph BElair 1221

ECOLE PALMER DE CHIROPRATIQUE
A. DAVENPORT, IOWA, U.S.A. 8
Entrée: Inscription jusqu'au 15 septembre
(Cours universitaire)
PREPARATION REQUISE: Baccalauréat ou l'équivalent. Cours entièrement en ANGLAIS.
(Facilités d'adaptation)
Prospectus sur demande, s'adresser à: THE PALMER SCHOOL OF CHIROPRATIC DAVENPORT, IOWA, U. S. A.
Cette annonce est une gracieuseté de
LAURENT HURTUBISE, d.c.
Chiropraticien
Diplômé de Palmer 1928
4553 rue ST-DENIS, Montréal — VI. 5-7524

Simple, facile à manipuler !
LE NOUVEAU DUPLICATEUR PORTATIF
est économique • rapide • précis
pas de stencil... pas de gélatine... pas d'encre... pas de caractères.
Vous obtenez jusqu'à 5 couleurs sur la même impression.
$169.00
DUPLI-COPY Ltée
7694 rue Edouard
Ville LaSalle, P.Q.
PO. 6-2339
Veuillez m'envoyer votre dépliant sur le nouveau duplicateur portatif.
Nom .....
Adresse .....
Ville .....
Comté .....

ECRIVEZ pour recevoir notre circulaire illustrée.

GRATUITES
Informations pour apprendre la réparation des montres et bijoux.
(Jour, soir et correspondance)
Institut d'Horlogerie du Canada Ltée
4379 ST-HUBERT LA. 3-7623
Ecrivez, venez ou donnez vos nom et adresse à notre téléphoniste à votre service 24 heures par jour.

Le rôle difficile du frère enseignant...

(Suite de la page 14)

formation sont à la charge de la communauté pour au moins les trois quarts de leur subsistance à partir de 14 ans. A partir de 17 ou 18 ans, ils sont à la charge entière des communautés. Une forte proportion des jeunes sujets peuvent, une fois leurs études terminées ou après un an ou deux de service, quitter la communauté. Il n'a jamais été question de demander quoi que ce soit en compensation à ceux qui ont fait leurs études aux dépens de la communauté. Puisque de part et d'autre, on a respecté les conventions, on est quitte. La plupart de ces jeunes deviennent d'ailleurs instituteurs laïcs; c'est une autre contribution, appréciable, des Frères enseignants, à l'éducation publique.

Le bref exposé de l'alinéa précédent met en évidence le besoin d'aide financière qui conditionne le progrès en ce qui a trait à la formation des sujets. Toute amélioration un peu importante projetée se traduit en mises de fonds considérables. Comme les revenus sont modiques, ce sont les beaux projets qui rentrent dans les cartons en attendant des jours meilleurs.

Considérée objectivement, la formation intellectuelle des Frères enseignants est loin de répondre à l'ampleur de la tâche qu'on leur impose. Ils le savent et ils tâchent de s'en tirer de leur mieux par un labeur tenace. On aurait mauvaise grâce de leur adresser le moindre blâme. Il faudrait être comptable pour estimer les sommes énormes qu'ils ont annuellement mises à la disposition du public par la formation gratuite de centaines d'instituteurs.

Ils ont accompli presque seuls une tâche qui aurait dû être le lot de tous.

Le recrutement

Pour résoudre les problèmes financiers, les Frères ont eu le mérite (ou peut-être le tort) de se débrouiller seuls. Ils ont assumé pour eux seuls la tâche ingrate et longue de trouver les fonds nécessaires à l'édification de services publics. On doit en dire autant de la recherche et de la culture des vocations.

Vues de l'extérieur, les communautés de Frères paraissent florissantes tant par le nombre et l'importance des institutions que par le nombre absolu des sujets. Mais c'est relativement aux besoins et aux tâches qu'il faut juger de la situation. Une des tâches pénibles des Frères Provinciaux, c'est de refuser des dizaines de projets d'extension chaque années.

Beaucoup de localités insistent pour avoir des Frères. Des curés et des évêques exercent des pressions répétées pour obtenir des établissements. Pourtant l'ensemble des catholiques de notre milieu, et même beaucoup de membres du clergé, sont manifestement indifférents au recrutement des Frères. Alors que chez les Frères américains, environ 50% des novices entrent en communauté après la 12e année, chez nous c'est l'exception. Il y a là un grave sujet de réflexions, non seulement pour les Frères enseignants eux-mêmes, mais aussi pour tous les catholiques. Le problème du recrutement des Frères enseignants n'est pas seulement leur problème, c'est le problème de tout catholique.

Si l'on considère la vocation du Frère enseignant uniquement sous son aspect de "mission" dans l'Eglise, elle devient toute simple et belle. Mais si l'on perd de vue la mission et le service de l'Eglise pour considérer les conditions de vie, le standard social et les avantages personnels du Frère enseignant, voilà que tout s'embrouille. Dans une perspective de sécurité et d'avantages personnels, la vie du Frère enseignant n'a pas de sens.

Dès lors, comme les vocations de Frères enseignants naissent et se développent dans les familles chrétiennes, grâce à la sollicitude des prêtres, on comprend que les vocations de Frères seront nombreuses et solides dans les milieux profondément chrétiens. Au contraire, elles se feront de plus en plus rares à mesure que les familles seront envahies par l'amour de l'argent, des plaisirs et le souci de percer par tous les moyens.

La finance

Notre milieu canadien-français a été bien lent à admettre comme essentiel le rôle de l'éducateur professionnel. Encore aujourd'hui — malgré des progrès considérables — le milieu canadien-français est loin de donner à l'école tout l'appui dont elle a besoin et qu'il est d'ailleurs en mesure de fournir. En raison de l'extrême modération de leurs exigences, les Frères (et les Soeurs) ont très probablement contribué à maintenir des attitudes mesquines chez les responsables de l'éducation et cela à tous les degrés de l'échelle politique et sociale.

Inflation

Le développement rapide des écoles secondaires et la demande conséquente de professeurs qualifiés pour ce niveau amène la migration des meilleurs éléments du primaire vers le secondaire et l'universitaire. La conséquence de cet appel vers le secondaire et vers l'universitaire, c'est qu'on ne se qualifie plus en fonction des tâches spécifiques qui attendent le pédagogue, mais plutôt en fonction de la capacité intellectuelle et des aptitudes humaines générales. En d'autre temps, les moins aptes restent au primaire et les autres s'acheminent plus ou moins rapidement vers le secondaire. Et même le facteur temps et l'endurance ont un rôle à jouer ici. Il n'est pas rare que tel individu, dont la capacité académique est médiocre, finisse à la longue par sortir du primaire.

Il y a là un problème difficile. Au préalable, la mise en place d'une échelle des valeurs pédagogiques s'impose. Les besoins de l'enfant ne sont pas tout à fait les mêmes que ceux de l'adolescent. L'enfant a peut-être moins d'exigences affichées, mais ses problèmes ne sont pas moins délicats. Il est probable que l'erreur pédagogique au stade de l'enfance a des répercussions plus profondes et plus durables que l'erreur commise au niveau de l'adolescence. Donc une politique qui aurait pour effet de dégarnir le secteur primaire au profit du secteur secondaire serait une politique à très courte vue.

Manque de prévisions sur le plan provincial

En fait, il semble qu'il n'y ait là aucune politique, ni courte, ni longue. Si les Frères ont émigré du primaire au secondaire, c'est plutôt en obéissant à un processus vital aveugle. Ce n'est pas surtout par un parti pris d'évasion d'une tâche pénible. Surtout ils ont dû parer sur un plan institutionnel limité au manque notoire de prévisions sur le plan institutionnel national. Depuis plusieurs années, la pénurie d'éducateurs est grave. Les standards académiques des éducateurs sont médiocres. Au lieu d'instaurer une politique très large d'accueil, on a multiplié les entraves et les complications. Ce n'est pas manque de bonne volonté, bien au contraire, c'est qu'on refuse de sacrifier quoi que ce soit d'un idéal abstrait, par une manière d'intransigeance de principe. Le plus clair de cette politique, c'est que nos gens ont faim et soif d'instruction et d'épanouissement humain. Nos gens veulent être maîtres des ressources naturelles de leur pays et voilà qu'ils ne maîtrisent que l'A.B.C. des techniques essentielles. Etant tout près du peuple, les Frères enseignants ont senti ces besoins et sont allés comme d'instinct vers des solutions immédiates. Les remèdes et solutions ne sont pas toujours d'accord avec le processus déterminé par la faculté, mais la vie se moque souvent de la faculté.

Pendant que notre Département de l'Instruction publique freine le développement des sections classiques dans les écoles publiques, l'Université manque et manquera longtemps de bacheliers pour entreprendre les études scientifiques. Ainsi en juin 1957, le Département de Chimie de l'Université Laval a pu présenter trois (3) diplômés pour répondre à 90 demandes d'employeurs (Affirmation du Dr Giguère, professeur à la Faculté).

Pendant que les Frères sont disposés à accueillir des laïcs parmi eux dans leurs institutions classiques indépendantes, le Conseil de l'Instruction publique remet d'une séance à l'autre la décision relative aux octrois provinciaux qui permettraient de payer convenablement ces professeurs laïcs dont on a un urgent besoin.

A n'en pas douter, le "mouvement" Frères enseignants est à un tournant de son évolution. Les Frères l'ont eux-mêmes pressenti puisqu'ils se sont groupés en Fédération. C'est un indice clair de leur volonté de prendre en main l'orientation de leur action future.

Il reste à souhaiter qu'une coordination intelligente s'organise peu à peu parmi les hommes de bonne volonté de notre milieu canadien - français pour que l'énorme capital d'énergie spirituelle dont ils disposent soit moins exposé à une vaine dispersion. Ils ne demandent qu'à servir. Ils veulent même servir gratuitement, sans retour ni pécuniaire, ni autre. Encore faudra-t-il cependant non seulement supprimer les entraves inutiles, mais encore leur fournir le moyen positif d'exercer une action efficace.

La défense de la langue...

(Suite de la page 8)

chroniqueur politique très écouté souhaitait que le repos permît "à un grand ami de la France *de récupérer rapidement sa santé*". Ici la confusion provient peut-être du désir inconscient d'éviter le verbe *recouvrer*, auquel certains auteurs (ou les typographes?) substituent parfois "recouvrir" comme en témoigne ce lapsus d'un très célèbre romancier: *"Irène... recouvrit ses seins..."*

Je voudrais signaler de nouveau une impropriété typique qui se répand avec une étonnante virulence. J'ai déjà eu l'occasion de la dénoncer avec énergie, mais apparemment sans succès, car depuis lors elle n'a cessé de proliférer dans des proportions incroyables. Il s'agit de l'emploi des verbes *amener, emmener, ramener*, suivis d'un complément de chose, au lieu d'*apporter, emporter* et *rapporter*. Le fait que quelques-uns des meilleurs écrivains de notre temps commettent cette confusion pourrait faire penser que notre vocabulaire courant est en pleine révolution et que, sur ce point, les linguistes ne sont plus "à la page". Voici, pêle-mêle et parmi des centaines d'autres, quelques exemples dus à des auteurs connus, mais que je ne désignerai pas nommément. D'un "académicien Goncourt" : "Au mutisme de son mari, elle devinait qu'*il ramenait de mauvaises nouvelles.*" *D'un romancier à grand* succès (et dont j'ai eu plaisir à vanter le talent) : "Elle en profite pour me *ramener* de temps en temps quelques restes de jambon, une pomme ou des haricots..."; "Là où je vais, nul *n'emmène rien*"; "Beaucoup *ont amené*, pattes ficelées et battant des ailes, qui un canard, qui un poulet"; comme lesdits volatiles ont les pattes ficelées, je ne vois pas comment les paysans en question auraient pu les "amener". D'un roman couronné par les Goncourt : "Il avait caché sa bicyclette derrière un buisson ; *il en ramena une corde et un sac...*" D'un prix Nobel de littérature : "Une flamme vacillante se reflétait dans *la bibliothèque ramenée d'Argelouse.*" D'un nouveau membre de l'Académie française : "Mon père *ramena le panneau à la maison*, dans du papier de soie, en le tenant par les bords."

Comment expliquer cette confusion persistante ? Les verbes *apporter, rapporter, emporter*, dont on semble ignorer aujourd'hui l'existence, sont cependant tout aussi faciles à conjuguer que *ramener, emmener* ou *amener*. Ce n'est donc pas une difficulté de conjugaison qui fait substituer ceux-ci à ceux-là. Il faut chercher une autre raison à cette préférence étrange pour le terme impropre. Ne serait-ce pas que le Français rattache inconsciemment *mener* et ses composés au substantif *main*, qui n'a pourtant rien à faire avec ces verbes, et que, du moment que l'on porte dans la main ou à la main des livres ,un panneau, une corde ou un sac, on s'imagine que l'on peut *amener, emmener* ou *ramener* ces objets ? Je soumets franchement cette explication aux auteurs des phrases que j'ai citées, s'ils s'y reconnaissent (et s'ils lisent cette chronique). A leur défaut, je m'adresse à mes nombreux correspondants et aux lecteurs de cette chronique, dans l'espoir qu'ils "apporteront" quelque lumière, sinon une solution définitive, à ce petit problème de psychologie linguistique.

Plus spacieux et plus modernes que jamais
LES COLLEGES O'SULLIVAN
(établis depuis au delà de 50 ans)
1015 est, rue Ste-Catherine (coin Amherst VI. 5-7634
2053 rue Stanley (près rue Sherbrooke Ouest) AV. 8-5279

sont prêts a vous recevoir a leur cours complet de COMTABILITE ou de SECRETAIRE anglais et français qui conduit a TOUTES LES positions de bureau.
Les inscriptions pour l'année scolaire 1957-1958 se font dès maintenant
Ouverture des cours du jour: le 3 septembre — du soir: le 16 septembre

LYCEE VALERY
JOUR ET SOIR
852 est, RACHEL (Près St-Hubert) LA. 2-4411

Cours CLASSIQUE	Cours de DROIT COMPLET (SOIR)	Préparation à la carrière de JOURNALISTE
Cours COMMERCIAL	ANGLAIS (Elémentaire et Supérieur)	Prospectus sur demande
8e et 9e ANNEES en UN AN	ESPAGNOL	INSCRIPTION : 2 à 4 p.m. et 7.30 à 9.30 p.m.
10e et 11e	Préparation aux études de GARDES-MALADES	
12e ANNEE		

852 est, RACHEL (Près St-Hubert) LA. 2-4411
LYCEE VALERY
Directeur: JOSE LEROUX, B.A., B.Ph., L.S.P., L.L.B.

COLLEGES COMMERCIAUX
Si vous considérez l'achat de dactylographes **neufs** (portatifs, standards ou électriques), informez-vous de la proposion
OLIVETTI
Elle vous sera très avantageuse
CANADA DACTYLOGRAPHE INC.,
44 OUEST, RUE ST-JACQUES BElair 3491

L'ECOLE des LANGUES
• Anglais • Espagnol • Italien
• Allemand • Français
Pour toute information, appelez après 5 heures P.M.
1869, AMHERST (près Ontario) LA. 5-3994

NOUVEAUX STENOGRAPHES OFFICIELS PERRAULT - DUPLOYE
1040 STENOGRAPHES OFFICIELS

L'INSTITUT STENOGRAPHIQUE PERRAULT est fier de vous présenter ses élèves qui ont subi avec succès les derniers examens du Barreau de Montréal tenus le 20 juin 1957. M. Luc Lemay, Mlles Raymonde Côté et Elizabeth Houpert.
La vitesse exigée depuis mil neuf cent cinquante-cinq est de 170 mots à la minute

Meilleurs voeux de succès du
Collège des Eudistes
3535, Boulevard Rosemond MONTREAL

ANNEE SCOLAIRE 1957-58
L'ouverture de toutes les classes de
LA COMMISSION DES ECOLES CATHOLIQUES DE MONTREAL
aura lieu le mardi 3 septembre 1957 à 9 heures de l'avant-midi
Le secrétaire,
PAUL-E. ALIN

BUREAU: 820 rue CHERRIER, Montréal. Tél.: LA. 5-1436
ECOLE DES ASPIRANTES GARDES-MALADES
Cours de 8e et 9e année pour filles — DUREE : 1 AN
Cours de 10e et 11e année générale — DUREE: 4½ MOIS OU 10 MOIS
Cours de 12e année générale — DUREE: 5 MOIS OU 1 AN
ECOLE SCIENTIFIQUE LAFOND
Cours de 8e et 9e année pour garçons — DUREE : 1 AN
Cours de 10e et 11e année scientifique — DUREE : 1 AN
Cours de 12e année scientifique — DUREE : 1 AN
Nos cours sont couronnés par les examens du Département de l'Instruction publique. L'enseignement est assuré par quinze professeurs, religieux et laïcs. Notre service s'adresse à tous les adultes qui veulent compléter leurs études pour améliorer leur situation ou entreprendre des études universitaires.
A l'occasion de son 10e ANNIVERSAIRE de fondation, l'Ecole remercie ses anciens et ses anciennes élèves qui, par leur travail et leurs succès scolaires, ont contribué à assurer le bon renom de l'Institution.
AUCUN FRAIS D'INSCRIPTION ! ENTREE LE 4 SEPTEMBRE — CONSULTEZ NOTRE SERVICE
JEAN-PAUL LAFOND, B.A., D.E.S., lic. en pédagogie

VENDONS ACHETONS ECHANGEONS
LIVRES DE CLASSE
Cours classique et supérieur
LIBRAIRIE
P.-A. MENARD
1564 St-Denis
près théâtre St-Denis MONTREAL
VI. 5-6126

Vous aurez profit à lire :
LE DEVOIR
Abonnez-vous sans tarder
TARIF DES ABONNEMENTS:
CANADA
12 mois $16.00
6 mois 8.00
MONTREAL
12 mois $20.00
6 mois 10.00
LE DEVOIR, C. P. 6033, MONTREAL 3, P. QUE.
Vous trouverez ci-inclus $ ..... en paiement de ..... mois au DEVOIR à compter du .....
Nom .....
Adresse .....
.....
Prière d'écrire très lisiblement

Le système d'enseignement du Québec doit savoir se rénover en respectant ses principes fondamentaux

par Arthur TREMBLAY,
adjoint au directeur de l'Ecole de Pédagogie
Université Laval

Les simplifications de ce genre sont toujours arbitraires, mais je crois qu'on peut distinguer **deux grandes étapes** dans l'histoire de l'enseignement québécois après la conquête du Canada par l'Angleterre en 1760.

La **première étape** correspond approximativement au premier siècle de cette histoire et elle se caractérise par l'émergence, marquée de heurts et de conflits souvent dramatiques, d'une solution institutionnelle au problème des relations entre des vainqueurs toujours inquiets d'intégrer, de préférence par l'assimilation culturelle et religieuse, la nouvelle colonie à l'empire britannique, et les paysans que nous étions, déterminés à conserver leur religion catholique et leur culture française.

La **seconde étape** débute au lendemain de la nouvelle constitution de 1867. Elle ne sera plus comme la première constamment dominée par le souci exclusif d'assurer la défense de valeurs menacées au dehors par une politique d'assimilation. L'Acte de l'Amérique du Nord britannique investissait les provinces canadiennes d'une autorité souveraine en matière d'enseignement; libre de son action dans ce domaine, la seule province catholique et française du Canada aura désormais la possibilité d'orienter à sa guise sa politique scolaire et de résoudre les problèmes surgissant de sa propre évolution sociale et économique à la lumière de sa propre philosophie de l'éducation. C'est au cours de cette période, commencée dans l'euphorie d'un succès politique indiscutable, que devait se produire un événement majeur dont nous commençons à peine à prendre pleinement conscience de toutes les implications: dès le début du 20e siècle, à un rythme d'abord plutôt lent, qui s'est accéléré rapidement à partir de la première guerre mondiale, la Province de Québec, jusque-là surtout agricole et rurale, se transformait en société industrielle et urbaine.

La première des étapes que je viens de distinguer dans l'évolution de notre système d'enseignement nous a légué l'essentiel des structures juridiques et administratives qui le caractérisent encore aujourd'hui. Celles-ci demeurent à peu de chose près ce qu'elles étaient il y a presque un siècle. Ses structures académiques, par contre, plus sensibles aux transformations de l'ambiance économique et sociale, après une longue période de stabilité, commencaient déjà à évoluer vers 1920 et sont présentement en voie de se modifier profondément.

1.—Les structures administratives

A l'*échelon gouvernemental*, c'est un *surintendant* "nommé par le lieutenant-gouverneur en conseil durant bon plaisir", plutôt qu'un ministre élu et responsable devant le peuple, qui administre le département de l'instruction publique. "Dans l'exercice de ses attributions, le surintendant doit se conformer aux instructions qui lui sont données par le *conseil de l'instruction publique* ou par les comités catholique et protestant" qui composent celui-ci.

Le *comité catholique* comprend à la fois les "évêques, ordinaires ou administrateurs des diocèses" de la province, "lesquels en font partie de droit", et "un nombre égal de laïques catholiques, lesquels sont nommés par le lieutenant-gouverneur en conseil durant bon plaisir". Quant au *comité protestant*, il se compose d'un nombre de membres protestants égal à celui des membres laïcs du comité catholique.

En principe, les questions scolaires qui intéressent à la fois les catholiques et les protestants "sont de la compétence du conseil de l'instruction publique et sont décidées par lui". S'il faut en juger cependant par le petit nombre de décisions prises par le conseil, il y a très peu de questions scolaires où les intérêts des catholiques et des protestants se trouvent, dans notre milieu, collectivement concernés. En pratique, par conséquent, le partage du conseil de l'instruction publique en deux comités, catholique et protestant, a donné lieu à l'établissement de deux systèmes scolaires complètement indépendants l'un de l'autre et soumis chacun à l'autorité du comité correspondant à sa croyance religieuse. Cette autorité n'est pas absolue cependant, puisque les décisions des comités demeurent sujettes à l'approbation du lieutenant-gouverneur en conseil. Elle ne s'étend pas non plus à tous les aspects de la régie des écoles publiques: seules l'élaboration des programmes d'études, l'approbation des manuels scolaires, la discipline et autres matières d'ordre académique sont de la compétence du conseil ou de ses comités. Les aspects financiers et purement administratifs de la régie des écoles publiques relèvent du surintendant qui joue, à toutes fins pratiques, à cet égard, le rôle d'un ministre de l'Instruction publique.

A l'*échelon municipal*, l'administration des écoles publiques est confiée à une institution de droit public, la corporation scolaire. Elue par les contribuables de biens-fonds de la localité, censés représenter, en l'occurrence, les parents, celle-ci est catholique ou protestante selon que la majorité des contribuables du territoire qu'elle administre est elle-même catholique ou protestante. Toutefois, et cette disposition est l'une des caractéristiques les plus originales du système scolaire québécois, la minorité religieuse, qu'elle soit catholique ou protestante, dans une municipalité donnée, peut toujours refuser d'envoyer ses enfants à l'école de la majorité et constituer une corporation scolaire dissidente qui détiendra, pour l'administration des écoles de la minorité, les mêmes privilèges et les mêmes pouvoirs que la corporation majoritaire. Ces pouvoirs semblent avoir été définis à la lumière du principe que la communauté locale doit elle-même subvenir à l'entretien et à l'administration des écoles publiques. Ils se limitent, par conséquent, à des matières d'ordre surtout financier; ils ne garantissent à la corporation scolaire et, indirectement, aux familles que celle-ci représente en principe, qu'une autonomie proportionnelle à leurs ressources financières.

A l'époque où les cadres administratifs que je viens de décrire furent établis, l'enseignement public se limitait à peu près à celui que dispensaient les corporations scolaires. Et cet enseignement ne dépassait guère le niveau du cours primaire. L'enseignement professionnel élémentaire ou moyen commençait à peine; tout l'enseignement secondaire et universitaire était le fait d'institutions privées, collèges classiques ou autres, qui, d'ailleurs, assumaient une large part de l'enseignement primaire.

L'évolution qui s'est produite par la suite et de façon plus marquée depuis quelques années, se caractérise à la fois par une expansion considérable du rôle des écoles soumises à la juridiction du conseil de l'instruction publique dans l'enseignement de formation générale, et par la création de tout un réseau d'institutions publiques de formation professionnelle ou spéciale, complètement en marge du département de l'instruction publique. C'est ainsi qu'à l'heure actuelle, beaucoup d'écoles publiques, les écoles d'arts et métiers, les écoles techniques, en particulier, fréquentées par des milliers d'élèves catholiques, n'ont aucun caractère professionnel et sont officiellement "neutres". Par contre, pour diverses rasions que je n'ai pas le loisir d'analyser ici, les écoles publiques administrées par les corporations scolaires ont été forcées depuis une cinquantaine d'années de participer davantage à l'enseignement secondaire. Très timide d'abord, cette participation s'est limitée à l'organisation d'un cours complémentaire prolongeant le cours primaire élémentaire, auquel s'est ajouté par la suite un cours "primaire supérieur" dont les finissants réussirent, bien qu'ils ne fussent pas bacheliers ès arts, à se faire admettre dans certaines facultés universitaires. Enfin, l'enseignement classique lui-même, dont les "collèges classiques", institutions privées dirigées et possédées par le clergé diocésain ou des ordres religieux, avaient conservé l'exclusivité jusque-là, commençait à s'organiser dans les écoles des commissions scolaires, officieusement dès 1942, officiellement depuis 1954.

2.—Les structures académiques

Les paragraphes précédents l'indiquaient déjà: les changements qui se sont opérés dans le rôle de l'école publique ont coïncidé, dans une large mesure, avec des changements tout aussi importants dans les structures académiques de notre système scolaire. Pendant longtemps celles-ci se sont définies à peu près exclusivement en fonction des trois niveaux d'enseignement que tout système scolaire comporte ordinairement: le primaire, le secondaire et l'université, il n'était pas question de différencier les cours d'étude; le secondaire lui-même ne connaissait qu'une modalité, celle du cours classique gréco-latin.

La Province de Québec est peut-être l'endroit où la tradition d'un enseignement secondaire exclusivement gréco-latin se sera maintenue le plus longtemps, à la fois comme formule d'éducation humaniste et comme voie d'accès aux études universitaires. Encore aujourd'hui, presque tous les bacheliers ès arts des universités françaises du Québec ont étudié le grec et le latin; près de 60% des étudiants admis à fréquenter une école universitaire sont bacheliers ès arts.

Mais cette tradition ne s'est maintenue vivante dans notre milieu qu'en vertu d'une coïncidence exceptionnelle: les collèges classiques, qui lui sont restés fidèlement attachés et qui ont refusé, malgré les pressions extérieures, d'évoluer trop vite vers des formes plus modernes d'enseignement secondaire, et les universités elles-mêmes qui n'appartenaient ni les uns ni les autres au secteur public de l'enseignement. Fréquentés par des étudiants qui provenaient surtout des milieux sociaux les mieux partagés, eux-mêmes éduqués dans la tradition classique, soutenus à la fois par l'Eglise qui tenait à assurer à ses prêtres tous recrutés dans les collèges une formation classique, et par les grandes corporations professionnelles libérales, médecine, barreau, notariat, que les transformations économiques et sociales provoquées par l'industrialisation de la province n'affectaient guère, les collèges classiques pouvaient d'autant plus facilement s'en tenir à la formule traditionnelle des humanités gréco-latines, que les écoles publiques n'acceptaient qu'avec réticence et comme forcées par les circonstances d'organiser elles-mêmes d'autres formes d'enseignement secondaire.

Dans le contexte d'une civilisation de plus en plus industrielle, cependant, l'insuffisance de l'enseignement classique traditionnel conçu comme l'unique voie d'accès à une formation universitaire est trop évidente pour que les humanités gréco-latines puissent ainsi garder le monopole de la préparation à l'université. Dans la province de Québec, l'université elle-même fut la première à concéder à d'autres modalités de formation secondaire le privilège de l'admission aux études professionnelles supérieures. Ces concessions profitèrent d'abord aux élèves du "cours primaire et supérieur" des écoles publiques qui furent admis à fréquenter les facultés de sciences et de commerce sans baccalauréat ès arts. Elles amenèrent indirectement la transformation du cours classique lui-même qui peut maintenant conduire au baccalauréat ès arts par deux voies différentes, le cours latin-grec, d'une part, le cours latin-sciences, d'autre part, et qui ajoutera peut-être, dans un avenir plus rapproché qu'on ne pense, une troisième voie d'accès au même degré universitaire, le cours classique sans grec ni latin.

3.—La conjoncture actuelle

En me proposant d'écrire cet article, dont le sujet dépasse nettement les cadres d'un article de journal, on m'a demandé de conclure par l'analyse des problèmes actuels du système d'enseignement du Québec. Cette analyse se résumera à une sèche énumération, dans l'espérance que les paragraphes précédents feront deviner au lecteur la portée exacte des difficultés que notre système scolaire doit résoudre s'il veut répondre adéquatement aux besoins nouveaux d'un milieu en pleine transformation.

Deux problèmes majeurs confrontent présentement notre système scolaire, qui sont à la racine d'une multitude d'autres problèmes secondaires dont la solution serait beaucoup plus facile si les premiers recevaient une solution satisfaisante.

1—Quel doit être le rôle respectif de l'école publique et des institutions privées dans l'enseignement secondaire? — Comment doit s'opérer, entre les collèges classiques et les écoles secondaires publiques, un partage des tâches qui permettrait à la fois d'exploiter l'acquis culturel des premiers et de faciliter par les secondes l'accès de l'université à tous les jeunes qui en auraient les aptitudes?

2—Dans l'hypothèse où l'école publique assumerait un rôle de plus en plus important dans l'enseignement secondaire sous toutes ses formes, classique ou moderne, dans quelle mesure faut-il continuer à postuler que les corporations scolaires devront assumer elles-mêmes la responsabilité de subvenir aux dépenses de cet enseignement sans l'aide de subventions gouvernementales qui équivaudront, à toutes fins pratiques, à financement intégral par l'Etat de l'enseignement secondaire? — Dans ce cas, allons-nous renoncer au principe qui est à l'origine même des corporations scolaires et qui reconnait aux parents le droit d'exercer un contrôle direct sur l'administration des écoles que fréquenteront leurs enfants?

Arthur TREMBLAY

A moitié . . .

(Suite de la page 7)

le mot "contexte" dans son sens véritable!)

Dimanche le 25. "Sinfosia Giocosa" du compositeur tchèque Martinu qui étudia avec Roussel. Concerto pour piano interprété par Charles Reiner avec la virtuosité que réclame un rythme haletant. Les quelques passages plus sereins et moins intellectuels sont surtout réservés à l'orchestre, sauf à la fin du 3e mouvement où le pianiste et les autres musiciens, dirigés par Roland Leduc, semblent trouver en même temps que la vie n'est pas sans charme.

Mardi le 27. Il pouvait y avoir un intérêt technique à écouter Guy Godin à son émission matinale: "Une demi-heure avec..." Serait-ce le même Godin, la même façon de parler si particulière, et si attachante, que les pièces de Dubé nous ont fait connaitre? Les caractéristiques se retrouvaient, mais avec un rien de correction voulue, produisant ici et là de curieuses associations. Quand Godin dit: " des fleurs et des chansons", il prononça ce dernier mot tout à fait comme il doit l'être, avec un "an" très plein, à la française, et pas du tout nasal, à la façon dont il se prononce chez nous. Par contre, il prononça "fleur" plutôt à la canadienne, c.a.d., dans la mesure où il est possible d'en reconstituer le son graphiquement: flaeur.

Le texte est-il de lui? Il nous entretint d'Edith Piaf en des termes évocateurs et nous fit entendre quelques-uns de ses grands succès dont quelques-uns restent bouleversants pour celui qui ne les a pas entendus depuis longtemps, "L'Accordéoniste" entre autres. Et aussi cette "Prière à St-Pierre": "Regardez-moi bien, je suis si pauvre, regardez mes mains..." Evidemment, sans Edith Piaf, ce n'est pas du tout la même chose.

Le 23 août. La réaction des deux soeurs aînées dans l'émission "A moitié sages" pourrait donner lieu, en ce qui regarde la grande fugue manquée de Puck, à des considérations qui nous entraîneraient trop loin. Pour ce qui est de l'héroïne elle-même, les gros plans de cette semaine ont révélé un visage qui ne correspond guère à la description que j'en ai donnée. Ce qui est tout à l'honneur de l'interprète: l'impression qu'elle donnait la semaine dernière, c'est uniquement par son jeu qu'on peut l'expliquer. Je ne dirai rien de l'oncle qui séquestre son filleul parce que: a). le rôle est impensable en 1957; b) l'acteur (?) qui le remplissait l'a rendu inadmissible.

Paul DUZAN

Le développement des bibliothèques enfantines dans la ville de Montréal

par Juliette CHABOT
adjoint au conservateur de la Bibliothèque Municipale

La bibliothèque possède une mission sociale et intellectuelle des plus importantes; et son influence est trop souvent méconnue.

Pour acquérir une formation adéquate, il faut utiliser largement les instruments de travail que des institutions scolaires, collegiales, universitaires ou publiques mettent à la portée de tous: livres couvrant toutes les disciplines des connaissances humaines, périodiques, films, microfilms, disques, photographies et autres documents pouvant contribuer à la saine distraction autant qu'à la formation générale de l'esprit.

Si la bibliothèque est un instrument de culture, il est essentiel qu'elle soit tout d'abord adaptée au milieu. Or, la population de la ville de Montréal et de ses environs est très variée. Issue de deux grandes civilisations qui occupent une place de première valeur dans l'histoire, les cultures française et britannique développent dans une "entente cordiale" un milieu des plus enrichissants.

Les bibliothèques enfantines au Canada français ont une origine assez récente. En 1937, un comité spécial de promoteurs et de mécènes fondèrent la "Bibliothèque des Enfants" dans le quartier d'Hochelaga, à Montréal, qui n'a pas cessé de rayonner à travers toute la province. Grâce à des dons particuliers, à des octrois municipaux et provinciaux, les "caisses voyageuses" sont distribuées dans les écoles rurales ou dans les centres les plus éloignés, notamment aux Iles de la Madeleine, à Gaspé, en Abitibi, etc., etc., pour la joie des enfants avides de connaître.

La Commission des Ecoles catholiques de Montréal a inauguré en 1939 le service des bibliothèques scolaires. Sous l'égide d'un personnel dévoué et compétent, une expansion considérable a surgi dans ce milieu où il existe actuellement 225 bibliothèques scolaires formées de collections variant entre 700 à 16,000 volumes au service des 135,000 enfants qui fréquentent les écoles catholiques.

En 1941, la Ville de Montréal inaugurait sa première bibliothèque enfantine, rue Sherbrooke est, dans un local admirablement aménagé et adapté aux diverses activités. Dans les principaux quartiers de la Ville on trouve des succursales d'enfants — de 6000 à 10,000 volumes — distinctes des succursales d'adultes, qui sont des plus achalandées. (1) Chaque semaine les enfants assistent gratuitement à des programmes variés: heures du conte, leçons de dessin, émissions de disques, projections cinématographiques. Les statistiques démontrent que le goût de la lecture n'est pas diminué par cette éducation audio-visuelle; au contraire, on passe facilement de la fiction aux ouvrages documentaires sur l'histoire, la biographie, les voyages, les sciences et la littérature.

L'organisation centrale, du point de vue technique, permet un accroissement facile de toutes ces succursales de bibliothèques à proximité de son domicile.

Des municipalités environnantes mettent également à la portée des enfants des bibliothèques remarquables, tant par la qualité que par la quantité des ouvrages: Verdun, Longueuil, Ville Saint-Laurent, Saint-Jean d'Iberville, Sherbrooke, les Trois-Rivières, Québec, et autres villes ou villages de la province.

Outre les bibliothèques paroissiales faisant l'oeuvre du bon livre, il y a les bibliothèques privées qui occupent une place d'honneur dans un grand nombre de foyers.

On ne tient pas compte de tous ces éléments dans les relevés statistiques provinciaux ou fédéraux. Contrairement à la plupart des Etats américains et aux autres provinces canadiennes, il n'y a pas une loi organique des bibliothèques publiques et scolaires. A peine quelques articles de loi ressortissent à certaines institutions ou municipalités.

En dépit de ces nombreuses difficultés la province de Québec est un miracle de vitalité et de progrès culturel.

Depuis bientôt un quart de siècle, nos enfants lisent beaucoup au Canada français. Les jeunes s'éprennent trop rapidement, hélas, des "illustrés pour rire" ou "comics", "magazines", "pocket books", qui captent leur attention dans les kiosques ou petits magasins du coin.

Le rôle de la bibliothèque est très important puisqu'elle met à la disposition des enfants et des adolescents une matière saine et constructive. Par leur influence personnelle et à l'aide de la bibliographie-conseil, les bibliothécaires rendent service dans l'orientation des lectures. Avec les éducateurs et les parents, ils devront collaborer à la formation du sens critique au point de vue culturel, littéraire et moral. A ceux qui ont charge d'âmes, un devoir rigoureux s'impose, celui de la formation de la conscience en matière de lecture.

Lire n'importe quoi, sous prétexte de liberté ou de "licence" n'est pas une formation mais une déformation de l'esprit et du coeur. On apprendra aux jeunes le respect des lois de l'Eglise et une méthode chrétienne de culture littéraire, tenant compte des valeurs éternelles.

Les perspectives d'avenir sont immenses dans notre pays. Partout le beau livre d'enfant est à l'honneur, et la littérature enfantine d'expression française progresse constamment. Faisons en sorte que "ces armes de la lumière" éclairent et dirigent nos enfants vers la Vérité.

(1) Ahuntsic, 560 boul. Gouin E., Benny, 3475, avenue Benny; Gatineau, 5357, ave. Gatineau; Lorimier, 2111, rue St-Zotique; Rosemont, 3131, boul. Rosemont; Shamrock, 7035, St-Dominique; Workman, 2450, rue Workman.

AU PROCHAIN CONGRES DE L'UNIAPAC

Des délégués de 15 pays remercieront le Canada

Au banquet qui terminera les séances d'études du CONGRES PATRONAL MONDIAL, le mercredi, 18 septembre, à Montréal, des délégués de 15 pays différents remercieront leur hôte, le Canada, représenté par l'Association Professionnelle des Industriels. Ces délégués auront participé, avec ceux de l'A.P.I., au XIIIe congrès patronal mondial, sous les auspices de l'Union Internationale des Associations Patronales-Catholiques aussi bien connue sous les initiales d'UNIAPAC.

Ce congrès est organisé à Montréal et à Québec, du 15 au 21 septembre, par l'Association Professionnelle des Industriels, (A.P.I.) Celle-ci est une des 14 associations patronales qui sont fédérées dans l'UNIAPAC.

Au prochain congrès patronal mondial, les treize pays autres pays-membres seront représentés. En outre, deux autres pays qui ne sont pas représentés au sein de l'UNIAPAC par des associations patronales, seront cependant présentés au CONGRES par des délégués venus à titre individuel. Ces deux autres pays sont les Etats-Unis et le Mexique. Voilà pourquoi on peut dire qu'il y aura 15 pays à remercier le Canada de son hospitalité, lors de ce banquet qui clôturera les séances d'études et précédera le voyage des congressistes à Québec où le congrès se poursuivra par des manifestations officielles mais non par des séances de travail.

Les treize pays qui seront représentés par des délégués des treize associations patronales qui font partie de l'UNIAPAC sont, dans l'ordre alphabétique: l'Allemagne, l'Angleterre, l'Argentine, la Belgique, le Chili, Cuba, l'Espagne, la France, l'Italie, les Pays-Bas, le Portugal, la Suisse et l'Uruguay. Comme, nous l'avons dit plus haut, deux autres pays se joignent à ceux-ci: les Etats-Unis et le Mexique.

A l'avant-dernière semaine d'août, l'ensemble des délégués

(suite à la page 2)

Voeux de succès au
VI CONGRES DU BUREAU
INTERNATIONAL CATHOLIQUE
DE L'ENFANCE

COLLEGE ROUSSIN
Dirigé par les Frères du Sacré-Coeur
● Cours classique
● Cours scientifique ● Cours commercial
12,085 Notre-Dame est — Pte-aux-Trembles
MONTREAL-5 MI 5-4851

COLLÈGE
MARIE-de-FRANCE

Depuis de
nombreuses années . . .
Nous avons servi à notre clientèle de communautés religieuses
BOEUF ● VEAU
PORC FRAIS ● SAUCISSE
JAMBONS DE TOUTES SORTES
VOLAILLES DE CHOIX
BOUCHER EN GROS ET DETAIL
Edgar Mailhot
2185 est rue MONT-ROYAL LA 1-1161

Hommages respectueux
au
BUREAU INTERNATIONAL
CATHOLIQUE
DE L'ENFANCE
●
COLLEGE
JEAN-DE-BREBEUF

HOMMAGE
du COLLEGE de LONGUEUIL
LONGUEUIL
P. QUE.

Meilleurs voeux de succès au
Congrès du BUREAU INTERNATIONAL
CATHOLIQUE DE L'ENFANCE
COLLEGE
MONT-SAINT-LOUIS

Meilleurs voeux de succès
de la part du
COLLEGE JEAN-JACQUES OLIER
4300, blvd La Salle VERDUN

Vers une éducation
largement catholique
●
ECOLE SECONDAIRE ST-STANISLAS
Dirigée par
les Frères de l'Instruction Chrétienne

N. & R. DESNOYERS
VOUS OFFRE
UN CHOIX
COMPLET
D'AMEUBLEMENT
DE BUREAU
ET D'ECOLE

Une visite à notre magasin
vous convaincra
IL NOUS FERA PLAISIR DE VOUS DONNER
TOUS RENSEIGNEMENTS PAR TELEPHONE
Nous vous offrons du neuf et de l'usagé
N. & R. DESNOYERS
21 Est Notre-Dame BE 8677

Jeunesse ouvrière chrétienne, espoir de l'Église romaine

CITE DU VATICAN (CCC) — La manifestation culminante du rassemblement mondial de la JOC devait être l'apothéose du dimanche soir, 25 août, sur la place St-Pierre. Elle se déroula en présence non seulement de plus de 32,000 jocistes, mais aussi de quatorze cardinaux, d'une centaine d'évêques et d'une foule évaluée à plus d'un demi-million de personnes, en tête de laquelle on notait les représentants du gouvernement italien, de l'ONU, de l'UNESCO et les membres du Corps diplomatique accrédité auprès du Saint-Siège. A la fin du jeu scénique, vaste fresque d'une allégorie du monde du travail, qui avait réuni mille jeunes gens sur le podium circulaire, Sa Sainteté le Pape, porté sur la "sedia gestatoria", est sorti du Vatican et vint prendre place à son trône et prononça en français une vibrante allocution, transmise aux confins du monde par la radio. Nous en reproduisons ici le texte intégral; le Saint-Père a brossé le tableau des aspirations de la jeunesse chrétienne et a précisé le rôle que doit y jouer la JOC.

"Comment pourrions-nous assez exprimer notre joie chers fils et chères filles de la J.O.C., en vous voyant assemblés aujourd'hui sous nos yeux et faisant résonner de vos acclamations et de vos chants ces lieux consacrés par le martyre et le tombeau du Chef des Apôtres et visités par les foules chrétiennes du monde entier, qui viennent sans cesse y chercher force et consolation? Depuis longtemps, Nous désirions cette rencontre avec les représentants de la Jeunesse Ouvrière Chrétienne. Déjà en 1939, au début de notre Pontificat, elle Nous était promise, mais les tristes événements de la guerre la firent remettre à des jours meilleurs. Sachant qu'à ce désir du Père correspondent, depuis des mois, l'attente et la préparation de tous ses fils, les plus lointains, surtout, qui sont venus dans l'espérance de cette heure, notre satisfaction n'en est que plus grande, lorsque Nous contemplons votre rassemblement vibrant d'enthousiasme et vous entendons formuler avec tant de conviction l'engagement de lutter chaque jour pour mieux vivre votre idéal jociste et de gagner à cet idéal vos frères et vos soeurs de travail.

Comme la foule que contemplait l'Apôtre saint Jean, dans la prophétique révélation de Pathmos, "foule immense, que nul ne pouvait dénombrer, de toutes nations, tribus, peuples et langues" (Apoc. VII, 9), vous êtes revêtus, comme d'une robe d'innocence, de cette grâce sanctifiante qui est votre fierté et votre force, vous portez les palmes d'un apostolat déjà merveilleusement fécond, de combats toujours plus généreux et de sacrifices, — Nous ne l'ignorons pas, — dignes parfois des temps héroïques. Et tous, debout, dressés en face d'un monde qui oublie ou méprise les réalités saintes, vous lui criez hautement par vos paroles, par vos actes, par votre vie entière: "Le salut est le fait de notre Dieu, qui siège sur le trône, et de l'Agneau" (Apoc. VII, 10).

Mais, par-delà vos rangs de jeunes et authentiques ouvriers, Nous croyons voir aussi les centaines de milliers de jeunes travailleurs et travailleuses de tous les continents, qui vous ont délégués à Rome et vous ont chargés de Nous apporter le témoignage de leur attachement et de l'action apostolique, qu'ils mènent dans leur milieu.

Nous apercevons aussi la multitude de ceux qu'ils veulent conquérir, en les ramenant à Dieu, — comme la poignée de levain, mêlée à la masse inerte de la pâte, doit par sa fermentation la travailler, la soulever, la transformer en un pain savoureux et bienfaisant. Oui, votre présence console et émeut le coeur du Père commun, qui sait avec quel enthousiasme et au prix de quelles privations vous avez accompli votre pèlerinage.

Jeunes Ouvriers et Jeunes Ouvrières de plus de 80 nations, unis dans la grande fraternité chrétienne, vous proclamez bien haut que vous êtes venus ici affirmer votre Foi catholique, votre amour sans limite pour le Christ, votre confiance filiale en son Vicaire et en son Eglise, votre volonté de justice et de paix! Vous êtes venus renouveler en Notre présence votre promesse magnanime de ramener à l'Eglise tous les ouvriers, grande ambition certes! mais combien naturelle en des coeurs aimants qui se savent unis au Christ, parce qu'ils ont déjà expérimenté dans leurs saintes entreprises la puissance de cette grâce.

Vous êtes venus donc vers cette Rome Eternelle, comme au foyer de lumière et de chaleur, qui doit éclairer vos esprits et embrasser vos coeurs dans l'accomplissement de votre double tâche: conserver et affermir en vous la vie de la Foi et en donner le bienfait à ceux qui l'ignorent. Vous voulez vivre une vie chrétienne profonde, authentique, non seulement dans le secret de vos consciences, mais aussi ouvertement, dans vos familles, dans le quartier, à l'usine, à l'atelier, au bureau et manifester votre appartenance sincère et totale au Christ et à l'Eglise. Votre solide organisation, votre méthode résumée par la formule bien connue: "Voir, juger, agir", vos interventions sur le plan local, régional, national et international, vous mettent en état de continuer à l'extension du Règne de Dieu dans la société moderne et d'y faire pénétrer les enseignements du Christianisme avec toute leur vigueur et leur originalité. Cette action, Nous voudrions en souligner ici quelques aspects, en les rattachant au nom même de votre mouvement. Vous êtes des Jeunes, des Travailleurs, des Catholiques.

Les jeunes sentent croître en eux les forces physiques et morales. Poussés par le désir de les déployer, ils songent tout naturellement à l'avenir, à ce que la vie leur promet de grand et de beau. Ils sont animés d'un optimisme fervent, qui va courageusement de l'avant, surtout lorsqu'il s'appuie sur la grâce divine et l'aide de Dieu même. Mais le monde actuel oppose à cet optimisme de terribles obstacles. Vous voyez autour de vous des masses d'hommes se débattre dans des difficultés matérielles insurmontables, la faim, la misère, l'ignorance, certains vont jusqu'à oublier même leur dignité, perdre leur idéal, se contenter de satisfactions vulgaires. Puis de faux prophètes s'insinuent dans ces groupes déprimés, y sèment des germes de haine et de révolte, les trompent par des promesses illusoires. Sous prétexte que les ressources naturelles ne pourraient suffire à nourrir l'humanité en croissance, on attente même à la dignité du mariage et de la famille.

Comment la J.O.C. essaie-t-elle de remédier à ces maux? La J.O.C. affirme, avec toute l'ardeur de sa jeunesse, sa foi dans les richesses spirituelles de l'humanité, dans sa vocation terrestre et surnaturelle, et elle s'applique dès maintenant à réaliser celles-ci.

Soucieuse d'assurer à ses membres une éducation intellectuelle et morale, elle leur montre le vrai sens de la vie, elle les entraîne à résister aux tentations avilissantes, à repousser toute lâcheté, elle leur révèle le prix de la générosité et de l'entraide fraternelle. Elle entreprend de façonner leur esprit et leur coeur pour en faire des hommes conscients de leurs responsabilités et prêts à affronter sans crainte les plus lourdes tâches.

C'est que le jocisme a formé là où il travaille depuis longtemps des chefs chrétiens, et qui, comme tels sont une espérance pour l'avenir social et la régénération chrétienne du monde ouvrier. Les problèmes économiques et sociaux, qui naissent de l'accroissement de la population du globe, des inégalités de la répartition des ressources naturelles, du développement insuffisant de certaines régions, inspirent à d'aucuns la défiance et le pessimisme. Les jeunes, par contre, sont persuadés que ces problèmes peuvent et doivent recevoir une solution par la collaboration de toutes les bonnes volontés.

Si on est décidé à regarder ces problèmes avec franchise, à en étudier sérieusement les données, à suivre les impératifs de la conscience chrétienne, aucune situation, si grave puisse-t-elle paraître, ne prolongera longtemps ses effets néfastes.

Efforcez-vous de mettre à profit tous les moyens de formation personnelle et sociale, que votre mouvement vous procure. On imagine parfois, bien à tort, que les jeunes chrétiens regardent l'avenir du monde avec suspicion, qu'ils sont tristes et découragés devant les progrès scientifiques et techniques qui pourraient devenir une entrave et un obstacle à leur Foi, qu'ils sont en un mot faibles et impuissants en face de la pauvreté, de l'injustice sociale, de toutes les formes d'oppression qui subsistent dans la société contemporaine, et qu'ils se résignent passivement à accepter un sort qui les accable. La J.O.C. vous a prouvé clairement et victorieusement, chers fils, et chères filles, combien tout cela est faux.

Parce que vous êtes catholiques, vous êtes beaucoup plus forts que d'autres, vous avez l'assurance indéfectible du triomphe final. Sans doute, vous vous refusez à employer les moyens de violence, le mensonge et toutes les méthodes, qui, au lieu de respecter les droits de la personne, les diminuent et même les suppriment; mais votre force est surnaturelle; elle vous vient de Dieu, elle vous est donnée à chaque instant par l'Esprit-Saint qui vous inspire et qui confère à vos actes les plus humbles une valeur spirituelle inestimable.

Et comme vous éprouvez en vous-mêmes les bienfaits de la formation jociste et cette ardeur nouvelle, qui pénètre votre vie, vous voulez les porter aux autres, à ceux-là surtout qui, privés de moyens de formation et de culture, n'ont pas appris comme vous la discipline personnelle de vie et les méthodes d'action sociale et religieuse. Vous irez vers eux simplement et cordialement, vous les attirerez à votre mouvement ou du moins vous leur communiquerez ce que vous avez vous-mêmes reçu, afin qu'au lieu de gaspiller leur jeunesse dans l'inaction et les plaisirs malsains, au lieu de subir passivement la pression des circonstances hostiles, ils sachent se fixer un idéal élevé, exalter leurs forces et leur confiance par les liens étroits de la fraternité jociste. Unis dans un même élan, vous préparerez ensemble votre amitié chrétienne, un avenir heureux et fécond pour vous-mêmes et vos compagnons!

Vous venez à Nous, chers fils et chères filles, comme délégués des jeunes travailleurs, non seulement parce que vous partagez leurs conditions de vie, mais aussi parce qu'ils vous ont investis de leur confiance et choisis pour venir les représenter ici. Ils ont assuré, par l'épargne collective, les frais de votre voyage et vous ont remis les documents qui contiennent les informations sur leur situation religieuse et matérielle et sur leurs activités jocistes.

Certes, vous n'ignorez pas de quelle sollicitude et de quelle affection l'Eglise et les Souverains Pontifes entourent les travailleurs, avec quelle insistance ils ont inculqué les principes de la justice sociale, avec quelle ferveur ils ont encouragé tous ceux qui, conscients de la gravité de l'heure, s'efforçaient de les faire appliquer.

La J.O.C. aborde le problème de la vie ouvrière en son point le plus délicat peut-être, c'est-à-dire au moment où il commence à se poser au jeune homme, à la jeune fille. Quand ceux-ci quittent l'école pour aller au travail, ils sont d'habitude fiers d'assumer à leur tour un rôle actif dans la société et débordent de confiance en eux-mêmes. Mais bien vite, les cruelles déceptions s'abattent sur eux; trop souvent, ils se heurtent à des conditions de vie difficiles, ils ne rencontrent qu'incompréhension, dureté, mauvais exemple. Ils absorbent lentement le poison des doctrines matérialistes, ses attitudes jaillies par l'opposition des classes et la haine. Ils perdent ainsi rapidement et parfois irrémédiablement leur fraîcheur, leur joie, leurs aspirations les plus légitimes, et bientôt s'aigrissent et se révoltent.

Tel est le désastre que la J.O.C. veut absolument empêcher. Et c'est pourquoi elle s'emploie à restaurer dans toute sa noblesse la notion chrétienne du travail, de sa dignité, de sa sainteté. Vous aimez à considérer les gestes du travailleur comme des actes personnels d'un fils de Dieu, d'un frère de Jésus-Christ, comme un effort librement consenti, par l'esprit et par le corps, pour le service de Dieu et la communauté humaine.

Puissent les membres de votre mouvement, par leur présence et leur collaboration avec les autres groupes animés aussi d'intentions généreuses, faire pénétrer cette conception du travail dans les usines, dans les bureaux, dans les écoles professionnelles. C'est là un apostolat à un très haut degré pratique et nécessaire.

Si, dans les vieux pays d'Europe, les problèmes sociaux posés par l'industrialisation sont encore loin d'être résolus, qu'en sera-t-il des pays en pleine évolution industrielle, où des populations considérables affluent vers les grands centres et s'y entassent comme elles peuvent. En particulier, la jeunesse d'Afrique, d'Asie et d'Amérique du Sud doit faire face avec courage aux difficultés qui naissent de ces formes nouvelles de leur vie de travail.

Vos enquêtes vous ont déjà révélé et continuent à vous manifester chaque jour les souffrances des travailleurs des divers continents: problème de la mise au travail des jeunes au sortir de l'école et des périls de l'oisiveté prolongée, problèmes du chômage, de l'habitation, des transports, des délassements, problème surtout des conditions mêmes de leur labeur quotidien, des périls qu'y courent leur santé et leur moralité. Pour que les Jocistes des pays les plus favorisés puissent intervenir activement et tendre à leurs compagnons en difficulté la main fraternelle, qui les sauvera du naufrage et les orientera vers un avenir prometteur, il importe que se multiplient les contacts de toutes sortes par la correspondance, les bulletins d'informations, mais surtout par les relations personnelles, dont ce congrès international vous donne une merveilleuse occasion. La solidarité qui vous assemble a transformé et élevé votre vie, comme le rayon de soleil traversant un vitrail le fait flamboyer de mille feux. Aussi, ne refuserez-vous pas de participer à l'effort considérable, que requiert l'amélioration de la situation des jeunes travailleurs de toutes races et de toutes nations. Vous vous montrerez vrais fils de l'Eglise, en portant aux autres comme "missionnaires jocistes", par l'exercice plénier de votre responsabilité de jeunes ouvriers chrétiens, le salut qui vous a été annoncé.

Et c'est ainsi que Nous en venons à parler du troisième caractère, qui distingue la J.O.C.: Vous êtes des catholiques, et vous l'êtes au plein sens du terme, c'est-à-dire non seulement comme individus professant les vérités révélées par le Christ et vivant personnellement de la grâce de la Rédemption, mais en tant que membres de la communauté chrétienne et remplissant dans cette communauté une tâche propre, indispensable à sa vie et à son équilibre. L'Eglise a besoin plus que jamais des jeunes travailleurs pour construire vaillamment, dans la joie et dans la peine, dans les succès et les épreuves, un monde tel que Dieu le veut, une société fraternelle dans laquelle la souffrance du plus humble sera partagée et allégée par tous. Que votre apostolat s'exerce donc dans une perspective d'universalité et toujours; comme il convient, dans la filiale soumission à la hiérarchie ecclésiastique. Qu'il trouve là la source de son efficacité et de sa fidélité aux intentions du Christ.

Les années d'après guerre ont vu se créer de nouvelles organisations internationales, chargées de remédier aux détresses économiques et culturelles des peuples les plus besogneux. Des sommes importantes, mais encore insuffisantes, sont consacrées à mettre sur pied des services d'aide technique et pédagogique. Des spécialistes se rendent sur place pour travailler au relèvement économique et intellectuel de ces populations. L'Eglise, elle aussi, par sa nature même et son histoire, par le dévouement et la compétence que ses missionnaires ont déployés sous toutes les latitudes, a prouvé qu'elle était spécialement qualifiée pour exercer avec succès une oeuvre civilisatrice.

La J.O.C. est riche de son expérience en matière d'éducation de la Jeunesse Ouvrière, et possède une méthode qui a fait ses preuves et démontre sa capacité d'adaptation aux circonstances les plus variées. Elle est donc capable d'exercer partout où elle est présente, une action large et durable sur l'éducation populaire, en collaboration avec les autres organismes officiels et privés qui poursuivent le même objectif. Ses contacts immédiats avec la réalité ouvrière lui permettent de tracer en chaque cas un plan d'action complet répondant aux exigences des situations et de donner à ses membres, et par eux à tous les jeunes ouvriers, l'aide la plus efficace.

Nous souhaitons que les pouvoirs publics reconnaissent de plus en plus largement ses services et lui assurent, particulièrement dans les régions où se fait sentir l'urgence d'une intervention en matière d'éducation, les moyens matériels nécessaires à cette oeuvre capitale.

Nous désirons, chers fils et chères filles, que ce rassemblement mondial de la Jeunesse Ouvrière Chrétienne manifeste davantage à vos propres yeux et à ceux du monde les possibilités concrètes de votre Mouvement,

(Suite à la page 37)

Nous sommes heureux d'offrir nos

Hommages

à tous ceux qui s'occupent D'EDUCATION

Omer DeSerres LIMITEE MONTREAL

1406, rue St-Denis — AV. 8-0251

N'oublions pas!...

L'éducation C'EST NOTRE PROBLÈME À TOUS!

D'une actualité éternelle, parents et professeurs se trouvent unis dans un même devoir sacré.

A l'aube de l'âge atomique, de l'électronique, des fibres synthétiques, quand les savants vont d'une découverte à l'autre, les médecins, les chimistes, les ingénieurs, etc. progressent à pas de géant entraînant avec eux toute l'humanité vers des horizons nouveaux . . .

VOUS, PARENTS . . . QUE FAITES-VOUS POUR VOS ENFANTS ?

Connaissez-vous leurs :

• aptitudes • vocations • velléités • possibilités
• craintes • désirs • espoirs, etc . . . ?

Quel est l'avenir auquel vous les destinez ?
Il n'y a pas de plus bel héritage que l'INSTRUCTION !
Mais vous NE pouvez certainement PAS TOUT FAIRE, TOUT COMPRENDRE...

Vous AVEZ DES COLLABORATEURS POURQUOI NE PAS EN FAIRE UN TRAVAIL D'EQUIPE !

Le but de ce VI Congrès international est de mettre en relief les liens intimes qui unissent la maison et l'école. Donner à l'enfant une formation complète est une tâche difficile, pleine de responsabilités et de conséquences ; les parents ne sauraient y arriver seuls; les professeurs sont leurs principaux collaborateurs. Mais, faites-vous toute votre part?...

CETTE ANNONCE A ETE PREPAREE ET DONNEE PAR :

Les Editions Françaises Inc

Agents Généraux pour le Canada de la Librairie Larousse

Commissions scolaires et Maisons d'éducation

Confiez à notre coopérative tous vos problèmes de matériel scolaire

Fournitures scolaires — crayons, cahiers, etc.
Manuels de classe — approuvés par le Comité catholique
Examens mensuels — 3e à 7e année.
Polycopie — Résumés, questionnaires, etc.

LE CENTRE EST EN MESURE DE REMPLIR TOUTES VOS COMMANDES

• QUALITE • SERVICE • RAPIDITE

Employez dans vos écoles

Calcul Vivant — Beaudry
Arithmétiques 3e, 4e, 5e, 6e, 7e
Les manuels les plus répandus

Cahiers d'exercices — Forest & Ouimet
Abondamment illustrés en couleur

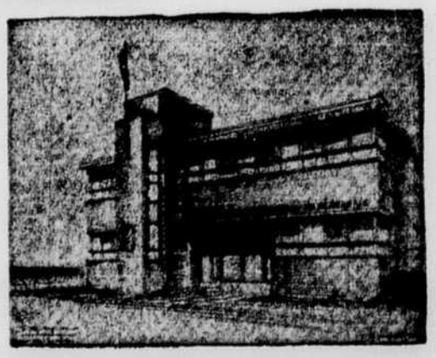

CENTRE DE PSYCHOLOGIE ET DE PEDAGOGIE

8225, Boulevard St-Laurent

MONTREAL 11, QUE.

Président: GERARD BEAUDRY
Vice-présidents: JEAN-MARC CHEVRIER, ALAIN DE BRAY
Secrétaire-trésorier: LOUIS-PHILIPPE BOISSEAU
Directeurs : Paul Barry, Marcel Boulard, Joseph Demers, Clément Paradis, Richard Bergeron, Hervé Charette, Roger Levasseur, Chs-A. Sheffer, i.a.

"Parare Domino plebem perfectam"

COLLEGE CLASSIQUE DE L'ASSOMPTION

sous la direction des prêtres séculiers du diocèse de Montréal

L'ASSOMPTION, P. QUE.

Hommage du COLLÈGE NOTRE-DAME du SACRÉ-COEUR

dirigé par les Frères de Sainte-Croix

- COURS CLASSIQUE
- COURS DE SCIENCES
- COURS DE COMMERCE

3791 Ch. de la Reine-Marie Montréal

Il faut nous préparer à une "civilisation des loisirs"

par Claude ROBILLARD
directeur du Service des Parcs
à la Ville de Montréal

Il ne fait pas de doute qu'il existe un problème des loisirs et ce problème peut se poser ainsi : des heures libres de plus en plus longues sont le partage d'un nombre toujours croissant de gens qui n'y sont malheureusement pas préparés. Le problème devient toujours plus aigu parce qu'on n'a pas le temps de l'étudier sérieusement et que l'Histoire n'a pas laissé de solutions durables aux diverses expériences de l'Humanité en ce domaine. Non seulement l'Humanité n'a pas su, en général, profiter de son expérience des loisirs à travers les siècles, mais le phénomène a laissé une telle impression de déchéance qu'il semble fatal pour beaucoup de nos contemporains que les loisirs nombreux mèneront notre civilisation à la ruine.

Si tel était le cas la situation serait désespérée car demain les hommes ne travailleront que trente heures par semaine et bientôt on en parle sérieusement déjà, la semaine de vingt heures s'imposera.

Il suffit de suivre, même d'un oeil distrait, l'évolution rapide de l'automatisation pour constater le fait. Contrairement à sa réaction lors de la première révolution industrielle d'il y a à peine cent ans, le monde ouvrier accueille favorablement la seconde révolution. Il se sent assez puissant pour en partager les avantages qui se concrétiseront sûrement par un travail plus facile et moins long. Daniel Rops envisage déjà le temps où chacun ne fournira du travail qu'une seule année de toute sa vie, un peu comme on fait son service militaire. Il est évident que si la machine remplace des millions d'hommes, ceux-ci devront travailler moins longtemps pour permettre à chacun de retirer son gagne-pain.

Déjà, devant l'abondance de temps libre, le mercanti a deviné les bénéfices possibles à vendre une récréation plus ou moins douteuse, à offrir des spectacles abrutissants dans des salles obscures où l'homme peut facilement se rendre compte qu'il n'est pas ange et accepte rapidement d'être bête.

Devant ces constatations, les éducateurs, les sociologues, se sont émus. Des hommes clairvoyants se sont penchés sur le problème et ont indiqué des correctifs. Certes le phénomène nous est arrivé avec une telle rapidité qu'il n'a pas été possible de l'étudier à fond et de trouver les solutions idéales. Mais il valait mieux agir vite.

Ici comme ailleurs, la pensée s'est enrichie à l'action et les solutions mêmes boiteuses ont amené des réflexions justes et fécondes.

Il est peut-être pénible de constater que l'Homme ne trouvera plus la joie de la "belle ouvrage" dans son gagne-pain ; peut-être est-il plus pénible encore de découvrir que l'automatisation formera une génération de techniciens sans âme, d'hommes sans humanité car la technique seule façonnerait mal l'homme, mais il est également réconfortant de savoir que les longues heures libres renferment un potentiel d'humanisme, une source d'enrichissement, pourvu qu'on les utilise à bon escient. Il n'est pas du tout nécessaire que les loisirs soient sources de déchéance mais au contraire ils peuvent créer une civilisation grandiose où la machine remplaçant les esclaves de la Grèce lumineuse, permettra à tous de s'épanouir par une récréation constructive. C'est un peu dans cette perspective qu'il faut voir les réalisations du service des parcs de Montréal. A côté des loisirs commercialisés, beaucoup plus préoccupés de profits que d'humanisme, il doit offrir une récréation passionnante qui saura intéresser les foules sans pour cela flatter leurs faiblesses. Le service public ne saurait résoudre tout le problème mais il a sûrement une responsabilité très grande, il doit, disons le mot, donner l'exemple. Et ici à Montréal, la ville a réellement été une inspiration pour divers groupes bénévoles et pour de nombreuses municipalités à travers le pays. Elle met à la disposition des autres son expérience unique et une fois de plus agit, dans ce domaine, comme métropole du Canada.

Le service des parcs s'inspire d'une philosophie très simple qui veut que les enfants "participent", entrent dans le jeux plutôt que de regarder jouer. Aujourd'hui ,la maladie du "spectateur passif" est un danger dont on ne saurait minimiser l'importance. Le cinéma, la télévision n'incitent pas à participer, à faire soi-même mais à avaler béatement le produit des autres. Dans les 115 terrains de jeux de la métropole, dans 14 centres récréatifs l'enfant, qui demain subira l'épreuve de plus longues heures libres encore, ne fait pas qu'utiliser sainement ses loisirs mais il apprend, inconsciemment souvent, à bien les utiliser. Il y fait son apprentissage d'homme. Pour inciter à la participation, les parcs de Montréal organisaient l'an dernier, en équipes sportives, plus de 29,000 enfants. Les jeux variés à l'infini permettent un choix à l'enfant, quels que soient ses goûts. Les loisirs ne seront plus un problème pour celui qui entre dans la danse, brosse un tableau, monte un film, travaille le bois, joue au théâtre, sur la Roulotte ou ailleurs, fabrique et manipule lui-même ses marionnettes, découvre le secret des plantes, des insectes, fait du cuir repoussé, relie ses propres volumes, tisse, chante sa joie, cherche à découvrir le monde moderne en visitant les grandes industries, apprend en un mot à se bien récréer.

Toutes ses activités s'inscrivent au programme récréatif des parcs 12 mois par année ; l'été, sur une plus grande échelle, dans les 115 terrains de jeux, l'hiver dans les 14 centres récréatifs et parcs-écoles répartis à travers la ville.

C'est l'enfant d'aujourd'hui qui aura à faire face aux longues heures libres de demain, aussi reçoit-il la part du lion du programme ; mais les parcs n'ont pas négligé les adultes. Un terrain de golf, 320 espaces verts, 85 courts de tennis, 18 piscines intérieures et 3 extérieures, un "Jardin des merveilles" et un Jardin botanique, des expositions d'arts et des musées à l'île Ste-Hélène, le sentier sous les arbres, les bancs verts au bord d'un étang ou les fleurs d'une plate-bande, les terrains de pique-nique, la grande forêt au coeur de la ville invitent à la détente, à la récréation, dans un contexte de beauté. La plupart de ces éléments de loisirs permettent la récréation en famille pour tous les âges et de plus en plus le centre récréatif accueille les adultes : culture physique, artisanat, danses de folklore, musique.

Chaque année, 185 patinoires, dont cinq de glace artificielle, encouragent jeunes et moins jeunes à profiter du grand air de nos hivers.

Il n'en demeure pas moins que les loisirs sont un problème, mais chaque jour, chaque réalisation apporte une partie de la solution. L'homme de demain ne saura s'épanouir que dans ses temps libres. C'est un peu pour cela que l'équipe des parcs de Montréal a inscrit au blason de son service "Récréation en beauté".

Souhaitons plein succès
au 6e Congrès du Bureau International
Catholique de l'Enfance

LES FRERES DE L'INSTRUCTION CHRETIENNE
DISTRICT DU CHRIST-ROI
ST-ROMUALD (Lévis) P. Qué.

Les mouvements...

(Suite de la page 15)

cialisés et de certains de leurs militants, croyance plus ferme en l'Eglise diocésaine. Un peu pour tout cela et autres considérations, la direction supérieure de l'A.C. a consacré beaucoup de temps à la coordination. Je note le fait, ne pouvant en jauger les tendances dans les cadres de cet article.

III. DEMAIN: LA RESPONSABILITE DES LAICS

Des efforts considérables ont été, sont faits par l'Eglise canadienne pour que les laïcs prennent leurs responsabilités tant dans l'Eglise que dans le monde. Mais il reste beaucoup à faire: y-en a-t-il tant, prêtres et laïcs, qui croient effectivement au devoir strict des laïcs d'être "missionnaires de l'intérieur" comme disait Pie XI?

Je sais bien que nous sommes tous lourds d'un passé théocratique, que l'Eglise a fait la seconde fondation du Canada français, que le vrai sens de la démocratie n'est pas tellement répandu, que,... que... On ne bouleverse pas en un jour des institutions de service public qui, occupant la place, deviennent des monopoles de fait; on ne se départit pas aisément d'une mentalité suivant laquelle le prêtre a des droits et le laïc des devoirs. Tout cela est vrai. Il demeure, à notre avis, que, plus grave que la force de la tradition acquise, un problème théorique se pose au plan de la laïcologie, et de sa solution dépend l'avenir de l'Action catholique spécialisée.

Nous rejoignons d'ailleurs une inquiétude qui se retrouve dans l'Eglise universelle. Preuve que l'Eglise canadienne n'est pas tellement un phénomène moyennâgeux.

"Le laïc dans l'Eglise": une question qui a mené des mouvements en dehors de l'Eglise, qui a conduit des théologiens à la lisière de l'hérésie. Une question qui invite au courage dans la recherche et à l'obéissance active dans le travail. Dirigeants et aumôniers de l'Action catholique canadienne se débattent présentement à l'instar de leurs frères des chrétientés vivantes de partout, pour voir clair et servir dans la soumission. Ils ont besoin plus que de notre sympathie, ils ont besoin de notre prière et de notre engagement.

Meilleurs voeux de succès
Au sixième Congrès du Bureau
international catholique de l'Enfance
Le SEMINAIRE de ST-JEAN

HOMMAGE du DIOCESE de SAINT-JEAN
P. QUE

"Le Comité se plait à reconnaitre l'oeuvre bienfaisante accomplie par le Collège Saint-Denis et formule le voeu que cette oeuvre continue à se développer".

(Extrait du procès-verbal de la réunion du Comité Catholique du conseil de l'Instruction publique le 11 mai 1955).

ENSEIGNEMENT
- PRIMAIRE ET CLASSIQUE
- CORRECTIF ET INDIVIDUALISE
- CLASSES PAR GROUPES RESTREINTS

ORIENTATION
- PROMOTION SPECIALE
- REORIENTATION
- EXAMENS PSYCHOLOGIQUES

ASSISTANCE
- READAPTATION SCOLAIRE
- ENTREVUES PSYCHOLOGIQUES
- SEANCES DE "RELATIONS HUMAINES"

Le Comité Pédagogique du Collège St-Denis, au cours de l'une de ses séances. — De gauche à droite: Me Jean-Jules Guilbault LL. B., directeur des Relations extérieures, Mme Virginie Ugnat L. Ps., responsable de l'enseignement correctif; Dr. Gilles Yvon Moreau, D. Ps., directeur du collège; M. Antonin Boisvert, L. Ps., directeur des études; M. Guy Fournier, L. Ps., directeur des services psychologiques.

Collège Saint-Denis
CENTRE PSYCHO-PEDAGOGIQUE
4152 RUE SAINT-DENIS, MONTREAL — BE. 6219

"Unique en son genre par la mission spéciale qu'il s'est donnée, le Collège Saint-Denis répond à un besoin réel des étudiants qui éprouvent des difficultés scolaires. Quiconque contribue à son maintien et son développement accomplit une oeuvre sociale et méritoire".

Mgr Irenée LUSSIER
recteur de
l'Université de Montréal

Collège classique unique en son genre
affilié à l'Université de Montréal

TOUT ETUDIANT QUI EPROUVE DES DIFFICULTES PEUT Y TROUVER UNE ASSISTANCE INDIVIDUELLE

RENTRÉE
17 SEPTEMBRE
OUVERTURE DE LA PHILOSOPHIE 1er ANNEE

Centre psychopédagogique, le Collège Saint-Denis est une institution unique dans la province de Québec

Pour caractériser de Collège Saint-Denis, on dit souvent qu'il est le seul collège classique de la province de Québec dirige par des laïcs. Il est beaucoup plus que cela.

S'il est vrai que, comme tous les collèges classiques, il est affilié à une université, celle de Montréal, qu'il suit le programme de la faculté des arts de cette université, et qu'il exige de ses élèves de hautes aptitudes intellectuelles, d'une certaine manière, il est nullement comparable à un collège ordinaire. Ses méthodes de formation et les gens à qui elles s'adressent en font une institution unique dans la province de Québec.

Centre psychopédagogique

Le Collège Saint-Denis est un centre psychopédagogique destiné aux jeunes gens et jeunes filles qui, même s'ils possèdent le degré d'intelligence necessaire pour poursuivre des études, éprouvent certaines difficultés scolaires ou psychologiques. Il s'efforce de leur fournir l'aide necessaire à une meilleure adaptation dans le travail scolaire dans le milieu familial et, d'une façon générale, dans le contexte social.

Au Collège Saint-Denis, les méthodes d'enseignement se diversifient selon les besoins individuels. Le collège compte une équipe de spécialistes : psychologues, prêtres, médecins, optométristes, pédagogues et professeurs qui tiennent compte chez l'individu de l'interaction de l'émotivité et de l'intelligence. Le centre psychopédagogique, contrairement en cela, à l'institution traditionnelle, vise à établir un programme d'enseignement individualisé, et à organiser une assistance psychopédagogique particulière pour chacun des élèves. Pour l'un, il faudra songer à un enseignement correctif; pour l'autre, dont le milieu ne favorise pas la quiétude qu'exigent les études ou qui est réfractaire à un régime collégial, c'est aux ressources qu'offre une psychopédagogie préventive qu'il faudra avoir recours pour éviter l'échec scolaire éventuel.

L'assistance fournie visera donc moins les succès scolaires immédiats que les sentiments de satisfaction que retire l'étudiant de son travail scolaire. Un premier succès sera la source d'une plus grande confiance en soi d'un interêt plus profond et, en conséquence, il favorisera un meilleur rendement.

Collaboration des parents:

La direction et le personnel du collège n'ignorent pas l'influence prépondérante de la famille sur le succès des étudiants. De là, le souci d'unir leurs efforts à ceux des parents.

Aussi le directeur demande-t-il aux parents de venir le rencontrer tous les mois. Il est intéressé à connaitre toutes les difficultés éprouvées au sujet du comportement des enfants.

Le collège s'attend donc à une étroite collaboration de leur part.

Service d'orientation:

Le Collège Saint-Denis met à la disposition des élèves un service d'orientation grâce auquel la Direction sera en mesure d'aider les étudiants à poursuivre leurs études. Elle pourra également adapter le programme d'enseignement et de formation à leurs besoins individuels. Les professeurs pourront plus facilement comprendre les étudiants, apprécier leurs capacités de rendement et faciliter leur croissance psychologique normale.

Service de recherches:

Les autorités du Collège Saint-Denis, sous la direction du Dr G.-Y. Moreau, entendent collaborer au mouvement de recherche scientifique en abordant, sur le plan expérimental, les relations qui existent entre la pédagogie et la psychologie. C'est là le programme qu'elles se sont proposés dès la fondation de l'oeuvre et qui se réalisent aujourd'hui par l'organisation d'une équipe de recherche.

Parallèlement à ces travaux de recherches, les membres de l'équipe cherchait à élaborer des tests de rendement scolaire en vue d'apprécier le niveau académique des étudiants qui se présentent au collège. Les tests aident à connaitre plus rapidement les possibilités et les difficultés des élèves et ils évitent le tâtonnement d'approche à l'arrivée d'un nouvel étudiant.

Qui peut s'inscrire au Collège Saint-Denis?

La spécialisation du Collège Saint-Denis en fait un précieux auxiliaire des maisons d'éducation régulières. C'est à cause de son caractère particulier qu'il n'accepte pas d'étudiants qui commencent leur cours classique. Le recrutement se fait parmi ceux qui ayant un degré d'intelligence suffisant pour poursuivre des études primaires ou secondaires, éprouvent certaines difficultés d'ordre psychologique ou pédagogique, et qui, au moins temporairement, ne peuvent plus s'intégrer dans un collège régulier. Après un stage plus ou moins prolongé selon l'assistance psychopédagogique requise par chacun, les étudiants peuvent habituellement retourner à leur collège respectif ou prendre une orientation conforme à leurs aptitudes et à l'épanouissement de leur personnalité.

Voici, à titre d'exemples, les catégories d'étudiants qui peuvent s'inscrire avec profit au Collège Saint-Denis:

1) Ceux qui n'obtiennent pas les notes scolaires suffisantes et qui sont obligés de doubler une classe: par exemple, les étudiants qui fournissent un rendement intellectuel inférieur à leurs capacités réelles;

2) ceux qui, à cause d'insuccès dans une ou deux matières scolaires, ont besoin d'une assistance particulière;

3) ceux qui éprouvent des difficultés de lecture, manquent de méthode de travail, etc;

4) ceux qui ont abandonné leurs études depuis quelque temps et désirent les reprendre;

5) ceux dont la santé fragile requiert un régime spécial qui permette un développement plus normal, prévienne les échecs et détruise ainsi tout sentiment d'incapacité;

6) ceux qui ne sont pas intéressés au travail scolaire ou acceptent mal un régime ordinaire, tels certains surdoués dont l'adaptation s'avère difficile ou d'autres qui discontinueraient leurs études malgré leur talent réel;

7) ceux qui, incapables de subir la compétition, s'acheminent vers un échec quand ils sont mis en constante comparaison avec des camarades de leur âge conformément au régime de notes scolaires, d'examens réguliers, etc.;

8) ceux qui manquent de contrôle émotif au point d'être moins capables d'attention et de concentration;

9) ceux qui manifestent des difficultés d'effort personnel;

10) ceux chez qui se révèle une absence marquée d'initiative;

11) ceux qui s'opposent systématiquement à toutes les suggestions des adultes ou des autorités scolaires;

12) ceux qui souffrent d'un sentiment d'infériorité et craignent de s'affirmer.

Un étudiant peut être accepté à n'importe quel moment de l'année scolaire, mais de préférence au début d'un semestre. Mais, avant d'être admis, chaque étudiant est soumis à un examen qui varie selon le cas. Le directeur rencontre les parents pour causer de l'orientation de leur fils ou de leur fille. C'est ce diagnostic qui permet de décider si un stage au collège serait profitable.

Avant d'être acceptés, les étudiants doivent subir des examens scolaires, psychologiques, visuels et médicaux. Les résultats de ces épreuves permettent d'apprécier les méthodes de travail et la qualité du rendement intellectuel; de plus, ils servent de guide pour trouver un programme conforme aux besoins de chacun: enseignement correctif, revision de certaines matières, amélioration des méthodes de travail, choix d'un programme en conformité avec les connaissances scolaires, la résistance physique et les possibilités de rendement.

Il faut aussi ajouter que le collège Saint-Denis, bien qu'il soit un externat, reçoit des élèves de l'extérieur de Montréal et il se charge de les mettre en pension dans des familles choisies par la direction elle-même et où l'on sait que l'étudiant retrouvera l'ambiance familiale, la seule propice au développement normal de l'adolescent.

Ce trop bref exposé, qui n'est en réalité qu'un aperçu à vol d'oiseau, laisse quand même deviner tout le travail et la compétence pédagogique et psychologique du personnel attaché au Collège Saint Denis. Séances de relations humaines, enseignement correctif et thérapie occupationnelle y sont à l'honneur. Il y a là une équipe qui s'efforce de mettre à profit, et pour ceux qui en ont le plus besoin, les plus récentes acquisitions de la pédagogie et de la psychologie.

Ethiopie

La prochaine émission de **Pays et Merveilles**, mercredi le 4 septembre à 8 heures du soir, transportera les téléspectateurs dans un pays lointain, presque fabuleux, dont la civilisation bien différente de la nôtre attire les esthètes et les historiens.

Avec l'animateur André Laurendeau et l'invité de l'émission, M. Maxime Cléret, nous visiterons l'Ethiopie, pays du Négus, patrie du "roi des rois", du "lion de Juda", du fameux empereur Haïlé Sélassié.

Pays et Merveilles est une réalisation Jean Valade.

HEURES D'AFFAIRES: 9h.30 à 5h.30 — OUVERTS LE VENDREDI SOIR JUSQU'A 9h.30 — Ouverts le samedi: 5h.30

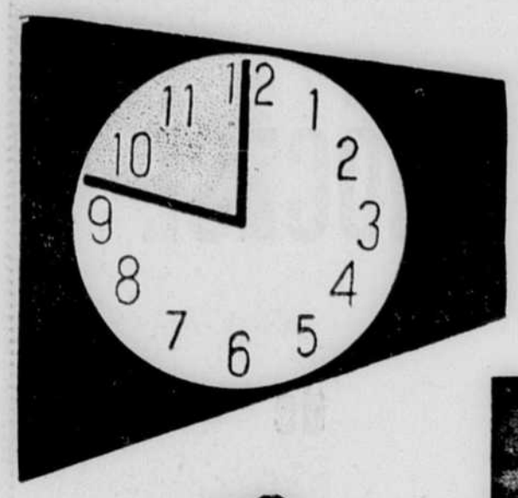

Spéciaux de 9.30 à midi aujourd'hui

Chez **dupuis** Frères
le magasin de la famille canadienne

A moins d'indication contraire S.V.P. pas de commandes postales ni téléphoniques pour les spéciaux annoncés dans cette page... Venez faire vos emplettes dès l'ouverture du magasin... Vous serez libres plus tôt pour profiter de la longue fin de semaine... La dernière des vacances...

TISSU PLAID

(Ord. 1.98) la verge

Largeur 54". Texture rayonne imitant parfaitement le fin lainage, lavable, infroissable. Pour jupes, blouses, robes, couvre-tout, etc. Quadrillés dans le rose, bleu, vert, rougle clair. Valeur insurpassable offerte jusqu'à MIDI samedi.

1.49

DUPUIS — TROISIEME (Rayon 130)

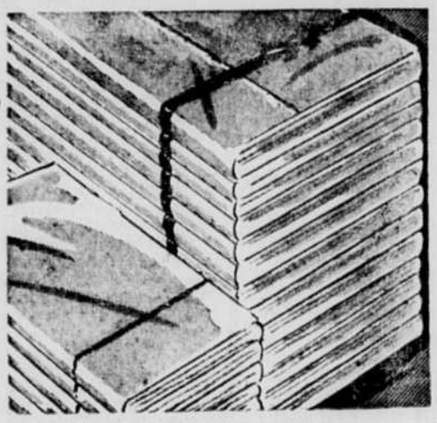

DRAPS "TEX-MADE"

NUANCES PASTELLES, texture serrée durable, sans apprêt. Légères imperfections n'affectant en rien la durée ni l'apparence — venez en profiter. Le nombre est restreint, venez dès 9h.30.

72 x 100" (ord. 4.25 ch) Rose - bleu - pêche Spécial ch. **2.98**

81 x 100" (ord. 4.49 ch.) Jaune - pêche - bleu rose Spécial ch. **2.98**

TAIES 42" pour convenir (ord. .99 ch.) Vert - jaune - bleu rose Spécial ch. **.69**

DUPUIS — TROISIEME (Rayon 130)

"CAPITOL" AUTOMATIQUE

SPECIAL (Ord. 16.95)

Le grille-pain moderne qui vous donnera des rôties parfaites... Tout métal chromé, facile à nettoyer, complètement automatique, ne demandant aucune surveillance. Corde et raccord extra durables de type exclusif. Voici l'occasion que vous attendiez depuis longtemps pour vous en procurer un... et à prix bas incroyable...

10.95

DUPUIS — TROISIEME (Rayon 750)

JUMPERS

Fillettes 8 à 12 ans

(Ord. 3.98)

Voici une offre que les mamans apprécierons. Jumper en gabardine marine de belle qualité. Encolure V, pochette sur le côté, jupe très circulaire et ceinture.

2.99

TUNIQUES

10-12-14 ans. Un prix exceptionnel pour cette qualité... tuniques en gabardine marine, encolure carrée, jupe à larges plis plats.

Commandes téléphoniques acceptées jusqu'à MIDI pour ces deux item.

2.29

DUPUIS — TROISIEME (Rayon 550)

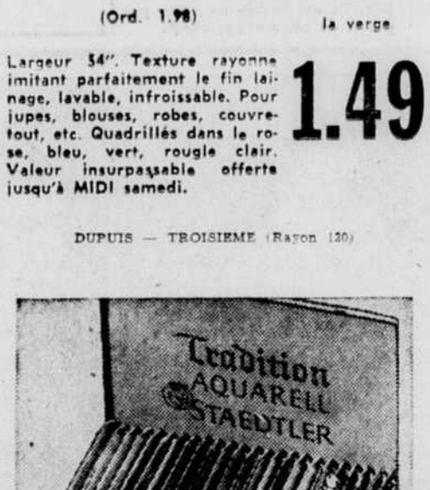

CRAYONS A COLORIER

(Ord. 3.25) la boite

24 crayons de couleurs différentes dans un joli coffret de métal. Marque: Tradition - Aquarel - Staedtler. Indispensables pour l'écolier ou l'écolière.

2.79

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE (Rayon 380)

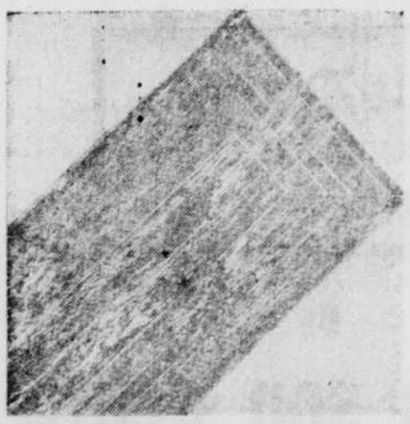

PAILLASSONS CAOUTCHOUC

Dim. 14" x 23". Tout caoutchouc rouge, vert, jaune, bleu. Pratiques pour chambre de bain, devant d'évier, entrée de porte, etc.

.89

DUPUIS — SIXIEME (Rayon 730)

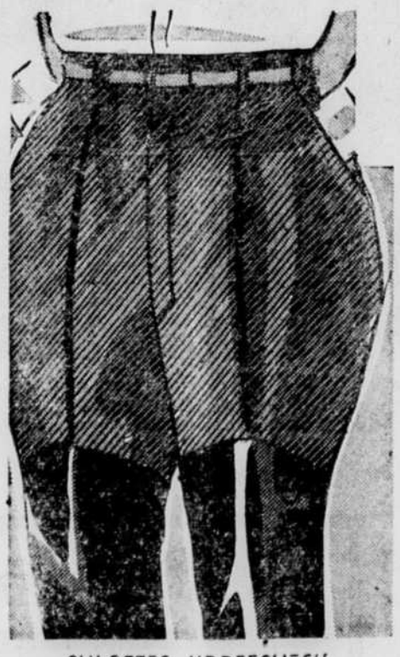

CULOTTES "BREECHES"

pour garçons 6 à 14 ans

SPECIAL ch. (Ord. 3.95)

2.95

Profitez de ce SPECIAL pour procurer à votre garçon une chaude culotte qu'il portera plus tard et à l'hiver. Epais Tweed à texture fantaisie dans le Gris ou Brun moyen, genoux de cuir solidement cousus, glissière.

DUPUIS — MEZZANINE (Rayon 660)

Dupuis Frères Limitée

A ½ PRIX

SOULIERS POUR FILLETTES

Beaux souliers habillés marque "PACKARD" pour fillettes. Pointures 5 à 8, 8½ à 12, 12½ à 4, largeurs C — D dans le groupe. TOUT CUIR VEAU BRUN de qualité choisie, fausses-semelles de cuir, modèle avec courroie. Quelques paires en cuir vernis noir... Une valeur jamais vue à un si bas prix...

la paire **3.48**

DUPUIS — DEUXIEME (Rayon 472)

SPECIAL DU MATIN
venez dès 9h.30

SOLDE DE 100 ROBES DE CHAMBRE

3.95 ch.

(Ord. 10.95 à 17.95). Pour hommes et jeunes gens. Tailles P.M.G. Belle qualité de coton mercerisé "Sanforized" parfaitement lavable. Confection soignée "Manhattan". Choix de BEIGE ou BLEU dans l'uni — bleu, gris, rouge et brun dans le rayé.

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE (Rayon 620)

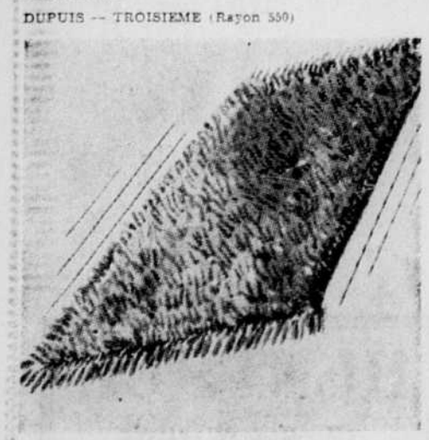

CARPETTES "MULTILOOP"

(Ord. 3.49)

Dim. 20" x 36" — jolies carpettes de coton avec brins bouclés et longs, très épaisses. Choix de gris, vert, beige, jaune.

2.89

DUPUIS — SIXIEME (Rayon 721)